LE PROGRÈS DU SAGUENAY

VOLUME 66 No 41 — Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa. — CHICOUTIMI, JEUDI, 2 JUILLET 1953 — Membre de l'A.B.C. — 5 cents

La Société Saint-Jean-Baptiste

Le patriotisme canadien du premier juillet

(voir page 4)



Succès retentissant de la Fête Nationale

La St- Jean-Baptiste de cette année est la plus belle et la mieux réussie dans l'histoire du Saguenay. C'est l'opinion de nos interlocuteurs de cette semaine et nous sommes heureux de la publier, en hommage au Comité permanent de la Fête Nationale et aux membres de la St-Jean Baptiste locale qui se sont dévoués pour faire de cette fête un succès aussi retentissant.



M. William Boulé, échevin de la cité de Chicoutimi, déclare qu'il n'a jamais vu une aussi belle fête de la Saint - Jean-Baptiste, dans la région du Saguenay et même à Québec et à Montréal. "J'ai vu dans ces grandes villes des parades qui étaient plus riches, mais pas plus considérables que celle du 24 juin, à Chicoutimi. Nous avons constaté, cette année, qu'il y a au Saguenay, un patriotisme profond qui s'accorde avec la religion catholique et l'esprit canadien-français. A mon point de vue, cette fête est le résultat d'un travail acharné de toutes les organisations, depuis une dizaine d'années. J'ai fait partie des syndicats et je me souviens que nous nous sommes débattus pour obtenir un congé payé, à l'occasion de la fête nationale. De cette manière, les ouvriers qui constituent le principal groupement de la population se sont intéressés à la fête nationale et c'est pourquoi cette année l'appréciation du public était aussi chaude et aussi vibrante. C'est un magnifique exemple de patriotisme pour les jeunes qui grandiront avec cette mentalité et qui tiendront plus tard, à fêter leur fête nationale. J'en profite pour féliciter les organisateurs de leur dévouement et de leur esprit d'initiative. A mon sens, la fête de cette année ne peut être dépassée dans la province et c'est une gloire pour Chicoutimi et pour toute la région."

* * *



M. le Dr Roch Boivin, maire de Chicoutimi -Nord, déclare que la Saint-Jean - Baptiste de cette année est une preuve de l'existence d'un patriotisme ardent chez la population du Saguenay. "A mon sens, c'est la grande leçon qui se dégage de cette manifestation, la plus belle de ce genre jamais vue dans la région. La collaboration des différents organismes et des différents commerces, ainsi que des diverses villes environnantes est une preuve de l'existence de ce patriotisme qui mérite d'être cultivé, afin qu'il se développe encore davantage.

L'ampleur de la fête patronale de cette année révèle aussi le Royaume du Saguenay comme une puissance économique qui va de progrès en progrès. Nous prenons conscience que nous sommes une force avec laquelle il faut compter et que cette force est d'autant plus grande qu'il existe une union et une collaboration effective entre les différentes associations et les diverses localités."



M. Jacques Henri ,un français attaché aux relations extérieures de la Compagnie Electrique du Saguenay, est enchanté de notre fête nationale: "Depuis six mois, l'on a beaucoup parlé de la fête de Saint-Jean-Baptiste, fête nationale des Canadiens français. Avec cette longue préparation, la publicité et l'argent que l'on consacrait à cette fête, j'étais très exigeant et je m'attendais à quelque chose de très bien. Je dois vous dire que ma femme et moi nous n'avons pas été déçus. D'abord, cette densité de la foule et des voitures est quelque chose de vraiment remarquable. J'ai aussi admiré la qualité du défilé et la conviction avec laquelle toute la population s'associe pour y participer. Je n'ai jamais vu pareil déploiement en Europe, avec chars aussi riches et aussi bien décorés. Evidemment, j'excepte le carnaval de Nice, Cologne et de Venise et les autres grandes manifestations du genre qui sont l'oeuvre de tout un pays. Sur un plan régional, cette fête est quelque chose d'extraordinaire et je n'ai jamais rien vu de tel.

Je veux maintenant dire un mot du feu d'artifice. La encore j'ai été surpris, car c'est l'un des plus intéressants que j'ai vus. Je tiens aussi à souligner la part de la radio dans cette fête. Toutes les émissions étaient orientées dans un sens canadien-français avec chants de folklore et musique d'auteurs canadiens-français. Cet élan de chacun pour réaliser ce magnifique programme correspond à quelque chose de réel dans l'esprit des Canadiens français. On a la preuve de l'existence, non seulement d'un patriotisme national, mais aussi d'une pensée saguenéenne. Le Royaume du Saguenay n'est pas un mot légendaire, il existe réellement et il est concrétisé dans cette fête.

J'ai aussi remarqué la quantité de drapeaux français qui décoraient les édifices. Je vous avoue qu'avec l'écusson de la ville de Chicoutimi qui porte un navire comme celui de Paris, nous avions réellement l'impression de ne pas avoir traversé l'océan.

Parmi les chars allégoriques, celui du premier chemin de fer de Chambord était remarquable entre tous mais je dois dire qu'en général ils étaient tous magnifiques".

* * *



M. Laurent Lacroix, maire de Kénogami, fut des plus éloquents au sujet du défilé de la Saint-Jean-Baptiste de Chicoutimi:

"Elle était grandiose. C'était d'ailleurs la plus merveilleuse jamais tenue dans la région et la plus longue. Je suis heureux que la ville de Kénogami ait répondu d'une façon aussi généreuse à la demande du Comité permanent de la fête Nationale, qui doit être félicité pour son beau travail.

"Comme vous le savez, la ville de Kénogami fournissait à la procession régionale de Chicoutimi, outre deux chars allégoriques, plus de 250 figurants, soit la Garde Sacré-Coeur, celle de Sainte-Cécile, les Eclaireurs et les cadets du collège du Sacré-Coeur. La ville, qui avait voté un montant de $600 pour défrayer les dépenses de cette fête, avait aussi organisé le transport gratuit de tout ce monde à Chicoutimi, pour l'aller et le retour, à bord de 5 autobus commandités pour l'occasion."

"Le conseil de ville de Kénogami m'accompagnait au complet, sauf un échevin retenu chez-lui par la maladie. Le chef de police s'était joint à nous. Depuis cette magnifique fête, je n'entends que des louanges de la part de tous de Kénogami qui s'étaient rendu pour assister à cette procession vraiment régionale."

(Les photos sont de B.L.M.)

Les Frères de Saint-François-Régis ont célébré le cinquantenaire de leur arrivée dans notre région

Ils arrivent à Péribonka le 29 juin 1903. — Près de 1000 orphelins passent par leur Institut. — Fondation d'une Amicale. — M. Thomas Ouellet, de Chicoutimi en est le premier président.

Dimanche dernier, les Frères de l'Institut des Frères de Saint-François-Régis célébrait le cinquantenaire de leur arrivée en terre saguenéenne. C'est bien le 29 juin 1903 qu'un premier détachement de religieux de cette communauté, chassée de France comme le plupart des autres congrégations par la fameuse loi Combes, mettait pied à terre à Péribonka par les soins de la société "Broet et Couston". Il demeurèrent sous le protectorat de cette compagnie jusqu'en 1907. A ce moment la société tomba, laissant les huit pionniers du début à leur initiative. Une nouvelle fondation fut alors entreprise à Vauvert qui devait durer jusqu'en 1938 alors que la communauté décida de s'installer définitivement à Saint-Louis tout près de Bagotville.

Depuis leur arrivée, les Frères de Saint-François-Régis ont hébergé près de 1000 orphelins. car le but principal de cette congrégation est de secourir les orphelins en leur apprenant surtout le métier d'agriculteurs. Actuellement, il semble se dessiner un mouvement qui ajouterait tous les autres métiers à celui de cultivateurs. Ainsi, comme disait un ami de la maison, les orphelins serait en mesure de gagner leur vie plus rapidement. Mais ce n'est là encore qu'un projet à l'étude.

La maison de St-Louis est la seule maison de cette communauté dans le monde entier. Le supérieur général y demeure. Et les maisons de France sont maintenant en train de disparaitre. Le recrutement qui est très dur en France pour toutes les communautés ne pouvait manquer de porter un dur coup à cet institut. Actuellement 25 membres constituent les effectifs des Frères de Saint-François-Régis. Dimanche dernier, par un mouvement spontané des anciens élèves de cette institution, il, y avait fête au couvent de Saint-Louis. Les manifestations ont revêtu un caractère plutôt intime. Les anciens profitèrent de la circonstance pour procéder à la fondation d'une Amicale qui serait dans l'esprit des fondateurs une source d'union entre les élèves d'hier et ceux d'aujourd'hui. Le premier président de ce nouvel organisme est M. Thomas Ouellet de Chicoutimi, le vice-président est M. Edmond Couture de Chicoutimi, M. Jean-Marie Villeneuve de Chicoutimi en est le secrétaire-archiviste et M. René Dufour d'Hébertville, agronome en est le propagandiste. Les autres directeurs élus sont MM. Georges-Henri Tremblay de Chicoutimi, Albert Fortin, d'Hébertville, Honoré Parent, de Montréal, Georges Roy, de Jonquière, Jean-Jacques Skeen de Point-Bleue et Robert Chevalier du Rang St-Jean-Baptiste, Chicoutimi.

La première réunion de l'Amicale de St-François-Régis a été fixée au 5 septembre 1953. Cette fondation a été le clou de la journée de dimanche. Elle sera comme une zone de bienveillance qui entourera l'oeuvre de l'orphelinat St-Louis qui a besoin de beaucoup de soleil.

La communauté du père de Bussy, jésuite a trouvé refuge au Canada, plus précisement en terre saguenéenne. Elle se développe lentement à travers les difficultés.

Malgré les épreuves, elle compte déjà plusieurs réalisations. Le collège possède sa propre fanfare qui jouit d'une solide réputation dans notre région. En effet les musiciens tous en bas âge donnent un excellent rendement. Partout où ils sont, on les remarque et on est surpris de l'ensemble et du brio avec lesquels ils interprètent les pièces qu'ils exécutent. Le collège possède aussi son propre journal, dont la présentation est très soignée et qui peut rivaliser facilement avec les autres journaux scolaires de la région. Décoré du titre pittoresque de "La Brise de mois aux orphelins, conseils et avertissements, et aux anciens des é-Saint-Louis", il apporte chaque Alma Mater.
chos toujours intéressants de leur

La Fanfare et la "Brise de Saint-Louis" sont deux réalisations remarquables qui prouvent que l'orphelinat des Frères de Saint-François-Régis veut vivre. Nous lui souhaitons longue vie.

M. l'abbé Omer Genest, nommé curé de la nouvelle paroisse d'Arvida

M. l'abbé Omer Genest, directeur de notre journal de 1949 à 1952, a été nommé par Son Excellence Mgr Georges Melançon, évêque de Chicoutimi, à la cure de la nouvelle paroisse, qui sera érigée très prochainement à Arvida, sous le vocable de Saint-Philippe, apôtre.

Le nouveau curé de Saint-Philippe est membre du diocèse depuis 1943. Il est né en 1905, à la paroisse Notre-Dame-de-la-Pitié de Cambridge, Massachussetts, fils de Joseph-Albert Genest et de Léocadie Beauvais. Il fit ses études au Séminaire de Québec et fut ordonné prêtre en 1938, dans la chapelle du Gésu, à Montréal, par



M. L'ABBE OMER GENEST

Mgr Deschamps, auxilliaire de Montréal.

M. Genest fut professeur de Rhétorique au collège Saint-Jean-de-Brébeouf, à Montréal, de 1932-35, et fit ses études philosophiques de 1938 à 1940 et fut professeur de philosophie au colige Garnier, à Québec, de 1940 à 1942.

Il travailla à la rédaction de la revue "Relation" de 1942 à 1943 et collabora à l'"Ecole Sociale Populaire" durant la même époque.

En 1943 il était nommé aumônier de l'Association syndicale ouvrière diocésaine, à Chicoutimi, et en 1945, il quittait ce poste pour devenir directeur du Progrès du Saguenay, poste qu'il occupa jusqu'à l'an dernier.

En 1952, M. Genest fut prié de désservir la paroisse de Saint-Fulgence, dont le curé, M. l'abbé H. Coudé était malade.

La nouvelle paroisse, dont M. Genest a la charge, s'étendra à l'ouest et au sud de la paroisse Saint-Jacques et comptera environ 2,200 âmes. Les offices religieux de Saint-Philippe auront lieu temporairement dans l'école Ste-Bernadette, rue Dover.

A notre ancien directeur ainsi qu'à ses nouveaux paroissiens, nos meilleurs voeux.

Rivière-du-Moulin approuve un emprunt

Le conseil de la municipalité de la Rivière-du-Moulin recevait la semaine dernière l'approbation des électeurs de faire un emprunt de $85,000 pour compléter le système d'aqueduc.

En effet, le règlement 98, qui avait été soumis à l'épreuve d'un referendum, remporta 212 voix contre une seule dissidente. La valeur foncière intéressée dans ce referendum était de $907,400 pour et $4,200 contre.

AU "PROGRES DU SAGUENAY"

M. Charles Miville-Deschênes prendra la direction du service des nouvelles, le 15

M. Charles Miville-Deschênes, ancien journaliste à "L'Evénement", à "L'Action Catholique" et au "Soleil", présentement employé au ministère provincial du Travail, a accepté de prendre la direction du service des nouvelles du "Progrès du Saguenay". M. Deschênes, dont le nom est très connu des sportifs tant par ses articles du temps où il tenait la chronique sportive à "L'Action Catholique" que par ses conférences et sketches à la radio, revient au métier qu'il a abandonné en 1946 pour le fonctionnarisme.



M. Deschênes entrera en fonction le 15 juillet. Journaliste de carrière, il fit ses premières armes dans la profession à "L'Evénement", alors établi côte de la Fabrique, à Québec. Il entra ensuite à "L'Action Catholique", qui avait alors ses bureaux et son atelier, rue Sainte-Anne. Son premier poste fut celui de chroniqueur judiciaire. Par la suite, il prit la direction de la chronique sportive, qu'il occupa pendant huit ans.

En 1943, il s'enrôla dans le Corps d'aviation canadien comme officier des relations extérieures. Après un stage de quelques mois à Québec, où il s'occupa de stimuler le recrutement, il passa outre-mer. Représentant des journaux d'expression française et collaborateur de Radio-Canada, il a eu l'occasion de parcourir l'Angleterre, l'Irlande et l'Ecosse, où il glana des entrevues pour la presse et pour la radio. De temps à autre il donna des reportages, radiodiffusés au Canada, à la B.B.C.

A l'invasion de la Normandie, il accompagna les aviateurs canadiens en France, en Belgique et en Hollande. Pendant son séjour sur le continent, il eut l'occasion de parler à Radio-Paris et à la Radiodiffusion nationale de Belgique, à Bruxelles. De Hollande, M. Deschênes fut rappelé au Canada pour prendre la direction des affaires extérieures (section française) aux quartiers généraux de l'aviation à Ottawa.

Démobilisé, il retourna au journalisme, en acceptant un emploi de reporter au "Soleil", de Québec.

En 1946, il devint directeur des relations extérieures au ministère du Travail de la province de Québec. En plus de ses fonctions, M. Deschênes collabora à la Revue de l'Actualité de la Société Radio-Canada.

Né le 30 décembre 1906, M. Deschênes apporte donc au "Progrès du Saguenay" une sérieuse expérience du journalisme, acquise non seulement dans les trois quotidiens de Québec, mais aussi dans le domaine de l'aviation militaire canadienne et dans celui du fonctionnarisme provincial. Enfin, ses contacts avec le monde radiophonique, soit au pays, soit en Europe, l'ont mis à même de bien connaître les principaux moyens de publicité et de diffusion de l'information qui existent actuellement: la presse et la radio.

En 1934, M. Deschênes épousait garde Anne Levasseur, infirmière diplômée. Madame Deschênes s'est constamment dévouée au service de divers mouvements humanitaires et charitables. En particulier, pendant la guerre, elle a travaillé pendant plusieurs années à la Croix-Rouge.

Les élections fédérales

Les élections fédérales s'en viennent à grands pas. La plupart des organisateurs des différents candidats sont déjà sur les routes. Depuis quelque temps, une véritable armée d'énumérateurs environ 50,000, dressent la liste des citoyens ayant droit de vote, dans les 265 comtés du Canada. On s'attend cette année à ce que le nombre des voteurs atteignent le total de 8,500,000. A chacun de s'assurer que son nom est bien sur la liste. Car, à toutes fins pratiques, "celui-là seul vote dont le nom est sur la liste".

M. P.-E. GAGNON, CANDIDAT INDEPENDANT

Député à Ottawa depuis 1945, M. P.-E. Gagnon, vient d'accepter officiellement de poser de nouveau sa candidature comme indépendant aux élections fédérales du 10 août prochain. C'est ce que nous ont communiqué les organisateurs de M. Gagnon qui se disent également assurés de la réélection de celui qui représente le comté de Chicoutimi aux Communes depuis huit ans. M. Gagnon, ouvrira vraisemblablement sa campagne vers le 10 juillet.

AUTRE CANDIDAT DANS CHICOUTIMI

Le Comité central du parti libéral dans le Québec a remis à la presse et à la radio une dépêche annonçant que Me Roland Angers de Chicoutimi avait été choisi par leur organisme comme candidat libéral officiel pour le comté de Chicoutimi.

DANS LE COMTE LAPOINTE, LE CANDIDAT LIBERAL EST CHOISI

M. J.-O. Fraser, ancien maire de Kénogami, a été choisi samedi soir, le 27 juin, comme candidat libéral officiel du comté Lapointe pour les prochaines élections fédérales. M. Fraser a été nommé au cours d'un scrutin tenu lors de la convention libérale qui eut lieu à l'hôtel de ville de Jonquière et l'a emporté sur les autres délégués qui avaient posé leur candidature. La date d'ouverture de la campagne du candidat libéral a été fixé vers la mi-juillet.

Plusieurs noms circulent comme candidats possible qui se présenteraient comme candidats indépendants dans cette circonscription électorale. On ne saura vraisemblablement pas à quoi s'en tenir avant quelque temps.

ME ANDRE GAUTHIER SE PRESENTE DE NOUVEAU

Monsieur André Gauthier de Saint-Joseph d'Alma, a rencontré ses organisateurs d'Alma cette semaine pour commencer à préparer sa campagne. Cette rencontre avait lieu à l'Hôtel de ville d'Alma où avaient été convoqués les organisateurs. Cette réunion tenait pratiquement lieu de convention par le nombre et la diversité dse personnalités qui y assistaient. Me Gauthier a accepté de briguer les suffrages de nouveau aux prochaines élections fédérales. Il se présente comme libéral. On sait que Me Gauthier a été élu en 1949.

DE NOTRE CORRESPONDANT SPECIAL AUX INDES

De Paris à Mysore

De M. Marc Lalonde, étudiant canadien qui participe au Séminaire de l'Entraide Universitaire Mondiale, à Mysore, aux Indes, nous publions ici le deuxième article sur son voyage. C'est un texte inédit et exclusif au "Progrès du Saguenay".



Visiter Paris en quatre jours, voilà vraiment un scandale! Des courses dans les musées, le temps d'assister à deux spectacles, et d'acheter quelques volumes, deux ou trois entrevues enrichissantes, beaucoup de fatigues et déjà nous sommes partis. Je dois noter particulièrement l'entrevue que nous a accordée l'un des plus grands théologiens de l'heure, le R. P. Daniélou, s.j.; durant une heure, nous avons pu discuter avec lui des Indes, des efforts et des difficultés des missions, du travail de la mission de Paris et des prêtres-ouvriers.

En ce qui concerne les efforts du catholicisme aux Indes, le Père Daniélou insiste sur le fait que le travail missionnaire est demeuré trop lié à la culture occidentale; il s'agit là, à son avis, d'une des principales causes de l'insuccès du catholicisme en face des élites indiennes. Il insiste donc sur la nécessité d'opérer un long travail d'intégration de l'hindouisme afin d'élaborer un catholicisme à figure indienne, comme nous avons un catholicisme à figure occidentale.

De Paris à Chypre.

A Orly, le 4 juin, à midi, nous nous embarquons à bord d'un quadrimoteur DC-4 de la compagnie Bharat Airlines et nous voilà partis pour une envolée de 35 heures avant d'atterrir à Bombay. Nous survolons la France, passons au-dessus de Nice, puis nous croisons la Corse montagneuse et la partie sud de l'Italie. Durant la soirée, nous survolons Athènes toute illuminée. Dois-je indiquer que l'Acropole est demeuré pour moi un édifice reproduit dans les volumes d'histoire et d'architecture et sur les cartes postales. Vers 1 h. 30 du matin, nous faisons sur l'île de Chypre, notre première escale: le temps d'ingurgiter un infect repas grec tout reluisant de graisse.

Une ile où règne le mécontentement.

Avant de nous envoler de nouveau, je rencontre le responsable du fret à l'aéroport: un grand gaillard d'une tentaine d'années. Nous parlons de Chypre. Il semble qu'il existe ici beaucoup d'impatience en face de la domination anglaise qui règne depuis 1878. L'île compte 500,000 habitants, dont 400,000 Grecs. Le reste est composé de 80,000 Turcs et 20,000 Anglais. Les Grecs désirent la réunion à la Grèce tandis que les Turcs s'y opposent. Les Anglais, fidèles à leur tradition politique, profitent de la situation en entretenant l'animosité entre les Grecs et les Turcs. Durant ce temps, ils contrôlent d'une façon absolue, la haute administration, la politique et la magistrature. A l'heure actuelle, la seule liberté politique qui existe se trouve sur le plan municipal où deux partis, la droite et les communistes, se partagent les votes d'une façon à peu

(Suite à la 18ième page)

M. Gérard Villeneuve de Sainte-Croix est mort dans un accident à Laprairie

Vendredi dernier avaient lieu en l'église de Lac Ste-Croix, les funérailles de M. Gérard Villeneuve de cette paroisse, tué accidentellement dans un accident de la route lundi soir le 22 juin. L'accident est survenu à Laprairie, vers dix heures du soir, alors que M. Villeneuve, son gendre M. Rosaire Fortin de St-Bruno, Mme Fortin et Mme Villeneuve retournaient à Napierville après avoir passé une partie de la soirée à Montréal. Les Fortin et les Villeneuve étaient en proat les Villeneuve étaient en promenade chez un parent qui demeure à Napierville. L'auto de M. Villeneuve conduite par M. Rosaire Fortin fut durement heurtée par un camion transportant des eaux gazeuses. M. Villeneuve expira peu de temps après tandis que M. Rosaire Fortin, son gendre, dut être hospitalisé à l'hôpital St-Joseph de Lachine, pour fracture au bras gauche et contusions diverses. M. Fortin est encore à l'hôpital mais il se remet rapidement de ses blessures. Cependant, il ne pourra pas reprendre son travail aux abattoirs de St-Bruno avant deux mois. Cet accident fut particulièrement pénible pour Mme Rosaire Fortin qui dut laisser son mari blessé, à l'hôpital de Lachine, et venir assister aux funérailles de son père M. Gérard Villeneuve. A Mme Fortin et à la famille Villeneuve de Ste-Croix, "Le Progrès" offre l'expression de ses plus vives condoléances.

Offices à la nouvelle paroisse d'Arvida

Les offices religieux de la nouvelle paroisse St-Philippe d'Arvida auront lieu temporairement à l'école Ste-Bernadette rue Dover. Les fidèles qui font partie de cette parcisse sont priés de noter que dimanche, les messes auront lieu à cette école aux heures suivantes: 7 h., 8 h., 9 h. 30 et 11 h.

Kénogami approuve les deux réglements

Le referendum devant décider des règlements 192 et 193 à Kénogami au début de la semaine est terminé et les deux mesures ont reçu la sanction de la majorité des électeurs.

Le règlement 192, pour l'autorisation d'un emprunt de $377,000 dont une partie servirait à remplacer le vieil aqueduc en bois par un tuyau de fonte de 16 pouces a été endossé par une grosse majorité des électeurs de Kénogami, soit 567 votes sur 636 qui furent inscrits, représentant une valeur de $2,329,600 pour et $295,900 contre.

Le projet de rémunération au maire et aux échevins de la ville de Kénogami, par contre fut accepté, mais avec une majorité beaucoup moindre, soit 99 voix, sur 639 votes, il y en eu 364 pour, 265 contre et 10 bulletins nuls.



M. P.-E. Gagnon a décidé de se présenter de nouveau sous l'étiquette d'indépendant aux prochaines élections fédérales. M. Gagnon briguera les suffrages pour la troisième fois. Il a déjà été élu à deux reprises soit en 1945 et en 1949.

Son Exc. Mgr Melançon bénit 20 nouvelles maisons à la Coopérative du Sacré-Coeur

Vingt maisons de la Coopérative d'habitation du Sacré-Coeur de Chicoutimi recevaient la bénédiction de Son Excellence Mgr Georges Melançon, évêque de Chicoutimi, dimanche après-midi.

Me René Paré, président général de la Société des Artisans assistait à la cérémonie de la bénédiction de ces vingt maisons que la Société qu'il représentait a permis de construire, en fournissant exclusivement les fonds pour mener l'entreprise à bonne fin.

A l'issue d'un banquet offert par la Locale Saint François-Xavier de Chicoutimi des Artisans, dimanche midi, à l'Hôtel Chicoutimi, les convives et les invités montèrent dans leurs voitures et se rendirent en parade à l'évêché où Son Excellence Mgr Melançon, prit place à bord d'une décapotable qui ouvrait la marche; le convoi se rendit à la Coopérative d'habitation du Sacré-Coeur de Chicoutimi.

Les familles qui habitent cette Coopérative eurent tôt fait d'entourer la voiture de Son Excellence, augmenté des convives et des invités.

C'est devant un groupe nombreux, et entouré de membres du clergé, dont M. le chanoine Victor Tremblay et M. l'abbé François Plourde, aumônier de la Locale St-François-Xavier des Artisans et directeur du Service Social de l'Enfance et de M. l'abbé Basile Néron, curé de St-Joachim, que l'évêque de Chicoutimi prononça une allocution de circonstance du haut de la voiture qui l'avait amené parmi ces familles.

Après quelques bons mots qui eurent tôt fait de mettre son auditoire à l'aise, Son Excellence félicita les membres de la Coopérative d'habitation Familiale du Sacré-Coeur de leur belle initiative, les encouragea à continuer leurs efforts et exhorta les familles à garder le Sacré-Coeur parmi eux, dans leurs maisons et dans leurs coeurs. Il demanda aux mères de syntoniser leur radio au programme du "Chapelet en Famille" à 7 h. tous les soirs.

Me Paré, le président général de la Société des Artisans, se dit très heureux d'être au centre du groupe de maisons que la Société a financées, et qu'il espérait que les Artisans pourraient continuer ce beau travail jusqu'à ce que tous soient logés dans une belle maison.

M. Paul Garon, président de la Coopérative d'habitation du Sacré-Coeur de Chicoutimi, parlant à son tour, énuméra le travail accompli à date, en quatre ans, vingt maisons complétées et occupées et dix autres en voie de construction. Il remercia en la personne de Me Paré, les Artisans, qui, grâce au support financier qu'ils ont fourni, ont rendu possible la construction de maisons chrétiennes, pour des familles chrétiennes et destinées à garder vivantes nos traditions, mêmes celles de l'habitation.

Mgr procéda ensuite à la bénédiction de la Coopérative d'habitation du Sacré-Coeur, sous les yeux des propriétaires recueillis.

Outre les vingt maisons complétées et les dix en construction, le conseil d'administration de la Coopérative projette l'érection de trente-cinq autres maisons dans un avenir assez rapproché.

Candidatures à la Commission des Ecoles

Deux membres de la Commission scolaire de la cité de Chicoutimi sortent de charge ce mois-ci et seront remplacés, soit lundi prochain, soit l'autre lundi après, suivant qu'il y aura ou non des élections. En effet, MM. Vincent Brassard et Lauréat Faucher teminent leur mandat de commissaire en juillet 1953. Pour les remplacer, il y aura mise en nomination lundi, 6 juillet, de 10 heures à 11 heures du matin, en la salle de la fanfare à l'hôtel de ville. S'il y a plus de deux candidats, il y aura élections. Celles-ci se tiendront lundi, 13 juillet, de 8 heures du matin à 6 heures du soir, en la même salle de la fanfare, à l'hôtel de ville. Seuls ont droit de vote les propriétaires qui ont totalement acquitté le montant de leurs taxes scolaires.

A l'heure actuelle, il est très probable que M. Vincent Brassard se présentera de nouveau. Par contre, son collègue M. Faucher a fait part de sa détermination de se retirer définitivement. D'autre part, M. Louis-Georges Lapointe a annonce qu'il posait sa candidature pour la partie ouest de la ville. Et, si nos informations sont exactes, il se fait présentement des démarches afin que la partie est de la cité ait aussi son candidat. De la sorte, il y aurait au moins trois candidats, ce qui nécessiterait la tenue d'élections le 13 juillet.

Avec un actif de près d'un million, la Caisse populaire d'Alma se classe deuxième parmi les Caisses régionales

Alma D.N.C.- La Caisse Populaire d'Alma vient de terminer son année financière avec un rapport des plus intéressants. En effet, lors de l'assemblée du bureau de direction, tenue la semaine dernière, l'on a revélé des chiffres qui font ouvrir les yeux à toute la population. M. Arthur Bourdeau, secrétaire-gérant, a annoncé que la Caisse Populaire d'Alma avait maintenant un actif de $937,081.21 au 31 mai 1953, ce qui la classait en deuxième place de toutes les Caisses populaires de la région. Ce n'est pas encore le million mais bien près et l'on est assuré d'atteindre ce chiffre imposant dès l'an prochain.

Le bureau de direction de la Caisse populaire d'Alma se compose comme suit: M. Antonio Jauvin, président, M. Hilas Duchesnes, vice-président, MM. Anatole Simard,Jean-Joseph Maltais, Chs-Eug. Coté, Xavier Fortin, directeurs et secrétaire gérant, M. Arthur Bourdeau. Le comité de surveillance est composé de MM. Maurice Tremblay et Armand Perron tandis que la Commission de crédits est formée par MM. Léonard Pedneault, Gérard Desgagné et Herménégilde Villeneuve.

Voici les chiffres imposants fournis par M. Bourdeau, lors de l'assemblée du bureau de direction: $937,081.21; Augmentation de $ 67,000. sur l'an dernier. Le tournant a été de $4,591,020.07 et les prêts aux sociétaires se sont élevés à $431,887.40. L'encaisse à la fin de l'année était de $86,322.96 et au delà de $325,000 en débentures et obligations de tout repos.

Une Caisse Scolaire fondée depuis la fin de février et une autre fondée en mai, au Collège et au Couvent, ont déjà 648 déposants avec un actif de $ 1,801.16. La répartition des prêts pour l'année à la Caisse Populaire se pose de la façon suivante: Reconnaissance de dettes (175) $59,046.58 et hypothèques (75) $223,405.76 L'avoir propre de la Caisse a augmenté de $ 6,031.43.

L'assemblée générale des sociétaires de la Caisse Populaire d'Alma aura lieu mardi soir, le 30 juin à 8 heures, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville et tous les membres sont cordialement invités à y assister.

Nouveaux conduits téléphoniques

Des travaux d'excavation ont été commencés la semaine dernière sur la rue Jacque-Cartier, de la rue Lafontaine, en direction de l'est, pour l'installation souterraine des nouveaux conduits téléphoniques rendus nécessaires par l'expansion que prend le réseau dans notre cité.

La Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec travaille depuis déjà quelques mois pour aménager une extension de leur réseau afin de pouvoir désservir 1,500 nouveaux abonnés dès l'automne prochain et les travaux en cours sur la rue Jacques-Cartier font partie intégrale de ce projet.

La direction de cette Compagnie s'efforce dans tous les cas d'expansion de lignes principales de procéder par installations souterraines de préférence à l'ancien système de lignes festonnées de poteau en poteau qui n'ajoutent aucunnement à l'apparence de nos rues.

Message à nos lecteurs de Kénogami

Au début de juillet, nos petits porteurs passeront de porte en porte, dans [illegible]mi, auprès de chacun de nos lecteurs, pour commencer la collection de l'abonnement mensuel à raison de $0.25. Ce système demeurera en vigueur jusqu'au 5 septembre. Par conséquent, de nouveau, au début d'août, nos petits porteurs passeront pour renouveler ainsi l'abonnement de mois en mois. A partir du 5 septembre, date à laquelle le journal deviendra quotidien, un autre système sera mis en vigueur.

Nos porteurs ont reçu instruction de suivre bien attentivement leur affaire, afin d'inscrire correctement le nom et l'adresse de l'abonné et la date d'échéance de l'abonnement. Ces trois points sont importants: nom et adresse de l'abonné et date d'échéance de l'abonnement. Toutefois si, par malheur, quelque erreur se glissait dans l'inscription de l'un ou de l'autre de ces trois renseignements sur la carte d'abonnement, nos lecteurs voudront bien nous prévenir en appelant au service des abonnements (tél.: 4-6412). Nous nous ferons remettre la carte et nous la corrigerons, pour vous la retourner ensuite.

D'avance, nous remercions nos abonnés de leur collaboration et de leur encouragement.

Le service des abonnements 4-6412.

D'un jeudi à l'autre...

par Louis-Marie TREMBLAY

En marge de la Saint-Jean-Baptiste

Un homme dans la soixantaine disait "que le défilé de cette année est le plus beau et le plus varié jamais vu à Chicoutimi. Je me demande disait-il pourquoi les gens n'applaudissent pas davantage les chars allégoriques qui sont d'une beauté remarquable et qui méritent des tonnerres d'applaudissements."

De l'avis de plusieurs le rassemblement au Parc Jacques-Cartier, le 24 juin au soir est le plus considérable jamais vu à cet endroit. Sous la direction dynamique de M. Guy Tremblay, la foule a chanté avec animation "Alouette", "Bonhomme, bonhomme", et autres chants populaires. Mlle Edith Gagnon a chanté également une magnifique chanson. Il faut féliciter la fanfare de Chicoutimi qui, par sa musique entrainante a communiqué cet entrain à l'immense foule qui était massée à cet endroit. Citons aussi quelques chants de folklore et des pièces de choix telles que "Le Danube Bleu", "Le Ver luisant", "O Saguenay douce patrie", exécutées par la chorale des jeunes filles de St-Joachim sous la compétente direction de M. Wood. Cet enthousiasme s'est maintenu jusqu'à 10 hres 30 et s'est terminé par les notes vibrantes de l'Hymne National, lancées par des milliers de poitrines.

Le feu d'artifice a été vu par pas moins de dix mille personnes qui obstruaient la rue Racine et les autres avenues depuis l'hôpital jusqu'à l'avenue Bégin. Plusieurs automobiles avaient traversé de l'autre côté du Saguenay et s'étaient postées en face de la cathédrale pour jouir du spectacle féerique qui illuminait le ciel. Il est à noter que le feu d'artifice de cette année, qui fut lancé de la cour du collège du Bon-Pasteur, était très bruyant. En plus de semer dans le firmament des traînées lumineuses et multicolores, les fusées explosaient comme des salves de fusil ou des coups de canon. Un bruit terrible s'engouffrait dans la rue Racine, artère qui est particulièrement sonore avec les édifices élevés qui la bordent...

Au cours d'une réunion des membres du Conseil tenue jeudi de la semaine dernière, Son Honneur le Maire Rosaire Gauthier a rappelé l'éclatant succès des fêtes de la St-Jean-Baptiste. Toute la population a participé à la cérémonie religieuse ainsi qu'aux réjouissances populaires.

Le Conseil de la Cité de Chicoutimi a été unanime à l'adoption d'une résolution de félicitations à la Société St-Jean-Baptiste pour avoir si bien organisé cette célébration, aux corps de police pour le maintien d'un ordre parfait, aux commerçants et maisons d'affaires pour avoir présenté de beaux et nombreux chars allégoriques, à la population de Chicoutimi et à la foule nombreuse venue de tous les coins de la région pour assister et prendre part au défilé de la St-Jean-Baptiste ainsi qu'aux autres démonstrations.

• • •

La commission des écoles catholiques d'Isle-Maligne projette la construction d'une école de neuf classes avec résidence pour les religieuses. Cette nouvelle école qui coûtera plus de $2000, 000. sera érigée près de l'église paroissiale et de l'école actuelle. Les plans sont présentement en préparation et la construction devrait être entreprise au cours des prochains mois.

• • •

M. Philippe Grenier, secrétaire du conseil d'orientation économique, nous informe que M. Alfred Bourseaux, industriel de Belgique, visitera la région du Saguenay, vers mi-juillet, pour étudier les possibilités d'établissement d'une branche industrielle, dans notre région. M. Bourseaux est un associé dans une des principales entreprises de Belgique fabriquant les cables électriques de tous genres.

• • •

Trois étudiants de la région, MM. Gaby Tremblay, et Roger de Varennes d'Arvida et Achille Soucy, de Chicoutimi, s'embarqueront samedi soir, à minuit, à bord du S.S. Atlantic, à Québec. Ils se rendront en Europe, afin de participer au jamboree international de Routiers qui se tiendra en Suisse, au cours de l'été. Nos trois voyageurs seront de retour au mois de septembre.

• • •

La commission des écoles catholiques d'Arvida projette la construction d'une nouvelle école dans le quartier C en haut de la rue Labrecque. Lord de leur dernière assemblée, les commissaires ont décidé de faire préparer des esquisses pour une école de vingt classes. Cette décision est due au développement domiciliaire dans cette partie de la ville.

• • •

M. Léon-Georges Gauthier, de Chicoutimi, a été nommé officier d'élection, pour le comté de Chicoutimi, à la suite d'une décision du gouvernement fédéral. M. Gauthier sera assisté dans l'exercice de ses fonctions par M. J.-E. Ouellet, qui agira comme secrétaire. Cette nomination a été faite en vue des prochaines élections fédérales qui auront lieu le 10 août prochain. Lord des dernières élections, 21,894 des 25,920 électeurs inscrits sur les listes électorales, se sont prévalus de leur droit de vote. On croit généralement que le chiffre des électeurs atteindrait, cette année, les 30,000.

• • •

Lors du récent référendum, les propriétaires de Chicoutimi se sont présentés aux urnes en grand nombre et ont approuvé par une majorité incontestable la décision du Conseil d'emprunter l'exécution de travaux publics, un montant de $400,000. pour

Son Honneur le Maire Rosaire Gauthier et les échevins se sont déclarés très heureux du résultat et remercient les électeurs-propriétaires de la marque de confiance qu'ils ont témoigné en acceptant un tel règlement pour le développement et le progrès de Chicoutimi.



A côté de la grande et vraie procession de la Saint-Jean-Baptiste, une autre, en miniature, avait pour théâtre le quartier dit du Parasol, à la Rivière-du-Moulin. Le 24 juin au soir, en effet, les automobilistes qui filaient boulevard Saint-Jean-Baptiste, furent bloqués les "gardes" du début de la procession et finalement une scène champêtre, dont l'acteur a été à deux reprises par cette procession organisée par un groupe de bambins de la place. Ils défilèrent avec leurs neufs chars allégoriques par les diverses rues des deux côtés du boulevard. De gauche à droite, en haut, on voit un colon, puis un captif lié au poteau d'exécution, un chasseur, une scène d'étoile; en bas dans le même ordre, on voit un compement indien, puis le petit Saint-Jean-Baptiste, malheuruesement coupé par le photogravure! Il y avait au moins une cinquantaine de figurants dans cette procession d'un patriotisme certainement tres sincère dans ses intentions, sinon dans ses réalisations!

Le Syndicat touristique du Lac Saint-Jean reçoit officiellement son premier visiteur

Alma (DNC) — Le Syndicat le bureau se trouve à Alma, a reçu son premier visiteur officiel, en l'occurence M. Lester C. Pine, de Roselle Park, New-Jersey. Le Syndicat Touristique du Lac-St-Jean, qui n'a été fondé que tout récemment, a déjà répondu à de nombreuses demandes d'informations, mais c'est le premier visiteur qui accepta l'invitation du Bureau d'Alma. A cette occasion, le Syndicat a décidé de faire les choses en grand et d'ouvrir officiellement le Bureau Touristique lors de la venue de ce premier visiteur.

M. Lester C. Pine, est arrivé à Alma lundi le 29, avec sa femme et ses deux filles Jeanne et Mary Lou. M. Pine est gérant du bureau de la Jos Monami Wholesale Fish and Co., situé dans le Fulton Fish Market, à New-York, un des plus grands et des plus vieux marchés de poissons aux Etats-Unis. Sa femme, de descendance française, est la sixième génération des DuBois qui arrivèrent de France en Amérique. Jeanne, l'ainée des filles, est institutrice dans une école de Roselle Park et est âgée de 24 ans, tandis que Mary Lou, agée de 17 ans, achève son High Scholl à l'Académie des Bénédictines, à Elisabeth, près de Roselle Park.

Lundi le 29, après l'arrivée des visiteurs, ils furent reçus officiellement à l'hôtel de Ville d'Alma, où ils ont signé le Livre d'Or de la Ville d'Alma. Ils sont les hôtes de M. et Mme C.-E. Hébert, à l'Hôtel Union, pendant leur séjour à Alma. Le soir, il y eut banquet offert par la ville d'Alma en l'honneur de la famille Pine, auquel ont assisté MM. les députés Auger et Gauthier et leurs dames, S. H. le maire Levasseur et Mme, les directeurs du Syndicat Touristique et leurs dames, les présidents des Chambres de Commerce et quelques autres.

Après le souper, les visiteurs ont fait une tournée des alentours de la Ville d'Alma, en compagnie de plusieurs membres des Chambres de Commerce. M. Laval Tremblay, gérant de la Molson pour le comté du LACXSt-Jean et président du Comité Touristique du Jeune Commerce accompagne les distingués visiteurs dans leur pour le comté du Lac-St-Jean

Mardi matin, les visiteurs sont partis pour faire le tour du Lac-St-Jean. Ils ont visité Chûte au Diable et la Chûte à la Savane, s'arrêteront au Foyer Maria-Chapdeleine et prendront ensuite un "diner de famille" chez M. et Mme Jos. Savard, de Péribonka, propriétaires d'une ferme expérimentale des plus modernes. Dans l'après-midi, ils continueront leur voyage autour du Lac et s'arrêteront chez les Pères Trappistes de Mistassini, à Dolbeau, à la Ferme Expérimentale de Normandin et coucheront à St-Félicien.

Mercredi matin, ils étaient à Roberval en passant par la Pointe Bleue et se sont rendus ensuite au Lac-des-Commissaires où ils passeront la semaine. Le lundi suivant, des membres de la Chambre de Commerce se rendront à leur rencontre au Lac-des-Commissaires et leur feront continuer le Tour du Lac en passant par Hébertville, Desbiens et St-Jérome.

Inutile de dire que ces distingués visiteurs se souviendront longtemps de leur voyage au Lac-St-Jean et qu'ils feront une belle publicité pour notre région.

Nominations à la Fédération des Gardes paroissiales du Canada

Les membres de l'Etat-Major de la Fédération interdiocésaine des Gardes Paroissiales du Canada ont eu récemment leurs assises semestrielles à Québec.

Plusieurs nominations ont été faites: adjudant de la Fédération: Le Lt-Col Lucien Clément de Québec; Chef des drapeaux, Major A. Bédard, d'Ottawa; chef des transports: Major Georges Beaulieu de Québec; Médecin, Major J.A. Bergeron de Jonquière.

Le Comité de liaison et de propagande se composera du Capitaine Jos Prince de Dummondville; Lt-Col Henri Rhéaume d'Ottawa; Capitaine Lionel Loyer d el'Epiphanie; Col. Emile Caron, président général de Québec.

Le Comité de finances est formé de: Capitaine A. Marcotte de Trois-Rivières; Capitaine L. Jutras de Victoriaville; Capitaine J. Goulet, de Drummondville; Major J.O. Saintonge, de St-Hyacinthe; Lt-Col Jos Savard, sec-trésorier de Québec.

Plusieurs gardes sont en formation et seront entièrement organisées dans un avenir prochain. L'Etat-Major a décidé l'envoi de délégués de la Fédération aux fêtes du jubilé d'or de la Garde Salaberry de Québec le 21 juin, ainsi qu'au congrès diocésain de l'Union diocésaine des Gardes paroissiales du diocèse de Chicoutimi à St-Georges de Jonquière le 5 juillet.

L'Etat-Major a pris connaissance de l'invitation faite par les RR.PP. Oblats aux membres de la Fédération, invitation d'assister aux fêtes du centième anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception en août 1954 au Cap de la Madeleine.

Près d'une centaine de délégués ont pris part aux cérémonies et aux délibérations de l'Etat-Major de la Fédération interdiocésaine des Gardes Paroissiales du Canada.Ils représentaient 45 gardes de 9 diocèses.

La veille, le samedi à 3.00 hres de l'après-midi, les membres du conseil exécutif ont eu une séance. A 7 h. les délégués ont récité le Chapelet à l'archevêché, puis à 8 h. 30 ils ont eu leur première assemblée générale. Le lendemain, le R.P. Maurice Champagne, Jésuite, a dit une messe à leur intention en la chapelle du séminaire; Mgr F. Vallery, recteur de l'université Laval, fit le sermon et rendit hommage aux gardes le distingué prédicateur souligna également la noble carrière de Mgr de Laval sur le tombeau duquel les délégués devaient prier quelques minutes plus tard. A 10 h. du matin, il y eut réunion des comités et à midi un déjeuner à Moose Head Lodge. Etaient invités: MM. Victorien Gagnon et Jean-Marie Clément. Une dernière assemblée générale était au programme l'après-midi.

On remarquait dans l'assistance: M. l'abbé Paul-Henri Vachon, aumônier de la Garde Montcalm, de Québec; le Lt-Col Roméo Gilbert, de Dolbeau; le Lt-Col Armand Colbert, de Trois-Rivière, 2e vice-président; Le Col. Lionel Rufiance, commandant-en-chef de Valleyfield le Lt-Col. Adrien Moreau, commandant en second, de Sorel; le Capitaine Armand Daigneault, ordonnance de Valleyfield; le major Georges Poirier, président de l'Amicale des anciens, le Lt-Col. Télésphore Côté, membre du comité de l'amicale, de Trois-Rivières; le major William Miner, chef de discipline de Valleyfield; le Major Roger Lupien, chef de protocole de Sorel; le major Roland de Granpré, inspecteur de Drummondville; le Col. Honoraire, Jos Nolin, de Québec.

A TRAVERS LE CANADA

VOYAGE DE "LIAISON FRANÇAISE"

Montréal, 19 — La grande excursion patriotique aussi bien que touristique, organisée par le Conseil de la Vie française en Amérique, en coopération avec le Pacifique Canadien, et qui aura lieu du 5 au 23 août, est déjà assurée d'un très grand succès. En effet, au-delà de 100 voyageurs se sont déjà inscrits, nous annoncent M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire générale du Conseil, et grand organisateur du voyage, et M. Paul-E. Gingras, commissaire du trafic au C.P.R., à Montréal.

Bien que les adhésions soient déjà nombreuses, les demamdes affluent encore en grand nombre et tout laisse prévoir que le soir du départ, a 8 h. 15, heure d'été, à la gare Windsor, à Montréal, le train spécial de "liaison française", composé de luxueuses voitures du Pacifique Canadien, sera rempli de gais voyageurs. Les personnes intéressées à faire l'excursion feraient bien de réserver leurs places au plutôt.

Durant le voyage d'aller, il y aura arrêt de trois jours à Winnipeg et à St-Boniface, afin de participer au congrès de l'Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF). Comme on l'a déjà annoncé, plusieurs personnalités, religieuses et civiles, rehausseront de leur présence ce congrès d'études, dont Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, Mgr Maurice Roy et M. Jean Désy, etc. Tous les évêques de langue française de l'Ouest assisteront au congrès, de même que plusieurs du Québec.

Une cinquantaine de congressistes de l'ACELF fera le trajet de Montréal à Winnipeg, sur le train spécial du C.P.R., et l'arrivée, à Winnipeg, d'un fort groupe de Québécois, ne manquera pas de oulever l'enthousiasme des Manitobains.

De Winnipeg, les voyageurs se rendront à Gravelbourg, et de là à Moosejaw, Régina, Prince-Albert, Saskatoon, Edmonton et Calgary. A tous ces endroits, il y aura réceptions et rencontres des groupes de langue française. On visitera les quatre postes de radio de langue française de l'Ouest, ceux de St-Boniface, de Gravelbourg, de Saskatoon et d'Edmonton.

De Calgary, les excursionnistes entreprendront la partie la plus sensationnelle du voyage au point de vue touristique, c'est-à-dire la traversée des Rocheuses canadiennes. Il y aura ensuite arrêt de trois jours à Vancouver et Victoria, où ils prendront contact avec les groupements français de ces villes, ainsi qu'avec ceux de Maillardville, de New-Westminster, de Port-Alberni, de Namaimo, etc. De plus, ils feront une promenade en autocar le plus de 200 milles sur l'île de Vancouver.

Sur le chemin du retour, les voyageurs passeront de jour à travers les Rocheuses, où ils auront passé de nuit à l'aller, et ils pourront admirer les magnifiques panoramas de cette superbe région. Ils descendront du train, à Field, pour faire en autocar une randonnée à la vallée Yoho, au lac Emeraude, terminer leur excursion au lac Louise et loger au Château, la magnifique hôtellerie du Pacifique Canadien. Le lendemain, ils iront qu'ils visiteront au complet, et de Banff. Ils reprendront le train à au lac Morailne, en route vers les voyageurs réitéreront leurs travers leur beau pays.

Bref, le dimanche matin, 23 août, jours et un voyage inoubliable à foyers après une absence de 19 destination de Montréal.

Les vingt-cinq ans d'"Aluminum Ltd."

"Aluminum Limited" célèbre sont vingt-cinquième anniversaire. Cette puissante firme publie un volume de grand luxe, cartonné et illustré en couleurs, à l'occasion de cet anniversaire. Elle y refait l'histoire je son travail dans le domaine de l'aluminium. Des graphiques et tableaux statistiques, une foule de photographies d'innterêt industriel qui s'étend sur les cinq continents, ainsi qu'en fait foi la mappemonde des premières pages.

G.-H. D.

Convention signée à la Laurentide de Grand'Mère

M. F.W. Bradshaw, gérant suppléant de la Division Laurentide de la Consolidated Paper Corporation, déclare qu'une convention vient d'être signée entre la Direction et le Syndicat National des Travailleurs de la Pulpe et du Papier de Grand'Mère, Inc. (Section des employés payés l'heure.)

La semaine de quarante heures sera institué le plus tôt possible et une augmentation de salaire de 12 p.c. ainsi qu'un nouveau taux de base de $1.41 entreront en vigueur à compter du 21 juin 1953.

De plus la Compagnie versera un supplément de retroactivité de $0.06 l'heure à compter du 4 mai 1952 jusqu'à la date de la signature du nouveau contrat. La nouvelle convention sera valable jusqu'au 30 avril 1954, avec réouverture sur la question des salaires le 1er novembre 1953

La signature de cette convention marque la fin de longues négociations et l'entente conclue a été favorablement accueillie par le deux parties.

L'Unité Mobile de la Croix Rouge dans la région

Kénogami (DNC) - Dû au fait que la campagne de la Croix-Rouge Canadienne a remporté un succès sans précédent dans la région, l'unité mobile de la Croix-Rouge sillonne présentement nos routes, particulièrement les villages et les endroits éloignés des grands centres en vue d'apporter aux habitants de ces endroits quelques bienfaits de la médecine, en soignant gratuitement les personnes s'y présentant. On apporte également une attention toute spéciale aux enfants pauvres.

Cette unité mobile contient les services de la chirurgie, dentaires, etc. et des chirurgies des dentistes, des anestésistes et des garde-malades sont à la disposition du public.

Le programme des visites est échelonné sur une période de 3 mois, et tous les villages de notre région seront visités. Nul doute que la population répondra favorablement en se présentant nombreux lorsque cette unité passera dans leurs parages.

M. Pierre-Paul Bouchard, secrétaire de la Chambre de Commerce ainée de Kénogami a reçu la visite des responsables de cette unité la semaine dernière.

Impressions spontanées sur la St-Jean

Pour ma part, disait un type à son copain, le char allégorique évoquant le chemin de fer à Chambord, me plait particulièrement. Comme l'idée est original!

—o—

"La fanfare d'Alma est fameuse! Tenue, ensemble du jeu, c'est remarquable!"

—o—

Certaines personnes qui s'étaient rendues à Québec pour assister aux manifestations du 24 juin, ont confessé leur regret de n'être pas demeurées à Chicoutimi pour la circonstance. En effet les appréciations qu'ils ont reçues de nombre de témoins des célébrations régionales les ont convaincus qu'ils se sont déplacés inutilement. Serait-ce la réalisation du vieux proverbe: qui choisit prend pire?

—o—

Le seul désagrément enregistré pendant les fêtes de la St-Jean. A un moment donné un politicien s'empare du micro au parc Jacques-Cartier et s'empresse d'offrir des voeux très grossier à la population très digne de la région. On a rarement vu autant d'esprit en si peu de mots.

—o—

L'exécutif de la Saint-Jean-Baptiste régionale a suivi le défilé du 24 juin à pied. Cette façon d'agir a été remarqué par plusieurs. En effet elle contrastait fortement avec les moeurs habituelles des dignitaires de notre Société Nationale qui prennent ordinairement place dans le défilé à bord de luxueuses limousines. Nous félicitons nos dirigeants régionaux dont la conduite est plus en conformité avec l'état actuel de notre peuple qui est loin de se promener en limousine mais qui doit plutôt se tenir debout et se porter au secours des minorités françaises opprimées dans l'Ouest.

—o—

"Passer la Saint-Jean-Baptiste sans prendre part aux manifestations de ce jour, il me semble que c'est manquer de patriotisme disait une demoiselle. Cette année, c'est épatant, belle température, et chars allégoriques des mieux réussis."

—o—

Le Patro de Jonquière est sans doute le groupement qui a remporté la faveur du public au cours de la parade de la Saint-Jean. La beauté de leur costume, leur grand nombre et l'habileté du premier escadron ont soulevé les applaudissements des spectateurs.



ACCESSOIRES DE PLOMBERIE ET DE CHAUFFAGE

Les prix du gros les plus bas

plus le service de détail

Toutes les marques en mains pour livraison rapide

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Léger dépôt : 6 à 24 mois pour payer: seulement 5% d'intérêt

ECRIVEZ AUJOURD'HUI POUR CATALOGUE GRATUIT DE 50 PAGES

"Chez Main vous épargnez"

MAIN PLUMBING & HEATING SUPPLIES CO. LTD.

Dépt 64-D, 1059 boul. St-Laurent Montréal, Qué.

Henri Gagnon & Fils Enr.

Assurances Générales

EDIFICE TREMBLAY SUITE 25

965 rue Racine — Tél.: 4-4619



PEPSI-COLA *Il GOÛTE si bon!*

SERVICE BEATTY AUTORISE

RÉPARATION de LAVEUSES de toutes marques

En magasin les pièces de rechange Service Beatty

J.-C. Marcotte

357 rue Racine est—Chicoutimi

4-3010





Rendez-vous

EN FOULE A LA

GRANDE VENTE D'AUTOS USAGES

DU 2 AU 11 JUILLET

CHEZ

COTE BOIVIN AUTO SERVICE INC.

DISTRIBUTEURS

CHEVROLET - OLDSMOBILE - CADILLAC

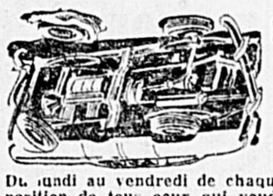
CAMIONS CHEVROLET

PNEUS DOMINION ROYAL

TEL.: 4-3315

80, RUE RACINE-EST CHICOUTIMI

ASSURANCES - AUTOMOBILES



M. ADELARD BEAUCHAMP

représentant officiel du

Club Automobile Québec

sera à

L'HOTEL JONQUIERE

Du lundi au vendredi de chaque semaine, et se tiendra à la disposition de tous ceux qui voudront lui téléphoner ou lui ecrire, pour aller étudier avec eux leurs problèmes d'assurance automobile.

Conditions spéciales pour les Membres du Club

"LA CIE D'ASSURANCE DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC"

CENT POUR CENT! Par Cinquante



'RAFRAÎCHISSANTE' DÉCRIT BIEN LA SAVEUR PLUS LÉGÈRE, PLUS MOELLEUSE DE LA CINQUANTE. DEMANDEZ DONC DE LA CINQUANTE... C'EST DE LA CENT POUR CENT!



Labatt - n'y a rien qui la batte!

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?

Posez-vous les questions qui suivent, et voyez si VOUS pouvez remplir les conditions requises pour obtenir un prêt chez Personal.

... Ai-je un emploi stable?
... Suis-je un résident de cette région?
... Puis-je faire les légers paiements mensuels?

SI VOTRE RÉSPONSE EST "OUI" à ces questions, vous avez des chances d'obtenir un prêt promptement chez Personal. Pas besoin de sécurité bancaire ... nous avons confiance en vous.

Les prêts sur autos sont une spécialité ici ... de même que les prêts sur signature ou sur meubles. Bureaux modernes ... méthodes expéditives pour vous permettre de faire votre demande rapidement.

Téléphonez au préalable pour un prêt en une visite, ou venez au bureau.

Prêts $50 à $1200 sur Signature, Meubles ou Auto

"LA COMPAGNIE QUI AIME DIRE OUI" Personal FINANCE CO. Beneficial Loan SYSTEM

2 bureaux bien situés—lequel vous convient le mieux?

CHICOUTIMI....2ième étage, 130 Rue Racine Est.....Tel. 4-4421
JONQUIERE.....2ième étage, 298 St. Dominique.....Tel. 2-3571

HEURES de BUREAU 9 a 5 • VENDREDI 9 a 8 p.m. • SAMEDI, fermé

Prêts consentis aux résidents de toutes les villes environnantes • Personal Finance Company de Canada

Les propriétaires de Chicoutimi autorisent la Cité à faire un emprunt de $400,000

Par plus de trois à un, les électeurs-propriétaires de Chicoutimi ont signifié leur assentiment au règlement 488 de la cité ayant pour objet l'exécution de certains travaux de trottoirs, pavage, d'aqueduc, d'égoût ainsi que de l'achat de machines pour compléter l'outillage de la ville.

Une majorité de 466 voix se déclarait en faveur du referendum des 25 et 26 juin, devant autoriser un emprunt par la cité, au montant de $400,000. Pour rendre passible les travaux envisagés par le Conseil de Ville et d'intérêt pour les quartiers est, centre et ouest de Chicoutimi.

Le 23 mai dernier, le conseil de ville de Chicoutimi, réuni en assemblée spéciale sous la présidence de son maire, M. Rosaire Gauthier, décidait du projet d'emprunt de $400,000. et fixait les jeudi et vendredi, 25 et 26 juin pour tenir le referendum.

Des 2,201 électeurs-propriétaires au moment du scrutin, 837 se sont prévalus de leur droit de vote, et 642 bulletins en faveur furent inscrits.

La valeur totale représentée par les propriétaires qui ont participé au vote était de $6,352,000. dont $5,334,300 pour.

Le $400,000. sera réparti de la façon suivante:; le quartier est de la ville recevra $100,000. en travaux, le quartier centre $141,000 et le quartier ouest $120,000. Des machines pour un total de $39,000, seront achetées et les frais d'emprunt s'élèveront à $24,000.

ÉNIGME HISTORIQUE

Louis XVII est-il mort au Temple?

Nombre de volumes ont été écrits sur Louis XVII, le fils de Louis XVI, interné avec toute sa famille dans la prison du Temple, mais épargné par la guillotine, à laquelle n'échappèrent pas son père et sa mère. On a beaucoup parlé des souffrances qu'il y endura, des brutalités du fameux géolier Simon.

Mais avec le temps, la vérité se fit jour et finalement, G. Lenôtre, le célèbre historien du vieux Paris, remit les choses en place. Il découvrit même des indices suffisants pour lui permettre d'affirmer que Louis XVII n'est pas mort dans sa prison. Le jeune enfant qui fut inhumé peu après le 8 juin 1795 n'était pas le fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Les recherches n'ont pas permis d'établir l'identité du personnage substitué à l'enfant royal. Mais le faisceau de preuves réuni par l'his-



torien laisse peu de place au doute. D'ailleurs, nombreux furent ceux qui, au cours de la première moitié du XIXe siècle se prétendirent le fils de Louis XVI. Le plus connu d'entre eux fut Naundorff. Bien que l'imposture ait été démasquée, il reste que le cas de l'héritier de la Couronne de France devait présenter un caractère spécial puisque plusieurs tentèrent l'aventure de se faire passer pour lui. C'était donc que, dans la rumeur publique du temps, demeurait un bruit selon lequel Louis XVII n'était pas mort au Temple. On n'essaie pas de ressusciter ainsi un personnage lorsque sa mort est une certitude absolue.

Plus étrange est l'oeuvre d'Octave Aubry, autre historien français, qui s'est spécialisé dans l'époque de Napoléon. Aubry présente comme authentique les mémoires d'un certain comte de Vaisons, qui avait été spécialement chargé de trancher cette question, par nul autre que le roi Louis XVIIII lui-même, sérieusement ennuyé de l'apparition périodique de faux Dauphins. Ceux-ci, naturellement, faisaient planer un doute plus qu'agaçant sur la légitimité de la succession du frère de Louis XVI sur le trône de France. Le comte de Vaisons reprit donc l'enquête policière qui avait été amorcée sur l'un de des faux Dauphins et retraça l'histoire de Louis XVII. Il aboutit, par Barras et Fouché, à la découverte de la substitution. Elle aurait été faite par le gardien qui succéda à Simon, au Temple, un nommé Laurent, originaire des Antilles Françaises. Un certain M. du Petitval aurait été le financier de l'entreprise et, avec sa famille entière, il aurait payé de sa vie le lourd secret qu'il portait. Finalement, le vrai Louis XVII, au dire de Fouché, aurait vécu en Haiti, où il aurait péri dans une révolte de noirs, au début du siècle, le 16 septembre 1803. Quant à l'enfant mort au Temple, c'était, selon le comte de Vaisons, le fils d'une pauvre veuve, qui aurait consenti à l'échange. L'affreux marché avait été machiné par Barras, conventionnel et membre du Directoire, qui, selon toute vraisemblance, croyait se munir ainsi d'un précieux atout dans la politique troublée de cette époque. Evidemment, tout cela, à condition d'admettre la véracité et l'authenticité des mémoires du comte de Vaisons. Ceux-ci furent légués à un de ses descendants et ne furent livrés à la publicité par l'entremise d'Aubry, que cinquante ans après sa mort. Comme le comte mourut le 16 juillet 1873, ils furent édités en 1923. On peut se procurer ces deux livres, celui de Lenôtre et celui d'Aubry, à la Bibliothèque de Chicoutimi. Le dernier a pour titre: "Le roi perdu".

Louis Pinceur,
détective à la retraite.

AU CONGRES A ST-JOSEPH D'ALMA

La Société Saint-Jean-Baptiste régionale du Saguenay s'occupe surtout de la refrancisation

Le premier congrès régional des Sociétés St-Jean-Baptiste du Saguenay s'est tenu samedi à St-Joseph d'Alma. C'était la première manifestation publique de la fédération régionale des Sociétés St-Jean-Baptiste depuis la fondation de cette organisation, qui ne date que de l'année dernière.

Des délégués de Chicoutimi, Arvida, et Dolbeau ont pris part à ces assises qui ont eu lieu au Collège Champagnat à St-Joseph d'Alma et se sont clôturées par un magnifique banquet, servi au même endroit.

M. Edmond Savard, avocat de Chicoutimi, président de la St-Jean Baptiste Régionale du Saguenay (c'est le nom officiel de la fédération des S.S.J.B.), a ouvert le congrès et a présidé toutes les séances. A la tribune également l'on remarquait la présence de M. Wilfrid Chainey, d'Arvida, M. Geo.-Henri Fortin, secrétaire, ainsi que M. le Chanoine Victor Tremblay, aumônier régional.

Dans son mot de bienvenue aux congressistes, M. Savard souligne le rôle important qu'a à jouer la St-Jean-Baptiste Régionale dans tout le diocèse et l'importance d'un tel organisme pour servir de lien entre les sociétés locales. afin d'empêcher l'émiettement des efforts et le manque de coordination entre les sections.

Il nota de plus que si ce premier congrès se tenait modestement, sans tambours ni trompettes, c'était dans le but d'y faire un meilleur travail et de faire en sorte que la journée soit véritablement une journée d'études concrètes et sérieuses, afin de bien tracer le chemin et de préparer un programme d'action réaliste pour la prochaine année.

Le sécrétaire fait ensuite un court rapport des activités de la Régionale depuis sa fondation. Après avoir fait l'historique de l'organisation, il signale que le travail fait à date a surtout consisté à établir les cadres de la société, à préparer la constitution et les règlements et à les faire adopter. Tout ce travail de défrichement est maintenant terminé, la société officiellement incorporée et les cadres complètement organisés; il ne reste plus qu'à entrer en action et c'est ce que les dirigeants veulent faire en tenant ce premier congrès.

Le secrétaire signale cependant que déjà la St-Jean-Baptiste Régionale du Saguenay s'est attachée à réaliser une oeuvre concrète:; le lancement du Cercle des Philanthropes, organisme d'entr'aide mortuaire, initiative dont notre journal a déjà fait mention dans ses colonnes.

La convention se forma ensuite en comité pour l'étude des différentes questions à l'ordre du jour. Les comités suivants ont siégé: le comité des Philanthropes, le comité de la refrancisation, le comité du bien de la Régionale et du recrutement, ainsi que le comité de l'action féminine. Tous ces comités siégèrent séparément pendant la majeure partie de l'après-midi et firent ensuite rapport en réunion plénière.

Il serait trop long d'énumérer ici tous les points touchés au cours de la présentation de ces rapports et de leur discussion. Qu'il nous suffise de dire que tout fut du plus haut intérêt et que les discussions furent des plus objectives.

Chaque rapport fut présenté par écrit et le président fit savoir que le bureau de direction étudierait soigneusement chacun d'eux, en vue de la préparation du programme de l'année.

Il ressort néanmoins, par la présentation de ces rapports, que les principales questions qui seront à l'ordre du jour seront le lancement d'une campagne de refrancisation et la consolidation de l'organisation du Cercle des Philanthropes du Saguenay.

Ce congrès se termina par un magnifique banquet offert à tous les congressistes, et présidé par M. Edmond Savard, de Chicoutimi, et le conférencier invité était le M. le Chanoine Victor Tremblay. L'on remarquait de plus, à la table d'honneur, l'épouse du président, M.ME Edmond Savard, le vice-président, M. Wilfrid Chainey, M. Camille Lavoie, représentant de la St-Jean-Baptiste Régionale du Saguenay auprès de la Fédération des S.S.J.B. du Québec, et Mme Lavoie, M. Albert Fortin, échevin, représentant le Maire Paul Levasseur, ainsi que M. Paul-Emile Harvey, président de la St-Jean-Baptiste d'Alma, et Mme Harvey.

Dans une conférence magnifique, M. le Chanoine Victor Tremblay nous démontra que nous avons tous le devoir d'être de vraies Canadiens et que le meilleur moyen d'être de ces vrais Canadiens, pour nous Canadiens-Français, c'est de rester ce que nous sommes et de développer davantage nos qualités propres.

C'est M. Camille Lavoie qui remercia le conférencier lequel avait été présenté par M. Albert Fortin.

A la suite de ce banquet les congressistes furent invités à visiter la bibliothèque St-Jean-Baptiste d'Alma et tous purent admirer avec plaisir les locaux magnifiques de cet organisme et les belles collections de volumes de choix qui ornent les rayons de cette bibliothèque. Mme Antonio Auger, directrice de la St-Jean-Baptiste d'Alma et présidente du Comité de la bibliothèque, dirigea cette visite.

"Relations" de juillet

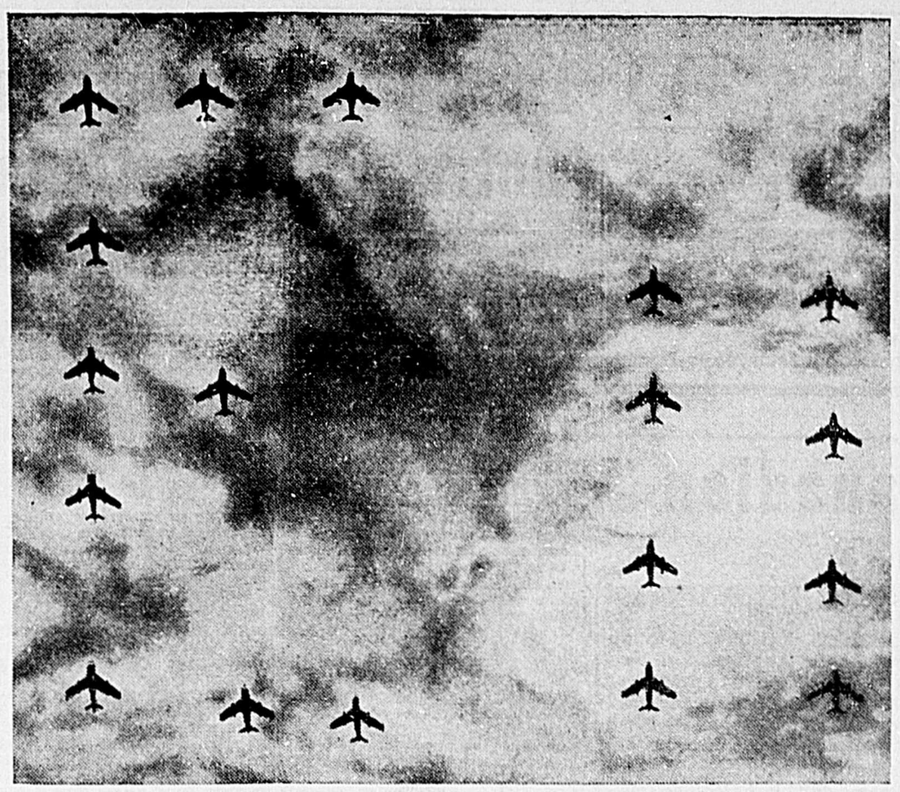
Editoriaux:; — La Fédration des Collèges classiques du Québec. — Les élections, affaire sérieuse. — Le sens d'un jugement.

Articles:; — La "Loi pour assurer le progrès de l'éducation". Albert Plante; Morale et Salaire garanti, Emile Bouvier; La Critique Litteraire, Pierre Angers; Critique des accords fiscaux actuels, Paul-Gérin-Lajoie.

Commentaires:; — Pour vaincre le crime, une double conviction. — Règles chrétiennes pour le temps des élections. — Solution sociale, solution d'amour. — La presse enfantine.

Au Fil du Mois:; — Tourisme. — Un mot à M. Desmarchais. — De la danse: à Québec, à Montréal et à Paris. — A la télévision. — Au pénitencier. — Les 70 ans de "la Croix".

Articles:; — Diviser pour multiplier. Alexandre Dugré; La vie française au Manitoba, Alfred Bernier; Problèmes d'Amérique Latine, Joseph-H. Ledit.



SALUT DU C.A.R.C. A LA REINE — Plus de 6,000 officiers et hommes des forces armées du Canada (Active et Réserve) ont contribué au succès des cérémonies du couronnement d'Elizabeth II à Ottawa. Un des faits saillants de la journée a été le défilé de cent avions, entre autres des avions Sabre F-86 formant au vol les lettres E II.
(Photo de la Défense nationale)

LE LECTEUR NOUS ÉCRIT...

Certaines fusions qui font revivre l'histoire

Il existait, oh! il y a bien de cela quatre cents ans dans la lointaine Grèce, deux nations voisines l'une de l'autre: l'une très âgée et l'autre très jeune et pleine de prétentions. Chacune avait son gouvernement et administrait ses propres affaires. Un jour cependant quelques habitants commencèrent à vouloir fusionner les deux groupes. Dans le mouvement la jeune nation prit le devant. Comme bien l'on pense, la jeunesse est l'âge pour briser les clôtures. Toutefois elle réussit à convaincre le premier ministre de la vieille nation. Mais un groupe très fort s'opposait à ce projet dans la vieille nation. Que peut un premier ministre en démocrati quand la députation s'objecte? C'est alors que le premier ministre de la nation bébé partit avec un gros sac de "bébels" et se présenta chez chacun des récalcitrants. Ceux qui avaient la même mentalité que lui succombèrent à l'appât des "bébels". C'était beau de voir les badauds courir, l'un après son petit tracteur, l'autre après sa petite ou grosse "baloune", ou encore son petit "nenours".

En ce temps-là, le père Noël était à ses débuts.

Un groupe de gens cultivés de la vieille nation s'objectèrent, la majorité en réalité, pour réclamer des explications. Mais les promoteurs tout occupés à essayer leur "bebels" firent la sourde oreille. Alors en désespoir de cause, ils refusèrent à leur tour de souscrire au mouvement des "balounes". On les traita d'insensé. L'argument des hommes intelligents qui s'empressent de prêter aux autre leurs meilleurs qualités, N'est-ce-pas?

En dépit de ce raisonnement très fort, j'opte pour la vieille nation pour la simple raison que voici. Quelqu'un se présente à moi et me dit: "Ecoute, je suis riche, alors donne-toi à moi. En toute sagesse, je dois refuser avant de connaitre les termes du contrat. Car il se peut bien faire que le riche soit dépensier et que moi je sois à l'aise et économe, que ma mentalité riche s'accorde très mal avec la mentalité très pauvre de ce riche, car souvent les riches n'ont que le porte-monnaie pour tout talent. Il se peut bien faire encore qu'il exige que je perde mon nom pour que je prenne le sien. Enfin je crois que les gens de la vieille nation, je ne parle de ceux qui ont couru après les "bebels", avaient raison.

Cependant les gens de la vieille nation s'unirent à la jeune. Hélas! Il y a encore de nos jours des jeunes nations qui veulent manger les vieilles nations comme il y a encore de nos jours des enfants qui mangent leurs parents. Mais cela n'est jamais normal. Il y a surtout encore de nos jours des gens qui courent après les joujoux. Méfiez-vous en. Ce sont eux qui en définitive gouvernent assez souvent. Et pourvu qu'ils aient leur "nenours", qu'importe les revendications des gens sensés. Vous avez sans doute eu des exemples de cela dernièrement dans la région. Certaines fusions ressemblent beaucoup à cette épisode de vie de cette vieille tribu de la Grèce.

Espérons que le père Noël aura assez de "bebels" pour tous ceux qui en veulent, car les vieux enfants sont bien exigeants, surtout de nos jours.

Témoin

L'état de M. Haddad s'est amélioré

M. Adélard Haddad, d'Arvida, a été victime d'un accident assez sérieux mardi soir dernier, près du champ d'aviation alors qu'il tentait de porter secours à un autre automobilistes dont le véhicule s'était enlisé sur le bord de la route. M. Haddad était accompagné alors de Michel Armaly, marchand de Kénogami. Blessé assez grièvement M. Haddad fut transportée à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, où à la suite d'une intervention chirurgicale, l'état du blessé semble s'éméliorer En effet, en fin de semaine, des améliorations considérables se font sentir chez le patient.

Mgr Floribert Coulombe est nommé juge du Tribunal Provincial

Les Archevêques et Evêques des Provinces ecclésiastiques de Québec et de Rimouski ont nommé récemment deux nouveaux juges au Tribunal Provincial de Québec. Ce sont M. le chanoine Camille Lebel, Supérieur du séminaire de Gaspé et Mgr Floribert Coulombe, P.D., deuxième vicaire général et chancelier du diocèse de Chicoutimi. Son Excellence Révérendissime Mgr le Délégué Apostolique a approuvé ces nominations.

Le Progrès par l'industrie!

CHAUSSURE Ungava SHOE

L'entreprise "Chaussures Ungava Ltée" constitue un exemple et un originalité. Elle fut en effet constituée moins dans un but commercial et financier, que dans un but philanthropique et socir'.

HISTORIQUE Le 14 décembre 1949, M. J.-H. Lessard et quelques amis qui agissaient comme commanditaires, rachetèrent de M. J.-P. Gagnon, l'ancienne fabrique de chaussures "Protection" et décidèrent de poursuivre cette activité industrielle. Bien que les condition. au départ fussent difficiles, ces hommes désiraient maintenir dans la région une des formes les plus authentiques de la petite industrie. Le capital initial était en effet trop faible et il fallait par ailleurs trouver des débouchés pour la vente. La confiance et la persévérance ont suppléé aux première insuffisances.

ORGANISATION Monsieur J.-H. Lessard et M. Pierre Abraham restent les promoteurs de l'entreprise qui a pour gérant M. Raymond Boulianne et pour comptable M. Marcel Dumais. L'usine est située à Chicoutimi, boulevard Lamarche, au second étage d'un immeuble, mais elle doit être transférée dans un proche avenir sur un plus vaste terrain contigu à l'usine actuelle.

Le personnel se compose de trente employés qui acquièrent dans cette usine un solide métier. Ils ont à leur disposition un outillage évalué à environ $45,000.

PRODUCTION La matière première utilisée annuellement s'élève à environ $55,000. Elle est achetée à Cuir Saguenay Limitée à Hébertville. Les 65,000 pi. carrés de cuir employés proviennent donc de la région.

La production s'élève à 60,000 paires de chaussures environ par an, mais la fabrique a une capacité de production d'environ 300 paires par jour.

Les produits d'une remarquable qualité sont largement demandés au Canada. En 1952, la région du Lac St-Jean achetait pour $45,000, celle de Québec pour $29,000 tandis que le comté de Chicoutimi achetait pour $22,000. Les ventes pour Terre-Neuve s'élevaient à $18,000, et cela pour six mois seulement. Des représentants prospectent actuellement des marchés dans les quatre provinces de l'Ouest.

Les possibilités de développement de cette entreprise peuvent être considérées comme un test du développement de la petite industrie en général dans la région saguenéenne.

JACQUES HENRY

Cette monographie est une présentation de

La Compagnie Electrique du Saguenay

SERVICE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Gilbert Proulx, Ing. P, directeur

SEC 2-53

GRAND MENAGE

Pour lavage de vitres, entretien général de bureaux, maisons privées, institutions.

S'ADRESSER A
Paul-Armand BOUCHARD
423, rue Verchères — Tél.: 4-3216
CHICOUTIMI

HOMASOTE
PLANCHE MURALE ISOLANTE
8 - 10 - 12 - 14
INTERIEUR et EXTERIEUR
LANGEVIN & FOREST LIMITEE
BOIS DE CONSTRUCTION
1435 rue ST-DOMINIQUE
LA. 6139 — MONTREAL

Attention
Avant d'acheter terrains, propriétés adressez-vous à:
ARTHUR HARVEY
253 est, rue Jacques-Cartier - tél. 6-3061

Avis aux cultivateurs!

J'ai toujours à votre disposition deux ou trois chars de vaches à lait.
Ces vaches ont toutes subi l'épreuve de la tuberculose. Si désiré, on peut leur faire subir l'épreuve du sang.
Veuillez vous adresser à:

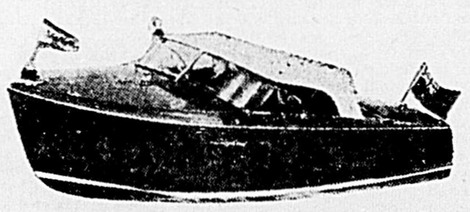
J.-Emile Brassard
Tél.: 2-3238 — JONQUIERE

Coups — et blessures — de soleil

Vous voulez acquérir un beau hâle le plus tôt possible . . . mais savez-vous que le soleil peut être aussi dangereux que bienfaisant? Il semble maintenant prouvé que l'exposition trop fréquente et prolongée aux rayons solaires favorise le cancer de la peau!

SÉLECTION de juillet vous apporte des précisions sur la nature des rayons solaires, en signale les dangers et vous indique les précautions qu'il faut prendre. Apprenez de quelle façon sûre vous pouvez jouir du soleil et bronzer sans courir de risques.

Achetez aujourd'hui le numéro de juillet de SÉLECTION: plus de 30 articles d'intérêt durable!



VOICI UNE OFFRE
EXTRAORDINAIRE
CHALOUPE 'YATCH' SHEPHERD

MODELE 105
AVEC MOTEUR MARIN 105 FORCES
CHRYSLER CONVERTIBLE. 44 M/H
AUTRE MODELE 18-100.
MOTEUR MARIN 85 FORCES CHRYSLER
45 MILLES A L'HEURE.

VALEUR $4,850.00
SPECIAL $3,900.

VALEUR $3,850.00
SPECIAL $2,900.

NOUVEAUTES Gagnon Frères CHICOUTIMI

GRATIS
avec L'ACHAT d'un
RÉFRIGÉRATEUR
MODÈLE DE LUXE
9½ pi. cubes

UN SUPERBE MALAXEUR
Val. 57.50



RÉG. 349.00
MOINS MALAXEUR SPÉCIAL 57.50
291.50

ROY
AUCUN COMPTANT REQUIS

Gagnon Frères
LE RAYON DES MEUBLES DE VOTRE LOCALITE

Fondé en 1887

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Eglise Famille Patrie

Journal indépendant, au service des intérêts religieux, économiques et sociaux de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le Progrès du Saguenay est publié par l'Imprimerie du Saguenay (Ltée), siège social: 316, avenue Labrecque, Chicoutimi.

Téléphone : Rédaction : 4-4272 — Administration et publicité : 4-5326

Canada: 1 an, $2; 6 mois, $1; 3 mois, $0.50

A l'étranger: 1 an, $3; 6 mois, $1.50; 3 mois, $0.75

Directeur: Georges-Henri Dagneau — Secrétaire de la rédaction: Louis-Marie Tremblay

CHICOUTIMI, JEUDI, 2 JUILLET 1953

Le patriotisme canadien du 1er juillet

Le 11 juin, fête du Saguenay, le patriotisme s'inspire de la région. Le 24 juin, fête de saint Jean-Baptiste, il s'étend à tout le peuple canadien-français. Le 1er juillet, fête du Canada, il atteint la nation entière.

La gradation est sensible: région, peuple, nation! On procède du plus petit au plus grand. Par le même mouvement, on illustre le caractère abstrait du patrotisme qui sattache au territoire canadien, si vaste qu'il demeure artificiel dans son unité, en dépit de son double réseau ferroviaire transcontinental, de son parlement et de son administration centrale.

La faiblesse de cette situation a été particulièrement mise en lumière lors de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération. Pour beaucoup, il s'agissait bien plus alors de rendre service à l'Angleterre que d'agrandir les pays.

Il ne faut pas exagérer cependant. L'intégrité du territoire canadien ne laisse pas la population indifférente. Un mouvement d'annexion de la Colombie-anglaise aux Etats-Unis provoquerait certainement plus de réactions que l'acquisition de Terre-Neuve n'en a déclenché. C'est une autre façon de prouver le caractère abstrait de notre patriotisme canadien, puisqu'il est plutôt négatif!

On ne le concrétisera, on ne l'étoffera, c'est bien clair, que dans la mesure où on développera, suivant une saine proportion, le double patriotisme régional et national des Canadiens français.

Or, on le constate un peu partout, notre patriotisme prend un aspect de plus en plus pratique. Certaines manifestations demeurent les mêmes d'années en années. On maintient, et c'est parfaitement légitime, nécessaire même, la tradition de la procession du 24 juin. Mais la fête a cessé d'être le prétexte de retentissants discours prononcés par le médecin ou le curé du village et où tous les clichés rebattus revenaient immanquablement.

Par contre, on se battra au congrès national des Chambres de Commerce des Jeunes pour obtenir le bilinguisme intégral. Et tel jeune, au cours primaire-supérieur, se demandera s'il ne tentera pas d'entrer au Collge militaire de Saint-Jean-sur-Richelieu. Ailleurs, on se préocupera de la survivance de tels établissements commerciaux canadiens-français. Il n'y a pas si longtemps, les campagnes en faveurs de le presse acadienne et de Radio-Ouest-Française rencontraient plein succès. Encore maintenant, les appels en faveur des écoles de Maillardville recevaient une réponse prompte et efficace.

Voilà des faits positifs, concrets. Ils compensent largement le caractère abstrait de notre patriotisme canadien. Ils font de la contribution canadienne-française à la nation un apport pratique, facile à identfier et de nature à profiter à l'ensemble.

Le travail n'est évidemment pas terminé. A la veille des élections fédérales, les électeurs de langue française devraient exiger des candidats que ceux-ci s'engagent à doter notre pays d'un drapeau canadien, dépourvu de tout symbole étranger. Et le mouvement destiné à transformer définitivement le premier juillet en une fête authentiquement canadienne devrait trouver dans nos futurs élus du dix août des défenseurs déterminés à gagner la patrie.

Georges-Henri DAGNEAU.

COMMENTAIRES

Le comité permanent de la fête nationale remercie le public

De M. Augustin Tremblay, nous recevons la lettre ci-dessous, par laquelle, au nom du comité permanent de la Fête nationale de Chicoutimi, il remercie tous ceux qui ont contribué au succès de la célébration du 24 juin. La région peut en effet se compter chanceuse de disposer ainsi d'un comité de liaison, capable de grouper les efforts et d'obtenir ainsi des réalisations puissantes, qui font l'admiration des étrangers. Pour notre part, en tout cas, nous avons assisté au défilé du 24 juin en compagnie de gens de l'extérieur qui ont été unanimes à admettre qu'on ne fait pas mieux dans la vieille capitale. Sans doute, les jugements, même sommaires, révèlent que la collaboration est capable de donner d'étonnants résultats.

"Célébrations grandioses et réussies, les fêtes des 23 et 24 juin ont été une manifestation fraternelle et intelligente d'un régionalisme qui s'affirme de plus en plus dans le prolongement des vertus et des valeurs qui ont fait la gloire du passé et mis en lumière la mission sublime d'une race privilégiée à qui est faite l'impérieuse obligation de toujours se souvenir . . .

"Le Comité Permanent de la Fête Nationale de Chicoutimi est heureux de pouvoir exprimer aux autorités religieuses et civiles sa vive gratitude et sa haute considération pour la magnifique collaboration reçue; il lui est agréable de pouvoir dire à toute la population de la région combien il apprécie le bel esprit dont on a fait preuve partout ainsi que le respect de l'ordre et des convenances.

"Cet épanouissement consolant et fort prometteur du sens chrétien et de la solidarité régionale nous permet d'envisager l'avenir avec d'immenses espoirs . . . La satisfaction générale généreusement exprimée par toute la population nous donne l'occasion de souligner les possibilités de l'union et de la collaboration.

"Ce geste, cette prise de conscience exigent de nous tous une action continue, audacieuse et tenace; un apostolat intense; une éducation pertinente; un appel sans cesse renouvellé et réaliste aux exigences de l'esprit chrétien et du sens patriotique.

"Le Comité Permanent de la Fête Nationale entend continuer sa tâche et déjà il élabore un programme d'envergure qui permettra de franchir une étape considérable au cours des prochains douze mois. Il entend seconder les efforts de notre société nationale qui doit redevenir ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être et qui doit prendre position immédiatement afin de jouer pleinement le rôle qui lui revient dans tous les domaines qui lui sont propres. Ses succès ne sont pas douteux, car son action patriotique doit être au-dessus des multiples considérations secondaires; elle ne saurait se laisser distraire de sa voie véritable par des mesquines préoccupations politiques ou par toute autre fin puérile ou égoïste.

"Qui de nous oserait trahir sa race et les siens; qui de nous voudrait faire preuve d'une ignorance complète de ses intérêts personnels et collectifs en refusant à notre société nationale les moyens pécuniers et l'appui dont elle a besoin pour accomplir sa mission

"A votre service et au service de la Patrie, le Comité Permanent de la Fête Nationale de Chicoutimi attend de la population entière une adhésion et une coopération qui lui permettront de travailler efficacement à la réalisation de l'idéal poursuivi.

"Sincèrement et fraternellement vôtre,"

Augustin Tremblay, secrétaire,
Comité Permanent de
la Fête Nationale de
Chicoutimi.

Plaidoyer pour sauver le nom de "Bonaventure"

On se plaint souvent du manque de français dans notre province. Dans certains cas, du moins, il y a certainement de notre faute, à nous, si parfois des noms français disparaissent. Ainsi, à Montréal, la disparition de la gare Bonaventure entrainerait celle du nom. Mais "La Gazette", de Montréal, a récemment pris la défense de cette désignation qu'elle veut voir survivre à tout prix.

Le mot **Bonaventure** est purement canadien, dit-elle. L'expression française "Bonne aventure" ou "Bonne chance" a donné naissance à ce mot qui est accepté aussi bien des Canadiens de langue anglaise que de langue française à Montréal.

"Pour des millions de gens, dans le monde entier, ce mot désignait Montréal; il en exprimait même une caractéristique unique. En effet, ils le trouvaient à leur arrivée en chemin de fer, lorsque Bonaventure était le nom de la vieille gare du Grand Tronc, et il était dernier à les saluer à leur départ.

"Maintenant que ce vieil édifice est démoli, le nom qu'il portait semble menacé de disparaitre, ou du moins d'être appliqué tout simplement au bureau des services de messagerie qui a été construit tout près de l'ancienne gare. Pourquoi ne transporterait-on pas ce nom à la nouvelle gare des chemins de fer nationaux?"

En effet, "La Gazette" endosse ainsi la suggestion faite par un de ses correspondants qui trouve plutôt banal le mot "Centrale" appliqué à la grande gare de la rue Dorchester. Venant de gens de langue anglaise, la suggestion mérite certainement d'être étudiée avec soin. Il n'y a aucun doute que le mot Bonaventure présente beaucoup plus d'intérêt que le vulgaire adjectif "Centrale" qu'on trouve partout, pour désigner un hôtel, un restaurant, un magasin, une taverne, une buanderie, etc. . .

Une artistique publication française, "Anjou - Canada"

Si, avant la guerre, on pouvait adresser certains reproches à la France sur la façon dont elle attirait chez elle les visiteurs, il est certain que maintenant ses efforts satisfont même les plus difficiles à cet égard. Entre de nombreux exemples qu'on pourrait citer, il faut signaler celui du Comité départemental du tourisme de Maine-et-Loire, qui présente aux Canadiens une plaquette intitulée "Anjou-Canada" et illustrée de magnifiques photos artistiques. Le texte, de M. Jacques Levron, archiviste en chef de Maine-et-Loire, professeur a l'Université Catholique d'Angers, établit les multiples liens qui se sont créés entre cette vieille province française et notre pays. Cela remonte à la première moitié du dix-septième siècle avec M. Jérôme Le Royer de la Dauversière, originaire de La Flèche. Nous tenons à souligner le caractère véritablement artistique de cette publication.

Le quinzième anniversaire des Editions Fides

"Fides a édité plus de 500 volumes, dont le tirage global dépasse 2,000 d'exemplaires," disait M. Jean-Marie Laurence, dans l'allocution prononcée au Cercle Universitaire de Montréal, le 16 octobre dernier, à l'issue du dîner du quinzième anniversaire de Fides. A la même occasion, le Rév. Paul-Aimé Martin, c.s.c., directeur fondateur de Fides, exprimait la reconnaissance de sa maison à l'égard des personnalités présentes à la manifestation. De son côté, M. Raymond Tanghe, président de l'Association canadienne des bibliothécaire de langue française, faisait la revue de la contribution de Fides aux sciences qui se rapportent aux livres. Par M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes de Montréal, Fides reçut l'hommage d'un connaisseur et d'un fervent ami. Enfin, Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, élevé au cardinalat peu après, déclarait: "Fides a combattu les batailles de Dieu, pendant 15 ans. Ce soir, l'Eglise lui exprime sa reconnaissance. . ."

Voilà quelques phrases extraites des allocutions qui furent prononcées en cet anniversaire. Fides une superbe brochure, luxueusement éditée, illustrée vient de réunir toutes ces pièces d'éloquence dans même et présentée avec un soin artistique et typographique digne des traditions de la maison.

Reproduction de l'étude économique sur le Saguenay

L'automne dernier, la Compagnie Electrique du Saguenay publiait un document très précieux sur la situation économique de la région. C'était une étude scientifique, rédigée sous la direction de M. Paul Beaulieu, trésorier de la compagnie. Présentée en langue anglaise, avec plusieurs cartes et graphiques, elle attira de vifs éloges à son auteur et à la compagnie qui l'éditait. La semaine dernière, la même firme présentait son rapport annuel de 1952. C'est une brochurette d'au delà de 30 pages, et dans laquelle on a introduit la traduction française de l'étude de M. Beaulieu. Remanié et augmenté, le texte s'accompagne encore de diagrammes et de photos, mais présentés cette fois avec le luxe que les compagnies ont pris l'habitude de mettre dans l'édition de leurs rapports annuels. A cet égard, la Compagnie Electrique du Saguenay ne se laisse pas distancer par ses rivales.

G.-H. D.

AU CINQUANTENAIRE DES ARTISANS

La paroisse constitue notre milieu national

Après avoir rappelé les mérites de la succursale de Chicoutimi de la Société des Artisans canadiens-français, M. l'abbé Plourde montre comment la paroisse a été la cellule autour de laquelle s'est groupé le peuple.

Texte de la causerie prononcée par M. l'abbé François Plourde à l'occasion du dîner de famille organisé en l'honneur de la fête Patronale de Melançon, évêque de Chicoutimi, a No 118 de La Société des Artisans en l'honneur de la fête Patronale et du 50e anniversaire de la fondation de cette locale.

—Son Excellence Mgr Georges Melançon, évêque de Chicoutimi a eu ce matin l'occasion de vous présenter ses hommages et ses voeux. Etant son délégué en ce dîner de famille, vous me permettrez de vous livrer le message de félicitations et d'encouragement qu'il m'a chargé de transmettre à la Société des Artisans et plus particulièrement à la locale jubilaire de sa ville épiscopale. Notre évêque assure les Artisans de sa plus sincère admiration pour l'oeuvre magnifique qu'ils ont accomplie dans le sillage de notre vie canadienne-française tant économique que sociale.

—Son Excellence tient surtout à bénir l'avenir d'un organisme économico-social en qui il a toute confiance et pour qui il formule avec une sollicitude toute paternelle les voeux les plus riches pour une croissance constante. A la Locale chicoutimienne, à toutes celles de son vaste diocèse, Mgr demande de poursuivre la mission salvatrice au sein d'un peuple qui doit plus que jamais lutter pour sa survivance positive.

—A titre d'aumônier de la locale de Chicoutimi, je ressens une vive émotion en adressant la parole à cette digne assemblée. Ces agapes fraternelles ne me situent-elles pas dans un cadre attachant où de toutes ses figures que je regarde jaillit un seul et même idéal, celui de l'amour de notre race, de notre langue, de notre religion. Cette véritable communion des esprits et des coeurs à laquelle nous avons été convés aujourd'hui n'est-elle pas dans un certain sens, une récollection spirituelle au bénéfice de notre patrie? Ne sommes-nous pas ici pour sonder nos coeurs et nos reins, analyser le travail accompli par notre Société depuis 50 ans dans notre Ville-Reine du Saguenay et entrevoir dans l'allégresse et l'espérance la route que nous aurons à parcourir demain, une route qui déjà se déroule plus large, moins cahoteus.

—D'éminents économistes ont déjà produits de savantes études sur l'importance de l'aspect économique dans la survivance du Canada-français. Je n'entreprendrai pas de vous présenter une thèse en ce sens car ce serait hors de ma compétence et je risquerais de vous entrainer dans de véritables catacombes. Ce n'est pas à des Artisans comme vous d'ailleurs qu'il est nécessaire de prouver l'importance première de la vie économique canadienne-française. Votre titre de membre de la Société des Artisans, votre activité au sein de cet organisme ne sont-ils pas les expressions les plus vivantes de votre compréhension?

—Il est un autre aspect de l'oeuvre éminente de la Société des Artisans auquel je voudrais m'attacher plus particulièrement, c'est celui qui fait de cette société une véritable force d'organisation et de rénovation sociale. Il n'est pas nécessaire de parcourir plus longtemps les annales historiques de nos multiples locales pour en arriver à compiler un nombre impressionnant d'initiatives sociales dues au labeur de cette société essentiellement patriotique.

—L'histoire se chargera peut-être un jour de publier ce foisonnement de coopératives d'habitations dont la réalisation a été rendue possible par l'apport du capital financier et humain de la Société des Artisans, coopératives qui constituent "les plus beaux monuments de nos villes" pour reprendre le thème du Maire de Granby, M. Horace Boivin.

—Que d'associations doivent leur vie à l'élan de nos Artisans! Sait-on par exemple que la 1ère fanfare à Chicoutimi datant de 1904 et la 1ère bibliothèque sont nées des mains créatrices de notre mouvement? Que de faits semblables ne pourrais-je pas glaner et vous livrer pour la plus grande gloire de notre Locale chicoutimienne qui déborde de joie d'accueillir aujourd'hui le Président Général de la Société, Mtre René Paré.

—Toutes ces préoccupations sociales qui tissent le quotidien des activités de la Société des Artisans se sont toujours adaptées et conformées au cadre par excellence de la survivance canadienne-française, celui de la paroisse, et cette caractéristique m'a toujours vivement frappé et réjoui, je vous prie de m'en croire.

—La terre ou le sol, les institutions politiques ne sont pas les seuls facteurs ou agents qui forgent l'histoire ou l'âme d'un peuple. Une autre et plus auguste institution agit avec plus de puissance: l'Eglise ou l'institution religieuse qui s'est développée chez-nous sur un plan essentiellement paroissial. L'Eglise et la paroisse ont façonné, déterminée par le dedans, pénétré plus avant dans la vie intérieure du Canadien-français. Ce fait paroissial tient cette histoire inexplicable. La vie chez-nous s'est épanouie dans la paroisse qui a constitué de toute date une quadruple force intellectuelle, économique, sociale et mystique.

—Dès les origines, l'établissement d'une cellule sociale puissante s'imposait pour la survie de notre peuple. Dans sa géographie humaine, la colonie de 1660 se présentait sous l'image d'une triste dispersion de familles. Chacun s'était fixé au gré de la nature ou de son caprice sans toujours se soucier d'un prochain voisinage. Pour opérer la cohésion sociale, ramener ces menus groupements à l'unité, voici que l'Eglise vient jeter dans la dispersion paysanne, les premiers desseins du plan paroissial. A la chapelle en feuillage et mouvante des débuts, succède la chapelle stable et en bois; à celle-ci, l'église en pierre avec curé résident. De ce jour, la paroisse était née dans ce groupement de colons reliés à un clocher.

—L'une après l'autre, les missions s'achemineront vers ce type de société. A son tour la paroisse surpeuplée, créera par prolifération, d'autres paroisses qui seront autant de centres nerveux d'où convergeront toute la lutte d'un petit peuple pour la sauvegarde de sa langue, de sa religion, de ses caractéristiques propres, etc, etc. De l'ensemble des paroisses naitra le Vicariat Apostolique puis, bientôt le diocèse qui rattachera le petit paysan canadien-français à la vaste famille de l'Eglise universelle.

—La Société des Artisans a saisi l'inaptitude du milieu économico-social anglo-canadien et anglo-américain à fournir des formules d'organisation à un peuple dont la force jusqu'à date s'est toujours identifiée à sa vie religieuse, domestique et paroissiale.

—Notre milieu national est d'essence paroissiale. Au-dessus de l'érable qui lève au ciel ses bras feuillus, il y a les croix de nos clochers. Voilà pourquoi notre nationalisme nous prescrit la conservation de ce pilier collectif: la paroisse. Notre nationalisme chrétien s'édifiant au sein de la paroisse, je le crois assez fécond pour orienter nos vies et pour galvaniser nos énergies en vue de notre destin.

—Ce qui manque au Canada-Français, ce ne sont donc ni les raisons, ni les moyens de vie, c'est plutôt de consentir à les voir et à s'y attacher opiniâtrement à la façon même de la Société des Artisans.

—Faire l'histoire encore plus belle demain qu'elle ne l'était hier, c'est une légitime ambition du présent, c'est celle là même qui correspond à notre volonté de vivre, c'est celle que je demande à la Société des Artisans de continuer à cultiver en lui réitérant l'assurance de mon plus vif dévouement et en lui formulant mes voeux les plus sincères pour un succès grandissant.

LA CAMPAGNE ELECTORALE FEDERALE

Les thèmes exploités par les deux partis

"Jugez-nous à nos oeuvres", dit M. Saint-Laurent, tandis que M. Drew, qui a fait un effort considérable pour apprendre le français, propose la tenue d'une conférence sur la fiscalité canadienne.

(PAR CLEMENT BROWN)

Québec — (De notre correspondant particulier) La campagne électorale est amorcée pour de bon. Les deux chefs — puisque, dans l'Est du pays, tout au moins, l'élection se fera entre libéraux et conservateurs — ont prononcé leurs discours inauguraux et donné le ton à leurs partisans.

"Jugez-nous sur nos oeuvres", déclare M. Saint-Laurent. "Nous sommes la sécurité, pourquoi prendre des risques en élisant nos adversaires"? Le premier ministre mentionne l'élaboration d'une politique étrangère autonome, notre émancipation graduelle de la tutelle constitutionnelle britannique, l'excellente tenue de notre commerce extérieur, l'institution de programmes de sécurité sociale et l'inauguration d'une politique nationale de santé. Il rappelle que l'histoire démontre que les conservateurs ont souvent été synonymes de guerre et de crise. Est-ce le temps, demande-t-il, de lâcher la proie pour l'ombre.

On comprend que les conservateurs ne l'entendent pas sur le même ton. M. Drew y est allé d'un programme de réformes et de promesses qui ont créé toute une sensation: réduction de $500 millions du budget fédéral, conférence intergouvernementale sur la fiscalité, allégement du fardeau des municipalités, création d'une assurance-santé sans médecine d'Etat, respect de l'autonomie provinciale, retour à l'esprit du "pacte fédératif", réouverture des marchés étrangers, stabilité des prix agricoles. Il y en a pour tout le monde.

Stratégie

Du point de vue stratégique, M. Drew a obtenu un avantage certain en obligeant le premier ministre à modifier sensiblement le ton de ses discours et à riposter aux propositions conservatrices. M. Saint-Laurent s'y est employé pendant toute la semaine dernière, affirmant que les propositions de M. Drew sont de purs mirages, que le budget ne peut être réduit sans que M. Drew renie ses propres promesses. Sur le plan de notre commerce étranger, le chef du gouvernement demande des explications plus précises à son principal adversaire et sur celui de la stabilisation des prix agricoles, il se demande si le chef conservateur ne prêche pas l'orientation du pays vers une agriculture spécialisée.

M. Drew riposte en déclarant que les réductions de taxes sont possibles D'abord, dit-il, éliminons les surplus et ne dépensons que ce qui est autorisé par le Parlement. Le reste, rendons-le au peuple sous formes de déductions d'impôts. Nous estimons que nous pouvons nous dispenser de $300 millions à ce titre. Quant aux $200 millions qui reste, il est possible de les économiser sans réduire les avantages sociaux retirés par le peuple. Il suffit de couper de 5 p.c. nos dépenses. Des enquêtes ont démontré qu'il y a eu du gaspillage. En l'éliminant, nous contribuerons à soulager d'autant la population.

L'autonomie

Comme il fallait s'y attendre, parlant à Québec le 25 juin, M. Drew a fait de la question de l'autonomie provinciale un de ses principaux chevaux de bataille. Non seulement de l'autonomie provinciale telle quelle mais de la décentralisation administrative. Le courant actuel, dit-il en substance, doit être arrêté et nous devons revenir à l'esprit véritable du pacte de a Confédération. Les provinces — et les municipalités — doivent avoir les moyens nécessaires pour assumer leurs responsabilités. Et c'est dans ce but que M. Drew s'engage à tenir une conférence sur la fiscalité canadienne. C'est là une promesse de taille qui nous fait pénétrer dans un domaine où, hélas, le gouvernement fédéral n'est pas sans reproche. Mais l'esprit de la confédération n'est pas uniquement un partage des pouvoirs entre les provinces et le fédéral mais c'est également l'égalité des deux nationalités qui vivent au pays.

Sur ce point, les libéraux marquent un énorme avantage sur les oppositionnistes. Il restera à M. Drew à prouver que, sous un gouvernement conservateur, nos positions comme Canadiens français ne seront pas menacées.

M. Drew a parlé en français à Québec. Il l'a fait de façon plus que convenable. L'effort qu'il a fourni a dû pour lui, être considérable. Le chef conservateur a fait des progrès sensibles dans notre langue. Il faut l'en féliciter sincèrement, sans pour cela, se sentir obligé d'endosser son programme. M. Drew donne un magnifique exemple à ses compatriotes et surtout aux Anglo-Canadiens engagés dans la vie publique. En apprenant le français, M. Drew apprendra aussi à nous mieux connaître. Si son exemple pouvait être suivi en de plus nombreux cas!

La Bible vous parle

Chantez à Yahweh un cantique nouveau, chantez à Yahweh par toute la terre, Chantez à Yahweh et bénissez son mon: redites chaque jour la puissance de son salut (Psaume 96, 1-2)

(Texte choisi par la Société Catholique de la Bible)

EPHEMERIDES

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

IL Y A CINQUANTE ANS

Le 3 juillet, 1903.

Sous le titre "Notre séminaire remporte pour la seconde fois le prix du Prince de Galles", le Progrès du Saguenay annonce que M. Edmond Morin, "jeune homme d'un rare talent, fils de M. Joseph Morin, le député de Charlevoix à la Législature," a remporté le prix du Prince de Galles en Physique, (Philosophie II). "Le concours a été jugé à Québec par des prêtres qui n'avaient aucun intérêt à voir arriver le séminaire de Chicoutimi bon premier." En Rhétorique, le fils de M. Wilfrid Lévesque, de Saint-Alphonse, a remporté le troisième prix.

* * *

Les journaux de Montréal nous apprenaient samedi, la conversion au catholicisme de Mlle Ellen Sturton, fille ainée de M. A.-A. Sturton, de cette ville." L'abjuration eut lieu entre les mains du curé Gauthier à l'archevêché de Montréal. M. l'échevin Chaussé et Mme Chaussé servaient de parrain et de marraine au baptême. Dimanche matin, Mlle Sturton a fait sa première communion en l'église du Sacré-Coeur.

* * *

"Le Progrès du Saguenay" raconte, en détail, l'expédition sportive du capitaine Seymour, d'Angleterre, et de Mme Seymour, dans la région. Le compte rendu signale des pêches fantastiques au lac Kénogami, aux lacs de la Pointe-du-Bouleau, un séjour au Château Saguenay, un dîner au "Half Way House", chez M. Louis Guay, la descente de la rivière Chicoutimien canot, etc...

* * *

"La vente aux enchères du fromage lui a fait atteindre dix cents et un trente-deuxième la livre, samedi dernier, à Chicoutimi."

* * *

IL Y A VINGT-CINQ ANS

Le 2 juillet, 1923.

Mme Halley, née Anne-Marie Dusseault, demeurant à La Chûte Nairo, a été électrocutée dans la nuit du 29 au 30 juin, apparemment par une décharge électrique circulant dans la ligne du téléphone. A l'enquête du coroner, en effet, on a établi que Mme Halley a été trouvée morte, l'appareil téléphonique en main.

* * *

Mgr Eugène Lapointe, P.A., vicaire capitulaire, a béni la cloche de la jeune paroisse de Saint-Gérard-Majella de Larouche. La cloche a été baptisée sous les noms de Joseph-Eugène-Gérard. Le curé de l'endroit est M. l'abbé Thomas-Louis Deschênes.

* * *

Une fête champêtre, à laquelle assistaient quatre ou cinq mille personnes, a eu lieu à Ville Saguenay, dimanche. Cette manifestation, qui comportait nombre de concours sportifs, fut organisée par la compagnie Price Brothers.

* * *

Le vapeur "Mont-Louis", avec un chargement de charbon, à destination de Price Brothers, est arrivé de Rochester, N.-Y., dans notre port, en fin de semaine.

* * *

Le club de Base-ball Arvida a défait le club Chicoutimi, par 27 à 12, dimanche. A Kénogami, le club de la place a défait le club d'Alma par 7 à 2.

Une définition

CONCORD, N.H., (NC) — La Chambre des Représentants de l'Etat du New Hampshire aux E.-U., vient de passer avec un très grande majorité un bill qui donne la définition du mot "obscénité". C'est une victoire de M. Louis I. Martel de Manchester qui depuis quelques années combat la distribution de la littérature immorale.

Divers représentants de la Chambre se sont dits renversés et même furieux à la vue de certaines publications que l'on peut facilement obtenir chez tous les vendeurs de journaux ou de magazines.

SUR LA SCENE PROVINCIALE

Pourquoi en appeler au Conseil privé?

Explications sur les motifs de l'appel de la Commission des Relations ouvrières de la province de Québec devant le Conseil privé de Londres au sujet de la reconnaissance syndicale de l'Alliance des Professeurs de Montréal.

(De notre correspondant particulier)—

Québec, le 29. — Le gouvernement provincial a décidé de porter devant le Conseil Privé le récent jugement rendu par la Cour Suprême du Canada en faveur de l'Alliance des Professeurs catholiques de Montréal. Ce jugement porte que la Commission des Relations ouvrières n'avait pas le droit d'enlever à l'Alliance son certificat de reconnaissance syndicale à la suite de la grève illégale des instituteurs, il y a quelques années.

On sait qu'une récente législation provinciale a aboli les appels au Conseil Privé. Cette législation cependant, ne s'appliquait pas aux litiges déjà commencés devant les tribunaux. C'est ce qui permet aujourd'hui de soumettre à Londres un conflit qui remonte à plusieurs années.

A première vue, il semble illogique qu'un gouvernement qui a aboli les appels au Conseil Privé s'autorise de l'exception concernant les causes pendantes pour prendre lui-même l'initiative d'un pareil appel. Nous croyons que des motifs pratiques tout autant que juridiques ont inspiré la décision.

Rappelons brièvement l'historique de l'affaire. En 1949, il y eut grève des instituteurs. Cette grève était évidemment contraire à la loi votée sous l'administration Godbout, qui défend les arrêts concertés de travail dans les services publics et y institue plutôt l'arbitrage obligatoire. La Commission des Relations ouvrières annula alors le certificat de reconnaissance syndicale que possédait l'Alliance pour représenter les instituteurs catholiques de langue française à Montréal.

L'Alliance, dirigée par M. Léo Gundon, intenta une poursuite devant la Cour Supérieure pour faire annuler la décision de la Commission. Ce devait être le début d'un grand débat juridique.

L'hon. juge Alfred Savard, de la Cour Supérieure, donna raison à l'Alliance pour deux motifs principaux: parce que la Commission avait annulé le certificat sans entendre les parties et sans donner à l'Alliance l'occasion de faire valoir son point de vue; et parce que l'annulation du certificat n'est pas une sanction prévue par la loi dans un cas de grève illégale. La loi, disait le jugement de première instance, prévoit des sanctions contre ceux qui organisent des grèves illégales ou qui y participent, mais pas celle-là.

Le litige fut alors porté devant la Cour d'Appel, qui renversa le jugement de la Cour Supérieure en disant, entre autres choses, que la Commission des Relations ouvrières est un organisme administratif et non pas un véritable tribunal; qu'elle peut par conséquent prendre des décisions sans entendre les parties; qu'elle peut user de sa discrétion sans rendre compte des motifs qui l'inspirent; et qu'à tout événement, une grève illégale est un élément qui peut être apprécié à bon droit lorsqu'il s'agit de déterminer la bonne foi d'un syndicat.

La Cour d'Appel avait toutefois maintenu précédemment une requête en injonction présentée par l'Alliance pour empêcher que la Commission n'accorde un certificat de reconnaissance syndicale à un organisme rival tant qu'une décision finale n'aurait pas été prise sur le fond du litige. Le fait est qu'une autre institution tentait alors de grouper la majorité des professeurs en cause, en vue de la signature d'un contrat collectif avec la Commission scolaire de Montréal. L'Alliance ayant porté devant la Cour Suprême la décision principale de la Cour d'Appel, aucune des deux unions ne pouvait être officiellement reconnue.

On sait les efforts tentés sur les entrefaites par l'Archevêque de Montréal pour pacifier les esprits et amener les professeurs à s'unir en un seul groupement, à qui il promettait tout son appui. M. Guindon fut prié de démissionner pour faciliter les choses. Il s'y refusa obstinément L'Alliance perdit alors son aumônier et la déplorable querelle se continua.

Bien que n'étant pas officiellement certifiée, l'union rivale négocia tout de même avec la Commission scolaire une convention collective qui parut satisfaisante à la majorité des professeurs. La certificat de reconnaissance syndicale est nécessaire pour forcer un employeur a négocier de bonne foi; mais l'employeur peut, sans y être obligé, négocier avec une union qui n'a pas de certificat, pourvu qu'il n'existe pas un autre groupe ayant un certificat. Les choses semblaient en voie de s'apaiser quand est arrivé le récent jugement de la Cour Suprême, renversant celui de la Cour d'Appel et décidant, comme le juge Savard, que l'annulation du certificat de l'Alliance était illégale.

Ainsi rétablie dans ses prérogatives, l'Alliance mit la Commission scolaire en demeure de négocier avec elle. Situation joliment compliquée du fait de l'existence d'un contrat avec l'autre groupe. D'autant plus compliquée que chacun des deux organismes prétend aujourd'hui grouper la majorité des professeurs. La Commission des Relations ouvrières pourrait toujours instituer un vote pour trancher la question. Mais ce serait risquer d'envenimer un débat qui a déjà eu des conséquences trop déplorables. En logeant un appel au Conseil Privé, on suspend par le fait même le jugement de la Cour Suprême. Les procédures traineront vraisemblablement encore une couple d'années et l'on compte sur le temps, ce grand guérisseur, pour calmer les esprits. Souhaitons que les intérêts supérieurs de l'éducation et de la classe enseignante finiront par triompher des rancunes et des rivalités personnelles ou partisanes.

Bruno VALIN

NOTES INTERNATIONALES

Tempête sur le monde: Europe et Asie

Il faut s'intéresser aux nouvelles internationales. — Mauvaise grâce des pays satellites. — La libération de 25,000 prisonniers pose un nouveau problème. — La révolte a grondé à Berlin. — Le signe avant-coureur.

Tempête sur le monde

Il n'y a vraiment aucun indice de paix véritable. Tout au contraire les peuples sont profondément agités et divisés. L'on dirait qu'on assiste au prélude d'une révolution à l'échelle du monde, d'une révolution qui suit son cours depuis plus plus de trente ans déjà. Et cette révolution atteint tous les hommes, tous les peuples, tous les continents. Ce qui se passe ailleurs, sur des terres lointaines, provoque des répercussions qui viennent jusqu'à nous. Comme le disait Son Eminence le Cardinal Feltin, dans une récete livraison d'Eclesia, **"une famine aux Indes, l'exil de personnes déplacées, les péripéties d'un coup d'Etat, d'une bataille, d'un armistice en Corée deviennent la chose de tous et non pas seulement le problème d'un Etat".** Il y a quelques années à peine on soutenait aux Etats-Unis et au Canada une politique d'isolement: et cela s'appuyait sur l'histoire, la tradition, les distances, voire les intérêts différents des continents. Mais aujourd'hui on est obligé de reviser ses positions et de s'efforcer à comprendre ce qui est profondément engagé dans les bouleversements actuels.

En Europe et en Asie

Depuis la semaine dernière les choses se précipitent d'une façon inquiétante. Vraiment, on a l'impression que tout peut se gâter, d'un moment à l'autre, d'une façon irrémédiable. Il y un climat d'incertitude, de malaise, de révolte, de guerre. Et ce climat est général. Le journal quotidien est rempli de mauvaises nouvelles. De jour en jour. Il arrive parfois qu'on laisse percer un espoir de règlement, d'apaisement. On l'entretient même du mieux qu'on peut. Mais bientôt on doit déchanter. L'homme redevient aussitôt **"un loup pour l'homme".** Ce n'est pas seulement le continent asiatique qui est secoué et ensanglanté: en Corée, en Indo-Chine. Mais c'est aussi l'Europe. Et les signes de révolte n'apparaissent pas uniquement dans les pays occidentaux puissamment travaillés par les idées communistes. C'est encore les pays qui vivent sous la domination soviétique qui relèvent la tête et demandent que les étrangers quittent le sol national.

Situation en Corée

En Corée, la situation est extrêmement compliquée. On ignore absolument comment elle se dénoue. Le gouvernement de la Corée du Sud, mécontent des conditions d'armistice acceptées par les Alliés—conditions qui perpétuent la division du pays—a subitement libéré tous prisonniers de guerre anticommunistes. Ils sont au nombre d'au moins 25,000. On leur a remis la liberté et on a demandé à la population de les nourrir, de les loger et de les aider. Le gouvernement sud-coréen a posé là un acte contraire aux intérêts des forces militaires des Nations Unies. On sait pas comment celles-ci vont réagir, on ne sait pas, non plus, les prendre pour ramener la tranquilité et la stabilité de ce petit pays. La décision inattendue du gouvernement sud-coréen peut tout remettre en question Mais on prétend, en certains milieux, qu'elle n'empêchera pas les Alliés de signer l'armistice, advienne que pourra.

Révolte à Berlin

La semaine dernière les autorités soviétiques qui gouvernent un secteur de Berlin avaient permis à des ouvriers de protester publiquement contre les conditions de travail qui leur avaient été imposées: c'était là un geste d'apaisement. Mais au cours de la démonstration, la foule est devenue menaçante. L'affaire avait été cependant très bien montée. Comment se fait-il que les autorités soviétiques aient perdu le contrôle des manifestants, on ne le sait pas encore. Toujours est-il que les ouvriers ont réclamé non seulement l'adoucissement de leurs conditions de travail, mais le départ des forces russes et des chefs communistes. Les troupes ont fait feu sur les manifestants. Il y a eu des morts et un grand nombre de blessés. Les Russes ont été obligés d'avoir recours aux chars d'assaut et à leurs troupes régulières pour rétablir l'Ordre. La révolte s'est répandue dans la zone d'occupation russe. Les Soviets ont décrété la loi martiale. Les émeutiers ont brûlé les drapeaux communistes, démoli plusieurs automobiles, ils se sont même attaqué aux chrs d'assaut.

Le signe avant-coureur

Cette révolte est un signe avant-coureur. Il se peut que dans certains pays satellites le régime communiste soit accepté et toléré avec plus ou moins de bonne grâce. Mais les Russes, qu'ils soient communistes ou non, doivent comprendre que lorsqu'ils traitent avec les Allemands, ils ont affaire avec un grand peuple, avec un peuple qui se fait une haute opinion de ses origines de sa force, de son génie, de sa race. Que cela plaise ou non à d'autres peuples européens il est incontestable que l'Allemagne est

(Suite à la 18ième page)

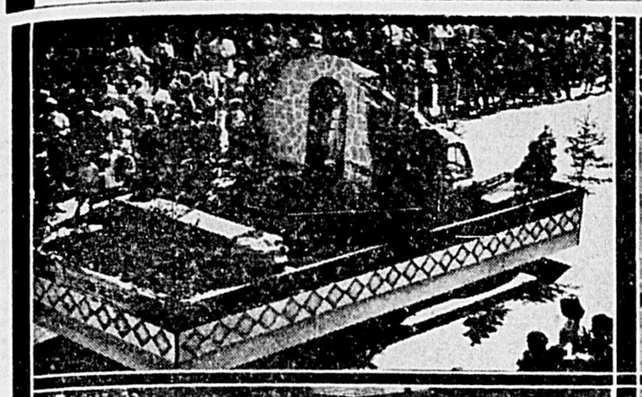
Les chars allégoriques de la Saint-Jean-Baptiste de la région

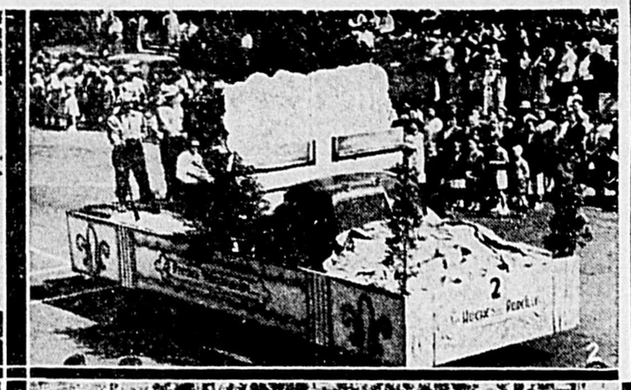
En marge de la plus belle célébration de la fête nationale qu'on ait vue dans la région, il nous fait plaisir de publier les photos des chars allégoriques dont la préparation soignée a tant rehaussé l'éclat de la fête et fait les délices de tous, grands et petits. 1.- Notre-ame de Lourdes, 2.- le premier missionnaire, 3.- la traite des fourrures, 4.- cocher d'autrefois, 5.- la fondation de la Rivière-du-Moulin, 6.- chasse et pêche, 7.- la pionnière, 8.- le premier hôpital, 9.- le premier dimanche à la Grande-Baie, 10.- scène de forêt, 11.- la construction du premier bateau, 12.- la pulpe au Saguenay, 13.- le premier journal au Saguenay, 14.- le premier séminaire, 15.- le premier couvent (Soeurs du Bon Pasteur), 16.- le premier syndicat ouvrier, 17.- la petite école (Israël Tremblay), 18.- le curé Hébert, 19.- le pont de Taché, 20.- le premier potier (Charles Belleau), 21.- le Royaume du Saguenay (drapeau), 22.- Maria Chapdelaine, 23.- l'arrivée de Cartier à Tadoussac, 24.- le premier missionnaire, 25.- les bluets, 26.- Société Saint Jean-Baptiste, 27.- le premier conseil municipal, 28.- Notre-Dame du Saguenay, 29.- les indiens à l'ouvrage et 30.- le chemin de fer (à Chambord).

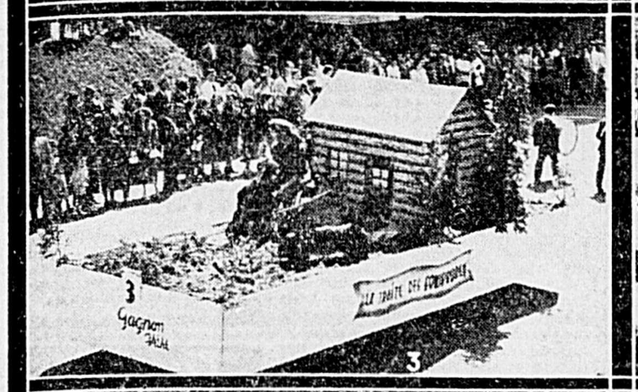
Outre le grand nombre de figurants qui avaient pris place à bord des chars allégoriques pour représenter les personnages de notre histoire, des contingeants de gardes paroissiales des villes environnantes, d'écoliers, de sociétaires à pied et en voitures étaient venus grossir les rangs pour former la plus longue et, au dire de tous, la plus belle procession de la Saint-Jean qu'ait vue le Saguenay depuis sa colonisation.

Le Comité permanent de la fête Nationale, qui doit être chaudement félicité pour le beau succès obtenu, a réussi à faire du défilé du 24 juin à Chicoutimi une fête vraiment régionale.

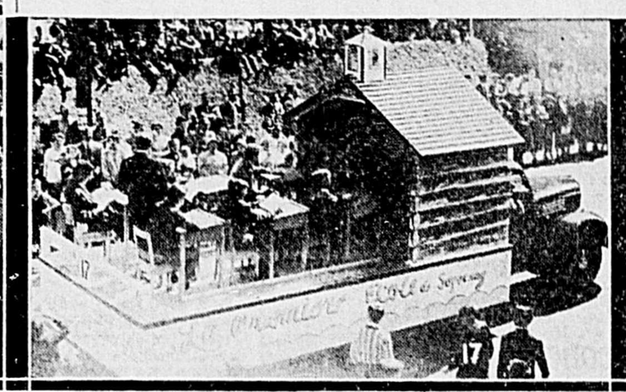
(Photo B. L. M.)

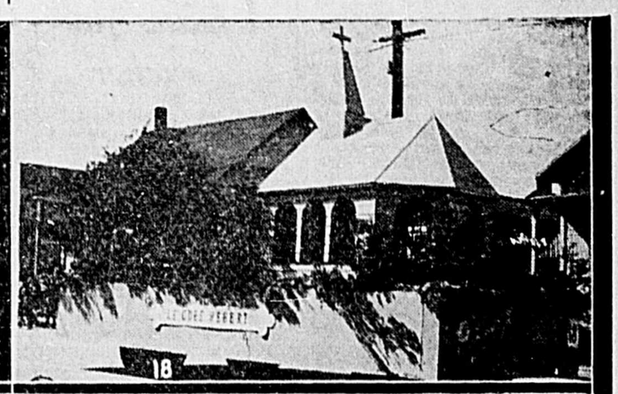






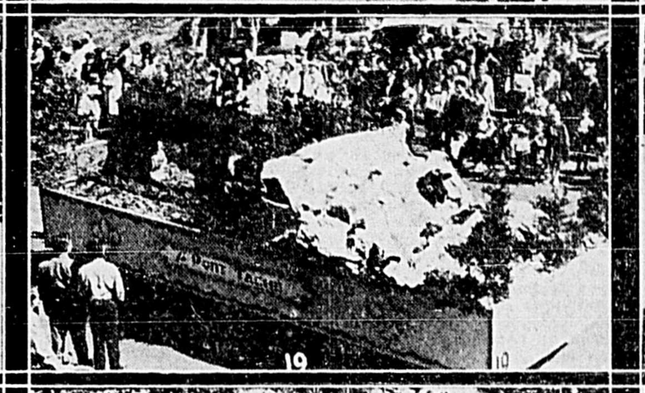


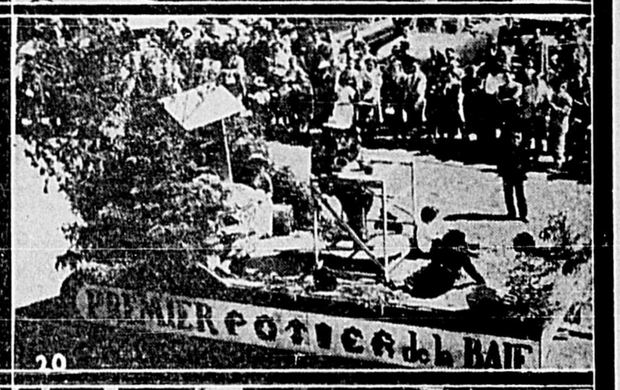


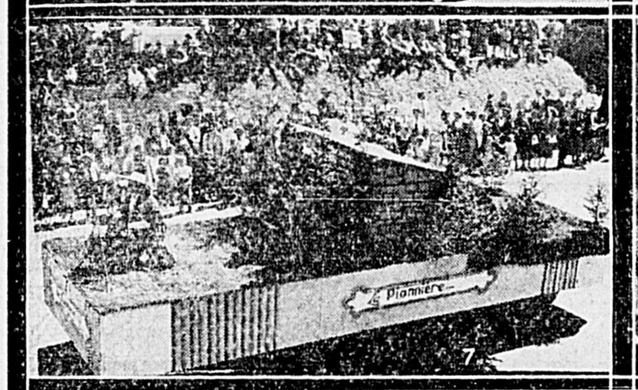




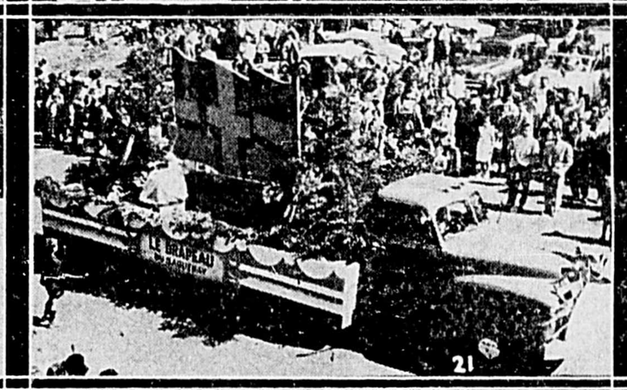


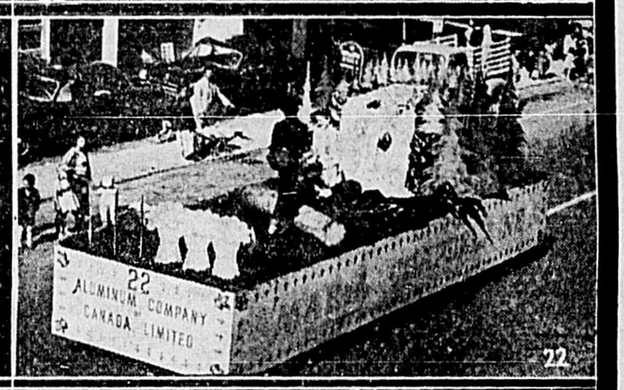


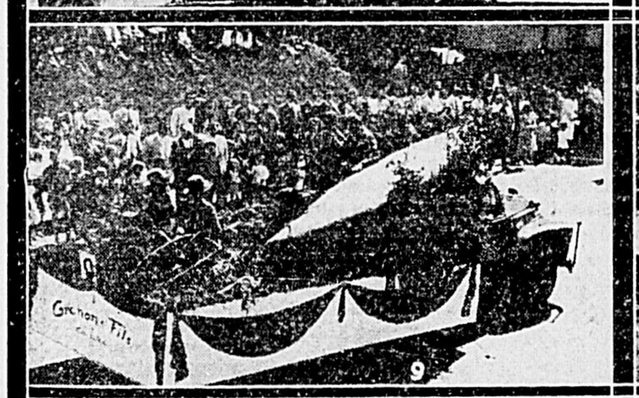








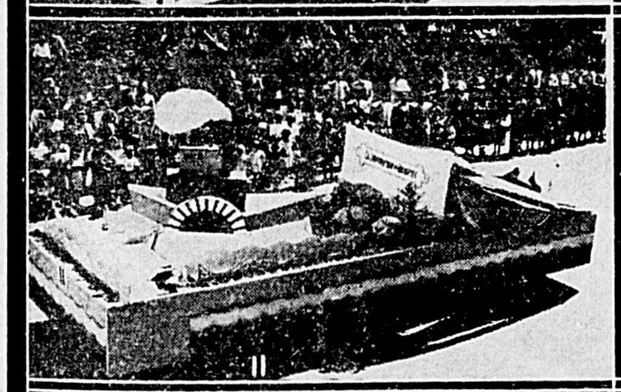


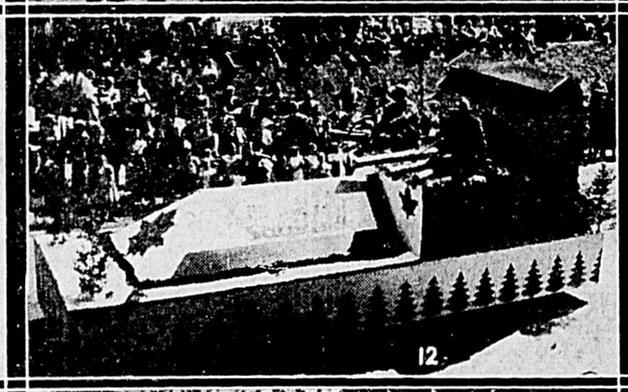


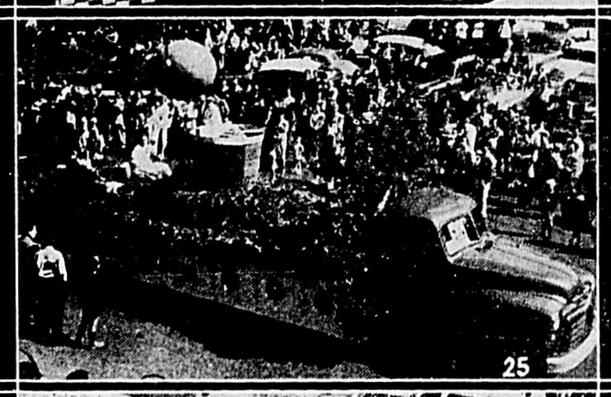


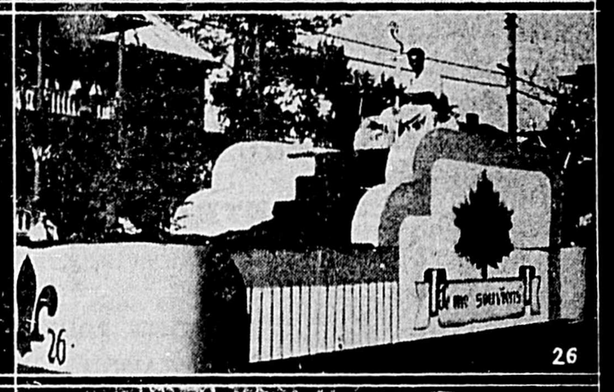


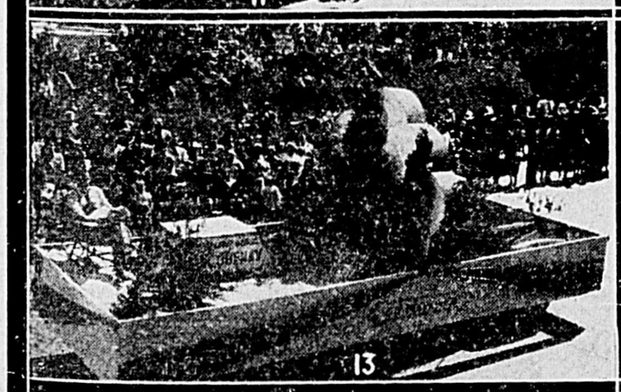


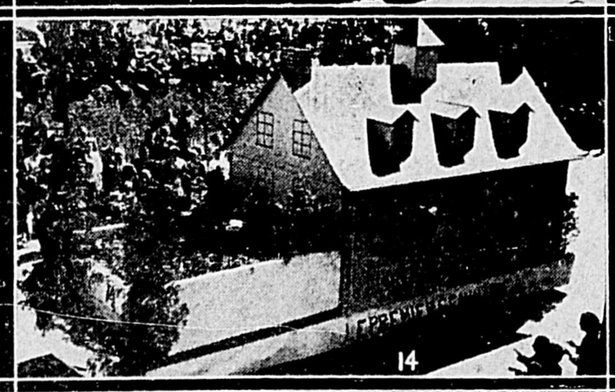


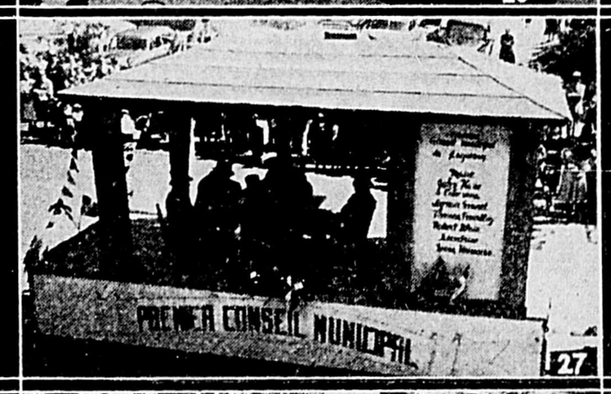




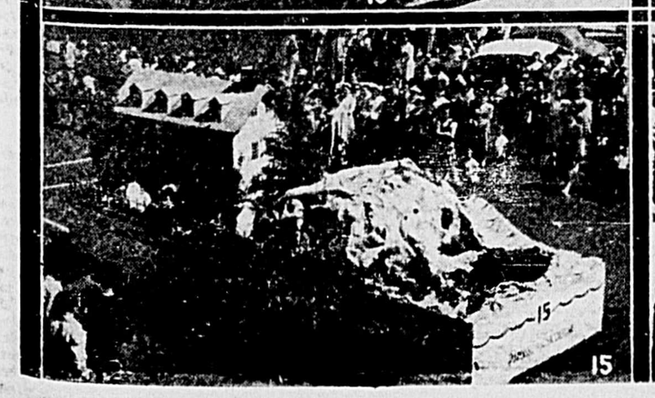


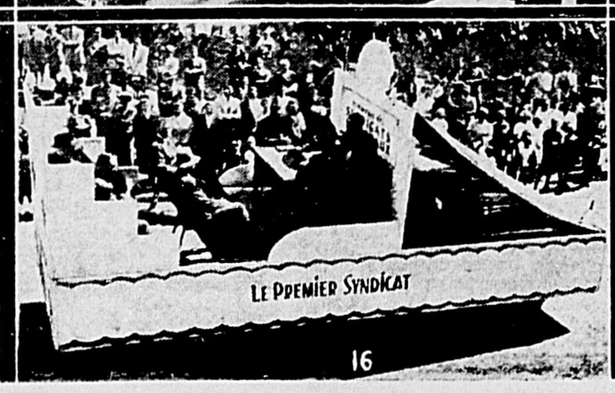




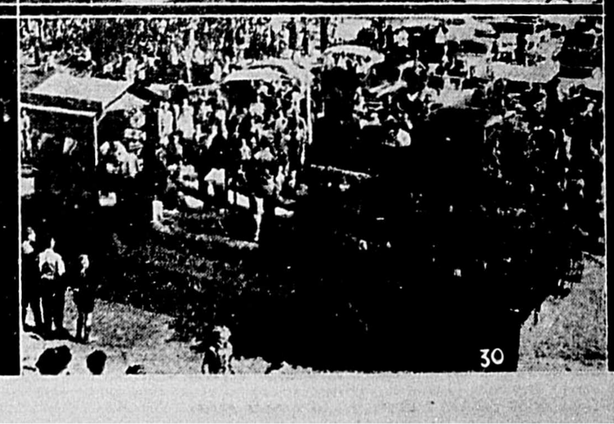












LE PROGRÈS RURAL
LA FÉDÉRATION DE L'U.C.C. DU SAGUENAY
CHAINE COOPÉRATIVE CCS DU SAGUENAY

M. Cyrille St-Pierre réélu président de la S.C.A. de Saint-Augustin

La Société Coopérative Agricole de St-Augustin vient de tenir son assemblée générale annuelle. Une vingtaine de cultivateurs assistaient.

La Société fondée depuis quelques années opère une fabrique de beurre où les cultivateurs de cette paroisse vont en bonne partie porter leur lait.

C'est le Service Coopératif de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay qui avait préparé ces états. La lecture en fut faite à l'assemblée générale par le secrétaire. Après cette étude les membres posèrent quelques questions.

La Société, qui compte trente-quatre membres, a fait pendant l'année qui vient de se terminer, un chiffre d'affaire de $27,441.77. Son actif s'élève à tout près de $7,000.00 et le capital à $4,461.76. Ce qui laisse voir une bonne situation financière.

Quelques notes statistiques attachées au rapport financier, démontre que les cultivateurs ont livré à leur fabrique tout près de 120,000 livres de crème.

Monsieur Louis-René Dallaire, représentait la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay à cette assemblée. Appelé à prendre la parole, il donna quelques conseils découlant des résultats de l'année et engagea les membres présents à étudier en équipes le fonctionnement de leur coopérative et expliqua brièvement que l'U.C.C. était le seul organisme d'aide sur lequel ils pouvaient compter efficacement.

Monsieur Marcel Bergeron, propagandiste des assurances de l'U.C.C., porta également la parole à cette assemblée. C'est l'assurance qui fut l'objet des paroles de M. Bergeron. Il incita les cultivateurs à se servir de leurs assurances professionnelles.

La Société Coopérative Agricole de St-Augustin vota un montant pour fins d'éducation, de propagande et d'orientation coopérative. Ce montant qui représente .1 de 1 p.c. du chiffre d'affaires sera réparti entre la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay et le [illegible] local de l'U.C.C.

Le Service Coopératif a été réengagé pour la vérification des livres.

En plus de Monsieur Cyrille St-Pierre, président, le bureau de direction se compose de M. Joseph Bouchard, vice-président, et de MM. Ernest Boulianne, Emile St-Pierre et David Savard, directeurs.

Au comité de surveillance ont été élus MM. Gabriel Pedneault, Muriel Gagnon et Eugène Larouche.

Le concours d'orge

Les cultivateurs qui désirent prendre part au concours d'orge de brasserie et qui n'ont pas encore remis leur formule d'adhésion à leur agronome, sont priés de le faire sans délai, car après le 1er juillet les listes seront fermées, déclare M. André Auger, président du comité du concours.

On sait que pour prendre part à ce concours, il faut ensemencer au moins cinq arpents d'orge de l'une ou l'autre des variétés O.A.C. 21 ou Montcalm; qu'il faut de plus préparer pour le 1er novembre au moins quarante minots bien criblés sur lesquels des échantillons seront prélevés pour l'analyse du laboratoire.

Les agronomes des comités éligibres à ce concours ont en main les formules requises. Qu'on se hâte donc de signer la formule d'entrée si on désire prendre part au concours.

Le filtrage du lait sur la ferme

Le filtrage du lait ne doit être considéré que comme une protection supplémentaire dans la production de lait de haute qualité. Le filtrage seul ne saurait compenser le manque de propreté. Il importe, afin de sauvegarder la qualité, d'enlever immédiatement les sédiments qui peuvent s'être introduits durant la traite. Le consommateur a droit à du lait aussi propre qu'il est possible d'en produire.

Quand on choisit un passe-lait sur la ferme, il faut tenir compte des facteurs suivants: (1) l'efficacité du filtrage; (2) la rapidité du filtrage; (3) la facilité de nettoyage; (4) la quantité de lait qui peut être filtrée par un disque filtreur, et (5) le coût.

La rapidité avec laquelle le lait peut être filtré est importante non seulement pour économiser du temps mais aussi pour prévenir tout ralentissement de la traite. Pour réduire la période de temps requise pour filtrer le lait, une méthode consistant à augmenter l'étendue de filtrage du disque filtreur en coton a été essayée par la Section des produits laitiers, Division de la zootechnie, Ferme expérimentale centrale, Ottawa. En utilisant un tamis en monel à mailles de 10 par 10 ou de 8 par 8, calibre 22 ou 24, coupé de façon à s'ajuster dans un passe-lait régulier et placé au fond du passe-lait en avant du disque filtreur en coton, le temps requis pour passer la même quantité de lait de la même catégorie à travers le passe-lait a été réduit de 60 p. 100 comparativement au même passe-lait pourvu du disque métallique régulier.

D'après M. C. Gibson, agent de recherches, cet essai démontre que la rapidité du filtrage du lait sur la ferme dépend de l'étendue des ouvertures dans le passe-lait me passe-lait pourvu du disque que d'appui. Par conséquent, quand on choisit un passe-lait sur la ferme, il faut tenir compte de la superficie ouverte du disque d'appui. En pratique, il n'a pas été difficile de tenir le tamis métallique propre et exempt de pierre de lait.

CONSEILS AGRICOLES

Élevage des reines au rucher

Dans les conditions naturelles, es vieilles abeilles reines ne cèdent pas leur place aux jeunes avant de manifester des signes évidents de faiblesse, explique M. M. J. Rowland, à la Station expérimentale de Kapuskasing en Ontario. Mais, dans un rucher, l'apiculteur remplace ordinairement les reines qui manifestent quelque ralentissement de la pente, par des jeunes, à une étape assez hâtive pour maintenir un niveau élevé de production des oeufs et du couvain. L'accroissement de la colonie d'abeilles et la récolte de température et l'époque et la durée de la miellée, qui varient toutes suivant les régions.

Parmi les qualités que les abeilles doivent posséder, on recherche surtout: a) l'aptitude à survivre à l'hiver et à reconstituer la population, dans les conditions particulières au printemps, de façon à atteindre à butiner sous les conditions météorologiques qui se rencontront ordinairement pendant l'été et a bien se préparer à l'automne pour bien hiverner.

La Station expérimentale de Kapuskasing a poursuivi pendant 28 années consécutives une expérience sur l'élevage des reines. On a élevé des reines et des faux-bourdons provenant des colonies qui recherchées. La population de faux-bourdons.

Les derniers résultats ont révélé une amélioration générale de la lignée. L'élevage sur place de quelques reines, au moins sur une échelle restreinte, pour comporter des avantages. Toutefois, les frais délevage des reines varient suivant les localités et l'on peut établir seulement par des essais poussés dans une région si l'élevage d'une lignée motivera toujours les frais que comporte la production commerciale. Somme toute, les abeilles devraient appartenir à une lignée qui réagit facilement à des conditions favorables et résiste aux éléments adverses de la région.

Publié par le Service de l'Information,
Ministère de l'Agriculture.

M. Louis Boucher est parti pour l'Ouest

Monsieur Louis Boucher, ex-directeur du Service Forestier de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay partait lundi le 29 juin pour l'Ouest Canadien, plus précisément pour le diocèse de St-Paul, Alberta. Monsieur Boucher était accompagné de son épouse et de ses trois enfants.

Son départ pour l'Ouest, où il occupera une fonction de dirigeant dans les oeuvres rurales laisse un vide dans les oeuvres rurales du Saguenay. Il s'était occupé jusqu'à présent des différents services de l'U.C.C., de propagande, il remplissait depuis quelques mois la fonction d'agent d'affaire négociateur et de propagandiste de la Fédération des employés des diverses institutions professionnelles agricoles. Avant de travailler sur le plan diocésain, M. Boucher, avait été propagandiste des assurances de l'U.C.C. à St-Ambroise, sa paroisse natale. Il a également été gérant de la Caisse Populaire de cette paroisse.

Nous souhaitons à Monsieur Boucher et à son épouse, ainsi qu'à leurs enfants un heureux voyage et beaucoup de succès.

Derniers chiffres concernant les produits laitiers

L'industrie beurrière du Québec continue de montrer une assez bonne avance sur l'an dernier, au cours du mois de mai. La production du beurre s'établit à 12,953,000 livres, à mettre en regard de 11,019,000 livres pour le mois correspondant de 1952. L'augmentation représente 17 p.c. Au secteur de l'industrie fromagère, la courbe se dessine vers la hausse; en fait, la production fromagère qui avait été de 785,000 livres seulement en mai 1952 atteint, cette année, 855,000, soit une augmentation de 9 p.c. Depuis le début de l'année, c'est la deuxième fois que l'on enregistre une augmentation dans ce secteur.

Comparé à la même période de janvier à juin de 1952, la fabrication des produits laitiers accuse une augmentation de 22 p.c. pour l'industrie beurrière et une faible diminution de 3 p.c. en industrie fromagère.

Dans les entrepôts du Québec, les stocks de beurre, au 1er juin montrent une avance de quelque 3 millions de livres sur ce qu'ils étaient au 1er mai, tandis que les stocks de fromage à la même date à 6,919,000 livres se comparent à 7,040,000 livres au 1er mai dernier.

POUR SAISIR TOUTE LA JEUNESSE

Projet d'un concours sur l'établissement rural, dans les écoles de la province

Tout dernièrement avait lieu à Nicolet, sous la présidence d'honneur de Son Excellence Mgr Albertus Martin, trois journées d'étude nationales sur l'établissement rural organisée par la Société Canadienne d'établissement rural.

Dans son allocution, le président de la Société M. C.-E. Couture, déclarait qu'il fallait voir le problème de l'établissement rural à l'échelle de la nation. Et au comité des résolutions, à cause de l'importance de la question et en vue d'en saisir toute la jeunesse, il fut suggéré à la Société d'organisation, un concours sur l'établissement rural dans les écoles françaises du pays, autant dans l'enseignement primaire, que secondaire, autant dans les écoles normales, d'enseignement ménager, d'agriculture, que dans les collèges classiques.

Un tel concours aurait surement pour effet, de faire voir, la valeur, la nécessité de l'établissement rural et de toute la vie rurale. Cela aiderait aussi les éducateurs dans l'accomplissement de leur fonction, dans ce domaine, qui leur est si bien expliqué dans la lettre pastorale de l'épiscopat de la province de Québec sur la colonisation parue en 1946.

Nous nous permettons d'en citer un extrait: "Les éducateurs ont aussi leur part à faire en vue de créer une atmosphère favorable à la colonisation. Ils ne peuvent se désintéresser du développement de notre pays, de la mise en valeur de ses ressourses naturelles, de l'établissement de notre jeunesse. On ne comprendra jamais bien le problème et l'on n'y trouvera que des solutions partielles, tant que tous les esprits sérieux ne s'y intéresseront point et n'en feront pas l'objet de leur active sollicitude.

Que de renseignements utiles, de connaissances pratiques les éducateurs peuvent donner à leurs élèves, à l'occasion de l'enseignement de l'histoire et de la géographie! S'il n'est pas inutile d'apprendre la géographie des états étrangers il importe davantage de connaître la carte de notre pays, de savoir les beautés naturelles et les ressources que recèlent, par exemple, le Nord-Ouest québecois, le nouvel Ontario et l'Ouest canadien. Nos jeunes gens surtout doivent être mieux renseigner sur nos centres de colonisation, sur les forêts à défricher, les cantons à prendre, les paroisses à créer.

Il faut en dire autant de l'histoire, grande et petite qui, pour un grand nombre reste un "écrin de perles ignorées", selon le mot de Louis Fréchette. Les élèves ne doivent pas ignorer les buts qui ont présidé aux grands mouvements de colonisation, et les résultats qu'ils ont donnés. Il ne doivent pas non plus ignorer les noms de ceux qui en sont responsables: les rois de France, leurs ministres, leurs intendants, surtout Jean Talon avec ses merveilleux établissement de la côte de Beaupré, Mgr de Laval et quelques-uns de ses successeurs, les missionnaires Récolets, Jésuites, Sulpiciens, les explorateurs et les découvreurs. Connaissent-ils davantage l'oeuvre colonisatrice qui s'est accomplie, au siècle dernier? Savent-ils au moins ce qui s'est fait depuis quinze ans?

Donc, que les éducateurs tournent les regards de leurs élèves vers les régions pleines de promesses, où l'on peut se diriger et s'établir sans avoir à quitter sa province ou son pays. Qu'ils fassent revivre les gestes des anciens Canadiens, et montrent comment nos pères ont accompli leur devoir et mis en valeur nos richesses nationales. Ce faisant, ils éveilleront des espoirs bien fondés et de légitimes ambitions, et ils serviront intelligemment la cause da la colonisation."

Souhaitons donc que cette résolution devienne une réalité et que dès l'an prochain un concours sur l'établissement rural soit organisé dans toutes nos écoles.

Assemblée des propagandistes de la Terre de Chez Nous

Monsieur André Théberge responsable de l'abonnement à la "Terre de Chez Nous" dans la région du Saguenay se rendra à Québec le 8 juillet où il assistera à une réunion de vendeurs d'abonnements à "La Terre de Chez Nous".

La réunion est convoqué par Monsieur Maurice Noiseux chef du tirage à la Terre de Chez Nous.

L'on sait que depuis janvier 1953 la cotisation à l'U.C.C. et l'abonnement au journal sont séparés et doivent être ramassé différemment. C'est pourquoi la direction de "La Terre de Chez Nous" a adopté la politique d'agent vendeur.

La réunion qui se tiendra à Québec le 8 juillet prochain sera la première du genre et devrait réunir des vendeurs de toute la province.

M. Bernard Doré parmi les gagnants

M. Bernard Doré du Séminaire de Chicoutimi s'est classé parmi les gagnants du concours agricole et littéraire organisé par la revue agricole de "la Ferme". Largement répandue dans les milieux ruraux de l'Est du Canada, cette revue a pris il y a huit ans, une initiative excellente en instituant parmi les collèges classiques de la province de Québec, un concours avait été doté d'un prix de $25 attribué au meilleur travail présenté par chaque collège sans qu'il y eut une distinction particulière pour la copie la meilleure. Depuis deux ans toutefois "La Ferme" a institué un grand prix de $100. pour le premier parmi les gagnants. Attribué par des juges dont la compétence en agriculture est reconnu, cet honneur est très significatif. Cette année. C'est M. Fernand Marcoux du Collège de Sainte-Anne de-la-Pocatière qui est l'heureux gagnant du prix de $125. Le sujet à traiter était "L'Agriculture, base de la stabilité économique. Les juges qui ont examiné les copies des concurrents étaient M. Henri-Charles Bois, gérant géneral de la Coopérative Fédérée de Québec et le professeur Gustave Toupin, ex-président de la Corporation des agronomes de la province de Québec.

L'U.C.C. INTERVIENT AUPRES DE LA COMMISSION DE L'INDUSTRIE LAITIERE

Plusieurs producteurs de lait en nature de notre région, particulièrement du comté de Chicoutimi se sont plaints à l'effet, que certains laitiers ne respectaient par les ordonnances et règlements de la Commission de l'industrie laitière de la province de Québec au détriment d'un certain nombre de producteurs.

La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay a rencontré à cet effet des représentants de la Commission de l'industrie laitière pour leur transmettre les plaintes reçues. Elle a reçu la garantie que la situation qui dure depuis plusieurs semaines se régulariserait.

Il appert, qu'encore la semaine dernière, des irrégularités très dommagables à certains producteurs continuent d'exister. La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay vient donc d'intervenir à nouveau auprès de la Commission de l'industrie laitière. Si dans quelques jours la situation n'est pas régularisée, la Fédération verra à mener une campagne de presse afin d'exposer les faits dans leurs détails, et faire connaitre les responsables d'une telle situation, c'est-à-dire, ceux qui commettent les infractions, comme ceux qui ne font pas ce qu'ils devraient faire pour les faire disparaître.

Coût de l'élevage des jeunes porcs

Les expériences effectuées à la Station expérimentale de Kapuskasing (Ont.), en vue d'établir le coût de l'élevage des porcs jusqu'au sevrage, ont démontré que le coût moyen durant une période de 28 ans est de $4.37 par porc pour une portée comptant une moyenne de 8.45 porcelots.

D'après M. Maurice Tessier, spécialiste en grande culture à cette station, le coût varie et est influencé par cinq facteurs principaux. Les deux premiers facteurs dont il faut tenir compte sont le nombre de portées produites chaque année par une truie et le nombre de porcelets dans chaque portée.

Le prix initial d'un porcelet est fondé sur le coût de l'entretien de la truie divisé par le nombre de porcs produits par une truie chaque année. Donc plus une truie donne de porcs chaque année, moins le prix initial de chaque animal est élevé. Pour avoir des portées nombreuses au moment du sevrage, il faut effectuer un élevage efficace et la sélection des sujets reproducteurs, servir des rations excellentes aux truies et aux jeunes porcs et fournir un logement et des soins appropriés aux truies, y compris l'emploi de garde-corps ou d'éleveuse afin de protéger les porcelets.

Un autre facteur qui influe sur le coût des jeunes porcs est la quantité de lait que donne la truie. L'augmentation de poids des porcs à la mamelle dépend surtout de la capacité laitière de leur mère et c'est au moment où les porcelets tettent leur mère qu'ils font les gains les plus économiques.

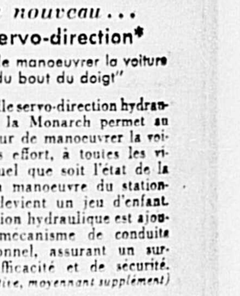
Le quatrième facteur, qui est tout aussi important, est le nombre de porcs parvenant à l'âge du sevrage. Lorsque le nombre de porcelets sevrés par portée est faible, leur coût est déjà élevé avant même de commencer leur période d'engraissement, et la meilleure alimentation et les meilleurs soins ne sauraient compenser cet inconvénient.

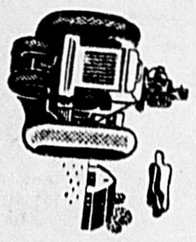
Enfin, le dernier facteur est le coût des aliments. La sélection des sujets reproducteurs qui convertiront les aliments de la façon la plus économique possible est le moyen tout indiqué pour réduire les frais d'alimentations.

Tous les producteurs de porcs ne devraient garder que les truies qui produisent de bonnes portées et donnent beaucoup de lait. Ces deux facteurs, joints aux bons soins et à un élevage rationnel réduiront considérablement le coût de l'élevage des porcs jusqu'à l'âge du sevrage.

Conversion au Japon

MATSUYANA, Japon (NC) — Parmi les dix convertis que le Père V. Gonzalès, dominicain, a baptisés récemment au Japon, on a pu remarquer la fille d'un "prêtre" boudhiste.

Tuez-les!

avec
FLY-O-Lit
LAMPE-INSECTICIDE
CHEZ VOTRE MARCHAND
Avec la boite de comprimés gratis
(115 grains) $3.75
ou écrivez à
FLY-O-LIT
934-est rue Ste-Catherine
Montréal, Tél.: LA-3526
Agents demandés

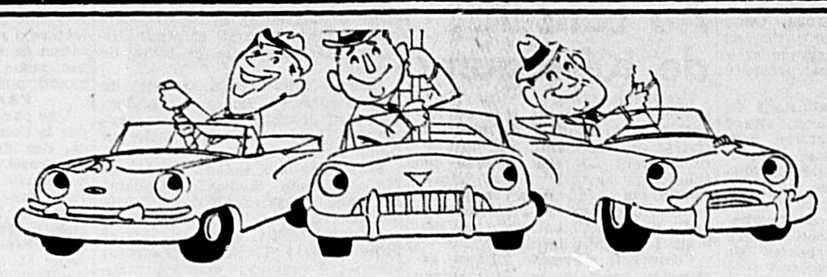

ATTENTION!
CULTIVATEURS
&
CONTRACTEURS
Le tracteur "FERGUSON" indispensable sur la ferme avec tous les accessoires: Faucheuses, Rateaux, Charrues, Herses à disques et à ressorts, Epandeurs d'engrais, Semoir, Presse à foin, Banc de scie, Wagon, "Trailer", et le Chargeur Hydraulique s'adaptant sur toute marque de tracteur.
L'utile tracteur "TERRA-TRAC" sur chenilles à gazoline ou Diesel avec "Bulldozer", "Winch" etc. etc.
Pour plus amples informations écrire ou téléphoner à 4-5601 Chicoutimi.
EN VENTE, POUR LIVRAISON IMMEDIATE
Moteurs G. M. Diesel, industriels et marins 2-3-4-6-12-24 cylindres.
GENERATRICE
POMPE à eau à incendie et camps d'été

PERRON EQUIPEMENT Limitée
BOULEVARD ST-IGNACE TEL.: 4-5601 CHICOUTIMI


Si vous aimez les belles voitures... vous préférerez la Monarch
"... c'est la voiture dont je rêvais!"
"Depuis quelque temps déjà, M. Langlois — qui est gérant des ventes chez un de mes meilleurs clients — me parlait de sa nouvelle Monarch. L'autre jour, il me persuada d'aller en essayer une chez un vendeur autorisé. Je pris donc rendez-vous avec le vendeur et je fis une promenade d'essai. Il n'en fallut pas plus pour me convaincre... c'est une Monarch que je conduis maintenant! Je suppose que c'est assez normal de s'enorgueillir d'une voiture aussi luxueuse que la Monarch — mais ce n'est pas seulement pour cela que je la trouve merveilleuse. Pour celui qui n'en a jamais eu l'occasion, conduire une V-8 est une véritable révélation. Le moteur est tellement silencieux qu'on ne se rend vraiment pas compte de sa puissance... jusqu'au moment où cette puissance devient nécessaire. Franchement, je n'ai jamais été aussi heureux d'avoir suivi les conseils d'un client. Il avait bien raison: la Monarch est sûrement la meilleure voiture que j'aie jamais conduite!" *Tel pourrait être votre cas...*
Consultez sans tarder le vendeur autorisé Monarch de votre voisinage.
LE SEDAN 4 PORTIÈRES MONARCH

Transmission automatique, surmultiplication, pneus à paroi blanche et baguettes, facultatifs moyennant supplément (selon les disponibilités).
Du nouveau...
la servo-direction*
permet de manoeuvrer la voiture "du bout du doigt"
La nouvelle servo-direction hydraulique de la Monarch permet au conducteur de manoeuvrer la voiture sans effort, à toutes les vitesses, quel que soit l'état de la route. La manoeuvre du stationnement devient un jeu d'enfant. La direction hydraulique est ajoutée au mécanisme de conduite conventionnel, assurant un surcroit d'efficacité et de sécurité.
(*Facultative, moyennant supplément)
Du nouveau...
les servo-freins*
arrêts plus rapides, pression minimum sur la pédale
Les nouveaux servo-freins de la Monarch donnent des arrêts plus sûrs et plus doux tout en exigeant moins de pression sur la pédale. C'est le moteur qui fait la moitié du travail de freinage. Ajouté au système ordinaire, ce surfreineur assure à l'automobiliste un surcroit de sécurité tout en éliminant l'effort du freinage.
(*Facultatifs, moyennant supplément)
Prélassez-vous dans une
Monarch V-8
Un demi-siècle d'expérience en construction automobile
DEMANDEZ UN ESSAI À UN VENDEUR AUTORISÉ MONARCH
Ford MONARCH
LEGARÉ AUTOMOBILE
DE CHICOUTIMI LIMITEE
54-60 est, rue Racine
Chicoutimi
Tél.: 4-4401
LES MEILLEURES AUTOS D'OCCASION PORTENT L'EMBLÈME A-1 — VOYEZ UN VENDEUR MONARCH



du 2 au  11 Juillet

LA PARADE DES AUBAINES

C'est la plus formidable vente d'automobiles usagées, encore jamais vue dans la région du Saguenay



AVEC 4 PNEUS NEUFS



GARANTIE 60 JOURS OU 2000 MILLES à 50-50 SUR LE MOTEUR TRANSMISSION ET DIFFERENTIEL BATTERIE NEUVE JEUX DE BOUGIES NEUVES

GARANTIE DE VOITURE NEUVE, pour le MOTEUR, TRANSMISSION et DIFFERENTIEL plus 7 GRAISSAGES



PLEIN D'ESSENCE GRATUIT



1947 CHEVROLET Styline, Spécial, sedan 4 portes, couleur noire, radio, chaufferette, 286546 — **$875.**

1948 PONTIAC 2519 Sedan 4 portes, couleur noire, Transmission Hydromatique, chaufferette, air conditionné, 382106 — **$975.**

1948 PONTIAC 2219, Sedan 4 portes, noir, chaufferette 15193 — **$995.**

1947 BUICK Super ,sedannette, couleur 2 tons de gris, Radio, chaufferette, air conditionné, pare-soleil 14425 — **$1095.**

1947 BUICK Roadmaster, Sedan 4 portes, couleur noire, Radio, chaufferette, air conditionné 284479 — **$1095.**

1948 PLYMOUTH sedan 4 portes noir, "De Luxe", Chaufferette, air conditionné, 285541 — **$895.**

1946 PLYMOUTH De Luxe, Sedan 4 portes, bleu foncé, chaufferette, (peinture neuve) 19524 — **$790.**

1948 MORRIS Sedan 4 portes, vert foncé, chaufferette 289316 — **$585.**

1946 CHEVROLET Styline Spécial, Coupé Sport 5 pass. noir, radio, chaufferette, Lampe, (Spot Light) 409731 — **$960.**

1947 MONARCH, Sedan 4 portes, couleur noire, Radio, Chaufferette, air conditionné, 14589 — **$890.**

DEMANDEZ NOTRE PLAN DE FINANCE G M A C

1950 CHEVROLET Styline Spécial, sedan 2 portes, couleur bleu médium (Peinture neuve) Chaufferette, air conditionné 356047 — **$1295.**

1950 CHEVROLET Styline Spécial, Sedan 4 portes, vert foncé, chaufferette, air conditionné 286646 Fleetline — **$1290.**

1949 CHEVROLET De Luxe, Aérosedan, 4 portes, Maroon Radio, chaufferette, air conditionné, (peinture neuve) 289329 — **$1060.**

1949 CHEVROLET Styline Spécial, Aerosedan 2 portes, (peinture neuve) vert foncé, Chaufferette, air conditionné, 284254 — **$1090.**

1950 PONTIAC 2211 Sedan 2 portes, bleu foncé, Chaufferette air conditionné 194454 — **$1190.**

1949 PONTIAC Modèle 2208, Sedan 4 portes, couleur noire, Chaufferette, air conditionné 289221 — **$1040.**

1950 OLDSMOBILE 88 Rocket Sedan 4 portes, couleur noire, Transmission Hydromatique, chaufferette, air conditionné 406380 — **$1565.**

1949 OLDSMOBILE 88 Rocket Sedan 4 p. couleur 2 tons (brun et beige) Transmission Hydromatique, Radio, Chaufferette, air conditionné (peinture neuve) 378101 — **$1435.**

1951 FORD DE LUXE Sedan 4 portes, Couleur noire, chaufferette, air conditionné, 406556 — **$1395.**

1950 FORD Custom, Sedan 4 portes, couleur 2 tons (brun et beige) (peinture neuve) chaufferette, air conditionné, 12136 — **$1235.**

1950 CHEVROLET Pick-Up, 1 tonne, couleur rouge commercial, Chaufferette et dégivreuse, bas millage, — **$1165.**

1950 CHEVROLET Pick-Up, ½ tonne, couleur bleu commercial, chaufferette et dégivreuse 44726 — **$995.**

1952 CHEVROLET, Styline Spécial, Sedan 4 portes, brun métallique, Radio, Chaufferette, air conditionné 285684 — **$1895.**

1952 CHEVROLET, Styline Spécial, Sedan 2 portes, vert pâle, chaufferette, air conditionné 4 pneus neufs, 285583 — **$1795.**

1952 CHEVROET Styline De Luxe, Sedan 4 portes, gris pâle, radio chaufferette, air conditionné 406306 — **$1935.**

1951 CHEVROLET Styline Spécial, Sedan 2 portes, 2 tons de bleu, Chaufferette, air conditionné, 82410 — **$1560.**

1952 PONTIAC, Modèle 2269, Sedan 4 portes, brun métallique, chaufferette, air conditionné, Radio, 289460 — **$1835.**

1951 CHRYSLER Windsor, Sedan 4 portes, 2 tons de gris, Transmission automatique, Radio, Chaufferette, air conditionné, 285992 — **$2250.**

1952 DODGE REGENT, Sedan 4 portes, couleur bleu métallique, Radio, Chaufferette, air conditionné, 406797 — **$1825.**

1952 CHEVROLET, Pick Up, 1 tonne, couleur vert commercial, Chaufferette, très bas millage — **$1570.**

1951 CHEVROLET 2½ tonnes, 161" empattement, avec bascule, hydraulique et plateforme, chaufferette, pneus 12 plis, vert commercial, 45850 — **$1960.**

1951 CHEVROLET ½ tonne Pick-Up, couleur vert commercial, Chaufferette et dégivreuse, 36215 — **$1195.**

1949 MONARCH, Sedan 4 portes, couleur vert pâle, Chaufferette, air conditionné, 14053 — **$1165.**

1948 PONTIAC DE LUXE, Sedan 4 portes, vert foncé, (peinture neuve), Chaufferette, air conditionné, pare-soleil, 290146 — **$925.**

1941 CHEVROLET Coupé, 5 passagers, vert 2 tons, Radio, Chaufferette et dégivreuse, 289671 — **$290.**

1941 PLYMOUTH, Sedan 4 portes, noir, Chaufferette et dégivreuse 406648 — **$275.**

1948 DODGE Sedan 4 portes, De Luxe, couleur bleu pâle, Radio, Chaufferette, air conditionné, 284793 — **$960.**

1951 CHEVROLET Styline Spécial, Sedan 2 portes, Bleu foncé, Chaufferette et dégivreuse, air conditionné — **$1395.**

1951 CHEVROLET Styline De Luxe, Sedan 4 portes, Couleur noire, Transmission Powerglide, Radio, Chaufferette, air conditionné, 206798 — **$1595.**

SPECIAL

1951 KAISER, Sedan 2 portes, couleur vert pâle, Radio, Chaufferette, air conditionné, peinture neuve, 287158 — **$1195.**

CAMIONS

1949 CHEVROLET Pick Up, 1 tonne, bleu commercial, Chaufferette et dégivreuse, 29061 — **$925.**

1949 CHEVROLET Panel De Luxe, 1 tonne, vert commercial, siège auxiliaire, Chaufferette et dégivreuse, 439333 — **$1090.**

1949 FORD Pick Up, ½ tonne, vert, Chaufferette et dégivreuse, 36076 — **$765.**

1947 WILLYS "Jeep" commande sur 4 roues, Chaufferette 8277 — **$590.**

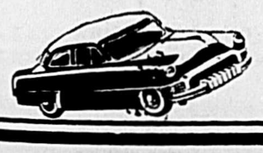
1950 CHEVROLET, Pick Up, ¾ tonne, couleur bleu commercial, Chaufferette et dégivreuse 72895 — **$870.**

1946 CHEVROLET, Panel ½ tonne, peinture neuve bleu commercial, Chaufferette, et dégivreuse 72277 — **$435.**

1951 FORD 3 tonnes, 159" empattement, couleur gris et noir pneu de rechange, Chaufferette et dégivreuse — **$595.**

CÔTÉ BOIVIN AUTO SERVICE INC.

80, RUE RACINE EST — Tél.: 4-3315 — CHICOUTIMI, P. Q.







Distribution des prix au pensionnat St-Dominique

Jonquière — Dimanche, 14 juin, devant un auditoire nombreux et sympathique, avait lieu la distribution des prix aux élèves des classes supérieures.

La salle des promotions, ornée de brillait de son plus vif éclat. Le choeur des élèves enlevèrent, avec brio, un poème musical plein de suavité, oeuvre inédite de chez-nous: "Sourire sur la croix."

Monsieur L'Abbé Maurice Levesque, aumônier, présida cette cérémonie significative et applaudit aux succès des enfants qui évoluaient avec grâce dans le parterre fleuri.

Après la lecture des palmarès des classes de 7e, 9e et 10e années, la classe de musique reçoit des parchemins dont la note atteste la solide formation reçue dans les différentes degrés du cours.

Citons en passant que Melles Denise Tremblay et Monique Caron ont reçu de l'Université Laval, le Diplôme Supérieur avec la note "Très grande distinction." (Ex-aequo 95.5 p.c.)

Puis s'avance le groupe des neuf sous-graduées de l'Institut, parées de boutons de roses rouges. Comme par magie, leurs bras se chargent de volumes, d'objets d'art, de parchemins. Ces enfants gâtées sont très heureuses, ensuite d'être couronnées par leurs chères mamans.

Et un autre cortège s'amène avec une majesté presque royale. Ce sont les deux graduées, fleuries de roses, accompagnées de six fillettes d'honneur. A deux d'entre elles, on a confié les couronnes dorées, deux autres tiennent précieusement la formule des adieux, dont la couverte artistement enluminée a été gracieusement offerte par ces mêmes fillettes. Deux demoiselles présentent aux finissantes les nombreux et superbes prix, dons de l'Aumônier, de la Révérende Mère Supérieure, qui eut le geste large, de l'Intitut, des parents des étudiantes et des Anciennes. Quelques donateurs de marque ont particulièrement honoré certaines élèves: Le prix du lieutenant-Gouverneur de la Province a été attibué à Mlle Catherine Kérouack, pour maximum de points sur toute l'année, et pour son rang de première aux examens officiels de 12e année. Mademoiselle Marina Loiselle, première aux examens de sous-graduation de l'Institut, reçoit un superbe missel, don de la Révérende Mère Provinciale, et une série de cinq volumes, présentés par la Révérende Mère Marie de St-Victorien, assistante provinciale, offre aux finissantes, comme souvenir de graduation de magnifiques chapelets, et Monsieur l'Aumônier, de jolies Vierge de l'Assonption.

Après la cérémonie de leur couronnement, les deux héroines du jour, débitent avec une aisance mêlée d'émotion, leurs discours d'adieux. Trois points bien précis: bonheur goûté en ces lieux, reconnaissance envers les parents et les professeurs, promesse de fidélité à l'Alma Mater.

C'est maintenant au président d'honneur à prendre la parole. Monsieur l'Aumônier félicite les élèves de leur bon travail, souligne le dévouement du personnel enseignant, et s'adresse aux parents en les sollicitant de rendre le milieu familial favorable à l'épanouissement du bon de soi, dans une atmosphère de charité toute fraternelle.

Puis ce fut le soir d'un beau jour que l'artiste photographe fixa sur différentes pellicules, mais que l'artiste divin, surtout, contempla avec satisfaction "parce qu'il avait vu que tout était bon."

SOURDS

Révolution dans le domaine des appareils de surdité.

LE NOUVEL APPAREIL

"Tout-Transistor"

est maintenant en démonstration à Chicoutimi. N'a plus besoin de batteries "B"

Fonctionne sans lampes "Vacuum"

Economise de 50 à 75% sur le coût des piles

Modèles et prix à la portée de toutes les bourses.

A PARTIR DE

$74.50

SI VOUS NE POUVEZ VENIR MALLEZ CE COUPON IMMEDIATEMENT

ACOUSTICON, tél.: 4-5337
297 Jacques-Cartier Est
Chicoutimi, P.Q.

Veuillez m'envoyer les informations "Gratuites" au sujet de ce nouvel appareil "TOUT-TRANSISTOR"

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE .....

Funérailles de M. J. A. Burgesse

Les funérailles de M. J. Allan Burgesse ont eu lieu lundi maitn le 22 juin, en l'église de l'Isle-Maligne en présence d'un grand concours d'amis et de représentants de la Compagnie et des maires des municipalités et villages du Lac-Saint-Jean.

Les autorités fédérales et provinciales étaient également représentées. La levée du corps a été faite par M. le chanoine Jos. Levéque, curé de la paroisse Ste-Thérèse, d'Arvida, alors que le service a été chanté par M. le chanoine Victor Tremblay, président de la Société Historique du Saguenay, ami intime du défunt et représentant personnel de S.E. Mgr Melançon, évêque de Chicoutimi. Le chanoine Victor Trmeblay était assisté du R.P. Lorenzo Gélinas, de Naudville, et de M. l'abbé Claude Audet, d'Isle-Maligne, qui agissaient comme diacre et sous-diacre. Au choeur, on remarquait outre M. le chanoine Jos. Levèque, d'Arvida, M. le curé Fredo Duchesne, curé d'Isle-Maligne, M. le curé Lucien Gaudreault, de Péribonka, et M. l'abbé Bernard Audet, de St-Joseph-d'Alma.

M. Burgesse n'avait aucun parent au Saguenay et c'est M. et Mme Alfred Lamarche, d'Iroquois Falls, Ont., qui représentaient la famille de son épouse.

Outre les représentants de la Compagnie ainsi que les collaborateurs de M. Burgesse, l'on remarquait parmi l'assistance des représentants de la Cité d'Arvida, de la Chambre de commerce, de l'Association Athlétique, du comité de la Bibliothèque, des Scouts, de la Société St. Patrick et de nombreux autres groupements dont le défunt avait fait partie lorsqu'il demeurait à Arvida.

M. Burgesse, qui parlait couramment le français, était familier avec le Canada français, ses gens et leur manière de vivre et de penser. Il portait un intérêt tou ptarticulier à l'histoire du Saguenay et était l'auteur de plusieurs articles d'histoire en anglais et en français. Il fut directeur de la Société Historique du Saguenay et même vice-président durant plusieurs années. Il fut un collaborateur immédiat du chanoine Victor Tremblay. Il était membre de la Société généalogique canadienne-française et a écrit plusieurs articles pour de nombreuses revues et journaux. Il avait même publié une plaquette sur la famille Verrault au Saguenay. Il était reconnu comme une autorité des moeurs des Indiens Montagnais du Saguenay et était souvent consulté à ce sujet par des anthropologues de marque.

M. Burgesse a été enterré à La Passe, près de Pembroke, Ont., où demeurnet les parents de son épouse. A madame Burgesse et à ses enfants, notre journal présente ses condoléances.

M. Burgesse, qui était natif de la région de Cumberland, située au nord-ouest de l'Angleterre, près de la frontière de l'Ecosse, demeurait dans notre région depuis plus de 17 ans. A son arrivée au Canada, à l'âge de 20 ans, soit en 1930, il était au service de la compagnie de la Baie d'Hudson à titre de commis dans les postes de traites. Comme il connaissait très bien la langue française, il fut nommé à des régions francophones du Labrador, Québec, Ontario, Manitoba et Saskatchewan. Il passa même quatre années au poste de Pointe-Bleue, au Lac-Saint-Jean.

En 1940, il quittait la compagnie de la Baie d'Hudson pour revenir au Saguenay et entrer au service d Atlas Construction Company. Durant la construction des barrages de Manouan et des Passes-Dangereuses, il fut chargé du système de communications et de transports.

Dès l'achèvement des travaux des Passes-Dangereuses, il entrait au service de Saguenay Power en qualité d'adjoint du surintendant du département des propriétés, poste qu'il a occupé jusqu'à l'été de 1949 alors qu'il prenait charge de ce département.

Il y a quelques mois, ses supérieurs voulant reconnaitre ses mérites, le nommaient également secrétaire adjoint de Saguenay Power.

Agé de 43 ans, M. Burgesse était marié à mademoiselle Annette Bricaut-Lamarche, de Westneath, Ont. Il était le père de trois garçons, Ian, 9 ans, Allan, 7 ans, et Robin, 3 ans. Il demeurait à 'Isle-Maligne deppuis l'automne lernier.

Saint-Ambroise

BAPTEMES.

Marie-Bertha, enfant de M. et Mme Fernand Gaudreault, (Jeannine Savard), Parrain et marraine: M. et Mme Henri Gaudreault, grands-parents de l'enfant; porteuse: Mlle Emilie Gaudreault, tante de l'enfant.

Joseph-Honoré-Renald, enfant de M et Mme Paul-Henri Gagnon Jeanne-d Arc Pageau). Parrain et marraine: M. et Mme Honoré Gagnon, grands-parents de l'enfant.

Joseph-Richard-Gilles, enfant de I. et Mme Armand Harvey, (Gaétane Tremblay). Parrain et marraine: M. et Mme Welly Bouchard, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Arthur-Alain, enfant de M. et Mme Joseph-Ernest Bergeon (Marie-Claire Bolduc). Parrain et marraine: M. et Mme Joseph-Arthur Bolduc, grands-parents de l'enfant; porteuse: Mlle Annette Bergeron, tante.

Joseph-Lucien-Denis, enfant de M. et Mme Jean Girard (Rita Tremblay). Parrain: Lucien Bouchard, oncle de l'enfant; Marraine: Ghislaine Tremblay, tante de l'enfant; porteuse: Antoinette Tremblay, tante de l'enfant.

Joseph-Adrien-Michel, enfant de M. et Mme Philippe Imbeault (Lucienne Simard). Parrain et marraine: M. et Mme Adrien Gauthier, oncle et tante de l'enfant.

VA-ET-VIENT

M. L'abbé Jean-Charles Gauthier du Séminaire de Chicoutimi, était de passage au presbytère de St-Ambroise, jeudi dernier

DISTRIBUTION DES PRIX

Les examens de fin d'année et la distribution des prix eurent lieu, mardi dernier, dans la paroisse Saint-Ambroise. A cette occasion, M. les abbés Henri Tremblay, Robert Bergeron, Laurent Lalancette et Léonce Bouchard ont visité toutes les classes de la paroisse pour se rendre compte des progrès des enfants et aussi pour leur distribuer leurs récompenses qu'ils ont méritées par leur travail.

Mise au point

Kénogami (DNC)- On nous prit d'annoncer à ce que nous avons publié récemment, M. Robert Martel de Kénogami n'est pas secrétaire de la Chambre dd Commerce Aîné de Kénogami mais directeur; et que le secrétaire de la dite Chambre et M. Pierr-ePaul Bouchard, avec qui on eut communiquer avec lui en téléphonant à 2-5982 pour devenir membre de la Chambre de Commerce Aînée de Kénogami.

Quand frappe la foudre

Chaque année, la foudre tue près de 600 personnes en Amérique du Nord, et en blesse 1,700 autres! Qu'un orage vous surprenne dehors, saurez-vous quel est l'abri le plus sûr où vous réfugier? Si vous êtes en voiture, vaut-il mieux en sortir ou n'en pas bouger? Quels sont, dans la maison, les endroits les moins dangereux?

SÉLECTION de juillet vous révèle les dangers et les caprices de la foudre, et vous propose sept règles très simples à suivre pour vous protéger *vous-même*.

Achetez SÉLECTION de juillet aujourd'hui: plus de 30 articles passionnants et profitables!

Automobilistes !

Vous pouvez faire réparer ou échanger vos batteries pour $10 à $15 avec garantie d'un an. Réduction de 25% sur batteries neuves. Garage Ferland, coin Laval et Taschereau, Kénogami — tél. 2-6417. Téléphonez pour livraison. Nous achetons les vieilles batteries.

Au conseil de Kénogami

Kénogami (DNC) - Une brève séance de conseil de ville de Kénogami, réunissant le premier magistrat de Kénogami, S.H. le maire Laurent Lacroix et tous les échevins, sauf l'échevin Ernest Fortin qui a dû subir une intervention chirurgicale à l'Hotel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi, eut lieu lundi le 22 juin dernier.

Comme il s'agissait d'une assemblée spéciale, les assemblées régulières devant se tenir les 1er et 3ème lundi de chaque mois, les questions à l'agenda furent l'adoption du procès-verbal de l'assemblée précédente, la lecture de la correspondance ordinaire, acceptation des comptes et des permis de construire.

Parmi ces permis de construire on relève une réparation à l'édifice Ajmo de Kénogami pour une valeur de $1.000.00, une réparation à la maison de M. J.-A. Tremblay d'une valeur de $1,500, une autre réparation chez M. Gérard Bilodeau, rue St-Jean pour $1,000., une habitation à M. F. Pedneault, sur la rue St-Alfred, évaluée à $6,300.00; à M. W. Dubois, rue St-Joseph pour une somme de $15,000.00 à M. Noel Fortin, rue Fortin, pour $12,000.00, une autre sur la rue Guy pour une somme de $10,000.00; une maison sur la rue St-Louis pour M. F. Delisle, d'une valeur de $6,900.00, hausse d'un étage à la maison de M. Noel Decrès, d'une valeur de $3,000.00, totalisant ainsi des permis de construire pour une somme totale de près de $60,000.00.

On vota également une proposition de sympathie en faveur de la famille Levesque, cruellement frappée récemment par la mort du maire Levesque de St-Félicien. Egalement à la famille de l'investigateur Donat Girard, décédé récemment lors de l'incendie de sa chaloupe au Lac Kénogami.

Saint-Ambroise

St-Ambroise (DNC) — Une croix du chemin érigée dernièrement à Saint-Ambroise était bénite dimanche dernier par M. l'abbé Henri Tremblay, curé de l'endroit.

Le Christ en croix est l'oeuvre d'un sculpteur de la paroisse M. Louis Labrecque et il est la propriété de M. Henri Gaudreault. C'est en bordure de la route sur la propriété de ce dernier au rang Labonté que se dresse cette croix.

C'est en présence d'une foule nombreuse et recueillie qu'eut lieu la bénédiction et l'on pouvait remarquer parmi les quelques cenvaient la présence de M. Hermel Desbiens, maire de la paroisse. Une fois de plus la croix exposée au carrefour de nos routes rappellerait aux voyageurs l'actualité constante de notre rédemption et ouhaitons que cette belle tradition qui est toute à l'honneur de notre pays demeure dans nos belles paroisses du Saguenay.

Escoumains

NAISSANCES

Les Escoumains (D.N.C.) — Marie-Laurette, enfant de M. et Mme Welly Letourneau. Parrain et marraine: M. et Mme Rochette Letourneau, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Paul-Normand, enfant de M. et Mme Joseph-Marie Gagnon. Parrain: Paul Roussel; marraine: Marie-Paule Lessard..

Marie-Rose-Edith, enfant de M. et Mme Paul-Eugène Tremblay. Parrain et marraine: M. et Mme Rosario Bouchard.

Marie-Jeannine-Lucie, enfant de M. et Mme Marcellin-B. Tremblay. Parrain: Roch Tremblay; marraine:Jeannine Tremblay, cousins de l'enfant.

Joseph-Guy-Gérard, enfant de M. et Mme Gérard Roussel. Parrain: Camille Beaulieu; marraine: Corinne Roussel.

Marie-Cécile-Lise, enfant de M. et Mme Raymond Girard. Parrain: Jean-Marie Boulianne; marraine: Cécile Girard, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Lise, enfant de M. et Mme Roch Therrien. Parrain: Joseph-T. Boulianne; marraine: Hélène Sirois.

Joseph-Luc, enfant de M. et Mme Rémi Bouchard. Parrain: Philippe Bouchard; marraine: Marie-Claire Morneau.

Marie-Marthe, enfant de M. et Mme Adélard Boulianne. Parrain: Laurent Boulianne; marraine: Marie Gagnon.

Joseph-André, enfant de M. et Mme Hilaire Dion. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Dion, grands-parents de l'enfant.

SOLUTION
CARDA
FOIE - REINS - VESSIE - DIGESTION
Dans toutes les pharmacies

Marie-Monette, enfant de M. et Mme Jean-Charles St-Gelais. Parrain et marraine: M. et Mme Gilbert St-Gelais, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Odina-Donald, enfant de M. et Mme Clément Tremblay. Parrain: Joachim Tremblay; marraine: Thérèse Caron, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Jeanne, enfant de M. et Mme Roméo Roussel. Parrain: Bertrand Morin: marraine; Thérèse Bouchard.

Joseph-Gratien, enfant de M. et Mme Freddy Tremblay. Parrain: Gabriel Tremblay; marraine: Susanne Morin.

Marie-Emma-Claire, enfant de M. et Mme Joseph-Emile Brisson. Parrain: Raoul Brisson; marraine: Emma Perron, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Lisette-Jeanne, enfant de M. et Mme Roger Caron. Parrain: Laurence Letourneau; marraine: Bertha Otis, oncle et tante de l'enfant.

DECES :Est décédé à l'âge de 36 ans, Rosianne Bergeron, épouse de Paul Bouchard. Ont signé le régistre: Victor Giroux, ptre; Paul Bouchard; Pierre Bouchard; Jean Bouchard; Yvon Boulianne; Augustin Bergeron; Raymond Harvey; Léopold Bergeron; Roger Bergeron.

FETE

Les élèves du couvent et le personnel ont fêté Monsieur le Curé à l'occasion de son anniversaire. Il y eut pièce, chant, musique et lecture d adresse; ainsi que présentation de cadeaux. Le soir, la même séance fut répétée pour le grand public.

PARTIE DE CARTES

Une partie de cartes a été donnée par le Comité des Finances du Cercle des Fermières en préparation du grand congrès des comités de Saguenay et Charlevoix que les Fermières tiendroit ici le 14 juillet prochain. Nous attendons des délégués de Hâvre-St-Pierre à Baie-St-Paul. Présidaient à la table d'honneur: M. le maire et Mme Rolland Boulianne Mme Théo Tremblay.

RETRAITE

Notre retraite paroissiale annuelle d'avoir lieu. Elle fut prêchée par le Révérend Père Marcel Fournier O.P Toute la population a suivi avec piété et dévotion les exercices.

FILM

Les Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de notre paroisse ont présenté, dernièrement, un film antialcoolique, distribué par le Bureau Central.

SYNDICAT

L'assemblée mensuelle du syndicat de la Pulpe et du Papier a été tenue dernièrement. Il y eut élection d'un nouveau conseil pour la prochaine année d'activités. Le Révérend Père Maurice Ouellet, m.s.c., aumônier diocésain des syndicats, était présent.

CONGRES: Le congrès diocésain des Ligues du Sacré-Coeur du Golfe-St-Laurent aura lieu en notre paroisse le 28 juin prochain. Notre Ligue bourdonne d'activité pour la préparation. Des représentants des Ligues viendront de toutes les paroisses du diocèse. Il y aura messe et communions à 8 h. ½ a.m Séances d'étude dans l'avant-midi et l'après-midi et le soir grande procession extérieure du très Saint Sacrement. Et, vers minuit, le tout ce terminera par un magnifique feu d'artifice.

A cette occasion l'on inaugurera, au milieu du village, un grand panneau reclame, illuminé de soir don de notre Ligue locale.

M. Arthur Marquis, grand chevalier du conseil de la Baie des Ha! Ha!

port-Alfred (DNC) A la dernière assemblée régulière du Conseil des Chevaliers de Colomb de la Baie des Ha Ha, tenue dans leur salle, Monsieur Arthur Marquis, Chef de Département à la Consolidated Paper Corporation de Port-Alfred , a été élu Grand Chevalier de ce conseil en remplacement de Monsieur Jos. Ménard.

Voici la liste des autres nominations: Monsieur Pierre Gagnon gérant chez O. Simard de Bagotville, Député Grand Chevalier en remplacement de M. Ls Desbiens.

Monsieur Willie Gagnon, chef du Département Forestier de la Consolidateud Paper de Grande-Baie Chancelier M. Edouard Sénéchal Port-Alfred Cérémoniaire. M. Eddy Lalancette de Grande-Baie Secrétaire Archiviste. M. Jean-Hugues Forcade de Port-Alfred Secrétaire Trésorier Archiviste. M. Osias Tremblay de Grande-Baie Avocat.

MM. L.-Maurice Bouchard de Bagotville. Gabriel Gagnon de Grande-Baie et Emilien Carrier de Port-Alfred ont été nommés Syndics. MM. Albert Tremblay de Bagotville Extérieure M. Paul Loriot Organiste.

Monsieur Simon Larouche du Vicaire a Port-Alfred est devenu L'Aumonier du Conseil à la suite du départ de Monsieur l'Abbé B. Deschesne à Chambord.

Monsieur Simon Larouche du Département Forestier de Port-Alfred demeure le dévoué et actif Secrétaire Financier du Conseil 2762

Monsieur Vincent Levesque, Surintendant Electricien à Saguenay Terminals Co. a été désigné Intendant de ce même Conseil.

A tous et chacun, plein succès dans leur nouvelle fondation pour l'année 1953-54.

PATE à DENTS Forhan's,
Régulier ..... .59
Spécial deux pour .89

ODORONO Cream
Régulier 1.00
Spécial .69

ODORONO Spray
Régulier 1.25
Spécial .98

K-R-LAC Shampoo,
Régulier 1.25
Kiro Lac traitement, 2 oz.
Régulier 2.49
Spécial les 2 pour 2.95

BARBASOL Crème à barbe
sans blaireau,
1 grand format et
1 petit format.
Régulier 1.05
Spécial les 2 pour .79

PATE à DENTS Chlorodent,
Régulier ..... .45
Spécial deux pour .69

PATE à DENTS Colgate,
Régulier ..... .33
Spécial deux pour .49

Crème à barbe Colgate,
sans blaireau.
Régulier ..... .43
1 paquet de lames Corux, rég. .25
Spécial les 2 pour .48

Crème à barbe Colgate,
Régulier ..... .43
Spécial deux pour .69

FLY-KIL (électrique)
destructeur d'insectes, sert aussi comme désodorisant
Spécial 4.75

Voyez la dernière caméra Kodak ici



LE MODELE
FLASH BROWNIE HAWKEYE

Gardez un souvenir de vos vacances avec une caméra Kodak

PRESCRIPTIONS

- Développement
- Impressions
- Agrandissements

8 pharmaciens licenciés

HUILE CHASSE-INSECTES

Chasse-mouches	.50	Alkays Rexellent bombe	.98
Skeeter-skatter	.59	Tantoo crème	.59
Joy	.35	Sketofax	.55



PAL* SUSPENSOIR

Le plus célèbre des suspensoirs Bauer & Black. Ceinture de 3", courroies pour les jambes en élastique mercerisé de 1¼". Tricot doux et élastique, taillé de façon à assurer un confort maximum. *Déposée au Canada

PRIX 1.75



PILOCARP

nettoie le cuir chevelu, arrête la chûte, fait pousser les cheveux. Détruit les poux et les lentes.

3 FORMATS

4 oz $1.00 – 8 oz $1.75

barbier $4.50



Pour les vacances, le chalet, l'auto, ayez une trousse de PREMIERS SOINS.

Jouets de plage HAUGH'S

NIL-O-NAL
Régulier 1.75
Spécial .98

Rouge à lèvres Max Factor
Régulier 1.50
Spécial .75

Nouveauté BOMBE EXTINCTEUR
à incendie pour le chalet et la maison
Spécial 1.59

Pharmacie Chicoutimi Ltée
28 est, rue Racine
4-4655

PHARMACIE HAMEL ENR.
449 est, rue Racine
4-4525

CHICOUTIMI

Prenez...

la bonne habitude de manger souvent les délicieux



CRETONS SAGUENAY

Préferée des petits et des grands ...

LA SAUCISSE "OCTO"

est vraiment succulente !

A la prochaine occasion, procurez-vous ces deux délicieux produits, à la fois nourrissants et economiques.

ATTENTION ÉCOLIERS !

Conservez les étiquettes des cretons Saguenay et les cartonnages de la Saucisse Octo. D'ici quelque temps vous pourrez obtenir autant de crayons que d'étiquettes ou de cartonnages.

La Librairie Régionale Inc.
349 EST RUE JACQUES-CARTIER CHICOUTIMI

Informe sa clientèle que le magasin et le bureau seront

FERMÉS LE SAMEDI

du 27 juin au 31 août inclusivement.
Afin d'éviter tout retard

nous aimerions que nos amis et clients fassent leurs transactions commerciales au début de la semaine

NOUS PROFITONS DE L'OCCASION POUR VOUS REMERCIER DE VOTRE CONFIANCE ET ESPERONS AVOIR LE PLAISIR DE VOUS SERVIR DANS UN AVENIR PROCHAIN.

Libraires-Papetiers-Importateurs
LA LIBRAIRIE RÉGIONALE, INC.
316 AVE LABRECQUE - 349 EST RUE JACQUES-CARTIER
Chicoutimi

LA CITÉ OUVRIÈRE

Les négociations collectives sont de plus en plus difficiles dans le commerce

Kénogami (DNC) — Les négociations collectives dans l'industrie du commerce sont des plus difficiles, et à ce propos les Syndicats Nationaux de cette industrie se voient par une déclaration, dans l'obligation de demander un peu plus de collaboration et surtout un peu de sérieux de ceux qui ont la responsabilité des relations patronales-ouvrières dans cette industrie.

En février dernier, les Syndicats-Nationaux des commis et comptables de Jonquière et de Kénogami, signataires à la requête qui a donné naissance au décret No. 810, réglementant les conditions de travail et les minima des salaires des employés de magasins, soumettaient à l'Association Patronale du Commerce Jonquière et Kénogami, une requête comportant certains amendements aux conditions de travail existantes.

Cette requête comportait un projet de convention particulière au sujet de la formation d'un comité de griefs, arbitrage des griefs et une demande de sécurité syndicale vo[illegible], par les employés en tout temps au cours de la

Quant aux salaires, la requête soumettait à l'Association la possibilité d'incorporer au salaire minimum déjà prévu, le boni de vie [illegible] qui a été payé depuis octobre 1951 et continué par la suite par la très grande majorité des employeurs. Cette demande n'affecterait que ceux des employeurs qui ont discontinué de verser tel boni à la suite de la diminution de l'indice fédéral et qui demeure actuellement à un dollar par semaine.

Les syndicats de Jonquière et de Kénogami étaient d'opinion que si des rencontres de bonne foi avaient eu lieu, tous les amendements demandés seraient depuis longtemps accordés et le décret aurait pu être signé dès le 10 mars dernier.

A la grande surprise des négociateurs syndicaux, leur demande est restée sans réponse de la part de l'association patronale. Toutefois une rencontre fut demandée par l'association pour discuter un amendement soumis par elle au nom de ses membres, concernant le changement apporté dans l'heure et le jour de la fermeture de établissements commerciaux le vendredi soir au lieu du samedi.

Que penser des autres demandes et du refus de rencontrer les représentants syndicaux pour discuter?

Il y a pire encore; il y a 15 jours, après s'être payé le luxe d'un refus de discuter de bonne foi avec les représentants négociateurs, certains marchands, membres de l'association, n'ont pas craint de faire appel aux autres de leur catégorie pour déroger à la règlementation publique qui existe depuis longtemps et signée par leur association. On a entendu cette annonce répétée que les magasins ouvriraient leurs portes le 10 au soir, veille de la Fête du Sacré-Coeur en soirée, pour suppléer à la perte de deux heures de commerce occasionnée par la procession de la fête du Sacré-Coeur. Cette invitation était illégale et venait à l'encontre de la loi.

Cette année, les employés syndiqués n'ont pas bénéficié de leur fête chômée et payée prévue par le décret à l'occasion de la fête de Dollard et on n'a pas entendu critiquer. Les employés organisés n'ont dit mot et l'ont perdu tout simplement parce que cette fête tombait un dimanche. Alors on se demande pourquoi les marchands ne veulent pas rendre le réciproque et accepter librement et de bonne foi une perte de deux heures de commerce pour commémorer la fête du Sacré-Coeur. Quant aux salaires, on sait que des syndicats ont signé une convention à Dolbeau, à St-Félicien, avec des minima de beaucoup plus élevés que ceux que les marchands de Jonquière et de Kénogami ont consenti de peine et de misère depuis 1937.

A Roberval, un contrat de travail a été signé avec des avantages et de beaucoup supérieurs à ceux que les syndicats demandent actuellement aux marchands de Jonquière et de Kénogami.

A Chicoutimi, depuis 3 ans, déjà l'association patronale et certains de ses membres ont consenti de bonne foi à négocier des clauses de sécurité syndicale acceptables par les deux parties et ne s'en trouvent pas plus mal.

On se tait fort de demander à la population de ne pas copier les autres dans ces domaines, on crie à l'autonomie économique et on se plaint de ce que Chicoutimi dépasse Jonquière et Kénogami, comment peut-il en être autrement lorsque ceux qui le peuvent manquent totalement de compréhension.

Quant aux syndicats du commerce de Jonquière et Kénogami, qui font partie, on le sait de l'organisation régionale, on leur conseillera de traiter localement avec les marchands mais si ces tractations ne leur valent que des reculs dans leurs demandes justifiées, les syndicats n'hésiteront pas à les diriger vers une autre association plus prospère et surtout plus compréhensive des problèmes ouvriers.

Et continuant, on déclare qu'il est encore temps pour les représentants de l'Association des Marchands détaillants de Jonquière et Kénogami. Qu'on se reprenne et qu'on donne suite aux demandes syndicales qui ont été faites de bonne foi depuis février dernier. Ce retard a assez duré et dès la semaine prochaine, qu'on revienne à de meilleures dispositions pour corriger l'erreur qui a été faite cette année.

On sait que le décret No. 810 règlemente Arvida et St-Jos. d'Alma, il serait malheureux si par la faute de quelques marchands, tout ce qui a été fait depuis 1937 soit à recommencer.

Comme les autres syndicats, les syndicats de commerce obtiennent des reconnaisances syndicales de la Commission des Relations ouvrières du Québec et si on ne vient pas à de meilleures dispositions, on demandera tout simplement de négocier des conventions particulières, mais il y aura des pots-cassés, en ce sens que la concurrence jouera plus désavantageusement contre ceux dont les employés sont organisés.

Les syndicats se disent disposer à négocier, comme par le passé, de bonne foi mais encore faut-il que l'association en fasse la preuve.

Les Syndicats se plaignent d'intimidation

Kénogami (DNC) — Dans un communiqué qui nous est remis pour publication, les Syndicats-Nationaux ont noté que depuis qu'ils ont avisé les employeurs qu'ils désiraient apporter des amendements à leurs conventions collectives, plusieurs plaintes sont parvenues à l'effet que certains employés ont à subir des injustices et même que des pressions se font pour les empêcher de rester membres des syndicats-Nationaux. La Loi des Relations Ouvrières est bien claire sur ce sujet et nul ne peut user d'intimidation envers quiconque pour l'empêcher de devenir membre d'une organisation ou de l'obliger d'y adhérer. Ce n'est pas un secret pour personne que de dire, que ces plaines ne surprennent pas les Syndicats, eux connaissant les idées patronales envers le syndicalisme qui pour la plupart n'en veulent pas et qu'il y en a un trop grand nombre qui usent de *moyens illégaux pour se débarasser* d'une organisation ouvrière qui met en quelque sorte, une entrave à leur appétit et les empêchent de continuer l'exploitation humaine qui s'est faite dans cette industrie depuis toujours.

C'est pour cette raison que les Syndicats-Nationaux demandent à la Commission des Relations Ouvrières de faire enquête sur certains cas et d'accorder la permission aux Syndicats de poursuivre ceux qui auront violé la loi.

Les Taxis d'Alma veulent la formation d'une mutuelle d'assurance pour accidents

Le 26 juin l'association des Taxis d'Alma siégeait sous la présidence de M. Armand Gagnon.

Après avoir épuisé l'ordre du jour, les membres de l'Association soulignaient le malaise qui règne actuellement dans toute la région au sujet du taxi, malaise dû surtout au fait que la vente croissante des voitures aux particuliers diminue la clientèle des taxis qui se trouvent actuellement trop nombreux dans toute la région. Deplus, l'inconscience des particuliers qui leur font une concurrence déloyale pose un problème sérieux qui a de graves répercussions sur la profession et sur le bien commun.

Le technicien, M. Augustin Tremblay fit remarquer qu'ici comme ailleurs tout le mal résulte de l'inconséquence des catholiques et il en donna comme exemple l'attitude d'un bon nombre de Lacordaires peu soucieux des directives de l'Eglise quand il s'agit d'organisation professionnelle et peu conséqunts quand il s'agit d'encourager un propriétaire de taxi, qu'il vende de la boisson ou non. Des présidents de Cercles Lacordaires sont des adversaires acharnés du syndicalisme patronal et ouvrier et l'on s'étonne du scepticisme et de l'hésitation d'un grand nombre.....

M. Tremblay posa les conditions essentielles à la formation d'une mutuelle d'assurance: dont la formation coopérative; une mise de fond suffisante pour prévoir les dépenses initiales d'organisation; le paiement pour la première année, d'une prime identique à celle payée dans les autres compagnies, une sélection judicieuse des risques; une surveillance une baisse de la prime payée.

M. Tremblay les mit en garde contre les deux grands ennemis du succès: l'individualisme et le manque de tenacité.

Le Révérend Père Gagnon de Naudville les encouragea fortement à aller de l'avant et il souligna les résultats obtenus dans le domaine de la coopération un peu partout dans la province.

Il insista pour que les propriétaires de taxis persistent dans leur travail d'organisation professionnelle en s'inspirant des principes qui sont à la base de ce mouvement. Tout en donnant aux autres organisations qui végètent un magnifique exemple de réalisme selon l'esprit chrétien, ils serviront leurs propres intérêts de la façon la plus pratique qui soit.

Le Révérend Père Gagnon leur offrit l'hospitalité des magnifiques salles du soubassement de l'Eglise de Naudville, ainsi que son généreux concours.

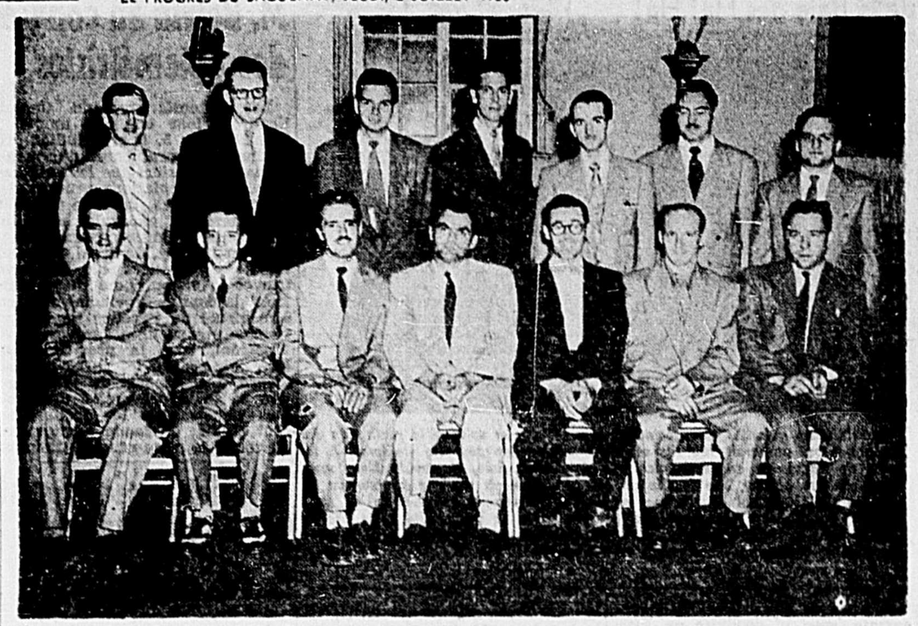
La protection des yeux contre le soleil

La bienfaisante des verres contre le soleil, des verres sombres, des lunettes colorées, leur utilité, sont indéniables, mais ces verres sombres, ces lunettes contre le soleil offrent également, quand on les emploie à mauvais escient ou qu'on les choisit mal, de très sérieux inconvénients et des dangers qu'il ne faut pas mésestimer.

La lumière du soleil n'est pas dangereuse pour nos yeux, si nous ne la regardons pas directement. Si nous le faisons, nous exposons volontairement notre rétine, c'est-à-dire la partie vitale de l'oeil, sans laquelle la vision n'existe plus, à une véritable brûlure.

C'est là que l'on peut user de verres de soleil à mauvais escient. Il ne faut pas regarder le soleil, même à travers des verres sombres, car il n'existe pas pour l'usage courant de verres susceptibles d'arrêter suffisamment les rayons ultra-violets et infra-rouges du soleil, mais très irritants, pour les rendre inoffensifs à nos yeux. Ils sont toujours dangereux, ne l'oubliez jamais.

Pour éviter des erreurs coûteuses, dont les conséquences peuvent être très sérieuses quand on considère que la vue est un bien irremplaçable, l'on conseille de consulter son optométriste, non seulement pour des troubles visuels, ce qui est évidemment essentiel, mais même pour le simple choix de verres contre le soleil. Dans ce domaine comme partout ailleurs, il vaut mieux prévenir que guérir.



Nous reproduisons la photographie du nouveau bureau de direction de la Chambre de Commerce Cedette de Chicoutimi, dont l'élection était reportée dans notre journal, la semaine dernière. En première rangée, de gauche à droite: MM. Raymond-Marie Gravel, trésorier, Paul Reny, présidinet, Gérard Bilodeau, 2ième vice-président; Léo Châteauneuf et Louis-Henri Harvey, directeurs. En deuxième rangée, dans le même ordre: MM. les directeurs Marc Montmigny, Jean Laflamme, Paul Deschênes, Léopold Côté, J.-Léon Gagnon, Aurélien Tremblay et Gérard Paradis.
(Photo B. L. M.)

Opinion créditiste

"UN HERITAGE VOUS REVIENT

Tous, hommes ou femmes, *enfants ou vieillards, chômeurs ou* travailleurs, malades ou bien portants, pauvres ou riches, vous êtes les titulaires d'un héritage considérable qui devrait vous apporter un revenu.

Les bâtisseurs du Canada ont légué aux Canadiens d'aujourd'hui un territoire rempli de richesses naturelles. Parmi ces richesses, il y en a qui sont publiques et qui appartiennent à tous sans exception: forêts de la Couronne, chutes d'eau, etc. Qui peut s'en dire l'héritier exclusif.

Nos ancêtres nous ont légué aussi un tas d'inventions, de découvertes, d'idées, de sciences, qui sont aujourd'hui du domaine public. Voilà encore un héritage qui appartient à tout le monde et dont personne ne peut revendiquer la possession pour lui tout seul.

Les fruits de l'héritage: Cet héritage-là ne reste pas à rien faire: il est productif. Une grande partie de la production, aujourd'hui, dépend des richesses naturelles, des inventions, de la science appliquée. Aurait-on l'électricité, sans les chutes d'eau qui appartiennent à tout le monde. Aurait-on l'automobile, l'avion, la radio, la télévision, sans les découvertes des générations passées.

Puisqu'une part de la production est due à l'héritage public, propriété commune, il s'ensuit que tout ont droit à une part de cette production.

Un exemple: l'électricité: S'est-on déjà demandé ce qu'il faut pour faire de la lumière électrique. Il faut des turbines, du fil, des ampoules. Mais il faut aussi une chute d'eau, et il faut aussi de la science, comment pourrait-on savoir de quelle manière produire le courant.

Les turbines, le fil, appartiennent à la compagnie chargée de produire l'électricité. Mais la chute, la science, appartiennent à tout le monde. Il y a donc une partie de la lumière électrique qui appartient à la compagnie, et une autre partie qui appartient à tout le monde.

Il en va de même pour toute production, pain, vêtement, frigidaire, maison: dans toute chose, il y a une partie qui appartient à des particuliers et une autre partie, à tout le monde.

Le capitalisme actuel nie la part de tout le monde dans la production. Et le communisme nie la part privée.

Le Crédit Social, lui, tient compte des deux parts. Il reconnait la part des individus, mais n'oublie pas non plus la part commune.

Chacun a droit à sa part: Le plus petit, le plus misérable, le plus laid, le moins intelligent des hommes est donc, comme tout le monde héritier et possesseur d'une partie des facteurs productifs. Il a droit à sa part de la production du pays. Il a droit au moins à la part nécessaire à une aisance convenable.

Le revenu de l'heritage: Mais comment obtenir des produits, aujourd'hui, sans argent pour les payer.

Puisque chacun a droit à une part des produits, comme fruits de l'héritage social, chacun doit être bénéficiaire d'un revenu en argent, garanti de sa naissance à sa mort.

Voilà ce que notre législation ne reconnait pas encore: le droit de chacun à un revenu en argent, à un dividende sur la production canadienne.

On admet assez facilement, avec un peu de réflexion, que nous naissons tous héritiers de facteurs productifs communautaires. Qu'attend-on alors pour accorder aux héritiers les fruits de leur héritage. On attend probablement que vous tous, héritiers, en fassiez la demande.

Ne laissez donc pas votre héritage se perdre plus longtemps. Réclamez, avec les créditistes, votre dividende national. Vous y avez droit.

P.-A. de Launière.

Elections au syndicat de la pulpe de Jonquière

Kénogami (DNC) — Les membres du Syndicat National des Travailleurs de la Pulpe et du Papier de Jonquière se sont choisi comme officiers, lors des élections annuelles: M. Henri Vachon comme président; M. Reméo Guénard comme premier vice-président; M. Roch Fortin comme 2ième vice-président; M. Maurice Ouis comme secrétaire; M. Armand Lapointe comme secrétaire financier et trésorier; M. L. Harvey, comme secrétaire correspondant; M. Henri Tremblay comme gardien; M. Omer Lacroix, comme sentinelle et M. Fernand Arguin comme directeur. A tous ces officiers, nous leur souhaitons le meilleur des succès dans leurs fonctions syndicales.

Le Ministère du Travail tente de régler le conflit de la construction

Kénogami (DNC) — On a déjà signalé que de grandes difficultés empêchaient les syndicats-Nationaux de négocier des amendements au décret 1743 et par conséquent, qu'il leur était impossible de s'engager avec l'Association des Constructeurs Saguenay-Lac-St-Jean. On a aussi mis les employés de la construction au courant des conséquences d'un tel conflit et depuis cette édition, nombreux sont ceux qui s'inquiètent à tort ou à raison, de l'attitude des Syndicats dans cette affaire et se demandent qu'elles seront les suites, dans l'économie de la région, si le décret 1743 était abrogé.

Il nous serait facile pour nous de donner au public, toutes les raisons qui motivent la conduite des Syndicats, et d'exposer les faits et par là les conséquences de leur action, mais comme le Ministère du Travail fait de grands efforts pour que les parties en cause puissent règler le différent, on ne fera pour le moment aucun commentaire, tant que tout ne sera pas terminé et que nous aurons la conviction de n'avoir pu s'entendre. Le 24 juin, jour de la St-Jean-Baptiste, le conciliateur en chef M. Noel Bérubé, assisté du conciliateur Roger Leclerc tentaient de solutionner le problème et cherchaient le moyen d'arriver à faire présenter au Ministre du Travail, une entente équitable pour les deux parties.

Les syndicats remportent le vote à Dolbeau

Kénogami (DNC) — Dans une récente édition, nous avions parlé d'un vote qui serait pris parmi les employés de J.-Adélard Gagnon et Fils de Dolbeau, parce que cet employeur avait présenté une requête à la Commission des Relations Ouvrières demandant une revision et prétendant que le Syndicat n'avait pas la majorité. Le vote fut pris vendredi le 12 juin courant et le résultat fut que les employés votèrent en faveur du Syndicat comme les représentants auprès de l'employeur; en conséquence, le Syndicat-National des Travailleurs du Bois Ouvré de Dolbeau reste le seul agent négociateur d'une convention collective qui devra être négociée sous peu.

AVEC Kem-Tone
VOUS PEINTUREZ UNE PIECE
POUR LE PRIX DE DEUX PAIRES DE BAS DE NYLON

Quand vous partirez en VACANCES



...prenez *l'autobus!*
C'est plus *agréable* et *moins coûteux*

DÉPARTS FRÉQUENTS POUR TOUS LES LIEUX DE VILLÉGIATURE

Soyez moderne ... voyagez par autobus! Les sièges sont moelleux et confortables; il y a amplement d'espace pour les bagages et vous pouvez, chemin faisant, admirer de près le paysage. Les tarifs sont peu élevés, ce qui vous laisse plus d'argent pour mieux profiter de vos vacances. Pour qui aime voyager, l'autobus est le mode de transport le plus agréable! Renseignez-vous auprès de notre représentant local.

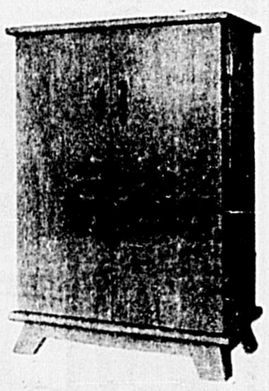
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL

Tarifs économiques
Une formidable organisation de transport

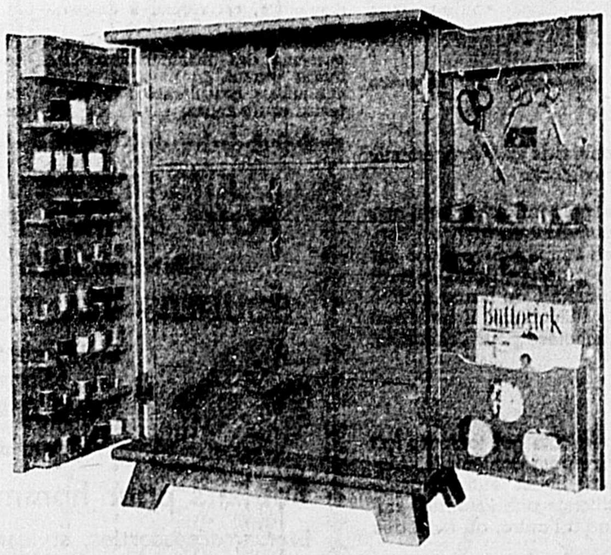
	Aller	Retour
Chicoutimi à Montréal	8.70	15.70
Québec	4.00	7.20
Sherbrooke	7.60	13.70
Trois-Rivières	6.35	11.45
Ottawa	11.70	21.10

PÈLERINAGE NATIONAL
A Sainte-Anne d'Auray et aux autres sanctuaires de France. Sous la direction spirituelle des Pères Assomptionistes. Encouragé par l'Episcopat Canadien.
DEPART LE 29 AOUT SUR LE SS. MAASDAM,
RETOUR LE 4 OCTOBRE
toutes dépenses comprises.
$766.00
POUR INFORMATION:
Voyages Claude Michel Inc.
21 RUE BUADE, QUEBEC.

PARTICIPEZ AU "CLUB D'ACHAT DU MEUBLE A COUTURE ATINA"
VOUS POUVEZ GAGNER CE MEUBLE ULTRA-MODERNE POUR
$1.50 ET PLUS



Choisissez votre meuble à couture Atina parmi les deux finis disponibles.



Cette proposition est valable immédiatement, ne manquez pas cette occasion de vous procurer ce meuble à couture.



CHAQUE SEMAINE, LE NOM D'UN MEMBRE DU CLUB SERA TIRE AU SORT.
Le premier recevra son meuble à couture pour $1.50, le deuxième pour $3.00, etc. Chaque participant recevra le meuble à couture "Atina" à la fin du concours (après 53 semaines).
Passez immédiatement au
MAGASIN RIBAUD, ENR.
242-246 EST, RUE RACINE CHICOUTIMI TEL.: 4-4022



GOÛTEZ... ET COMPAREZ!

Le pain blanc ENRICHI
de 4 éléments nutritifs
- la thiamine
- la niacinamide
- la riboflavine
- et le fer



ne coute pas plus cher!
Les produits Alice sont synonymes de qualité.
LA HUCHE BOULANGER PATISSIER
PAIN ALICE PAIN AU LAIT
sans pareille enr.
Téléphone 4-3779
40 boul. ST-JEAN-BAPTISTE RIVIÈRE du MOULIN P.Q.

Le futur hôpital de la Baie des Ha! Ha!



PORT-ALFRED (DNC) — Ce projet que l'on étudie depuis un an semble vouloir prendre forme. A la suite d'une requête de la population en Juillet 1952, ce projet a été soumis par Son Honneur le Maire Beaulieu à l'Honorable Antonio Talbot, Ministre de la Voirie, et ce dernier s'est montré très favorable à cette réalisation en promettant une coopération financière pour l'érection de cet édifice qui s'avère indispensable. Une population d'environ 25,000 âmes serait desservie par cet hôpital. Mercredi dernier, à la réunion de l'Exécutif de la Chambre de Commerce de Port-Alfred on prit connaissance de cette perspective et il fut décidé de former un comité qui devra travailler de concert avec les différentes autorités et associations afin de donner suite à la réalisation de ce projet qui abriterait 100 lits et une aile complète pour les vieillards. A la suite de l'annexion de la Municipalité de Grande-Baie, il semble bien, sans toutefois être officiel, que le site de cet hôpital serait sur une hauteur de la Paroisse St-Alexis qui est comme le disait dernièrement un confrère en parlant de ce quartier: "l'endroit idéal pour le repos, la tranquillité et le site le plus apte à la construction d'un hôpital". Ce coin magnifique est aussi le berceau de la civilisation au Royaume du Saguenay.

M. Boivin au congrès des optométristes

Les optométristes du Canada tiendront leur congrès annuel à Montréal les 5, 6 et 7 juillet prochains. Des problèmes d'envergure nationale, ainsi que les relations entre les associations provinciales seront discutées, lundi le 6 juillet, à l'assemblée générale annuelle. Mardi, le 7 juillet, aura lieu à l'Université de Montréal, une série de conférences sur l'optométrie et la vision. Lors de ce congrès, le comité provincial du bien-être visuel de l'écolier tiendra sa réunion mensuelle à l'université de Montréal, sous la présidence de M. Louis-H. Boivin, O.D., de Jonquière. Les aspects de la correction et de la prévention des troubles visuels chez les écoliers seront étudiés de façon particulière, au cours de cette réunion d'études.

M. Poirier est hospitalisé à Nipigon

Un jeune étudiant de la région, M. Georges-Henri Poirier, de Notre-Dame de la Doré, a été blessé sérieusement, dans un accident d'automobile. Elève de philosophie, 1ère année au séminaire de Chicoutimi, il était parti au début des vacances pour effectuer un voyage sur le pouce, dans l'Ontario et le Québec. C'est au cours de cette randonnée qu'il fut blessé, au moment où l'automobile dans laquelle il avait pris place entra en collision. M. Doré est actuellement hospitalisé à l'Hôpital de Nipigon Ontario. L'accident a eu lieu près de cette ville ontarienne.

Le coton est toujours roi et maitre dans le domaine du vêtement malgré l'avènement des fibres synthétiques miraculeuses L'an dernier, aux Etats-Unis, on a utilisé plus de six milliards et demi de livres de fibres dont plus de 70 pour cent était du coton.



FRONDE DEVENUE LANCE-GRENADES—Le capitaine J.-P. Dufour, de Chicoutimi, soldat du R22R, sourit en essayant une catapulte improvisée par les Chinois pour lancer des grenades; il se souvient sans doute de ses aventures avec une fronde lorsqu'il était petit gars. Cette catapulte fut trouvée par le 22e dans des positions chinoises d'avant-garde. (Photo de la Défense nationale)

Le voyage des lauréats du concours des fondateurs de l'Eglise canadienne

Niagara Falls, Ontario, 28 - (DNC) - Le groupe des lauréats du concours littéraire provincial organisé par le Comité des Fondateurs de l'Eglise Canadienne est maintenant à Niagara après avoir visité, vendredi, le Sanctuaire des Martyrs Canadiens, près de Midland, en Ontario, ainsi que les travaux de reconstruction de l'ancienne mission Ste-Marie.

Pour les jeunes voyageurs, vingt et un Etudiants de 14 à 18 ans, c'est un voyage extrêmement riche en souvenirs et rappels historiques.

A leur arrivée au Sanctuaire, le Père Lally, S.J. Directeur, leur souhaita la bienvenue.

Accompagné des Pères Gérard Tremblay et Florian Larivière, S.J., Le groupe visita d'abord le Sanctuaire des Martyrs Canadiens, érigé sur l'emplacement du fort Sainte-Marie, sur les bords de la Baie Georgienne, lieux mêmes où de 1625 à 1649, les Martyrs Jésuites se dévouèrent à la conversion des Indigènes de la Nouvelle-France.

On profita de la béatification des Martyrs Canadiens, le 21 juin 1925 pour raviver l'attention sur la mission Sainte-Marie. Aujourd'hui, s'élève sur le sommet de la colline, un vaste sanctuaire de pierre blanche dont l'intérieur est fini de bois naturel vernis à l'aspect rustique. Les deux clochers de la "Maison de la Paix" comme les martyrs eux-mêmes l'appelaient pointent vers le ciel en témoignage de reconnaissance et de vénération envers les deux Saints canonisés de l'Amérique du Nord.

Les jeunes voyageurs visitèrent ensuite, sous la conduite du Père Hegarty, S.J., les travaux de fouille entrepris à la mission Saine-Marie, mieux connue sous le nom de fort Ste-Marie. Comme on se rappelle, en 1940, le "Royal Ontario Museum" sous les auspices de l'Université de Toronto, avait offert ses services aux Pères Jésuites pour entreprendre des fouilles sur cet emplacement historique et si cher au coeur des Canadiens.

Les travaux furent entrepris sous la direction d'un archéologue. M.K.E. Kidd, aidé de cinq assistants. Les résultats furent très encourageants et l'on découvrit le contour de ruines et les fondations de quatre bastions de pierre, ainsi que des centaines de reliques et d'articles d'origine Française et Indienne.

Interrompus en 1946, les travaux furent repris en 1946, cette fois par M. Wilfrid Jury, Mme Jury, le Père Hegarty S.J., et quelques aides. On réussit alors à reconstruire presqu'en entier les plans du fort et on découvrit les ossements de vingt et un corps, dont celui d'un blanc, Jacques Douart. On découvrit également sur le terrain les ruines du premier canal construit en Amérique du Nord.

Le groupe se rendit ensuite à quelques milles du sanctuaire, à l'emplacement de l'ancien village St-Louis, puis à l'emplacement du village St-Ignace, où furent martyrises les Pères Jean de Brés'est terminée la visite du sanctuaire des Martyrs Canadiens, endroit si riche en intérêts religieux et historiques.

Samedi matin, les Lauréats du concours du comité des fondateurs de l'Eglise Canadienne se remettaient en route, cette fois pour Toronto où ils furent reçus à déjeuner par le Club Granco-Ontarien de la maison Simpson. Dans l'après-midi il y eut visite au Royal Ontario Museum.

Obsèques de M. Joseph-Ernest Tremblay gouverneur de la prison de Chicoutimi

Lundi dernier avaient lieu en la cathédrale Saint-François-Xavier de Chicoutimi les funérailles de M. Joseph-Ernest Tremblay, gouverneur de la prison de Chicoutimi, époux d'Eléonore Audet, qui est décédé la semaine dernière à l'âge de 57 ans après une maladie d'à peine trois semaines.

Le service était chanté par M. l'abbé François Plourde, aumônier de la prison de Chicoutimi et directeur du Service Social de l'Enfance assisté de MM. les abbés Maurice Dussault et Philippe Larouche de la cathédrale comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Joseph-Arthur Fortin, curé de Saint-Jacques d'Arvida et l'abbé Joseph Drouin occupaient le choeur durant la cérémonie.

M. Joseph-Ernest Tremblay avait été gouverneur de la prison de Chicoutimi pour plus de sept ans et les gardes suivants portaient la dépouille mortelle: MM. Julien Tremblay, Roger Boulianne, Henri Belley, Patrick Gagnon, Arthur et Wellie Godin.

Des gardes fournissaient un cortège d'honneur: l'assistant gouverneur, M. Alfred Fortin, MM. Antonio Poitras, Théophile Simard, Raoul Maltais, Cléophas Bouchard, Lorenzo Tremblay, J.-Edmond Gagnon, Eugène Lemieux et Léo Gagné.

Outre son épouse, M. Tremblay laisse dans le deuil un fils, Sylvio Tremblay et deux petits-fils; ses deux frères, Rosaire et Joseph Tremblay d'Alma et Arvida respectivement, et ses quatre soeurs: Mlle Marie-Louise Tremblay, d'Arvida, Mme Raoul Bouchard (Simonne) d'Arvida, Mme Nazaire Tremblay (Antoinette) et Mme Ludger Poitras (Marie-Blanche) d'Albanel.

A la famille éplorée le Progrès du Saguenay offre ses plus sincères condoléances.

Maison incendiée à Jonquière

Dans la nuit de mercrede le feu a détruit la propriété de M. Joseph Pilote de Jonquière. Cette maison avait été achetée dernièrement et pour cause elle était inhabitée depuis le 1er juin. Le feu semble-t-il s'est déclaré dans la cave. Les pompiers durent faire de grands efforts pour enrayer l'incendie et empêcher que le feu ne se communique aux maisons environnantes car un fort vent soufflait. C'est la deuxième fois que les flammes s'attaquent aux propriétés de M. Pilote en peu de temps.

Prochains mariages

M. et Mme Amédée Côté, du Rang Saint-Jean-Baptiste de Chicoutimi, annoncent le mariage de leur fille Candide, à M. Louis-Marie Tremblay, de Chicoutimi, fils de M. Edgar Tremblay, de Sainte-Madeleine, comté de Saint-Hyacinthe, autrefois de Saint-Félicien.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la Cathédrale de Chicoutimi, lundi le 20 juillet, à 8 h. 30.

• • •

M. J.-Euclide Perron, I.C. et Mme Perron, annoncent le mariage de leur fille Michèle à M. Jacques Tremblay, fils de M. et Mme Paul Tremblay, de Shawinigan.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église du Christ-Roi, lundi le 6 juillet, à 9 h. 30.

Sur le crédit

Le dernier bulletin mensuel de la Banque Canadienne Nationale est consacré au crédit. Pour approfondir ce sujet, les rédacteurs du bulletin ont traduit le travail que M. J.-L. Davignon, gérant général adjoint de la Banque Canadienne Nationale, présentait sur cette question au congrès de la **National Association of Credit Men**, à Montréal. On aura profit à lire ce document.

L'Essor

Volume 2 - No. 1 — Publié par Lessard sur la côte, 405 est, rue Racine, Chicoutimi.

Une sensationnelle vente à un sou, fin juillet

L'événement le plus remarquable de l'année commerciale, dans la région, durera trois jours et s'appliquera à tous les rayons du magasin. — Pourquoi la maison Lessard sur la côte organise ces ventes. — Une tradition. — Seuls les stocks réguliers sont offerts au public au cours de ces ventes.

Deux fois par année, depuis dix ans, la maison Lessard sur la côte est le théâtre de l'événement commercial le plus sensationnel de la région: **Une vente à un sou!**

Ces ventes, en effet, sont devenues une tradition qu'attend avec impatience le public acheteur, et longtemps après qu'elles sont terminées, on parle encore d'elles et des aubaines extraordinaires qu'elles ont rendues possibles. Il y a plusieurs raisons pour cela.

Evidemment, les ventes à un sou ne sont pas nécessairement exclusives à la maison Lessard sur la côte, mais leur caractère, et la façon dont elles sont préparées sont, incontestablement une exclusivité. En effet, elles possèdent deux caractéristiques essentielles exclusives: seul le stock régulier est offert en vente au cours de ces événements bi-annuels, et ce stock, par-dessus le marché, n'est pas du vieux stock.



Cette scène d'une activité intense fut photographiée lors d'une vente à un sou organisée par la maison Lessard sur la côte.

Il est intéressant de noter que chez Lessard sur la côte une règle inflexible veut que la marchandise ne soit pas gardée plus de six mois en magasin. Tout ce qu'il est convenu d'appeler les fins de lignes non vendues au bout de ce temps trouve place sur les comptoirs d'aubaines de la vente à un sou, et cela deux fois par année. Donc, la marchandise offerte n'est pas de la vieille marchandise: elle est la même, de haute qualité et de haute valeur, qu'on trouve régulièrement au Royaume de l'Elégance. Il ne s'agit donc pas de marchandises de qualité inférieure spécialement achetées pour l'occasion.

Un événement qui fait sensation

Les ventes à un sou organisées par la maison Lessard sur la côte ont toujours fait sensation, au point qu'il a toujours fallu établir un service d'ordre pour contenir les foules venues de tous les coins de la région lorsqu'elles se produisent. Et cet enthousiasme a toujours été en grandissant. C'est évidemment, que la plus efficace publicité faite autour d'elles a toujours été ce que l'on se disait, d'une personne à l'autre, au sujet des aubaines qu'on y trouvait.

La vente durera trois jours

La prochaine vente à un sou aura donc lieu à la fin du mois de juillet, et elle durera trois jours. Au contraire de la dernière, qui fut faite en trois étapes, celle-ci comprendra tous les rayons du magasin.

Une fois de plus, le public acheteur ne manquera pas de bénéficier du sacrifice qui sera fait d'une partie du stock régulier de la même valeur qui caractérise toujours la marchandise offerte par la mason Lessard sur la côte

Plus de 500 Anneaux d'Argent en circulation

Ce livre, préparé par les soins de la maison Lessard sur la côte, et offert gratuitement aux futures mariées, jouit d'une vogue extraordinaire.

On parle souvent de tel ou tel livre sur la liste des "best sellers", ces ouvrages qui jouissent auprès du public d'une vogue extraordinaire. A Chicoutimi, l'ouvrage le plus en demande est probablement l'Anneau d'Argent, ce livre préparé à l'intention des futures mariées par les soins de la maison Lessard sur la côte et qui leur est offert gratuitement. Toutes les fiancées, en effet, peuvent se procurer cet ouvrage sur simple demande à la maison Lessard sur la côte. Plus de cinq cents d'entre elles, depuis le début de l'année, l'ont fait jusqu'ici.

C'est que l'Anneau d'Argent n'est pas un ouvrage ordinaire : il contient, en effet, des renseignements sur tous les sujets susceptibles d'intéresser la future épouse, sans oublier le futur lui-même, au sujet de la cérémonie du mariage elle-même, l'organisation des réceptions, le trousseau, ce qu'il faut apporter en voyage, l'agencement de l'intérieur, etc., etc.

L'Anneau d'Argent, d'une facture impeccable, est ce qu'il est convenu d'appeler un ouvrage indispensable. Cette première édition s'enlève rapidement.

La maison Lessard sur la côte renouvelle donc son invitation à toutes les futures mariées de ne pas oublier de réclamer leur exemplaire, et leur rappelle que le magasin Lessard sur la côte reste toujours "l'établissement complet" où les futurs époux peuvent trouver absolument tout ce qu'il leur faut pour leur trousseau personnel ainsi que pour l'agencement de leur foyer.

MONSIEUR J.-A. LESSARD REVENU DE VOYAGE

Achat de marchandises d'automne

Monsieur J.-A. Lessard, fondateur de la maison Lessard sur la côte, dont nous annoncions dans notre dernier numéro de L'ESSOR le voyage a Montréal et à Toronto, en vue d'achat de marchandises d'automne, est revenu à Chicoutimi.

Monsieur Lessard a visité quelques-uns des manufacturiers les mieux connus du pays et a fait des achats considérables de manteaux et de robes.

Bien entendu, il s'agit de lignes exclusives dont le Royaume de l'Elégance se fait toujours une spécialité.

Il est encore trop tôt pour dévoiler les détails de ces achats, et pour l'instant, monsieur Lessard se contente de déclarer que sa clientèle ne manquera pas d'être agréablement surprise.

A plus tard, donc, la description de ces premiers achats d'automne.

AUBAINES EN SOULIERS POUR DAMES ET MESSIEURS

Extraordinaires réductions

SOULIERS BLANCS pour dames



Styles sandales et autres, avec talons hauts ou bas.

$2.95 et $5.95

Valeurs de $4.95 à $11.95

Souliers pour hommes

Lignes désassorties, styles divers, valeurs jusqu'à $19.00

$5.95



LE ROYAUME DE L'ELÉGANCE LESSARD SUR LA CÔTE CHICOUTIMI P.Q.

3 JOURS

seulement

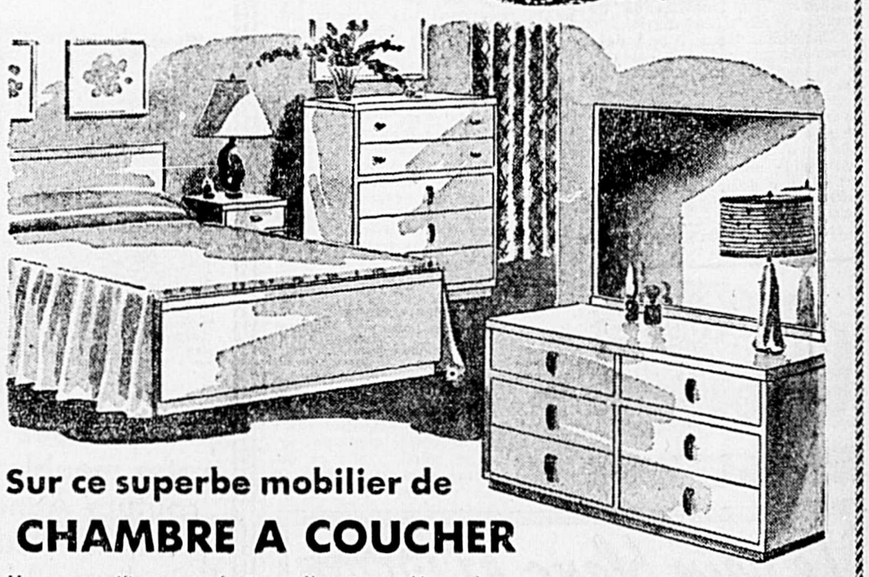
JEUDI
VENDREDI
SAMEDI

UNE OFFRE SANS PRECEDENT

SPECIAL

ÉPARGNEZ

$80



Sur ce superbe mobilier de

CHAMBRE A COUCHER

Une magnifique confection d'acajou pâle, tel qu'illustré ci-dessus. Bureau monsieur et madame avec grand miroir.

UNE VALEUR REGULIERE DE $249.

Hâtez-vous de vous rendre à notre magasin car la quantité de ces mobiliers est limitée.

Le lit-bibliothèque peut être fourni moyennant un léger supplément.

(COMMANDES POSTALES ACCEPTEES)

$169

SEULEMENT

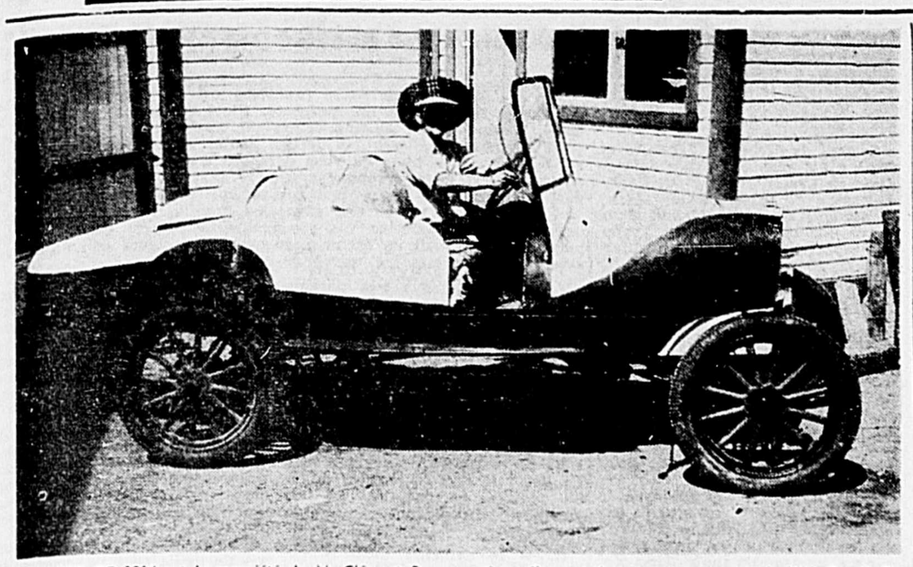
Georges Smith inc. MEUBLES

79, rue Racine, ouest — CHICOUTIMI — Tél.: 4-3675

SAGUENAY DRY GINGER ALE
BON... COMME L'AIR PUR DE NOS MONTAGNES
EN VENTE PARTOUT AU SAGUENAY

LE PROGRÈS DU SAGUENAY
CHICOUTIMI, JEUDI, 2 JUILLET 1953

SAGUENAY DRY GINGER ALE
BON... COMME L'AIR PUR DE NOS MONTAGNES
EN VENTE PARTOUT AU SAGUENAY



CETTE FORD DE 1914 est la propriété de M. Clément Barrette, rue Place d'Armes, Chicoutimi. M. Barrette utilise cette voiture depuis trois mois et elle va à merveille. Auparavant, elle était la propriété de M. Benoît Desbiens de Chicoutimi qui lui a donné cette forme originale avant de la vendre à M. Barrette pour la fabuleuse somme de $35. Ce dernier a déjà fait un voyage à New-York dans cette voiture antique, il y a trois ans, en compagnie de MM. Benoit Desbiens et Marcel Monfette. Il est photographié avec une calotte énorme qu'un ami lui a acheté à New-York. Il nous a confié qu'il se rendra à Québec prochainement, au moyen de cette convertible unique qui atteint facilement 35 milles à l'heure. (Photo B. L. M.)

La Compagnie Electrique décore ses conducteurs prudents

Le jeudi 18 juin 1953, le comité de sécurité de la Compagnie Electrique distribuait les boutons de sécurité à ses chauffeurs qui avaient conduit pendant un an au moins sans accident. A un moment où les diverses autorités de la région ont pris justement à coeur le problème de la sécurité de la route, il est bon de faire connaître le nom de ceux qui ont mis en pratique au cours de leur travail quotidien les consignes de prudence.

N'ont pas eu d'accident pendant 14 ans: M. Patrick Gagnon

7 ans: MM. Louis-Philippe Boivin, Almas Ouellet.

6 ans: M. Armand Ouellet.

4 ans: MM. Clément Fleury, Jean-Marie Girard, P.-Eugène Guillemette, Ulysse Guillemette, Roger L'Heureux.

3 ans: MM. Théophane Gagnon, J.-Bte Larocque, Louis-Claude Mercure.

2 ans: MM. Ernest Boucher Rosaire Gagnon, Gérard Gauthier Lucien Girard, André Hamel Léomer Mathieu, Gaston Ouellet, Louis-Georges Poitras, Jean-René Poulin, Réal Tremblay, Gustave Vaillancourt.

1 an: MM. Richard Boucher, Euclide Boudreault, Rosaire Brisson, Louis-Philippe Busque, Louis-Georges Fortin Roland Hamel, Roméo Lalancette Léo Larouche, Armand Lavoie Bertrand Perron, Jean-Baptiste Robin, J.-Noel Tremblay Roch Tremblay, Léopold Valiée.

172 lots organisés à Notre-Dame du Saguenay

Dès cette année, le nouveau quartier de Notre-Dame du Saguenay comptera au delà de 172 organisés. Actuellement, il y en a une centaine, mais, grace à la collaboration des autorités du Séminaire de Chicoutimi, soixante-douze nouveaux lots seront organisés et de 25 à 30 maisons y seront commencées avant l'automne.

Les dirigeants du Foyer coopératif, association qui se charge du développement du quartier de Notre-Dame du Saguenay, ont obtenu l'approbation des autorités compétentes, c'est-à-dire de S. Exc. Mgr Melançon, évêque de Chicoutimi, en faveur du site de la future église de la paroisse qui sera fondée là. Cette paroisse portera naturellement le nom de Notre-Dame du Saguenay. On compte réunir dans un délai relativement bref les 275 ou 300 familles nécessaires à la formation d'une nouvelle paroisse.

Les négociations relatives à l'érection d'une école vont bon train. La Commission scolaire est censée acheter très bientôt le terrain nécessaire.

Les nouveaux lots, tous de 100 par 75 pieds, en moyenne, se vendent environ $1,300 l'unité.

Une importante firme de construction entreprend l'érection de ces maisons.

Pour les plaintes concernant la livraison du journal, signaler :
le jour à 4-6412
le soir à 4-5579

DIMANCHE AU BANQUET DES ARTISANS

Me Paré parle du but et des réalisations de cette Société, depuis sa fondation

A l'occasion du cinquantenaire de la Locale 118 de Chicoutimi. — Allocutions du président général, Me Paré et du président régional, M. Pierre Saintonge. — Messe pontificale et message de Son Excellence Mgr Melançon.

"La Société des Artisans s'est développée très rapidement dans notre pays; comptait 13 membres et un capital de $150 lorsqu'elle fut fondée en 1876, par M. Louis Archambault et aujourd'hui elle a un capital de vingt-deux millions et groupe plus de 130,000 membres répartis dans tous les milieux Canadiens français du pays". Voilà ce que déclarait Me René Paré président général des Artisans dimanche lors du grand banquet qui a marqué la Fête Patronale de la Société et le cinquantenaire de la Locale 116 de Chicoutimi. Au cours de son allocution, le président général a démontré que la Société des Artisans est une institution d'assurance propremnet canadienne française qui a un caractère coopératif, fraternel et populaire. Elle désire avant tout aider la nation canadienne française par le financement de coopératives d'habitation et autres organisations du genre qui inértessent directement le peuple.

Au cours de son allocution, Me Paré a invité tous les membres à faire du recrutement pour la Société qui doit compter le plus de membres possible pour réaliser les fins qu'elle poursuit: "Nous, les Canadiens français, nous avons hérité de belles qualités au point de vue national et patriotique; cependant, nous avons négligé le domaine économique et il est très important que nous nous réveillions et que nous encouragions nos associations qui ne demandent qu'à nous aider, afin que ce ne soit pas des organisations moins près de nous et parfois étrangères, qui prennent en mains notre développement économique".

Avant Me Paré, plusieurs autres orateurs avaient adressé la parole pour souhaiter la bienvenue aux nombreux convives et féliciter la Locale jubilaire pour ses nombreuses réalisations dans la ville de Chicoutimi.

Table d'Honneur

A la table d'honneur l'on remarquait: Me René Paré, président général de la Société des Artisans, M. Pierre Saintonge, president du conseil régionale et de la locale 116 de Chicoutimi, M. le Chan. Victor Tremblay, prédicateur à la messe pontificale, M. l'abbé François Plourde, aumônier de la locale de Chicoutimi et délégué de Son Excellence Mgr Melançon, Mme Pierre Saintonge, M. l'abbé Léonce Collard, curé de St-Honoré, M. le notaire J. A. Plourde, directeur de la région 16 des Artisans, MM. Gérard Bellemare, président du conseil de la région 16, le Dr Arthur Leclerc, premier vice-président de la Société et directeur de la région 16, l'échevin William Boulé, représentant de Son Honneur le maire Gauthier, et Mme Boulé, Mme Gérard Bellemare, M. Alphonse Saulnier, président de la Caisse Populaire de Chicoutimi et Mme Saulnier, M. Jean-Louis Robitaille, intendant de la Société des Artisans et Mme Jean-Louis Robitalle, M. Frédéric Parrot, maitre de cérémonie et vice-président de la locale 118 de Chicoutimi et Mme Parrot M. Paul Garon, président de la Coopérative d'Habitation du Sacré-Coeur, et Mme Garon, M. D. M. Garon, secrétaire de la locale de Chicoutimi et Mme Garon M. Albert Côté et Mme Côté. Parmi les autres convives qui avaient pris place dans la grande salle de réception de l'Hôtel Chicoutimi, l'on remarquait, aussi des représentants des diverses locales des Artisans de la région.

M. Saintonge

A la fin du repas, M. Pierre Saintonge, président de la Locale de Chicoutimi, pris la parole pour expliquer d'abord que la société des Artisans n'est pas une organisation qui fabrique des petits souvenirs pour les touristes américains, mais bien une société d'assurance, à caractère populaire et canadien-français: "Nous ne poursuivons pas la richesse pour la richesse; nous voulons le bien-être des sociétaires et nous voulons qu'ils jouissent d'une honnête aisance. C'est pourquoi nous les invitons à l'épargne et nous faisons tout en notre pouvoir pour les aider à financer des habitations familiales". "Plus d'Artisans, moins de misère," tel furent les derniers mots de M. Saintonge.

M. William Boulé, échevin de la cité, et représentant Son Honneur le maire, parla ensuite au nom de la cité pour souhaiter la bienvenue aux Artisans et les féliciter de leurs réalisations et de leur esprit patriotique et canadien-français. Vint ensuite l'aumônier de la Locale de Chicoutimi, et représentant de Son Excellence Mgr Melançon, M. l'abbé Francois Plourde, directeur du service Social de l'Enfance. Il résuma les réalisations de la Locale jubilaire et démontra que le rôle des Artisans s'adapte bien à la paroisse qui a constitué 1 pilier de notre survivance. Nous publions ailleurs des extraits de son allocution.

Au cours de ce magnifique banquet, M. Frédéric Parrot agissait comme maitre des cérémonies. Il présenta les orateurs avec beaucoup de finesse et d'à propos.

La Messe Pontificale

Avant de se rendre à l'Hôtel Chicoutimi, tous les Artisans, accompagnés de leur épouse ou amie, avaient assisté à une messe pontificale célébrée par Son Excellence Mgr Melançon, en la cathédrale. Mgr l'Evêque était assisté de Mgr Léon-Maurice, vicaire général. Les diacres d'honneur étaient M. l'abbé François Plourde, aumônier de la Locale de Chicoutimi et du Rév. Père Langevin, Eudiste. Les diacres d'office étaient MM. les abbés Jean-Joseph Fortin et Antoine Hudon. Au choeur, l'on remarquait Mgr J.-B. Martel, M. le chanoine F.-X. Frenette et M. le chanoine Victor Tremblay qui donna le sermon de circonstance.

Son Excellence

A la suite du sermon, Son Excellence adressa un court message aux Artisans pour les féliciter et les inviter à poursuivre leur travail dans un esprit patriotique et canadien-français. Il fit un rapprochement entre les Artisans et les Sociétés St-Jean Baptiste et en profita pour féliciter la Société St-Jean Baptiste de Chicoutimi qui a organisé cette année, grâce "à son dévouement infatigable" les belles manifestations qui ont marqué la Fête Nationale, le 24 juin.

A Port-Alfred pour un mois

Alma D.N.C.- M. Georges-Miville Deschesnes, assistant-gérant de la Banque de Montréal à Alma, partira lundi pour Port-Alfred où il remplacera le gérant de cet endroit, M. Vanada, pendant une période d'un mois. Toute la population de la Baie des Ha Ha pourra apprécier la courtoisie, le jugement et la belle humeur de M. Deschesnes, qui ne compte que des amis à Alma et aux environs. Meilleurs voeux de bon voyage.

Nouvelle compagnie

La Gazette officielle de Québec, en date du 20 juin, annonce la formation de la compagnie "Charlie's News Stand Inc." composée de MM. Louis Paradis, avocat, Armand Vigneault, agent d'assurances, Francis-H. Vigneault gérant de la Caisse populaire, tous de Sept-Iles, aux fins d'exercer le commerce de restaurant avec capital de $40,000. et siège social à Sept-Iles.

SPÉCIAUX
DE FIN DE SEMAINE

EPICERIE

Sucre 10 livres	89¢
Sucre en poudre 2 livres	25¢
Confitures aux fraises bocal de 2 livres	47¢
Lait "Carnation" 2 boites	29¢
Café "Salada" la livre	1 03
Oranges "Sunkist" 2 douzaines	49¢
Oignons 3 livres	25¢
Soupe aux légumes et tomates "Campbell" 2 boites	27¢
Savon "Colgate" 4 pains	29¢
Pâte à dents "Colgate" 2 tubes	49¢

BOUCHERIE

Saucisse fraiche 3 livres	$1.00
Boeuf haché la livre	49¢
Boudin "Nicol" la livre	38¢

Xavier Larouche
Enr.
EPICIER LICENCIE
FRUITS ET LEGUMES
BOUCHER
68 ouest, J.-Cartier
Chicoutimi Tél.: 4-3525

Intéressantes situations dans le commerce de détail

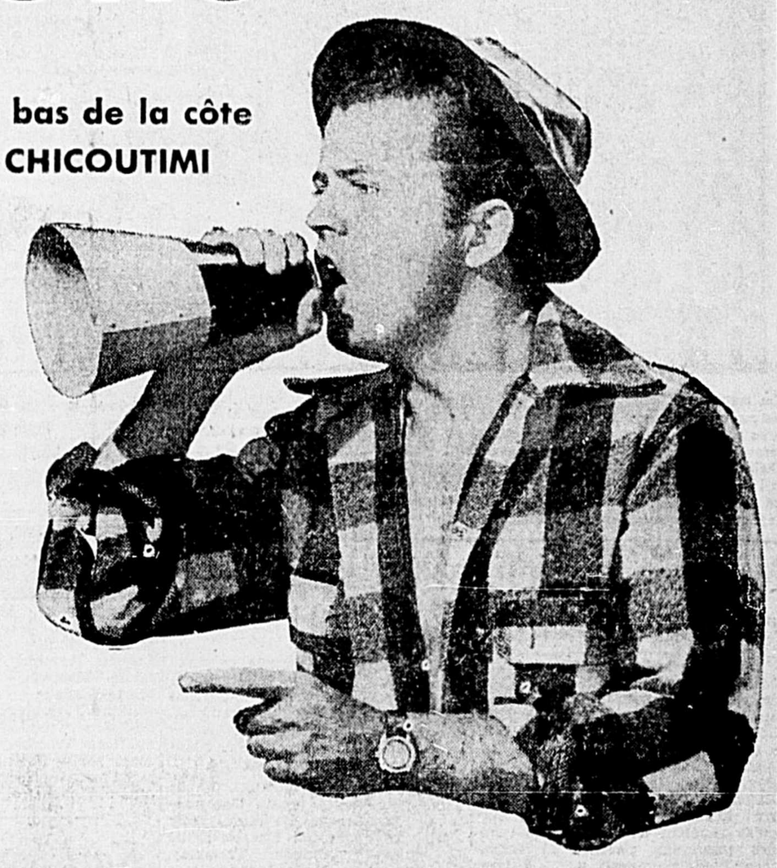
Une importante maison de détail faisant affaires dans la région recherche des chefs de rayons de confection et lingerie pour dames et enfants, de menus articles et accessoires de mode, de tissus à la verge et fournitures de maison, d'appareils et accessoires électriques, d'épicerie, et un responsable de la publicité dans les journaux, radio et l'étalage des vitrines.

Les candidats doivent être âgés de moins de 35 ans, parfaitement bilingues et posséder l'expérience de l'achat des marchandises et de l'administration d'un rayon. Le salaire sera basé sur l'expérience et les qualifications des candidats.

Toute réponse à cette annonce sera considérée strictement confidentielle. Ecrire à casier postale 6, Arvida, en mentionnant l'âge, l'instruction et l'expérience.

Notre personnel est au courant de cette annonce.

Lessard 29e ANNIVERSAIRE
EN BAS DE LA CÔTE
AUBAINES EXTRAORDINAIRES, INSURPASSABLES
ET GRANDES...
Réductions CHEZ
H. Lessard & Frères Ltée.
En bas de la côte
CHICOUTIMI



Cette vente 29ème Anniversaire intéresse toute la famille, les grands comme les petits. Profitez des spéciaux H. L. de cette vente Anniversaire. Des milliers d'aubaines vous attendent. Le concours H. L. vous permettra de gagner de nombreux prix.

VOYEZ LA CIRCULAIRE QUE VOUS RECEVREZ PROCHAINEMENT

Le rendez-vous prochain de toute la famille est chez :

H. Lessard & Frères Ltée.
Chicoutimi — En bas de la côte



La chronique féminine

Indécences et indécenses !...

On peut être réellement indécente, c'est-à-dire moralement indécente, mais toutes nous savons quoi penser là-dessus.

Mais ce qui est aussi inquiétant, c'est lorsque l'on porte des vêtements ne convenant pas, ou choquant la vue des gens qui nous entourent. C'est une indécence, ou mieux un manque de goût, de respect vis-à-vis ceux qui vivent face à face avec nous.

Le fait que l'on soit jeune, jolie et que l'on dise "se moquer" des convenances n'explique pas le port de vêtement très "farmer girl" à n'importe quelle heure du jour dans les lieux publics, sur la rue ou dans les magasins.

Personne nie que les "blue jeens" soient très pratiques pour la bicyclette, le canot, la pêche, la chasse, mais il me semble que nous aimons trop "être bien mises" pour trouver seyants, ces vêtements rudimentaires, de grosses toiles, d'un bleu incertain.

Il ne sagit pas "d'être ou de ne pas être chic", mais bien plutôt d'être d'une tenue convenable, agréable à voir, propre. Là comme dans toutes choses, il faut penser à autrui, non pour ce qu'ils en penseront ou en diront, mais pour que notre toilette plaise, soit bien féminine et appropriée au genre de sortie.

On ne s'étonnera pas de nous voir ainsi vêtues dans un chalet ou à une partie de bicyclette..

Il y a indécences et indécenses! Si la première est la plus importante au point de vue moral il ne faudrait pas oublier que la seconde est nécessaire pour l'harmonie! et pour les relations sociales!

MICHELLE.



Ces malles pour dames, oeuvre de la Dominion Luggage Company, furent les seules malles primées au concours du Design Award of Merit, tenu récemment à Ottawa sous les auspices du Comité National de Dessin industriel. Légères, elles sont recouvertes de "Fabrilite", un plastique vinyl, imitant le cuir de vache. On a le choix entre le naturel et des couleurs appropriées au voyage. Ce nouveau matériel imperméable, résistant aux éraflures et des plus faciles à nettoyer, recouvre un bâti de solide contreplaqué. De forme diminuée vers le haut, cet ensemble de sept malles offre un maximum de commodité.

M. et Mme Joseph Tremblay de St-Fulgence ont célébré leurs noces d'argent

Dimanche le 21 juin, M. et Mme Jos. Tremblay "Nap." de St-Fulgence, célébraient leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. Mme Philippe Tremblay qui touchait l'orgue, à cette occasion, joua à l'entrée des jubilaires, la "Marche nuptiale" de Eug. Gandolfo. Puis M. l'Abbé Roland Larouche félicita les jubilaires pour les 25 ans de bonheur qu'ils venaient de clore et, au nom des nombreux parents et amis, formula de nombreux voeux à leur endroits. Et il fit renouvelé aux jubilaires leurs serments de fidélité. Puis au cours d'un salut solennel, la chorale des enfants de Marie rehaussa par ses chants cette cérémonie religieuse. Mlle Paula Tremblay et Gisele Dallaire chantèrent le "Panis Angelicus" en duo. A la sortie, Mme Philippe Tremblay joua à l'orgue.

Après la bénédiction, donnée en l'église paroissiale, tous les parents et amis se rendèrent à la demeure des jubilaires pour leur témoigner leurs voeux de bonheur. Le défilé reprit le chemin de l'hôtel Champlain où avait lieu une réception. Après un magnifique repas, un des enfants des époux Tremblay, Marc-Aurèle, formula les voeux de la part de ses frères et soeurs. Une gerbe de fleurs, offerte par leur fille Gisèle, et une bourse, présentée par la petite Nicole, furent offertes aux jubilaires.

Sur la demande de Marc-Aurèle, M. l'Abbé Roland Larouche, cousin des jubilaires fit une brève allocution qui charma fort les convives. Sur une demande spéciale, M. Antoine Imbeau amusa les assistants. La veillée se poursuivit aux doux meciements, les invités quittèrent accords de l'orchestre. Après remerciements, les invités quittèrent accords de l'orchestre. Après remerciements, les invités quittèrent accords de l'orchestre. Après remer

Notre feuilleton

PIERRE L'ERMITE

La Jeune Fille en bleu...

No 29

—Ce sera très bien qu'elle se confesse, mais pas nécessaire, sauf le cas où cette jeune fille aurait commis une faute grave après son Baptême. Sans quoi, vous le savez bien, mon cher confrère, le Baptême, c'est l'absolution par excellence.

Après cette mise au point, faite par le directeur, avec l'autorité inhérente à sa fonction, il y a encore quelques remous... quelques commentaires à voix basse.

Le vieux professeur bat en retraite en bon ordre. Et, tout en finissant ses haricots verts, il grommelle entre ses dents :

—Malgré tout ce qu'il dit, le théologien, moi je la rebaptiserais certainement, sous condition, la demoiselle...

Mais, M. le curé, dont l'appréciation est exactement celle du directeur, s'en tient à sa solution qui lui paraît certaine.

Et puis, on parle d'autre chose. Le dîner s'achève gaiement. Les uns racontent des tentatives pittoresques d'apostolat...Les autres, leurs difficultés d'argent. Un curé de banlieue fulmine contre son prédécesseur, qui a pourtant bâti l'église, mais en commettant le péché contre le Saint-Esprit...péché qui consiste à ne pas acheter, quand on le peut, le terrain qui est autour. Et il le pouvait!

—Alors j'ai une usine d'un côté, et un équarisseur de l'autre...Vous réalisez le charme de ce voisinage?

Puis, vint le café pour ceux-ci... la douce camomille, ou l'apaisant tilleul pour les autres, et un peu de fumée pour les moins de soixante ans.

Enfin, vers 10 heures, ce fut le départ... la recherche laborieuse, dans une entrée peu éclairée, du chapeau qui est votre chapeau... de la douillette qui est votre douillette, du parapluie qui est votre parapluie?

Le professeur de mathématiques donne un dernier coup de boutoir.

La bonne lui présente un parapluie fatigué, le dernier qui reste, et qui n'est pas à lui, et pas le plus beau.

—Constatez, Messieurs...? Nos anciens l'ont dit: il ne faut jamais juger un curé d'après son parapluie, c'est si rarement le sien!

M. le curé serre la main à chacun...

Il écoute un instant la dégringolade dans l'escalier... une dernière protestation du mathématicien, qui a, grand ouvert sur le coeur, le parapluie déjeté, laissé par le cher confrère.

Puis, c'est le silence... le grand silence... le retour dans le champ de bataille de la salle à manger, où deux vieux employés de l'église s'affairent à laver les verres, lesquels, sous peine de mort, ne doivent jamais aller à la cuisine, à cause des nerfs en pelote de la gouvernante.

Enfin, M. le curé s'assied à son bureau, et rédige une note pour son cher artiste... note que celui-ci doit attendre avec anxiété:

"23 heures.

MON BRAVE JEAN LOUP,

Le cas de Danielle vient d'être discuté par onze confrères, dont un directeur de Séminaire.

Alors soyez rassuré.

La solution qui a prévalu est bien celle que je supposais: à savoir que le Baptême de Danielle est valide, et qu'il n'y a pas lieu de le recommencer.

Je suis heureux de vous transmettre aussitôt cette bonne nouvelle...

Bien cordialement."

La tête encore bourdonnante, mais tranquillisé, lui aussi, M. le curé s'en va coucher pendant que, tempêtueusement, sa vieille bonne fait des courants d'air partout pour chasser dans l'espace et la nuit bleue, cette odeur de tabac qu'elle a en exécration!...

—Ah ce jeune clergé!... Il faut que ça fume!... Voici ma salle à manger empoisonnée jusqu'à demain soir!

CHAPITRE XVIII

Le lendemain, après sa Messe, M. le curé monte à son bureau pour déjeuner comme, depuis quelque vingt-cinq ans, il en a l'habitude.

Deux paroissiens et plusieurs inconnus sont déjà là pour les raisons les plus diverses.

La secrétaire est absente. Aussi, M. le curé jette un coup d'oeil circulaire afin de se faire une idée de la réception de ce matin.

Elle sera probablement quelconque.

Mais...attention!..

Parmi les visiteurs, il vient d'apercevoir Danielle, la jeune fille en bleu qui, la tête baissée, et les mains jointes, attend humblement son tour.

Sans le manifester, M. le curé en est à la fois ému et gêné.

Il l'aime encore sa jeune catéchumène. Il lui a donné beaucoup de son temps et de son coeur. Mais penser que cette petite, elle l'a joué, lui, un homme de son âge, et que, pendant trois mois, elle est venue ici, avec sa figure de jeune novice, aux yeux d'enfant candide, sans que son scepticisme soit entamé par tous les arguments que lui et Mme Dutaillis ont prodigués, voilà ce qu'il ne pourra jamais admettre, ni oublier.

Mais, ici-bas, on n'a jamais descendu au fond de certaines âmes. Il n'a pas pressenti ce qui pouvait se cacher derrière le front pur d'une simple jeune fille.

Et, tout en déjeunant, M. le curé discute avec lui-même le cas de cette enfant.

Quelle attitude doit-il prendre?

Etre sévère, rude même, pour faire comprendre à cette comédienne la laideur du rôle qu'elle a joué.

Ou bien, une fois encore, se montrer bon, même en pensant que la comédie continue, et que Danielle ne revient ici que pour s'assurer que le curé ne sera pas contre elle et ses projets matrimoniaux?

Pendant ce temps, la réception commence à égrener les personnes, comme les grains d'un chapelet de misère.

C'est presque toujours la même chose.

Le premier qui entre est un raté de la vie, un vieux monsieur qui a fait tous les métiers, et qui, aujourd'hui, cherche n'importe quoi, oubliant que ce "n'importe" quoi est plus difficile à trouver, qu'une place précise, avec un candidat adopté.

Patiemment, M. le curé le laisse raconter ses infortunes, prend son adresse et, sans grande espérance, promet de lui écrire s'il trouve quelque chose de possible pour son cas.

Pauvre diable, où sera-t-il demain!

(à suivre)

La radio régionale

CBJ
CHICOUTIMI

Dimanche le 5 juillet

9.00—Radio-Journal
9.30—L'Heure du concerto
10.30—Récital.
11.00—Moment musical
12.00—La moisson
12.30—Jardins plantureux, jardins fleuris
12.45—Au clavier.
1.00—Refrains d'autrefois
1.15—Radio-Journal
1.30—Concert populaire
2.30—Claves et Maracas
3.00—Chefs d'oeuvres de la musique
4.00—L'Heure du thé
5.00—Mélodies populaires
6.00—Radio-Journal
6.15—15e anniversaire du Séminaire de Nicolet
6.30—Les plus beaux disques
7.30—Musique de chambre
8.00—L'Harmonie de Radio-Canada
8.30—Concert d'opera
9.00—Théâtre canadien
"Rose Latulippe," de Jean-La Roux
10.00—Radio-Journal
10.15—Chronique de France
10.30—Les petites symphonies
11.00—Nouvelles anglaises
11.10—Adagio

Lundi, le 6 juillet

7.30—Réveille-Matin
8.00—Radio-Journal
8.15—Elévations matutinales
8.30—Ici Philippe Robert
8.35—Sur demande
9.00—Radio-Journal
9.15—Ca et là
9.30—Comptoir du disque
10.00—Sur nos ondes
10.15—Le Cabaret des ondes
10.30—Entre nous, mesdames
10.45—Je vous ai tant aime
11.00—Francine Louvain
11.15—Vies des femmes
11.30—Les Joyeux troubadours
12.00—Jeunesse dorée
12.15—Rue principale
12.30—Le Réveil rural
1.00—Quelles nouvelles?
1.15—Radio-Journal
1.30—Tante Lucie
1.45—Estelle Lebianc
2.00—Grande soeur
2.15—Maman Jeanne
2.30—L'Ardent voyage
2.45—Lettre à une Canadienne
3.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
4.00—Pensée aux malades
4.30—Rythmes et chansons
5.00—X... chante pour vous
5.15—Blanc et noir
5.30—Passe-temps
6.00—Radio-Journal
6.10—Nouvelles anglaises
6.15—Progrès du Saguenay
6.30—En dinant
6.45—Un homme et son péché
7.00—Revue de l'actualité
7.15—Métropole
7.30—Chansons de chez nous.
7.45—La Famille Plouffe
8.00—Match inter-cité
8.30—Fête au village
9.00—M. Gallet décédé
9.30—Elections fédérales
10.00—Radio-Journal
10.15—Symphonie de Radio-Canada
11.00—Nouvelles anglaises
11.10—Adagio

Mardi, le 7 juillet

1.45—Le quart d'heure de détente
4.30—Le courrier de Radio-Parents
7.30—Les collégiens
8.00—Lever de rideau
8.30—Concert symphonique
9.30—Elections fédérales
10.15—Elections fédérales
10.30—Ce qu'ils disent quand vous n'êtes pas là

Mercredi, le 8 juillet

Comme lundi, sauf:
3.00—Le Pèlerinage des malades
3.30—Chefs d'oeuvres de la musique
4.30—La musique
7.30—Dans la coulisse
8.00—La joie de vivre
8.30—La chronique des Pasquiers
9.00—Lever du rideau
9.30—Studio
10.15—Scènes d'enfants
10.30—Récital

Jeudi, le 9 juillet

Comme lundi, sauf:
6.30—Perrette et le trio des petits
7.30—Le calendrier du pêcheur
8.00—Tzigane
8.30—Baptiste et Marianne
9.00—Théâtre de Radio-Canada
10.15—Les livres parlent
10.30—Recital.

Vendredi, le 10 juillet

7.30—Chansons douces
8.00—L'heure de la valse
8.30—Concert
9.00—La boite à chanson
9.30—Elections fédérales
10.15—Albert Béguin
10.30—Nouveautes dramatiques

Samedi, le 11 juillet

Comme jundi, sauf:
8.30—Sur demande
9.05—Fantaisie
10.00—Tante Lucille
10.15—Les plus beaux contes
10.30—Concert intime
11.30—Boite à musique
11.45—Mélodies
12.00—Musique légère
1.00—La Voix agricole du Saguenay
1.30—Chansonnettes
2.00—L'heure de l'opéra
5.00 La revue des sports
6.15—Fantaisie
6.30—Musique sud-américaine
7.00—Concert populaire
7.30—Trois de Québec
8.00—Concert latime
8.30—Magazine des sports
9.00—Radio-Journal
9.05—Saludos Amigos
9.30—Soirée à Québec
10.00—Musique de danse
10.30—Piano à quatre mains
11.00—Nouvelles anglaises

CKRS
JONQUIÈRE

Dimanche le 5 juillet

9.00—Ouverture
9.01—Neuvaine du Sacré-Coeur
9.15—Musique pour tous.
10.00—Irradiation de la Messe (Sacré-Coeur de Chicoutimi)
11.30—Nouvelles
11.35—Cavalcade musicale
11.45—Missions en Marche
12.00—L'heure agricole
12.15—Parti libéral fédéral
12.30—Mélodies populaires
1.00—Nouvelles
1.15—Chronique syndicale
1.30—Muse et Musette
2.00—Boulevard de la chanson
3.00—New-York Hollywood
3.30—Fiesta à Rio
4.00—Nouvelles
4.05—Opéras et Opérettes
5.00—Vos étudiants chez-nous
5.30—Chansonnettes
5.45—Album de Famille
6.00—Nouvelles
6.15—Succès de la Semaine
6.30—Musique en dinant
7.00—Chapelet en Famille
7.15—Piano Classique
7.30—Impromptu de Paris
8.00—Chansonnettes
8.30—Avec l'orchestre de Ray Anthony
8.55—Nouvelles
9.00—La Semaine Sportive
9.15—Disques en Balade
10.00—Chefs-d'Oeuvre de la Musique Française
10.30—En vedette
10.45—Nouvelles
11.00—Les danses modernes
11.55—Nouvelles
12.00—Fin des émissions

Lundi, le 6 juillet

6.30—Ouverture
6.31—Nouvelles
6.35—Musique pour tous
7.00—Nouvelles
7.05—Musique pour tous
7.30—Nouvelles
7.35—Musique pour tous
7.45—Charlie Kunz
8.00—Radio Sacré-Coeur
8.15—Nouvelles
8.25—Musette
8.30—La Boîte à Musique
9.00—Nouvelles
9.05—La Boîte à Musique
9.30—Et la Vie Continue
9.50—Concours Ranch Wagon
9.55—La Boîte à Musique
10.00—Nouvelles
10.05—La Boîte à Musique
10.15—Le Courrier à CKRS
10.30—Musique pour madame
10.35—Cherchez Trouvez Gagnez
10.40—Musique pour madame
11.00—Nouvelles
11.05—Vedettes de chez-nous
11.30—La Voix du Lac
12.00—Nouvelles
12.03—L'Heure agricole
12.30—Mélodies populaires
1.00—Nouvelles
1.15—Piano moderne
1.30—Muse et Musette
2.00—Nouvelles
2.05—Boulevard de la Chanson
2.30—Le Dr Renée
2.45—Intermède
3.00—Nouvelles
3.05—En Roulant ma Boule
3.20—Fiesta à Rio
4.00—Nouvelles
4.05—Le thé dansant
4.30—Mélo-Mélange
5.00—Nouvelles
5.05—Divertissement
5.15—Cinéma-Parade
5.30—Chansonnettes
5.45—Rythmes populaires
6.00—Nouvelles
6.15—Un peu de tout
6.30—Causerie sportive
6.40—Musique en Dinant
7.00—Chapelet en Famille
7.15—Your Special
7.30—Les Contes de la Pluie et du Beau Temps.
7.45—Vedette '53
8.00—Chansonnettes
8.15—La Rue des Pignons
8.30—Jouez Double
8.55—Nouvelles
9.00—La Pause qui Rafraîchit
9.30—Le Survenant
9.45—Disques en Balade
10.00—Rendez-vous musical
10.30—En vedette
10.45—Nouvelles
11.00—Les danses modernes
11.55—Nouvelles
12.00—Fin des émissions

Mardi, le 7 juillet

Comme lundi sauf:
4.05—Mademoiselle, ce sera vous
6.40—Intermède
6.50—Ondulation et Modulations
7.45—Qui aura le dernier mot
8.15—La Rue Des Pignons
8.20—La Mine D'Or.
9.00—Disques en Balade
9.15—Journal de Cl.-H. Grignon

Mercredi, le 8 juillet

Comme lundi sauf:
9.10—Décorateurs chantants
9.15—La Boîte à Musique
7.45—Colette et Roland
8.30—Orchestre de Guy Lombardo
9.00—Disques en ballade

Jeudi, le 9 juillet

Comme lundi, sauf:
9.10—Décorateurs chantants
4.05—Madmoiselle ce sera vous
6.40—Intermede
6.50—Ondulations et Modulations
7.45—Qui aura le dernier mot
8.30—Orchestre de Ray Bloch
9.00—Théâtre Français

Vendredi, le 10 juillet

Comme lundi, sauf:
9.10—Décorateurs Chantants
9.15—La Boîte à Musique
7.45—Colette et Roland
8.30—Orchestre de Ralph Flanagan
9.00—Soucoupes Volantes S-52

Samedi, le 11 juillet

7.45—Vedettes canadiennes
7.55—Frank Petty Trio
9.10—Décorateurs Chantants.
9.15—La Boîte à Musique
7.15—A votre santé.
7.30—Paris chante
8.30—Orchestre de Ralph Marterie
9.00—Nouvelles
9.20—Radio-Théâtre de CKRS
10.00—Rendez-vous musical
10.30—En vedette
10.45—Nouvelles
11.00—Les danses modernes
11.55—Nouvelles
12.00—Fin des émissions

CHRL
ROBERVAL

Dimanche le 5 juillet

8.30—Messe
10.00—Belle musique
11.00—A nos malades
11.30—Bulletin de nouvelles
11.35—Musique en dinant
12.45—Nouvelles
1.00—L'Histoire de Dieu
1.25—Intermède
1.30—Chronique syndicale
1.45—Romance de Paris
2.55—Bulletin de nouvelles
3.00—Opera
5.00—Album des disques RCA Victor
5.30—Intermede
6.40—Rendez-vous avec la santé
5.45—Chronique sportive
6.00—Radio-Journal
6.15—Intermède
6.30—Belle musique
6.45—La bonne chanson
7.00—Chanteurs que vous aimez
7.30—Piano classique
8.00—Chansonnettes et varietes
8.30—Musique legere
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Théâtre français
9.30—Concert miniature
10.00—Piano Populaire
10.15—Résume des nouvelles de la journee
10.30—Musique de danse
11.25—Nouvelles et fermeture

Lundi, le 6 juillet

7.00—Ouverture et offrande de la journe
7.05—Varietes matinales
7.15—Horaire des trains
7.20—Domaine agricole
7.30—Bulletin de nouvelles
7.35—Prix des denrees
7.40—Intermede
7.45—Radio-Sacre-Coeur
8.00—Radio-Journal, 1er, édition
8.15—Musique de fanfare
8.30—La vie en rose
9.00—Saviez-vous ça?
9.25—La roue de fortune
9.35—Cherchez, vous trouverez
9.45—Mon disques préféré
10.00—Bulletin de nouvelles
10.05—Mon disque préféré
10.30—On dit
10.45—Visite au rayon
10.50—Intermede
11.00—Nos vedettes canadiennes du disque
11.30—Bulletin de nouvelles
11.35—Musique en dinant
11.40—L'Affiche parlante
11.45—Musique en dinant
11.00—L'Association forestière québecoise
12.10—Musique en dinant
12.45—Radio-Journal, 2e édition
1.00—Romance de Paris
1.15—Echos sud-américains
1.25—Madame est servie
1.30—Ballade de faubourg
1.45—Refrains parisiens
1.55—Bulletin de nouvelles
2.00—Sur le clavier
2.15—De Montmartre à la Place Pigale
2.30—Rythmes américains
2.45—Un orin de causette, mesdames
2.55—Bulletin de nouvelles
3.00—On danse à Mexico
3.15—Au bord de la Seine
3.30—Belles melodies
3.45—Souffles d'orgue
3.55—Bulletin de nouvelles
4.00—Les plus belles pages de l'Opéra
4.20—A nos malades
4.55—Bulletin de la bourse
5.00—Votre jazz favori
5.15—Moment de détente
5.30—Pour tous les goûts
5.45—Sur toutes les gammes
6.00—Nouvelles locales
6.15—Belle musique
6.30—Radio-Journal, 3e édition
6.45—Actualités sportives
6.50—Intermède
7.00—Chapelet en famille
7.15—Le Survenant
7.30—Intermède
7.45—Causerie Richelieu
8.15—Intermède
8.30—Jouez double
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Concert miniature
10.00—Piano populaire
10.15—Résumé des nouvelles de la journée
10.30—Cabaret de l'air
11.55—Bulletin de nouvelles et fermeture

Mardi, le 7 juillet

Comme lundi, sauf :
7.05—Musique de chez-nous
7.20—Domaine agricole
7.35—Varietés matinales
9.00—Mon disque préféré
9.15—Saviez-vous ça?
9.25—Mon disque préféré
12.15—Musique en dinant
2.45—L'Inspiration du moment
6.15—Intermede
7.30—Les chanteurs que vous aimez
7.55—Bulletins de nouvelles
8.00—Varietés musicales
8.30—Radio-Hockey
9.30—Impromptu de Paris

Mercredi, le 8 juillet

Comme lundi, sauf :
7.05—Musique de chez-nous
7.20—Domaine agricole
7.35—Varietés matinales
9.00—Mon disque préféré
9.15—Saviez-vous ça?
7.30—Folklore
7.45—Intermede
7.55—Bulletin de nouvelles
8.00—Tentez votre chance!
8.25—Intermède
8.30—Voguant vers l'Horizon
9.00—Concert Miniature
Comme lundi, sauf :

Jeudi, le 9 juillet

7.35—Varietés matinales
9.00—Le quart d'heure de la valse
9.15—Saviez-vous ça?
9.25—Mon disque préféré
10.20—Qui chante
12.15—Musique en dinant
2.45—L'inspiration du moment
6.15—Intermede
7.30—Les chanteurs que vous aimez
7.55—Bulletin de nouvelles
8.00—Varietés musicales
8.30—Chansonnettes françaises
9.00—Chefs d'oeuvre de la musique
9.30—Concert miniature

Vendredi, le 10 juillet

Comme lundi, sauf :
7.05—Musique de chez-nous
7.35—Varietés matinales
9.00—Mon disque préféré
9.15—Saviez-vous ça?
7.30—Chanteurs que vous aimez
7.55—Bulletin de nouvelles
8.00—Varietés musicale
8.30—Radio-Hockey (Alma vs Jonquière)

Samedi, le 11 juillet

Comme lundi, sauf :
7.05—Musique de chez-nous
7.35—Varietés musicales
9.00—Mon disque préféré
9.15—Saviez-vous ça?
7.30—Chanteurs que vous aimez
7.55—Bulletin de nouvelles
8.00—Varietés musicales
8.30—Radio-Hockey (Alma vs Jonquière)

CBF utilise son nouvel émetteur de 50,000 watts

Le nouvel et puissant émetteur de CBF fonctionne de la façon la plus satisfaisante. C'est dire que le poste de Montréal du réseau français de Radio-Canada a définitivement recouvré sa puissance de 50,000 watts.

Comme on le sait, un incendie a endommagé sérieusement, en octobre dernier, l'émetteur de CBF à Verchères. Après cet accident, on a employé un émetteur d'urgence moins puissant qui a été remplacé, par un émetteur Westinghouse de 50,000 watts.

Il s'agit d'un appareil des plus moderne, qui possède de nombreux avantages. Construit par sections, tous ses éléments sont facilement accessibles pour la réparation ou l'entretien. Les rectificateurs à mercure ont été remplacés par des rectificateurs métalliques (selenium) plus résistants et plus sûrs.

Jusqu'à l'incendie de l'automne dernier, le rendement de l'ancien émetteur de 50,000 watts de CBF avait été excellent. En effet, entre septembre 1938 et octobre 1952, il ne s'est produit que de très rares interruptions, soit seulement 0.029 p.c. du temps total de diffusion. De plus, 42.5 p.c. des interruptions ont été causées par des pannes d'électricité.

CBF est l'un des 13 postes omni-directionnels de 50,000 watts qui se trouvent sur notre continent.

D'un succès à l'autre...

COLETTE ET ROLAND interprètent pour vous, deux fois la semaine, les plus récents succès de la chansonnette française en s'accompagnant eux-mêmes. Ces duettistes bien connus à travers toute la province interprètent également une mélodie mystérieuse qui vous donne droit au gros lot offert à l'émission COLETTE ET ROLAND. Vous devinez le titre de cette mélodie, l'inscrivez sur une preuve d'achat des produits annoncés lors de l'émission et faites parvenir le tout à COLETTE ET ROLAND, Casier Postal 5000, Québec. A chaque émission trois lettres sont tirées au hasard pour décerner le gros lot a la première personne qui donnera la bonne réponse; si aucune lettre ne contient la bonne réponse la somme de $50.00 est ajoutée au gros lot. Les signataires des lettres qui n'ont pas la bonne réponse reçoivent un empaquetage qui a de qquoi les consoler. Chers auditeurs, pour avoir la chance de gagner un beau montant d'argent soyez à l'écoute de CKRS chaque mercredi et vendredi à 7.45 p.m., écoutez COLETTE ET ROLAND.

MAUVAISE MANIERES

N'avalez pas goulûment votre manger. Ce n'est poli et c'est malsain. Profitez le plus possible de ce que vous mangez, en mastiquant lentement et entièrement. Les hommes d'affaires qui engloutissent à la hâte un repas de fortune et les enfants qui se dépêchent de manger pour pouvoir aller jouer contractent de mauvaises habitudes. Quand vous mangez prenez votre temps et ne vous tracassez pas.

1240 K. C. **CKRS** 250 watts
Lundi
à 8 h. 30 p.m.
JOUEZ
DOUBLE

DEMANDE DE SOUMISSION

DEFENCE CONSTRUCTION (1951) LIMITED

DES SOUMISSIONS SCELLEES, indiquant clairement leur contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à midi Heure Avancée de l'est.

MARDI, le 14 juillet, 1953

pour la construction d'un égout collecteur et de déversement, d'un édifice en blocs de beton, d'une serre, au Poste CAPC, à Bagotville, P.Q.

Les devis, plans et documents de soumission peuvent être obteaus par les entrepreneurs généraux seulement, à l'adresse ci-dessous mentionnée. Un dépôt de $100.00 est requis pour l'ensemble des plans et documents. Ce dépôt sera forfait si les plans et documents ne nous sont pas retournés en bon état le ou avant le septième jour qui suivra l'octroi du contrat.

Les plans et devis pourront être examinés par les sous-contracteurs au bureau de l'ingénieur de la Société Centrale d'Hypothèque et Logement, à Bagotville, et à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt de sécurité tel que prescrit dans les documents de soumission. Ce dépôt indemnisera les propriétaires au cas où le soumissionnaire choisi retire sa soumission une fois celle-ci acceptée.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

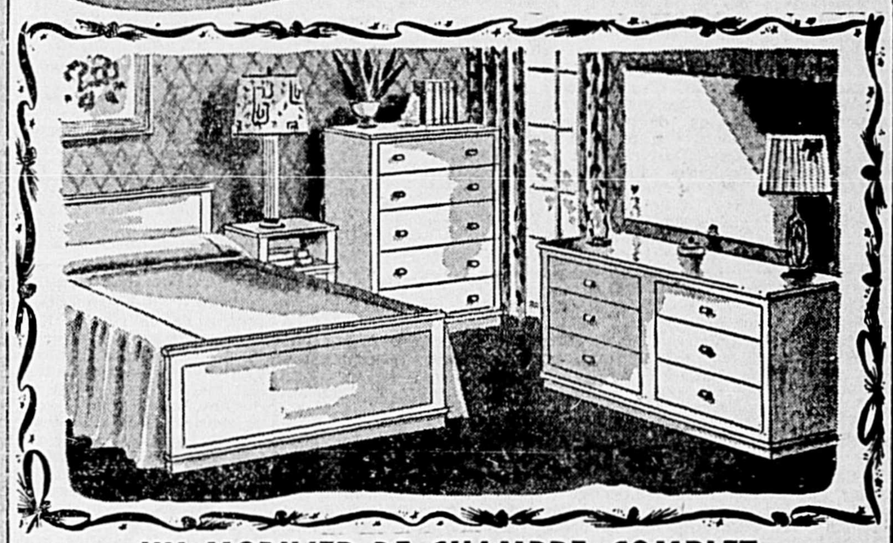
M. P. McANDREW
1247 Rue Guy
Montréal, P. Q.

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

Potvin & Tremblay Ltée



OFFRE
EN SPECIAL



UN MOBILIER DE CHAMBRE COMPLET

en chêne poli, lit avec matelas à ressorts et sommier à lames, miroir "plate-glass" biseauté, au prix spécial de **$189.50**

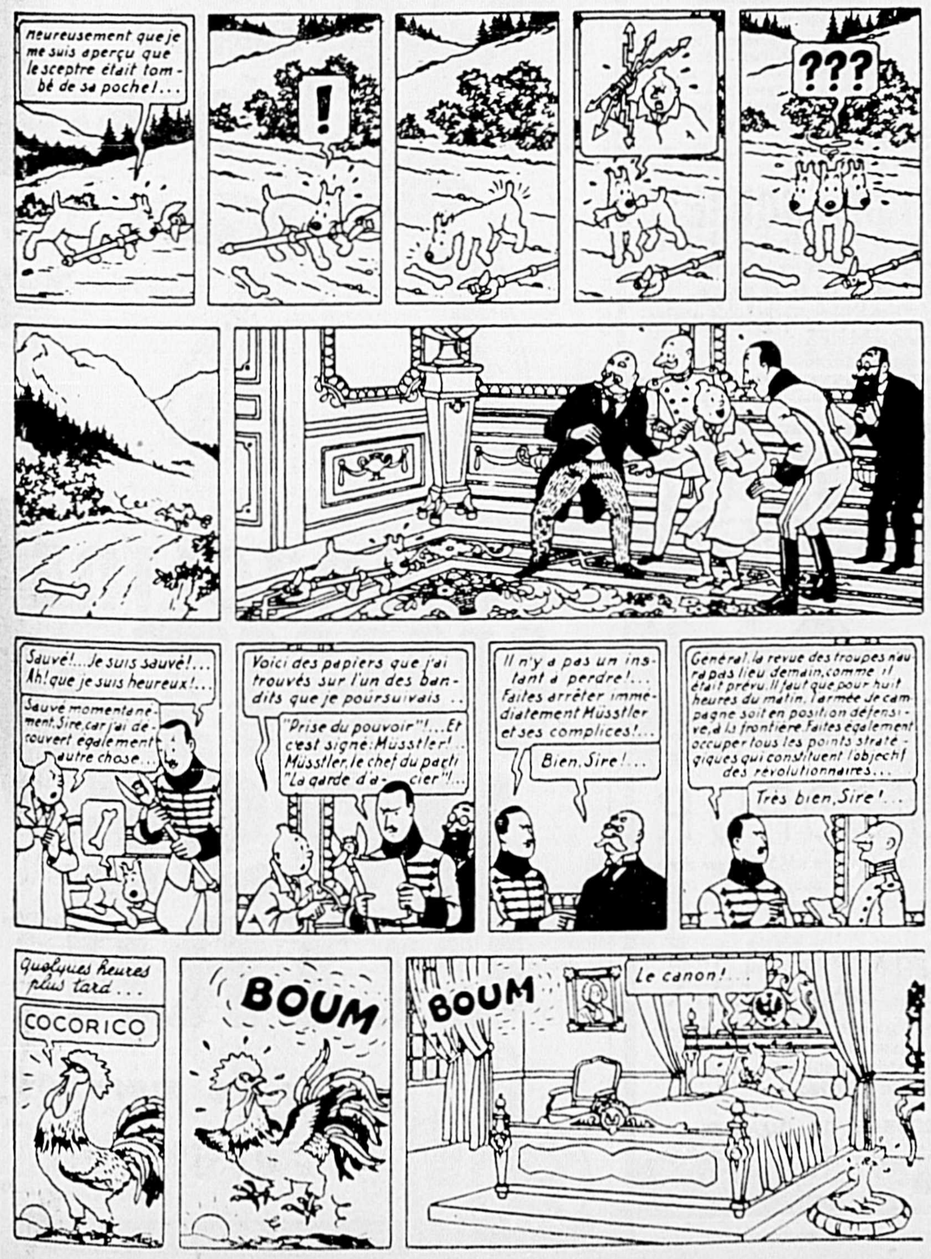
Profitez de nos conditions de paiement faciles.

POTVIN & TREMBLAY LTÉE

251-255 rue Ste-Anne (Près du Pont Ste-Anne) Tél.: 4-3730
419 rue Racine-Est (Sous-sol J.-G. Boivin) Tél.: 4-6105
CHICOUTIMI

Les aventures de Tintin et de son chien Milou

Le sceptre d'Ottokar 58





PARLONS SPORT avec ROBERT QUENNEVILLE



Il est à espérer et à souhaiter que les deux lignes de baseball qui existent actuellement viennent à former plusieurs vedettes capables d'intéresser au plus haut degré les fervents de la région. La naissance du circuit Marquis au début de l'été et la continuation des activités de la ligue des étudiants d'Arvida laissent au moins espérer un réveil dans ce domaine. En autant que les deux circuits continueront leurs activités, on peut supposer qu'ils atteindront une certaine maturité avant peu d'années afin que le circuit régional actuellement existant, s'attire un populatité aussi grande que celle dont jouissait la ligue régionale il y a cinq ans, lors des beaux jours des Monarques de Chicoutimi, du Michaud & Perron de Jonquière, de l'Arvida et du St-Joseph d'Alma. Qui ne se rappelle pas les péripéties des belles parties de baseball disputées sur le port de Chicoutimi. Au dire même de ceux qui suivent les parties du circuit Marquis, il s'y trouve déjà des jeunes qui soulèvent l'admiration par leur habileté naturelle. C'est à croire que ces jeunes continueront de s'appliquer et avec le désir de s'améliorer, ils parviendront à ce degré d'excellence que les fervents savent apprécier. A Chicoutimi, l'on compte un club pour représenter la ville dans le circuit du président Thomas Marquis et nous lisons à notre retour d'une vacance d'une semaine que l'équipe de l'instructeur Robert Bouchard jouit du premier rang. Le Tremblay & Tremblay représente donc la cité de Chicoutimi mais jusqu'à maintenant, nous n'avions que très peu entendu parler de ce club en grande partie formé de tout jeunes joueurs. Déjà, de jeunes lanceurs s'affirment d'une certaine compétence et laissent entrevoir de belles possibilités. L'on trouvera d'ailleurs dans une autre colonne de notre page sportive, la liste complète de cette équipe de la ligue de baseball régionale. Le Tremblay & Tremblay atteindra-t-il un jour la même popularité que les Monarques de Chicoutimi? Souhaitons-le. Pour notre part, nous croyons que dès que Chicoutimi aura solutionner son problème d'unt errain adéqua-t-il y en a qui s'en occupent, même s'ils gardent le silence — eh bien le baseball remontera la côte et atteindra vite la popularité qu'il connaissait il y a cinq ans et plus.

L'arrivée de Roland Hébert, prévue pour cette semaine et la convocation prochaine d'une conférence de presse par les magnats du hockey junior "A" à Jonquière, pourraient bien signifier un regain d'intérêt pour le hockey, même pendant cette saison d'été où tout nous invite pourtant à penser à autre chose. Quelles seront les réactions du gérant des Saguenéens en face de tout ce qui s'est passé depuis l'admission du circuit Slater dans les rangs professionnels? C'est là un angle de la question qui ne laisse aucun chroniqueur indifférent, car nous serions surpris que R. Hébert ne fasse point connaitre son point de vue au sujet du fameux repêchage de trois de ses vedettes. Le retour du gérant du Colisée nous laisse impatient aussi au sujet de la décision qu'il devra prendre concernant la boxe. On sait que le premier programme présenté au Colisée n'a pas été un succès financier et depuis, le remplaçant d'Héber n'a pas voulu prendre sur lui la responsabilité de continuer ce genre de spectacle. Nous avons confiance cependant que le retour du gérant apportera une solution au problème. Par ailleurs, et cette fois, à Jonquière, Sweed Paulsen et la direction de l'équipe continue de déployer beaucoup d'efforts pour la formation du club qui nous représentera la saison prochaine dans le circuit provincial Junior "A" Nous avons été particulièrement heureux d'apprendre, à notre retour de voyage que la direction du club de Jonquière avait eu l'heureuse initiative de désigner des "scouts" ou obdervateurs dans bon nombre des plus importantes villes de la région, dans le but de pouvoir y surveiller et dénicher les talents de chez-nous susceptibles de se révéler dans le junior "A". Sincèrement, l'on ne pouvait poser un geste plus heureux et susceptible de faire plus plaisir. Ceci démontre la bonne volonté des promoteurs du hockey junior "A" à Jonquière d'acorder une chance au talent local et de lui fournir l'occasion d'établir ses talents. Voilà qui est bien et qui cadre bien avec le but que l'on sait fixé, celui de représenter toute la région du Saguenay avec l'équipe junior "A" de Jonquière. Avec une équipe de ce calibre et une autre de catégorie professionnelle, les jeunes auront maintenant l'ambition de monter. Pourvu que les deux clubs travailleront en collaboration à défrayer le coût de certaines dépenses nécessaires dans ce domaine, nous pouvons très certainement prévoir que d'ici peu d'année, nous pourrons applaudir un plus grand pourcentage des nôtre dans les uniformes de Jonquière et Chicoutimi.

SPORT-ECLAIR:

Ceux qui dirigent le tennis à Chicoutimi devraient se hâter d'organiser des tournois. C'est la seule façon de pouvoir intéresser le public. Réellement, on aurait profit à organiser quelques compétitions entre les clubs de la région. En plus de susciter de l'intérêt chez les joueurs, l'on pourrait aussi attirer davantage le public...Le Jockye Tony Despirito qui s'est mérité le titre de meilleur jockey de la saison, l'an dernier et qui a même établi un nouveau record pour le nombre de montures qu'il a conduit en tête au fil d'arrivée, a été suspendu pour 10 jours par les commissaires de la piste de Suffolks-Down, au Massachusetts. Despirito s'est mérité cette sentence pour "mauvaise conduite". C'est donc dire qu'il a été privé de l'épreuve du handicap-yankee pour une bourse de 25 mille dollars au vainqueur... Les As de Québec se réjouissent du fait qu'ils ont enfin obtenu Gerry Cabana du club New-Westminster. C'est à la suite de l'incident impliquant Claude Robert e Gotrdon Fashoway la saison dernièr eque les As ont pu obtenir l'ancien Saguenéen... A Québec, les rumeurs les plus diverses circulent. Suivant ces rumeurs, les As obtiendraient plusieurs pros de la Ligue Nationale et de la Ligue Américaine. L'avenir ses circulent. Suivant ces rumeurs, les As obtindraient plusieurs pros de la Ligue Nationale et de la Ligue Américaine. L'avenir nous dira s'ils auront fait une bonne pêche... Grâce à la nonté des Pirates de Pittsburgh, les Mape Leafs de Toronto ont pu s'assurer un excellent jeune lanceur de relève, le droitier Pete Naton. Agé de 21 ans seulement, Naton avait signé pour l'équipe de Branch Richey l'an dernier seulement.t. Nos compatriotes de Vancouver jubilent et avec raison, car ils assisteront les 9, 10 et 11 juillet prochain, aux rencontres de la coupe entre l'équipe américaine et l'équipe japonaise. C'est à la suite de la demande faite par les Japonais pour que les rencontres aient lieu sur des terrains de gazon et non de terre-battue, qu el'on a choisi la grande ville canadienne du Pacific, comme site des importantes rencontres de la coupe Davis entre deux pays. Pour sa part, Montréal sera encore le site des rencontre entre le Mexique et Canada. Avec le départ de Rochon et de Macken, on se demande maintenant quelles seront nos vedettes qui formeront les cadres de l'équipe du Canada. Le jeune Robert Bédard de Sherbrooke semble un candidat sérieux, après une hiver passé dans le sud des Etats-Unis où il a pu pratiquer abondamment et contre de grandes vedettes...

Les Yankees continuent d'avoir beaucoup de difficultés à gagner contre les White Sox de Chicago qui ne sont pourtant pas de leur classe... Toronto s'apprête à aclamer la jeune et jolie mademoiselle Stewart, à son retour d'Europe. On sait que Marlene Stewart, une jeune golfeuse de 19 ans, de Fonthill, en Ontario, a remporté les honneurs du tournoi omnium d'Angleterre... Lynn Patrick, instructuer des Bruins de Beston, dirigera le club d'étoiles de la Ligue Nationale, lors de la partie annuelle disputée au Forum, le 3 octobre prochain. Rappelons que l'an dernier ce fut Dick Irvin, aujourd'hui instructeur des champions Canadiens, qui pilotait le club d'étoiles au cours des deux dernières saisons. On s'attend même à une grande surprise ce soir-là de la part de Diek Irvin et de Frank Selke. Serait-ce la présence de Jean Béliveau dans l'uniforme du tricolore? La la chose n'est pas impossible, loin de là . . . Le J.-W. Flamand Ltée et le Gagnon Automobile Ltée continuent de se livrer une lutte de titans pour la possession exclusive de la première position de la Ligue de Balle-Molle de Jonquière et Kénogami, du président Jean Martin. Les deux-tiers de la saison sont maintenant écoulés et l'on s'attend que le dernier tiers auscite un intérêt encore plus prononcé d'ici le fin de la cédule régulière . . . Ken Rosewall d'Australie et Vic Seixas des Etats-Unis sont les deux grandes figures dominantes du tournoi de championnat de tennis de Grande-Bretagne, disputé sur les courts de Wimbledon... Maintenant que Billy Reay a signé un contrat pour devenir le prochain instructeur des Cougars de Victoria de la Ligue de l'Ouest, on mentionne les noms de Phil Watson et de Terry Reardon comme des candidats possibles au poste d'instructeur des Sénateurs d'Ottawa de la Ligue du Québec. Watson dirigeait les Citadelles de Québec la saison dernière tandis que Reardon était avec les Reds de Providence... A Sherbrooke, Forrest Keene a pris tous le monde par surprise en annonçant l'engagement Jake Forbes comme instructeur du St-François, pour remplacer Yvan Dugré qui a démissionné pour s'occuper de ses "propres" affaires, étant maintenant gérant d'un dépôt pour une importante brasserie. L'engagement de Forbes, un joueur de défense de 26 ans qui évoluait dans la Ligue de l'ouest et qui appartient à Détroit, laisse supposer une entente entre les Red Wings et le St-François...

Fernand "Killer" Lapointe, une recrue des Cataractes de Shawinigan la saison dernière et à qui l'on prédisait un bel avenir, a été récemment victime d'un accident près de Grand'Mère, alors qu'au volant d'une automobile, il est entré en collision avec un arbre, à proximité du pont. Transporté à l'hôpital de Grand'Mère, on constata que Lapointe souffrait d'une sérieuse fracture d'une jambe qui le tiendra probablement en dehors du hockey à tout jamais... Rémi Nelson Gilbert, secrétaire de la Ligue Junior de Balle-Molle d'Alma-Naudville, nous fait parvenir une cédule et le classement de ce circuit. Le circuit compte 8 clubs et ce sont les Braves qui mènent actuellement le bal, suivis de près par les Voltigeurs. La cédule comprend en tout 50 parties et les activités se poursuivent pratiquement chaque jour de la semaine sur quatre terrains différent. Voici un circuit qui n'entend pas se faire tirer l'oreille et qui fournit de multiples attractions intéressantes pour les sportifs de la prospère ville d'Alma... La Ligue de Hockey Américaine vient de décider de mettre au rancart la mesure empêchant tout transfert de joueurs après le 15 février. A l'avenir, les équipes-fermes et autres pourront échanger quatre joueurs le 31 décembre et seulement deux jusqu'au 30 janvier... Sous la direction de Bernard Reeves, les moniteurs de la piscine Richelieu de Chicoutimi, au nombre d'une douzaine, ont commencé leur admirable besogne d'enseigner la natation à des milliers de jeunes de Chicoutimi. On sait qu'environ 100,000 enfants, jeunes gens et adultes sont passés par la Piscine Richelieu l'an dernier, bénificiant des pratiques leçons de natation de l'équipe du professeur Bernard Reeves. Souhaitons que des milliers d'autres profitent de ces cours cette saison encore... Lou Smrke qui est maintenant de retour à Chicoutimi où il va maintenant résider en permanence avec son épouse et sa fillette, est d'opinion que Ralph Buchanan en viendra à une entente avec les Barons de Cleveland sans recourir aux "grands moyens" et qu'il reviendra jouer à Chicoutimi la saison prochaine. Lou prétend que Jim Handy ne force rarement un joueur à jouer à Cleveland s'il ne le désire pas... La lutte est devenue une véritable comédie à Chicoutimi. Il est temps que monsieur Quinn se fasse parler dans le masque et nous envoie de meilleurs lutteurs pour intéresser ceux qui, du moins, ont encore quelque confiance dans ce genres de spectacles... Nous avons le regret d'apprendre à notre retour à Chicoutimi, le décès de M. J.-Antoine Duval, décédé mardi dernier à Arvida, à l'âge de 76 ans. Il était le père de notre ami Gérard Duval, publiciste du Colisée et des Saguenéens de Chicoutimi...

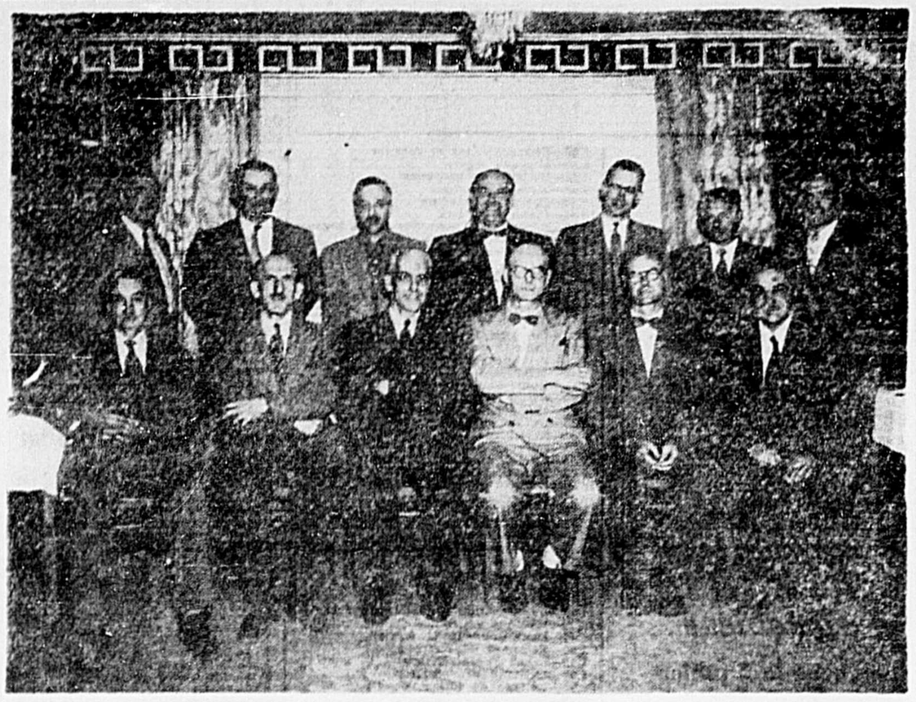


Photo prise au cours d'une réunion des directeurs de l'association de chasse et pêche Chicoutimi-Lac-St-Jean, tenue à Jonquière, la semaine dernière. Première rangée, de gauche à droite: Dr J.-E. Bergeron, de Jonquière, Léonidas Gagné, C. R., protonotaire de Chicoutimi, Chevalier de la Conservation, Paul Tellier, vice-président de la Compagnie Electrique du Saguenay de Chicoutimi, élu deuxième vice-président de l'association, Omer Bernier, d'Arvida, réélu président pour un troisième terme, Stanley Rough, d'Arvida, réélu secrétairfe-trésorier, J.-Edgar Tremblay, avocat, d'Alma directeur; deuxième rangée, de gauche à droite: Geo. McNaughton, de Kénogami, Paul Maillard, de Port-Alfred, Maurice Noreau, I.F., de Chicoutimi, Bernard Wilshire, de Kénogami, Gérard Gauthier, de Jonquière, Paul Germain, d'Arvida et Victor Lavoie, de Jonquière, tous directeurs. M. Barnabé Boivin, de Roberval, élu vice-président, était absent. (Photo B. L. M.)

Nouveau poste à Imlach

Imitant en cela les Saguenéens de Chicoutimi qui depuis leur naissance ont confié à un seul et même ordre les postes d'instructeur et de gérant d'affaires des Saguenéens, la direction des As de Québec, par la bouche de son président, M. Jack Latter vient de confirmer Punch Imlach dans de nouvelles fonctions, celle de gérant d'affaires des As de Québec. C'est donc dire qu'Imlach cumulera les deux fonctions de gérant et d'instructeur des As à moins qu'il ne décide d'abandonner son poste de moniteur pour nommer un autre instructeur.

La direction des As de Québec a pris cette décision à la suite du changement de statut du circuit Slater, statut qui exigera une plus forte somme de travail de la part des directions de toutes les équipes en lice. Imlach lui-même n'a fait encore aucune déclaration au sujet de la possibilité qu'il abandonne son poste d'instructeur mais le président Latter a déclaré que c'est à George Imlach lui-même de nommer un coach s'il le juge à propos.

Il est cependant évident que le nouveau gérant d'affaires des As entend développer un certain réseau de clubs mineurs qui assureront aux As une certaine source de jeunes talents et l'on ne cache pas que l'organisation d'un tel réseau de clubs-fermes ou écoles, exigera beaucoup de son temps. L'on en conclu qu'il n'est pas impossible qu'après un certain temps il confie à un autre les rennes de l'équipe professionnelle de Québec, tout en veillant étroitement à son rendement.

Imlach qui n'est âgé que de 35 ans a eu de beaux succès avec les As et il s'est mérité de beaux honneurs personnels en étant nommé l'instructeur de l'année, au terme de la saison 1951-52. Dans le passé, il a souvent eu l'occasion de transiger pour l'obtention de joueurs de hockey, ce qui l'a préparé à son nouveau poste qu'il a officiellement occupé en date de lundi.

L'alignement du Tremblay et Tremblay

Maurice Tremblay, gérant de l'équipe Tremblay et Tremblay de Chicoutimi dans la Ligue de Baseball Régional, vient de nous faire connaitre en exclusivité, l'alignement de son club qui, en date de la semaine dernière, occupait la première position du nouveau circuit présidé par M. Thomas Marquis de Port-Alfred.

On sait que c'est à la suite d'une double victoire sur le Pepsi-Cola de Jonquière que l'équipe de Chicoutimi a réussi à se hisser alors en première position, avec de solides performances des lanceurs Raymond Harvey et Victorien qui se mirent aussi en evidence au bâton.

Voici, de façon officielle, l'alignement complet de l'équipe, receveur, Yvon Grenon; lanceurs, Raymond Harvey et Victorien Tardif; premier but; Roch Aubé; deuxième but, Clermont Cloutier, un ancien joueur de l'Immaculée Conception de Montréal; troisième but, Yvon Gagnon; arrêt-court, Gilles Vaillancourt; champs centre, Jacques Aubé, capitaine; champs droit, Jean-Marie Bouchard; champs gauche, Renald Harvey. L'instructeur du club est Robert Bouchard et le gérant ainsi que le gérant-adjoint sont Laurier et Maurice Tremblay. On a nommé publicistes honoraires Robert Quenneville de Radio-Canada et du Progrès du Saguenay, Bertrand Tremblay et Jean-Marie Tremblay du journal "Le Soleil,,.

Course à pieds à Arvida

La grande course à pieds annuelle organisée par l'Association des étudiants d'arvida pour tous les étudiants arvidiens aura lieu cette année le 30 août prochain. Cette course sera d'une longueur de 4 milles et le trophé "Le magasin des sports de Kénogami" sera en jeu. Tous les étudiants intéressés sont invités à commencer leur entrainement pour être en parfaite condition physique. Un comité spécial a été formé, il se compose de MM. Raymond Brassard, Pierre Bethiaume Roger Bastarache Johnny Bouchard, David Allen et Roger Bernier. On peut s'inscrire en donnant son nom à un membre du comité d'ici le 7 août. D'autres détails seront communiqués plus tard.

Les femmes' canadiennes âgées de plus de 15 ans ont utilisé en moyenne chacune 8.4. paires de bas entièrement façonnés au cours de 1950.

CHRONIQUE DE CHASSE ET DE PÊCHE



Par Omer Bernier — Exclusif au "Progrès".

LES RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX DATES DE LA SAISON DE CHASSE DES CANARDS ET DES OUTARDES

Les recommandations relatives aux dates de la

Les amateurs de chasse aux canards et à l'outarde sauvage apprendront sans doute avec plaisir que les recommandations de l'Association de Chasse et Pêche de Chicoutimi-Lac-St-Jean relativement aux dates d'ouverture de la saison furent acceptées à l'unanimité, à la réunion provinciale tenue récemment à Montréal, et furent transmises aux autorités fédérales pour discussion au comité international régissant la chasse des oiseaux migrateurs.

Selon l'opinion générale les dates de l'an dernier étaient satisfaisantes, mais elles seraient encore plus favorables en modifiant les dates de clôture à la fin de la saison. Un comité dirigé par le sportsman et chasseur expérimenté de McNaughten, entreprit une assez longue enquête parmi les principaux chasseurs et connaisseurs de la région. Les recommandations, à la suite de ce relevé, furent transmises à la Fédération. Les amateurs de la région connaissent aussi bien leurs affaires que les experts supposés d'ailleurs puisque leurs conclusions coïncidaient exactement avec les recommandations d'autres associations du reste de la province et particulièrement avec les dates soumises par le "Casting Club de Québec", le principal organisme dans la zone Nord, qui nous concerne particulièrement.

Voici les recommandatins unanimes soumises par la Fédération des Associations de Chasse et de Pêche du Québec au Service National de la Faune.

Zone Nord: Canards, outardes, etc; ouverture: 12 septembre.

Zone Sud: Canards, outardes etc. ouverture: 3 octobre.

Zone Centrale: Canards, outardes etc; ouverture:19 septembre.

Ces dates ne font pas encore loi, mais généralement les recommandations de cette province sont acceptées, et arrivé en conseil sera émis vers le mois d'août.

Nous avons appris, à cette réunion, que les observateurs du Service National de la Faune, postés à divers endroits statégiques, dans la province, avaient constaté une augmentation sensible de la population ailée, ce qui aurait favorablement pour la saison prochaine de chasse, à moins de désastre dans le nord durant l'été. La migration des voiliers vers le nord semble avoir été plus nombreuse ce printemps.

Malgré ces raports favorables, les sportsmen du Québec n'ont pas voulu recommander d'augmenter la limite quotidienne de carcasses pour chaque chasseur, en raison des déprédations possibles dans le nord durant l'été. Les feux de brousses et les animaux déprédateurs sont toujours des éléments qui peuvent modifier la population magratrice vers le sud à l'automne. Les chasseurs ont recommandé toutefois d'allonger la saison de quelques jours à la fin de la saison. La saison régulière, d'après les ententes internationales, est de cinquante-sept jours depuis plusieurs années, mais pourraient être porter à soixante cet automne.

Le Comité réuni sous la présidence de Phil Osler, de Montréal, a également recommandé d'agrandir le rayon des patrouilles de la Police Montée. La Rivière Saguenay et la Côte Nord du St-Laurent sont les rivages patrouillés par la force constabulaire fédérale et l'on recommande d'établir ces patrouilles dans les secteurs de l'île d'Orléans et des lacs St-Pierre et St-Louis.

On nous a révélé, à cette réunion, que pas moins de 2,000 personnes détiennent des permis pour avoir des canards sauvages en captivités dans la province. Le Service national de la Faune doit enquêter sur l'usage qu'on fait de ces animaux, en relation avec la loi défendant de se servir de "Decoys" oiseau de leuvre vivant pour la chasse aux oiseaux migrateurs. Ce fut une surprise pour tous d'apprendre le nombre considérable de permis, et une législation à cet effet fut recommandée afin de prévenir les abus possibles dans ce domaine.

Il convient de signaler l'esprit sportif qui a régné parmi les quarante délégués présents à cette réunio provinciale et l'unanimité des recommandations. C'est une initiative de la Fédération des Associations de Chasse et Pêche du Québec bien vue de la part des sportsmen et des autorités provinciales et fédérales.

PAUL PROVENCHER, SON ARC, SES FLECHES

La Presse Canadienne nous apprend que Paul Provencher, ingénieur forestier de Baie Comeau, conférencier bien connu à Chicoutimi, et auteur du livre "Je vis dans les bois", a tué un autre ours avec son arc et des flèches, récemment. L'usage des armes à feu est interdit dans les chantiers de bois, mais M. Provencher détient un permis spécial pour tuer le gibier avec ses flèches particulièrement les ours qui volent les provisions.

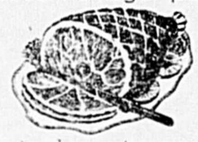
PECHEURS AUX VERS MALCHANCEUX

Les autorités du département de la Chasse et de la Pêche soulignent que seule la pêche à la mouche est permise dans les lacs et rivières du Parc National des Laurentides. Les gardes-chasse du département ont surpris, au cours des récentes fins de semaine, des pêcheurs qui enfreignaient les lois

(Suite à la 15ième page)



ATTENTION
Servez-vous de
BELMONT SPREAD
(Produit reconnu légal par la cour)



PATISSERIES
SANDWICHS
PATATES PILEES
STEAKS
ROSBIF
POISSONS
OEUFS ETC.
en vente chez votre marchand

AVIS AUX MARCHANDS
procurez-vous le "BELMONT SPREAD"
du vendeur autorisé

Georges Del. Frenette
23, rue Baillargeon, Tél.: 2-5593 Jonquière

DEBARRASSEZ-VOUS DES INSECTES
PROTEGEZ VOTRE SANTE



CHAMP
ampoule insecticide
• INODORE
• INCOLORE
• AUCUN ENTRETIEN

$3.89 AU COMPLET

Vous pouvez maintenant détruire efficacement mouches, moustiques, fourmis, araignées, lépismes, grillons, etc. L'Ampoule Insecticide Champ les TUE tous, chasse de votre maison ces insectes nuisibles et porteurs de germes. Vous n'avez jamais rien vu de si puissant, si efficace, is facile d'emploi et d'un coût si modique. Ne soyez pas incommodé plus longtemps — Achetez une Ampoule Insecticide CHAMP aujourd'hui.

avec 24 capsules
Provision de 60 jours

GARANTIE POUR LA VIE
DISTRIBUTEURS
"S. & C. MAIL ORDER HOUSE"
8359, rue St-Denis Montréal, Qué.
Commandes payables par mandats ou chèques acceptés. — Nous expédions C. O. D. si désiré.
Les frais de poste C. O. D. seront ajoutés au prix de vente.
AGENTS DEMANDES :
Commission intéressante.

PERFORMANCE



LA GAZOLINE WHITE ROSE ULTRA
...à la pompe BLANCHE!
CANADIAN OIL COMPANIES, LIMITED



VITE UNE BIÈRE
OLAND'S
BAVARIAN LAGER
OLAND'S BREWERIES, HALIFAX, N.E.
Montréal: 2345 rue Viau. TUrcotte 3411

PEINTURE SICO





SICOPUR
est la peinture idéale pour donner à l'extérieur de votre maison l'apparence qu'elle mérite.

SICOPUR
en plus d'embellir, forme une cuirasse qui se cramponne aux surfaces, assurant une protection de tout repos.

CHAQUE BIDON REGORGE DE QUALITE
PEINTURE SICO LTEE QUEBEC



par Laurent Tremblay

L'on se plaint souvent, à Chicoutimi, de l'absence de centres de loisirs. C'est avec raison, car une ville de cette importance devrait posséder un centre civique et être représentée aussi bien dans le monde du baseball que dans celui du hockey.

Mais il faut tout de même apprécier ce que nous possédons déjà.

Il y a quelques années, un groupe d'hommes, conscients du problème des loisirs chez les jeunes, récoltait une assez forte somme d'argent pour permettre la construction d'une piscine que l'on a baptisée du nom de l'organisme responsable du mouvement qui a doté Chicoutimi d'une piscine, le club Richelieu.

Malheureusement, les promoteurs constatent aujourd'hui que ce centre de loisirs devrait susciter beaucoup plus d'intérêt, principalement chez les garçons. Les résultats obtenus jusqu'à date sont déjà réconfortants, nul n'ose le nier. Le nombre de diplômés et d'instructeurs s'accroit chaque jour sous la tutelle vigilente du professeur Bernard Reeves.

Mais l'on est d'avis que la piscine pourrait admettre aisément un plus grand nombre de nageurs. Et c'est sans doute dans l'intention d'attirer un plus grand nombre de jeunes gens que la direction de l'O. T. J. a varié un peu l'horaire de la piscine. Dorénavant, les hommes auront accès à la piscine à partir de six heures, soit une heure plus tôt.

Les experts reconnaissent dans la natation le sport le plus complet qui existe. Tous les membres du corps entrent en action dans la nage De plus, l'action de l'eau produit un massage bienfaisant.

Les nouvelles sportives, durant la saison estivale, sont bien clairsemées. Cependant, les échos de notre sport national nous parviennent même durant les grandes chaleurs.

Ainsi, le Saint-François de Sherbrooke, qui a perdu les services de leur brillant instructeur, Yvan Dugré, vient de choisir son successeur dans la personne de Jake Forbes. C'est un joueur de défense qui arrive au Québec précédé d'une belle réputation. Il a déjà dirigé le Royal de New-Westminster, dans la Ligue de l'Ouest.

Plusieurs sportifs se demandent cependant pourquoi la direction du Saint-François n'a pas accordé cette promotion à Guy Labrie où à un autre vétéran de l'équipe.

A Québec, l'on a fait un enterrement de vie de garçon monstre à Jean Béliveau. Encore là, les sportifs de la Vieille Capitale se montrèrent généreux. Mais il semble, à tout évènement, que les As devront renoncer aux services de Béliveau la saison prochaine.

Les As sont toutefois passablement assurés d'obtenir le centre Gérald Cabana, que les amateurs locaux connaissent fort bien puisqu'il fut le pilier des Saguenéens durant deux ans. Ce sera certes une belle acquisition pour Punch Imlach. Cabana n'est pas le meilleur caractère qui soit dans une équipe de hockey, mais c'est un inlassable patineur, un joueur combatif, à l'extrême. On dit à Québec qu'il sera envoyé afin de compenser pour la perte de Pierre Brillant.

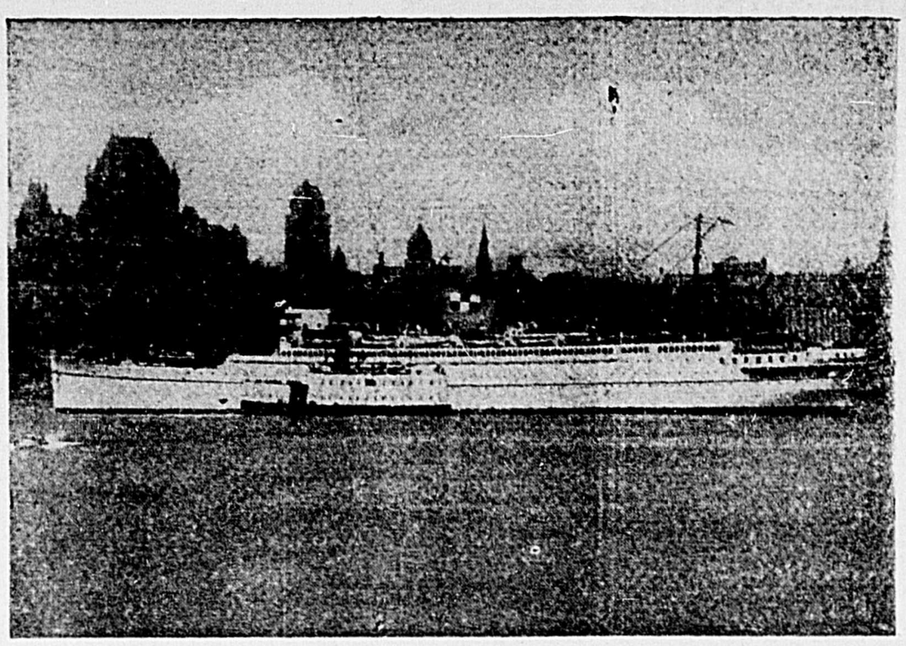
Une saison de hockey se prépare longuement à l'avance. Jamais l'on aura tant parlé de notre sport national durant l'été. Le hockey est devenu une vaste et puissante industrie que ses dirigeants s'appliquent à rendre plus avantageusement pécuniaire encore.

Les bons frappeurs sont parfois lents à se mettre en forme. C'est du moins le cas de Stan "The Man" Musial, le sensationnel cogneur des Cardinaux de Saint-Louis, quatre fois champion frappeur.

Comme les saisons précédentes, Musial fut victime d'une longue léthargie au début de la saison et son club en souffrit grandement. Il s'élançait, suivant son style, devant chaque offrande, mais la balle n'allait jamais loin. Depuis quelque temps cependant, Musial sembla avoir retrouvé son aplomb. Il pourra vraisemblablement encore remporter le championnat des frappeurs.

Le Club de Tennis de Chicoutimi, grâce à l'initiative de M. Maurice Gagnon, est ouvert maintenant aux amateurs de ce sport. Bientôt se disputeront différents tournois. C'est également à ce centre sportif que se dérouleront les compétitions régionales. M. Gagnon est venu à la rescousse du tennis au moment où ce sport semblait vouer, comme le baseball, à une mort lente mais sûre...

Nos sincères condoléances au publiciste du Colisée, M. Gérard Duval, qui vient d'être éprouvé par la mort de son père...



Le paquebot "Empress of Australia" passant devant le majestueux Château Frontenac, à Québec, alors qu'il remontait le St-Laurent pour la première fois sous les couleurs du Pacifique Canadien, jaugeant 19,600 tonnes, est l'ancien "De Grasse" de la Cie Générale Transatlantique, acheté récemment par les Canadian Pacific Steamships en remplacement de l'"Empress of Canada" qui fut détruit par un incendie à Liverpool en janvier dernier. La nouvelle unité de la flotte transatlantique des C.P.S. accomplira un total de 11 voyages aller et retour, entre Liverpool et Montréal, au cours de la présente saison de navigation sur le St-Laurent. (PHOTO PACIFIQUE CANADIEN)

Finale entre Bob Brazel et Tarzan Zorra, jeudi soir

Les amateurs de lutte de la région qui se rendront au Colisée, jeudi soir, le 20 juillet, seront servis à souhait puisqu'ils auront l'avantage d'assister à une finale qui promet des sensations de toutes sortes. Les lutteurs de cette grande finale ont déjà fait parler d'eux dans toutes les arènes du Canada et des Etats-Unis et nul doute qu'ils sauront faire de leur mieux pour remporter la victoire. Les gladiateurs qui se feront face dans cette finale sont nuls autres que Bob Brazel et Tarzan Zorra.

En semi-finale, les amateurs auront le plaisir de voir le fameux Paul Baillargeon contre Pete Managoff.

Le combat spécial mettra aussi aux prises des lutteurs, Dean Plechas et Ted Germain.

Première soirée de lutte très mouvementée à Alma

Alma D.N.C. — La première séance de lutte du promoteur Emilien "Ti-Kaye" Raymond, à l'arena d'Alma, a remporté un magnifique succès et les quelque 600 amateurs qui se sont rendus à cette soirée en sont repartis très satisfaits. Malgré que l'organisation n'ait pas été parfaite, à cause de l'incendie qui a détruit une partie de l'arena, tout a très bien marché et le promoteur s'est surpassé pour donner satisfaction à tout le monde.

L'Arene et les sièges avaient été placés dans la partie sud de l'arena, alors que sa partie nord était encore à ciel ouvert. L'on avait organisé temporairement le système électrique ainsi que tous les autres services. L'on croit que les réparations à l'arena commenceront prochainement et que l'on pourra, dès la fin de juillet, remettre l'arène au centre de l'arena comme par les années passées. Le promoteur Raymond s'est déclaré très satisfait de cette première soirée de lutte et a annoncé qu'il y aurait de la lutte tous les mercredi soirs à l'Arena. d'Alma, avec des programmes de plus en plus intéressants. Donc à mercredi soir prochain.

Pour la première soirée, Charles Baillargeon, l'homme fort de Montréal rencontra Maurice Robert en préliminaire. Ce numéro fut très gouté car les deux lutteurs firent preuve d'endurance et se montrèrent très scientifiques. Cependant, on ne put faire un maitre pendant les 30 minutes règlementaires.

En semi-finale, Georges Gagney prit les deux chutes contre Les Ryan en 14.50 et 10.08 malgré la rudesse de ce dernier. La foule manifesta à plusieurs reprises contre Ryan et applaudit Gagney chaque fois qu'il prenait le dessus Ryan malmena passablement son adversaire mais ne put prendre une seule chute.

En finale, Charles Baillargeon fit équipe avec Juan Lopez contre Tarzan Babin et Al Tucker. Ce dernier combat en fit voir de toutes sortes aux nombreux amateurs qui assistaient à cette soirée. L'arbitre eut toutes les misères du monde à sauver Baillargeon et Lopez des tactiques déloyables de leurs adversaires pour qui tous les moyens étaient bons. Chaque équipe prit d'abord une chute, puis l'arbitre accorda la troisième chute à Tucker et Babin mais leurs adversaires protestèrent, appuyés par toute la foule, parce que Babin et Tucker étaient appuyés sur les cables et à deux contre Baillargeon. L'arbitre renversa donc sa décision et accorda la victoire à Lopez et Baillargeon à la grande satisfaction de toute la foule. Cependant, Tucker et Babin ne prisèrent pas ce changement et pendant quelques instants il y eut une mêlée générale entre les quatre lutteurs et l'arbitre eut de la misère à rétablir l'ordre, non sans avoir écopé de plusieurs coups durs.

Ce fut une soirée réussie qui inaugure bien pour les soirées de lutte du mercredi soir, présentées chaque semaine à l'aréna d'Alma par le promoteur Emilien "Ti-Kaye" Raymond.

M. Gérard Duval dans le deuil

M. J.-Antoine Duva est décédé mardi matin à Arvida, à l'âge de 76 ans. Il était le père de M. Gérard Duval, gérant du bureau d'emploi. Il laisse aussi dans le deuil:; un frère, M. Bernard Duval, et deux soeurs:: madame Lucien Leblanc, de Champlain, et Mme Jos. Boudreau de Delmas, Saskatchewan. La cérémonie des funérailles aura lieu vendredi matin en la cathédrale des Trois-Rivières. Nos sincères condoléances.

Compétition de course à pied à Chicoutimi

La Chambre de Commerce de Chicoutimi, nous faisait parvenir ces jours derniers copie d'un message spécial qui a été envoyé à tous ses membres, et qui sera d'intérêt à nos coureurs. Nous reproduisons textuellement:;

Voici la reproduction d'une lettre d'un de nos membres que nous vous demandons de lire bien attentivement:; "A l'instar de l'année dernière, il y aura à Chicoutimi, au cours du mois d'août prochain, une autre grande compétition de **Course à Pied.**

Pour cette occasion, je projette la réalisation d'un Programmd Souvenir dans lequel il y aura de l'annonce payante afin d'aider à défrayer le coût d'impression de ce programme ainsi que de divers trophées et médailles donnés aux participants de la course.

Je sollicite donc l'appui des membres de la Chambre de Commerce de Chicoutimi qui peuvent souscrire. Je leur demande de le faire généreusement afin que cette compétition soit un succès.

Je profite de l'occasion pour remercier les généreux donateurs qui ont fourni trophées, cadeaux et argent pour la Compétition qui eut lieu l'année dernière et qui fourniront encore cette année pour que cette journée soit vraiment "SPORTIVE,, et agréable au public. MERCI BEAUCOUP

LA CAISSE SCOLAIRE DE ST-JEROME A DEPASSE L'OBJECTIF FIXE

En novembre dernier, la Commission Scolaire du Village de St-Jérôme adressait aux parents le message suivant:

"Afin de répondre à une demande formulée par les dirigeants de la Caisse Populaire de St-Jérôme, votre Commission Scolaire, comprenant l'importance d'éduquer les jeunes dans le domaine économiqu que, a accepté avec joie la proposition faite, soit celle de fonder au collège et au couvent, une Caisse Scolaire".

A la demande de la Commission Scolaire, les autorités de nos deux maisons d'enseignements prêtèrent volontiers leur collaboration, reconnaissant elles aussi l'importance d'habituer les jeunes à la pratique de l'épargne.

Le 13 novembre 1952, le système des Caisses Scolaires, tel que préconisé par l'Union Régionale des Caisses Populaires Desjardins du diocèse de Chicoutimi était en opération, les premiers dépôts étaient faits: c'était le premier pas vers l'objectif proposé, soit $2,000.-00 dollars pour le collège et le couvent. Certains auraient prédit que ça ne marcherait puisque ça débutait le treize du mois. La coopération est plus forte que tout cela, et voici la preuve:

Après vingt-sept semaines d'opérations, les Caisses Scolaires du collège et du couvent avaient obtenues les résultats suivants:
Collège Nombre d'élèves 132, nombre de déposants 118, % des déposants: 89.4%, montant déposé: $1,556.57 nombre des dépots: 2,694, % des dépots par élèves déposant; $13.19

Couvent Nombre d'élèves: 273, nombre de déposants: 258, % des déposants: 94.5%, montant déposé: $1,848.53, nombre de dépots: 4,140, % des dépots par élèves déposant: $7.16

TOTAL: 405 élèves, 376 déposants, 90.3% de déposants pour un montant de $3,405.10 par 6,834 dépots, avec une moyenne de $10.17 par élèves déposants.

Tout cela ne s'est pas fait tout seul; il va s'en dire que la coopération du personnel enseignant avec la Commission Scolaire et les dirigeants de la Caisse Populaire a été très précieuse, mais il a fallu plus que cela: Il a fallu une coopération constante de la part des parents à laquelle est venu se joindre celle des enfants qui sacrifient volontairement pour un bon pourcentage d'entre eux, des sous qu'ils avaient gagnés et qu'il leur aurait plû de gaspiller.

Travail de Coopération! Travail d'Education!! Travail de Formation!

Les vacances sont arrivées! Les instituteurs et les institutrices ne seront plus là pour coopérer activement. Il faudra cependant que la roue continue de tourner et ce sera à ceux qui reste sur la prêche de le faire, on a nommé les parents et le personnel de la Caisse Populaire.

Les enfants insisteront peut-être auprès de leur parents afin d'obtenir la permission, de retirer les petites économies qu'ils ont amassées au cours de l'année scolaire, et pour quoi faire? dans un bon pourcentage des cas, du gaspillage.

Soyez bons! mais soyez, fermes, donnez leur des leçons.

La goutte d'eau forme la grande rivière. Petit à petit l'oiseau fait son nid.

Aussi bien pour les filles que pour les garçons, les économies scolaires serviront à leur établissement! Chacun et chacune seront heureux à une heure décisive de leur vie, d'avoir en avant d'eux, un petit héritage d'économies scolaires. Le mois de septembre reviendra, et avec l'achat des livres. Pour plusieurs, ces économies seront d'une grande utilité.

La Caisse Populaire compte donc sur les parents pour continuer durant les vacances le travail d'épargne si bien commencé durant les 27 dernières semaines de l'année scolaire.

Afin d'aider pour obtenir ce but, il y aura de la Caisse Scolaire deux fois par semaine au bureau de la Caisse Populaire: Jeudi à à 9 heures pour les filles. 9 heures pour les garçons. Vendredi

La Caisse Populaire rappelle aux parents que les argents déposés par leurs enfants à la Caisse Scolaire ne peuvent être retirés sans l'autorisation du père ou de la mère, c'est à dire de la personne qui a signé sur la carte d'adhésion. Tel est, chers lecteurs le message qu'adressait la Caisse Populaire, de Saint-Jérôme, aux parents à l'occasion des vacances.

Ayez-en toujours à la maison

PEPSI-COLA

Commandez-en aujourd'hui!

Gérant de succursale demandé

Pour prendre charge de notre succursale de ventes et de services à Chicoutimi. L'applicant doit posséder plusieurs années d'experience dans la vente et doit être capable de servir les clients dans le oemmerce du gros et du détail. L'experience dans le passé comme gérant des ventes dans les produits de construction, serait un avantage. Cette position inclue le contrôle et la gérance de 5 ou 6 employés. Excellente chance pour un homme honnête et agressif, qui veut travailler dur pour obtenir le succès. L'applicant devra consentir à venir à Montréal pour une période de 2 semaines d'entrainement. Seulement ceux capable de maintenir un haut niveau dans les ventes, doivent faire application. Les lettres d'application doivent inclure l'âge, le degré d'éducation, un résumé complet de l'experience acquise dans le passé, le genre d'emploi dans le passé, ainsi que le salaire précédent.

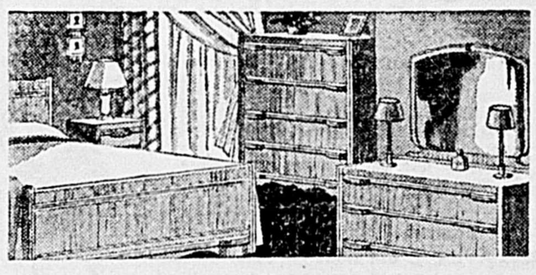
Wm Morris & Fils Ltée

6045 Côte de Liesse Saint-Laurent, Montréal, P. Q.

Splendide

AMEUBLEMENT $989.

pour trois pièces d'une valeur de $1225. pour seulement



Magnifique mobilier de chambre à coucher fini pâle, comprenant un bureau, une commode, un grand lit (léger surplus pour table de nuit et bureau double).



PROFITEZ DE CES AUBAINES

Mobilier de salon à sections — 4 morceaux dont un confortable fauteuil et le divan à trois sections.

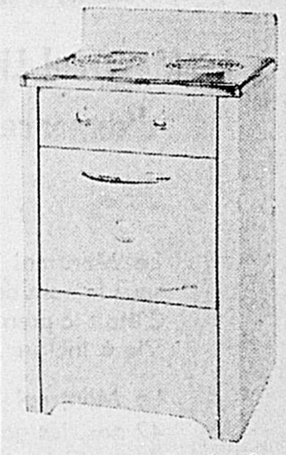


Superbe mobilier de cuisine, chromé, comprenant une grande table avec panneaux extensibles, dessus à l'épreuve du feu et des taches et quatre belles chaises très solidement construites (le buffet complétaire peut s'acheter à bas prix).

GRATIS! avec l'ameublement

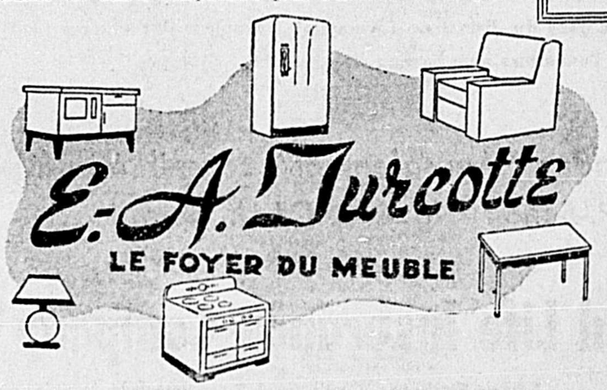


Superbe réfrigérateur Léonard de 8' cubes.



Poêle Canadien Beauty, deux ronds avec fourneau.

et une machine à laver "Clinax".



Profitez de nos conditions de paiement faciles.

Utilisez notre plan budgétaire.

145 EST, RUE RACINE,
CHICOUTIMI — TEL.: 4-3865

AVEC Kem-Tone VOUS PEINTUREZ UNE PIECE POUR LE PRIX DE DEUX PAIRES DE BAS DE NYLON

CE SOIR le 2 juillet AU COLISEE DE CHICOUTIMI

EN FINALE

BOBO BRAZEL

CONTRE

Tarzan ZORRA

EN SEMI-FINALE

Paul BAILLARGEON

CONTRE

PETE MANAGOFF

Spécial:

DEAN PLECHAS

CONTRE

TED GERMAIN

Chasse et pêche ...

(Suite de la 14ième page)

de la pêche en utilisant, dans le Parc des Laurentides, des vers, comme appâts, au lieu de mouches, comme le veut la loi à ce sujet. Au cours de ces dernières fins de semaine, 36 causes de pêche au ver ont totalisé $476.00 d'amendes. Nous verrons donc disparaitre un de ces jours le braconnage des vers à l'intérieur du parc et le camouflage de la truite capturée au-dessus de la quantité permise à l'extérieur.

TOUJOURS LE BRACONNAGE

Le trésor provincial s'est enrichi de $1,500 récemment mais la province a perdu plusieurs orignaux ainsi que les revenus de ce que la chasse peut représenter pour le commerce de la région. Des individus de Jonquière, St-Jérôme et Hébertville ont payé ce montant d'amende pour s'être payé le luxe de tuer des orignaux au mois de juin. L'inspecteur Raoul Landry, de Chicoutimi, a conduit les enquêtes à bonne fin.

CANADIENNE

L'Association Forestière Canadienne émet depuis quelques temps une série de bulletins en marge de la protection des forets. Ces bulletins sont des déclarations officielles d'hommes d'affaires, principalement d'officiers de compagnies dont les produits proviennent des ressources naturelles de la province, et d'autres officiels d'organismes de conservations des ressources connexes.

Cette semaine, c'est le tour de Monsieur J. A. Fuller, président de la "Shawinigan Water and Power", de s'exprimer dans un message public.

"Il nous faut garder au Canada sa verdure", dit-il. "Pour cela, nous devons protéger les arbres, dans les campagnes, dans les villes et les parcs".

"Dans notre pays, un arbre a une valeur réelle qui s'estime en espèces. S'il est coupé à point, il devient la matière de base de notre immense industrie de pâtes et papiers. Tant qu'il reste debout, avec d'autres arbres, il favorise l'écoulement des eaux, prévenant ainsi les inondations; il empêche l'érosion par le vent et par l'eau, il rend possible notre commerce de fourrures; il maintient le débit des cours d'eau d'où nous tirons l'énergie électrique indispensable à la plupart des industries modernes et au confort de nos maisons".

ACCUSE DE RECEPTION

Plusieurs bulletins que nous avons reçus cette semaine confirment ce que nous avions déjà publié dans cette colonne, il y a quelques temps, concernant l'importation ces ménés, l'élevage des grenouilles géantes, le réensemencement de certains lacs, etc... Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Nous accusons réception également du journal mensuel "Le Mesureur", organe officiel de l'Association des Mesureurs de Bois Licensiés de la Province de Québec, forestière intelligente évite un reboisement dispendieux", et "La forêt est inépuisable si on l'exploite convenablement" s'appliquent très bien à la conservation de la faune, en changeant les noms.

Parmi les brochures, nous avons remarqué et apprécié le rapport annuel de la Compagnie Electrique du Saguenay. Nous avons particulièrement remarqué que le dessinateur du couvert a accordé une place importante aux sports de la chasse et de la pêche soulignant la richesse que représente la faune du Saguenay.

Des éclaireurs pour le Jonquière Junior A

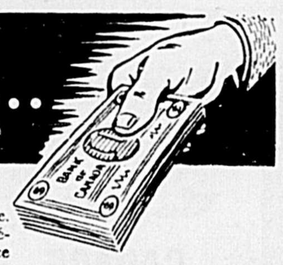
La direction de l'équipe régionale junior "A" de Jonquière vient de poser un geste de nature à lui assurer si non l'exclusivité, du moins, la grande majorité de nos meilleurs jeunes prospects dans le domaine du hockey junior. Les dirigeants de notre club régional viennent en effet de nommer un certain nombre d'éclaireurs ou observateurs dans quelques-uns des principaux centres de la région, éclaireurs qui auront pour tâche de dénicher les jeunes susceptibles de pouvoir endosser éventuellement l'uniforme du club junior "A de Jonquière qui s'affirmera ainsi comme étant véritablement un club régional.

L'instructeur-gérant de la nouvelle équipe de la Ligue Junior "A" du Québec, Sweed Paulsen est d'avis qu'il doit d'abord donner une chance à tous les jeunes de la région, capables ou en voie de devenir de calibre junior "A". Cette nouvelle sera certes de nature à encourager beaucoup le jeune talent saguenéen à se développer et surtout, à chercher à atteindre un certain degré d'excellence, avec l'ambition de pouvoir porter les couleurs du club junior régional et ensuite peu être, celle des Saguenéens dans le hockey professionnel.

La liste des éclaireurs nommés par la direction du club junior "A" de Jonquière, comprend les noms suivants: Jos Haddad pour la Baie des Ha Ha, Lucien Desbiens pour Chicoutimi et Chicoutimi-Nord, Johnny White pour Arvida et Camille Lupien pour Dolbeau et Mistassini. On croit qu'à cette liste viendront s'ajouter aussi des éclaireurs à Roberval, St-Joseph d'Alma et les environs ainsi qu un autre à Jonquière et Kénogami même.

Il appert également que la direction du nouveau club junior "A" n'entend pas négliger les organisations mineures, tels que pee-wee, bantam, midget, juvénile et junior "B" dans l'espérance de s'assurer un flo continue de joueurs pour le club junior "A" du Saguenay. On n'éloigne pas la possibilité d'une entente avec les Saguenéens pour mener ce projet

Voici DE L'ARGENT... contre votre signature



SATISFACTION LE JOUR MÊME

De $50 à $1000 sans garantie négociable. Jusqu'à 24 mois pour rembourser. Téléphonez ou passez à nos bureaux. Service rapide et cordial.

La maison de prêts domestiques la plus importante et la mieux recommandée au Canada

HFC HOUSEHOLD FINANCE

25e année au Canada

121 est, rue Racine, téléphone 3530
CHICOUTIMI, P.Q.
SUCCURSALE DE JONQUIÈRE: 278, rue St. Dominique, téléphone 2-3521



SÛR MODERNE EFFICACE

TOUJOURS A L'AFFICHE...

DEMANDEZ DES AUJOURD'HUI UNE DEMONSTRATION GRATUITE

VENTE — INSTALLATION — SERVICE — REPARATION

J.A.V. BOUCHARD INC

97 Côte d'Abraham. QUÉBEC Tel. 4-2421



M. JEAN LAFLAMME reçoit des mains de M. Bertrand Grimard, nouveau président de la Chambre des Jeunes de Chicoutimi un "sciotte" spécial, en souvenir du concours de sciage qu'il a gagné lors de la clôture de l'exposition d'Alma. Ce concours avait organisé entre les Chambre de Commerce Ainées et Cadettes de la région. Le "sciotte" est munie d'une plaque sur laquelle est inscrit le nom de M. Laflamme comme champion de ce concours. De gauche à droite l'on remarque, Rodrigue Bégin qui a organisé la souscription pour l'achat de ce souvenir et Bertrand Grimard, président de la Chambre des Jeunes.
(Photo B. L. M.)

NOUVELLE LOCALE DES ARTISANS A LA PAROISSE DU SACRE-COEUR

Dimanche soir dernier, au Centre Paroissial du Sacré-Coeur, devant une nombreuse assistance de membres, de leurs épouses et d'amis, avait lieu l'inauguration de la locale 812 de la Société des Artisants, nouvelle locale qui compte déja plus de cent membres.

Me René Paré, président général de la Société des Artisants, présidait la cérémonie d'inauguration, et il procéda à l'intronisation du premier président de la nouvelle locale, M. Jean-Maurice Gagnon, lui remettant le maillet d'office et une copie du rituel de la Société. Me Paré remit au R. P. Jules Comeau, curé du Sacré-Coeur, l'insigne d'aumônier de la locale 812.

A chaque membre de l'exécutif de la locale Me Paré remettait l'insigne de son rang et les exhortations d'usage tel que décrété par le rituel de la Société.

M. Jean-Maurice Gagnon sera assisté de MM. Robert Munger, MM. Rosaire Gagnon et Léopold se, secrétaire-trésorier et de Julien Landry, censeur.

MM. Rosaire Gagnon et Leopold Sabourin furent nommés cérémoniaires et MM. T.-M. Laprise, Rosaire Deschênes, Almas Lapri et Jean-Eudes Tremblay, conseillers de la locale, M. Gustave Vaillancourt sera le propagandiste.

Plusieurs organismes de la région étaient représentés à l'inauguration de la nouvelle locale des Artisans: la cité de Chicoutimi, par M. l'échevin Joseph Tremblay l'Office du Crédit Agricole du Québec, par M. le notaire Jean-Joseph Girard; la Fédération des Coopératives d'Habitation, par M. Albert Côté, conseiller technique; M. Jean-Louis Robitaille, intendant de la Société, M. le chanoine Victor Tremblay, M. l'abbé François Plourde, M. Pierre St-Onge, président de la locale 118, Saint-François-Xavier de Chicoutimi et président de la région 17, (Charlevoix et Chicoutimi) M. Gerard Bellemare, président de la région 16, (Lac Saint-Jean) et M. le notaire Adélard Plourde, directeur de la Société.

M. le président général de la Société présenta au nouvel exécutif un fanion aux armoiries de la Société des Artisants avec l'injonction de le garder précieusement et de le placer bien en évidence aux assemblées de la locale.

La première assemblée se termina par la prière récitée par l'aumônier et le chant de l'hymne national par toute l'assistance.

Distribution des prix à l'Ecole normale de Baie Saint-Paul

DISTRIBUTION DES PRIc... m.d.

Dimanche, le 14 juin, avait lieu la distribution solennelle des prix aux élèves-institutrices de l'Ecole normale de la Baie-Saint-Paul, sous la présidence d'honneur de Monseigneur Léonce Boivin, prélat domestique, curé des Eboulements.

Aux côtés du président figuraient: Monseigneur Jean-Baptiste Boivin, p.d. curé de Baie-Saint-Paul; MM. les abbés Isidore Landry, principale de l'Ecole normale, Maurice Girard, curé de St-Jos.-de-la-Rive, Edmond-Louis Saulnier et Lucien Harvey, vicaires à la Baie-St-Paul, Rév. Mère St-Narcisse-de-Sion, C.N.D. supérieure; MM. J.-E. Desgagné, inspecteur d'écoles, J.-P. Tremblay, professeur et plusieurs notables; un grand nombre de parents des élèves et des amis de l'institution, remplissaient la salle.

Allegro Con Brio Symphonie no V de Beethoven servit de pièce d'ouverture. Après l'allocution de M. le Principal, il y eut la proclamation des promotions et des prix. La chorale des normaliennes chanta: "Le temps a laissé son manteau" par Geoffray, et "La jeunesse qu'il nous faut" par A. Lamoureux.

PRIX D'HONNEUR

Les douze élèves finissantes du Cours Supérieur reçoivent chacune une bague en or généreusement offerte par vénérée Mère Supérieure.

EXCELLENCE

Cours Supérieur: Médaille d'or offerte par M. le Principal, méritée par Mlle Francine Gaudreault.

Cours Complémentaire: Chapelet offert par la bijouterie Desgagné, mérité par M. Lucile Duchesne.

Cours Elémentaire 2e A: Prix offert par M. l'abbé Ulric Bouchard, curé de St-Urbain, mérité par Mlle Esther Hovington.

Cours Elémentaire 2e B: Prix offert par M. l'abbé Ed.-La Sauinier, mérité par Mlle Thérèse Desmeules.

Cours Elémentaire 1ère A: Prix offert par Rév. S.S. Rita-de-Cascia, supérieure à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Verdun, mérité par Mlle Cécile Tremblay.

Cours Elémentaire 1ère B: Prix offert par Rév. S.S. Rita-de-Cascia, supérieure à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Verdun, mérité par Mlle Lise Tremblay.

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Cours Supérieur: Chapelet offert par Mgr J.-B. Boivin, mérité par Mlle Pierrette Jean.

Cours Complémentaire: Chapelet offert par M. et Mme Vilmont Harvey, mérité par Mlle Brigitte Tremblay.

Prix offert par M. l'abbé Lucien Harvey, mérité par Mlle Claudette Laliberté.

Elémentaire 2e A: Missel offert par Mgr Léonce Boivin, mérité par Mlle Colette Bergeron.

Elémentaire 2e B: Prix offert par M. l'abbé L. Harvey mérité par Mlle Renée Tremblay.

Elémentaire 1ère A: Prix offert par M. et Mme Gonzague Gariépy, mérité par Mlle Monique Mailloux.

Elémentaire B: Prix offert par M. et Mme Gonzague Gariépy, mérité par Mlle Germaine Mailloux.

PEDAGOGIE THEORIQUE ET PRATIQUE

Cours Supérieur: Médaille d'or offerte par M. J.-P. Tremblay, professeur, méritée par Mlle Armande Ferland.

Cours Complémentaire: Prix offert par M. le notaire et Mme Ed. Simard, mérité par Mlle Denise Bouchard.

Elémentaire 2e A: Prix offert par M. l'Inspecteur et Mme J.-E. Desgagné, mérité par Mlle Marie-Josephe Morneau et et Pierrette Tremblay en 2e B.

Elémentaire 1ère A: Prix offert par l'Association des Institutrices du comté de Charlevoix, mérité par Mlle Rachel Girard et Mlle Lina Tremblay, en 1ère B.

LITTERATURE FRANCAISE

Cours Supérieur: Prix offert par M. et Mme René Richard, mérité par Mlle Mariette Dubé.

Cours Complémentaire: Prix offert par La Banque Canadienne Nationale, mérité par Mlle Solange Larouche.

Elémentaire 2e A: Prix offert par M. et Mme Bruno Gosselin, mérité par Mlle Victoire Lapointe.

Elémentaire 2e B: Prix offert par M. et Mme Paul Anderson, mérité par Mlle Thérèse Desmeules.

Elémentaire 1ère A: Prix offert par la Chambre de Commerce de Charlevoix-Ouest, mérité par Mlle Louise Girard et Mlle Madeleine Lessard en 1ère B.

BONNE CONDUITE

Cours Supérieur: Prix offert par Rév. Mère Saint-Mathias-Apôtre, supérieure provinciale, mérité par Mlle Valentine Bouchard.

Cours Complémentaire: Missel offert par M. et Mme J.-O. Savard mérité par Mlle Lucile Duchesne.

Elémentaire 1ère A: Prix offert par M. Chevaliers de Colomb, mérité par Mlle Geneviève Duchesne et Pierrette Jean en 2e B.

Elémentaire 1ère A: Prix offert par M. et Mme Ladislas Fortin, mérité par Mlle Berthe-Hélène Desbiens.

Elémentaire 1ère B: Prix offert par Mme Charles-Albert Gilbert, mérité par Mlle Céline Côté.

INITIATIVE ET SENS SOCIAL

Cours Supérieur: Missel offert par l'Amicale Notre-Dame-des-Laurentides, mérité par Mlle Armande Prémont.

Cours Elémentaire: Prix offert par M. le Dr et Mme Robert Desgagné, mérité par Mlle Marie-Anne Tremblay.

Cours Elémentaire 2e B: Prix offert par Mlle Yvette Tremblay, inst., mérité par Mlle Françoise Gilbert.

Cours Elémentaire 1ère A: Chapelet offert par M. et Mme Ph. Racine, mérité par Mlle Odette Tremblay et Mlle Nicole Gilbert en 1ère B.

TRAVAUX MANUELS

Cours Supérieur: Missel offert par Rév. S.S. Madeleine-de-Pruvence, supérieure du couvent de St-Joseph d'Alma, mérité par Mlle Sylviane Simard.

Cours Complémentaire: Prix offert par M. et Mme V. Harvey, mérité par Mlle Lucille Duchesne.

Elémentaire 2e A: Prix offert par M. et Mme Rene Gagnon, mérité par Mlle Jacqueline Desrochers.

Elémentaire 2e B: Prix offert par Rév. S.S. Philomène, supérieure à Notre-Dame-Auxiliatrice, St-Jean, mérité par Mlle Huguette Lavoie.

Elémentaire 1ère A: Porte-monnaie offert par M. et Mme Lionel Mailloux, mérité par Mlle Claudine Cimon.

Elémentaire 1ère B: Prix offert par M. et Mme Jean-René Otis, mérité par Mlle Cécile Lajoie.

POLITESSE ET BONNES MANIERES

Cours Supérieur: Prix offert par Mme Lucien Otis, mérité par Mlle Monique Poisson et Mlle Jeanne d'Arc Simard.

Elémentaire 2e A: Prix offert par M. le député et Mme Arthur Leclerc, mérité par Mlle Lina Bergeron.

Elémentaire 2e B: Prix offert par M. et Mme Maurice Simard, mérité par Mlle Thérèse Simard.

Elémentaire 1ère A: Prix offert par Mme Maurice Girard, mérité par Mlle Thérèse Lavoie.

Elémentaire 1ère B: Prix offert par M. le notaire et Mme Th. Cimon, mérité par Mlle Géraldine Guay.

Prix du Comité provincial de Défense contre la Tuberculose, mérité par Mlle Francine Gaudreault du Cours Supérieur. Mlle Thérèse Desmeules du Cours Elémentaire 2e B, reçoit un prix spécial du Comité des Fondateurs de l'Eglise canadienne pour succès en Composition.

Mlle Renée Jean est récompensée pour succès en Art dramatique. Ce prix est offert par M. le chanoine J.-Calixte Tremblay.

Prix spécial de Mathématiques offert par M. le Maire et Mme Chs.-Ed. Tremblay, mérité par Mlle Jacqueline Harvey du Cours Complémentaire.

Certificats et Prix de Piano aux élèves des Cours Supérieur 1ère et 2e années: Supérieur 1ère année:

Avec la note "Grande Distinction" Mlle Jacqueline Harvey et Jeannine Anderson.

Avec la note "Distinction" Mlles Solange Larouche et Suzanne Gilbert.

Supérieur 2e année:

Avec la note "Grande Distinction" Mlle Céline Côté.

Avec la note "Distinction" Mlles Monique Poisson et Bernadette Otis.

Mlle Suzanne Simard ayant réussi les examens du cours lauréat reçoit son diplôme avec la note "Grande Distinction".

MEDAILLES

Médaille de l'Université Laval méritée au Cours Supérieur par Mlle Mariette Dubé. Medaille de Son Excellence le lieutenant-Gouverneur de la province mérité par Mlle Lucile Duchesne du Cours Complémentaire. Médaille de Monsieur le Surintendant de l'Instruction publique décernée à Mlle Francine Gaudreault, élève du Cours Supérieur.

La bénédiction des bureaux de la "Montreal Life" à Chicoutimi

Répondant aux besoins croissants des affaires, la "Montreal Life Insurance Company" inaugurait ses nouveaux bureaux le samedi, 27 juin. La bénédiction fut donnée par M. l'abbé François-Joseph Fortin, curé du Christ-Roi. On pouvait y voir également, MM. W.-L. Nicholl, F.I.A., A.S.A. gérant général et actuaire de la compagnie, Roland Perron, secrétaire général des agences, J.-N. Robitaille, C.L.U., gérant du district de Québec, J.-O. Hallé, gérant de succursale à Québec, P.-Benoit Giguère, C.L.U., gérant de la succursale de Chicoutimi. Plusieurs représentants de la compagnie dans la région, entre autres, M. J.-L. Filion, de Saint-Joseph d'Alma, M. et Mme Alexandre Lavoie, de Bagotville, M. et Mme Johnny Gaudreau, de Saint-Joseph d'Alma, M. et Mme Fernand Martin, de Chicoutimi, M. et Mme Clovis Cardinal, de Chicoutimi, Mlle Marthe Morin, secrétaire, Mlle Lilianne Tremblay, sténographe.

La "Montreal Life Insurance Company", en affaires depuis 1910 travaillant dans le district de Chicoutimi et du lac Saint-Jean depuis vingt ans déjà, voulant être en mesure de répondre encore mieux aux besoins de la population et à l'esprit progressif qui anime la région, est heureuse d'ouvrir des bureaux à Chicoutimi même. Nul doute que ce nouveau bureau rendra pleinement les services que l'on peut en attendre. Par ailleurs, nous sommes heureux de voir cette importante société prendre conscience des possibilités du royaume du Saguenay.



En présence de diverses autorités de la Compagnie Electrique du Saguenay, M. Patrick Gagnon, du district de Roberval, reçoit de M. Georges Hudon, président du Comité de Sécurité, son diplôme de 14 ans de conduite de véhicules, sans accident. (Photo Chabot, Roberval)

Eclairage amlioré à Saint-Fulgence

Saint-Fulgence (D.N.C.) — Les édiles de ce village ont enfin accédé à la demande souvent répetée des contribuables de faire installer un système de lampadaires pour éclairer les rues. Les travaux commenceront sous peu.

L'amélioration du rendement houiller en Angleterre a permis de réduire de moitié les importations de charbon américain, ce qui a fait économiser 7 millions de dollars.

M. P.-E. Sénéchal est élu président de la M.F.O.A.

M. Paul-E. Sénécal, c.a., premier assistant-directeur des finances de la cité de Montréal, a été élu président de la section provinciale de la "Municipal Finance Association of the United States and Canada" pour le terme 1953-54. Il succède à M. Charles Langlois, Inf. P., secrétaire-trésorier de la cité de Sillery. Le onzième congrès annuel de la M.F.O.A., tenu à bord du "S.S. Tadoussac", des "Canada Steamship Lines", a groupé quelque deux cents trésoriers, directeurs de finances, gérants, greffiers et autres officiers municipaux de nos cités et villes.

Le nouveau vice-président de l'association pour le nouveau terme est M. Léo Dugal, trésorier de la cité de Grand'Mère. Le greffier de la cité de Chicoutimi, M. Gaston Carrier, et M. L.-V. Sicotte, trésorier de la cité de St-Hyacinthe, ont été choisis membres du comité exécutif. Le président sortant de charge, M. Langlois, devient président honoraire de l'association.

Nombre de problèmes se rapportent à la protection de la propriété au placement des fonds disponibles, aux fonds de pension aux sources de revenus, aux emprunts, etc. ont été étudiés au cours de ces assises annuelles.

Au terme du congrès, les membres de la M.F.O.A. ont décidé de recommander au gouvernement de la province de Québec de créer un organisme central qui aurait pour tâche d'établir un fonds de pension collectif pour les employés des municipalites qui en feraient la demande. Contributions et bénéfices seraient calculés d'après des barèmes approuvés par le Surintendant des Assurances de la province de Québec. L'Union des Municipalités sera d'ailleurs priée d'appuyer ce projet auprès des autorités.

Lors des congres précédents, la question du fonds de pension avait fait l'objet d'études particulières et, l'an passé, un comité avait été chargé de faire une étude plus poussée du problème et de présenter un rapport. M. Fernand Poiré, secrétaire-trésorier de la cité de Thetford Mines, a communiqué aux membres de la M.F.O.A. les résultats du travail accompli par ce comité dont il avait été nommé président. M. Poiré a dit, en présentant son rapport: 'Nous avons tout lieu de croire que le gouvernement provincial acquiescera à notre demande". Il a aussi fait remarquer que "les municipalités où il y a les plus progressives de la province".

BUVEZ PEPSI-COLA BIEN FROID
EMPORTEZ-EN À LA MAISON

Les stocks industriels et miniers

Voici les cours des stocks industriels en valeurs mobilières, 382, rue Mellon, à Arvida: *Industriels et miniers fournis par la maison Gairdner & Co. Ltd, cour-*

INDUSTRIELS	Haut	Bas	Dernier
Aluminium Ltd	47¼	45⅝	47¼
Asbestos Corp	25	25	25
Brazilian Traction	10¼	9¾	10
*Canada Cement	73	72¾	72½
Canadian Pacific	26¾	26	26¾
Distillers Seagrams	27¾	26¾	27½
*Dominion Bridge	74	72	74
Ford Co of Canada	62½	59¾	62
*Foundation of Can	12¾	12	12¾
Industrial Acceptance	31½	30¾	31
International Nickel	41¾	40	41¾
Massey Harris	8¼	7¾	8
*Ogilvie Flour Mills	31½	30¼	31½
Simpsons Ltd "A"	14¾	14	14½
Laurentide Acc. "A"	10	10	10
Laurentide Acc. "B"	10¼	10¼	10¼
Traders Finance "B"	28bid		
Union Gas	29	28¾	28¾
Acadia "Common"	7	6¾	7
Acadia "A"	17½	17½	17½
Aluminium Pfd	102¾	102½	102¾
Dominion Magnesium	13	12½	13
Falconbridge	17¾	15¾	17½
Cons. Paper	37⅜	35¾	37¼
Steel of Canada	31	29¾	30
Royal Bank	35	34½	35
Zellers	22	21	22
OBLIGATIONS:			
International Bank	99	99	99
Canada Southern Oil	97	94	97
MINES			
Cons. Mining	28¼	26	28
Dome Mines	18¼	17½	18¼
Hollinger Cons.	12¾	12½	12¾
Hudson Bay	45½	44¾	45½
Kerr-Addison	19¼	19	19¼
McIntyre Porc.	59	58	58
Noranda	69	64¼	69
Sherritt Gordon	4.70	4.40	4.60
United Keno	8.40	7.80	8.40
Ventures Ltd	18¼	17¾	18¼
Waite Amulet	10¼	10	10¼
HUILES			
Anglo Canadian Oil	6.15	5.80	6.00
British American Oil	19	17¾	18¾
Canada Southern Oil	9.15	8.90	9.15
Calgary & Edmonton	10¾	10½	10½
Calvan Consolidated	5.80	5.55	5.70
Federated Petroleum	5.90	5.25	5.65
International Pete	25	24	25
Pacific Petroleum	10¾	10¼	10¼
Royalite Oil	15	14¾	15½
Braselman Pete	1.25 bid		

Tendance: Plutôt à la hausse avec position encore indéfinie due au volume restreint accompagnant chaque mouvement.

Pour chaque dix verges de tissu de laine utilisées au Canada, six verges proviennent des manufactures canadiennes.

L'Australie a consacré 700,000 livres sterling à la construction d'un grand aéroport à l'île des Cocos, dans l'océan Indien.

Nouveau gérant



M. P.-BENOIT GIGUERE, C.L.U.

La direction de la Montreal Life Insurance Company a le plaisir d'annoncer la nomination de M. P.-Benoit Giguère, C.L.U., comme gérant du nouveau bureau de Chicoutimi.

M. P.-Benoit Giguère est à votre disposition pour tout renseignement et recevra aux heures de bureau à Montreal Life Insurance Company, édifice Théberge, 121 est, rue Racine, Chicoutimi.



CHARRON, SIMARD & Cie
400 ouest Saint-Jacques
Montréal
Membres de la Bourse et du Canadian Stock Exchange
COURTIERS EN VALEURS MOBILIERES
Succursales:
Québec—Drummondville—Victoriaville—Thetford-Mines
Hôtel Mont-Royal (rue Metcalfe) Montréal



Une salle de dépêches complète avec "Translux et Teletype" est à votre disposition. Pourquoi ne pas profiter des avantages que nous sommes en mesure de vous offrir.

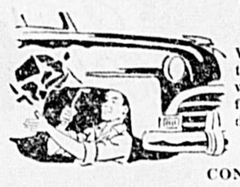
CHICOUTIMI
EDIFICE GAGNON FRERES
250, AVENUE RIVERIN — TEL.: 4-4439
CHICOUTIMI

Laberge, Lefaivre & Marmette
Syndics Licenciés
Règlements et compromis entre débiteurs et créanciers
BUREAUX
Suite 23, Edifice "ABEL"
875 est, rue Racine — Chicoutimi

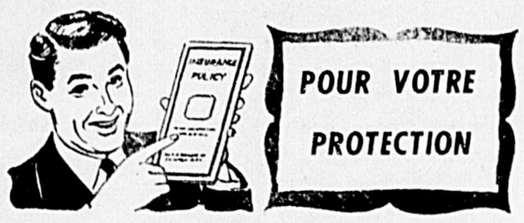
FINANCE GÉNÉRALE
— Propriétaires
— Manufacturiers
— Entrepreneurs
— Marchands
ARGENT A PRETER
$500 à $100,000
SUR BILLET
1ère ou 2e
HYPOTHEQUES
SERVICE IMMEDIAT
MOISE WOLOSHEN
251 boulevard Charest
Tél.: 5-5470 — 2-8431

ETABLIE EN 1900 TEL.: 4-4050
LEMIEUX & PEDNEAULT ENR.
Courtiers d'Assurances Agréés
FEU-VIE-AUTOMOBILE—TOUS GENRES D'ASSURANCES
365 est Rue Racine — Edifice Tremblay — Chicoutimi

Une offre valable...
POUR TOUT AUTOMOBILISTE
Vos reparations de débossage et peinture seront faites immédiatement sur versement d'un leger acompte. Profitez de nos prix qui sont les plus bas de la region.



CONSULTEZ:
GARAGE J.-B. BRISSON
104 Boul. St-Jean-Baptiste — CHICOUTIMI
TEL. : GARAGE 4-3497 — RESIDENCE : 4-6785



La Montreal Life Insurance Company est heureuse d'annoncer l'ouverture d'une succursale à Chicoutimi.

La Montreal Life Insurance Company, mieux connue sous le nom de la Compagnie Amicale, débuta en 1910. C'était la première Compagnie Canadienne d'Assurance-Vie à inclure les bénéfices pour invalidité.

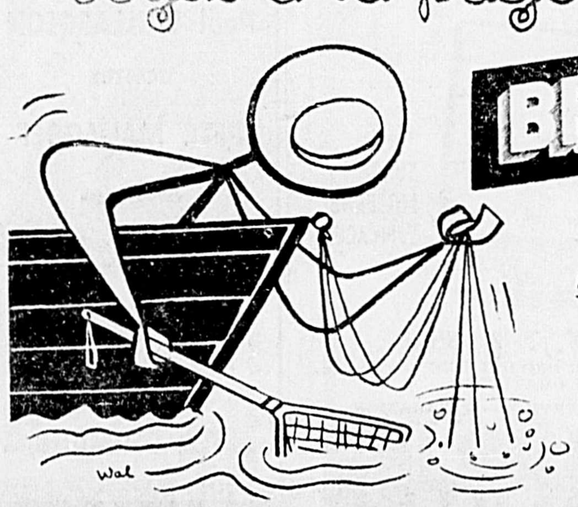
La Montreal Life vous offre son expérience vieille de 42 ans, les garanties apportées sont exceptionnelles.

Depuis 20 ans, la Montreal Life Insurance Company travaille la main dans la main avec les gens du district de Chicoutimi. L'ampleur des affaires réalisées nécessitait l'ouverture d'un bureau à Chicoutimi.

Demandez "Amicalement" conseil à: M. P.-Benoît Giguère, C.L.U. gérant

Montreal Life Insurance Company
Edifice Théberge, Chambre 1-A
121 est, rue Racine — Chicoutimi — Tél.: 4-4028

soyez à la page—dites



La bière moderne pour les gens modernes... brassée parfaitement, conservée parfaite par le procédé de brassage moderne de Brading.

LA BIÈRE À LA SAVEUR PARFAITE!

Cartes professionnelles

ASSURANCES

Gustave Claveau
C. d'A. A
ASSURANCES GENERALES
Edifice Murdock
23 e. rue Racine — Chicoutimi
Tel. bur.: 4-5115 — Tel. res.: 4-5613

AVOCATS

Paul Pouliot
AVOCAT
BUREAUX
Chicoutimi — 51 est, rue Racine
Tél.: 4-6607
Ragotville — le soir 7 h. 30 à 9 h. 30
Edifice Villeneuve — Tel.: 587

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'Invention
Marques de Commerce
Dessins de Fabrique en tous pays
Marion & Marion
Raymond Robic J.-A. Bastien
Boite postale 368 — Station "H"
MONTREAL

AVOCAT

Roland Angers
AVOCAT
Edifice Théberge
Tél.: 4-3124 — 121 E. rue Racine

COMPTABLES

Emilien Côté, B.S.C.
COMPTABLE LICENCIE
Tenue de Livres, Impôt sur le Revenu, Etc.
253, Est rue Racine
CHICOUTIMI — Tél.: 4-5142

AVOCAT

J. Dandurand
AVOCAT
HOTEL DE VILLE
Chicoutimi Tél.: 4-3223

DESSINATEURS

L'ATELIER DE DESSIN, ENR.
J.L. LAPOINTE, PROP.
IMPRESSION DE PLANS
BOUL. LA MARCHE — BOUL. RIV. DU MOULIN
RUE RACINE
6, BON-CONSEIL, CHICOUTIMI, P.Q.
TEL.: 5523

DENTISTES

Dr Paul Riverin
CHIRURGIEN-DENTISTE
83 est, rue Racine
CHICOUTIMI
TEL.: 4-3568

Gauthier & Tremblay, C. A.
COMPTABLES AGREES CHARTERED ACCOUNTANTS
ANTOINE GAUTHIER, B. A., L.S.C., C.A. CHARLES TREMBLAY, L.S.S., C.A.
GASTON TREMBLAY, B.A., L.S.C., R.I.A., C.A., Syndics
51 EST, RUE RACINE - TEL.: 4-5061 - CHICOUTIMI, P.Q. - EDIFICE LAGACE

Boulanger, Fortier & Rousseau, c. a.
Maurice Boulanger, B.A., C.A. — Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Real A. Rondeau, B.A., C.A. — Paul-R. Thivierge, C.A.
71, RUE ST-PIERRE — QUEBEC — TEL.: 4079

Robert Racine
COMPTABLE AGRÉÉ
M.S.C., R.I.A., C.A.
360, St-Dominique JONQUIERE Tél.: 2-2505

Gagnon & Bergeron
Comptables agréés
EDIFICE MURDOCK
L.-G. Gagnon, B.A., L.S.C., C.A. — P.-A. Bergeron, B.A., L.S.C., R.I.A., C.A.
23 Est, Racine Téléphone: 4-4369 Chicoutimi, P. Q.

IMMEUBLE

Tél.: 4-5268
OMER TREMBLAY — FILS
LE SEUL BUREAU AU SERVICE DU PUBLIC: ACHETEUR OU VENDEUR
Commerces — Propriétés — Terres — Terrains
Bureau et Residence — 333 Est, RUE RACINE — CHICOUTIMI

ALMAS BRASSARD
COURTIERS EN IMMEUBLES
Achat — Vente — Administration et Location de propiétes
121 est, rue Racine — Edifice Théberge — Chicoutimi
Téléphone: Bureau 4-5851 — Residence 4-5422
Membre de l'association canadienne des courtiers en immeubles

PAUL NADEAU
ARPENTEUR-GEOMETRE — INGENIEUR FORESTIER
1008, rue Beauregard Tél.: 4-5240 Chicoutimi

Georges Vaillancourt *Michel Corriveau*
Vaillancourt & Corriveau
Arpenteur géom. & Ing. Forestiers
23 EST, RACINE, CHICOUTIMI TEL.: 4-5296
42 PRICE, KENOGAMI TEL.: 2-6844

OPTOMETRISTES

Edifice Théberge Suite:
Maurice Monette, Ba.A.
Optométriste — Examen de la vue
121 E. rue Racine Tél.: 4-4363
CHICOUTIMI

Tél.: 4-4916
Daniel Warren, O. D.
Spécialité de la vue
349 e. rue Racine
Edifice Abel
Le soir sur rendez-vous

LA MEILLEURE ANNONCE EST L'ANNONCE REGULIERE

CONGRES DES LIGUES DU SACRE-COEUR DIMANCHE DERNIER AUX ESCOUMAINS

Charlevoix (spécial) — Un Congrès général des Ligues du Sacré-Coeur du diocèse du Golfe St-Laurent se déroulait dimanche, le 28 juin dans la paroisse des Escoumins. Plus de 400 ligueurs, venus de 18 paroisses s'échelonnant de Tadoussac jusqu'à Sept-Iles, ont pris une part active aux manifestations, principalement les réunions d'études et la procession aux flambeaux, ou marche du Pardon.

A la messe, monsieur le curé Edilbert Levesque, l'animateur zélé et compétent de ces manifestations, souhaite la bienvenue aux congressistes, tant en son nom qu'au nom des membres de la Ligue et de tous les paroissiens. Il expose les buts et l'importance du congrès. Les ligueurs du Sacré-Coeur constituent l'armée sur laquelle l'Eglise compte, pour protéger nos populations contre tous les dangers qui les menacent et pour remettre dans la famille l'esprit chrétien qui subit constamment de rudes assauts.

La messe terminée, tous se rendent au collège pour y prendre, en commun, un succulent déjeuner offert par la Ligue des Escoumins.

LA RETRAITE DE L'AVANT-MIDI

L'avant-midi est consacré à une brève retraite des ligueurs, sous la direction du Révérend Père Henri Lacasse, s.j., délégué du Révérend Père Philippe Bélanger, directeur national des Ligues du Sacré-Coeur.

LE DINER

A l'heure du dîner, la fanfare de La Malbaie fait son entrée sur le terrain avoisinant le lieu des réunions. Après avoir salué les autorités civiles et religieuses, les musiciens donnèrent un concert improvisé à la population venue les applaudir. On remarquait, parmi les dignitaires, la présence de M. Pierre Ouellet, de Baie Comeau député du comté de Saguenay, qui se trouvait de passage aux Escoumins, de même que plusieurs maires des localités avoisinantes.

BENEDICTION DES AUTOS

La bénédiction des automobiles a lieu après le dîner, sur la place de l'église. La cérémonie est présidée par M. le curé Lévesque. Plus de 100 véhicules de toutes sortes avaient été stationnées aux abords de l'église, pour la circonstance.

LES ELECTIONS

Un peu après deux heures, les ligueurs reprennent leurs délibérations.

Le Père Maurice Ouellet annonce le résultat de l'élection tenue quelques minutes avant l'assemblée. Monsieur Charles-Edouard Boucher, président de la Ligue des Escoumins a été choisi comme président de la Fédération diocésaine, pour le prochain exercice, en remplacement de M. Jean-Charles Gagnon. Tous les autres officiers de la Fédération ont été confirmés dans leur charge. Ce sont:— comme vice-présidents, le docteur Albert Allard, de Shelter Bay, et M. Ephrem Lebreux, de Baie Comeau; comme secrétaire, M. Patrick Gauthier, des Bergeronnes; comme trésorier, M. Pierre Laprise, de Sacré-Coeur.

LES ORGANISATEURS

L'organisation locale du congrès avait été préparée soigneusement. Outre M. l'abbé Edilbert Lévesque, curé des Escoumins qui était l'âme du congrès, avec M. l'abbé Cyprien Beaulieu, vicaire, et le directeur diocésain des Ligues, le Révérend Père Maurice Ouellet, le comité d'organisation comprenait aussi parmi ses membres: — les officiers diocésains, le président de la Ligue locale, M. Chs-Edouard Bélanger, le secrétaire, M. Jean-Paul Brisebois, le maire, M. Roland Boulianne, MM Freddy Tremblay, Léopold Létourneau, Aimé Pelletier, Wilfrid Pelletier, Jean Tremblay, Réal Dion, Frs-Xavier Bouchard, Henri Dufresne, le sergent Pierre Pelletier, l'agent Jean-Charles Tremblay, M. Antonio Bouchard et tous leurs dévoués assistants.

LES DIGNITAIRES

Les curés et les directeurs de Ligues d'un grand nombre de paroisses du diocèse ont suivi les activités de la journée. Mentionnons: — Le Père Arthur Gallant, c.j.m., de Baie-Comeau, M. l'abbé Donat Gendron, curé des Bergeronnes, le Père Jean Taillardat, c.j.m., curé de Ste-Thérèse-de-Colombier, le Révérend Père Luc Sirois, c.j.m., curé de Forestville, M. l'abbé Médéric Bouchard, curé de Ste-Anne de-Portneuf, M. l'abbé Florent Thys, curé de St-Paul-du-Nord, M. l'abbé Victor Giroux, curé de Sault-au-Mouton, et plusieurs autres.

LA SOIREE

A neuf heures, tous les ligueurs se réunirent à l'église et la marche du Pardon se mit en branle, à la lueur des flambeaux. Les dames et demoiselles ont également pris place dans la procession.

M. l'abbé Médéric Bouchard, curé de Ste-Anne-de-Portneuf, portait le Saint Sacrement, assisté de M. le curé Edilbert Lévesque, des Escoumins, comme diacre, et du Révérend Père Luc Sirois, c.j.m., curé de Forestville, comme sous-diacre.

Les chants et les prières de tous les participants montaient vers le Très Haut comme en hommage de réparation et d'honneur. Le maintien des fidèles dénotait le recueillement et la ferveur des ligueurs. Au reposoir, un court sermon de circonstances fut prononcé par le Révérend Père Gérard Lavigne s.j., puis les acclamations et les hommages de la foule s'élevèrent pour constituer un véritable triomphe au Sacré-Coeur.

LA FIN DU JOUR

Pour couronner cette journée bien remplie, un feu d'artifice bien réussi est lancé, de la pointe qui ferme la baie des Escoumins, en face du village.

Et c'est sur cette note plus matérielle que se terminait le monterielle que se terminait le congrès diocésain, pour l'année 1953.

Lac-Bouchette

DECES

Lac-Bouchette (DNC) - Est décédé M. Onézime Lavoie, époux de feue dame Anna Fortin. La défunt est décédé le 20 juin à l'âge de 80 ans et 6 mois.

Il laisse dans le deuil trois fils. MM. Georges, Philippe et Jean-Charles Lavoie; trois filles: Mmes Lorenzo Boivin (Marie-Anna) de Roberval, Mme Thomas-Ls Gauthier (Cécile) de St-Jean de Brébeuf et Mme Adélard Desgagné (Rose-Alma), de St-Félix d'Otis; ses frères: Alphonse et Joseph Lavoie, de Lac-Bouchette; ses beaux-frères: MM. Joseph Morrissette et Hildebert Cantin, de Lac-Bouchette; ses gendres: MM. Thomas-Louis Gauthier, Lorenzo Boivin et Adélard Desgagné. Son service fut chanté en l'église de Lac-Bouchette, mardi le 23 juin, à 9 heures par le Rév. Père Curé, assisté des R.R.P.P. Raphael et Emile, comme diacre et sous-diacre. Une foule nombreuse de parents et amis assistait au service.

Les porteurs étaient: MM. Georges et Jean-Charles Lavoie, ses fils: MM. Lorenzo Boivin et Ths-Louis Gauthier, ses gendres; Lucien Lavoie et Jean-Joseph Cantin, ses neveux.

La croix était portée par M. Roger Gauthier son petit-fils. L'inhumation eut lieu au cimetière de Roberval. La direction des funérailles avait été confiée a la maison Henri Harvey, de Roberval.

Sincères sympathies à la famille en deuil.

MARIAGES

M. et Mme Antonio Doyon, du Lac-Bouchette, annoncent le mariage de leur fils, Ernest, avec Mlle Cécile Langlois, fille de M. et Mme J. Langlois, de l'Epiphanie. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 11 juillet.

Ces jours derniers fut célébré le mariage de Mlle Noella Munger, fille de M. et Mme Charles Munger, avec M. Alcide Thibault, fils de M. et Mme Edouard Thibault.

Meilleurs voeux de bonheur.

RECTIFICATION

Dans le courrier de la semaine dernière une erreur involontaire s'est glissée au sujet du compte-rendu de l'incendie qui a détruit Cette maison était la propriété de la maison de la famille Tremblay: thur. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs.

Le maire Paul Levasseur d'Alma refuse d'être candidat du parti conservateur

Alma (DNC) — S.H. le maire Paul Levasseur a reçu, vendredi soir dernier, une belle marque d'estime de la population d'Alma et des environs, alors qu'une très forte délégation est venu lui demander de représenter le parti conservateur aux prochaines élections fédérales, en se présentant à la grande convention conservatrice qui aura lieu, dimanche le 28 juin prochain, à 2.30 heures à l'Hôtel de Ville d'Alma.

La délégation se rendit en parade chez M. le maire Levasseur, ayant à sa tête la plupart des maires du comté; ceux qui étaient absents s'étaient excusés pour des raisons majeures. L'on remarquait entre autres MM. les maires Armand Maltais, de l'Ascension, Henri Larouche, de Naudville, Edgar Thibault, de St-Bruno, Charles Baillargeion, de Ste-Croix, André Néron, de Desbiens, Joseph Leclerc, de St-Jérôme Village, Armand Dufour, de St-Jérôme paroisse, Arthur Larouche, de Ste-Monique, Cyrille St-Pierre de St-Augustin, Gérard Pedneault, de Milot et Anthime Tremblay de Péribonka. Dans cette foule nombreuse l'on remarquait également tous les organisateurs et chefs du parti conservateur dans le comté du Lac-St-Jean ainsi que M. Oswald Fleury, organisateur du parti pour le Lac-St-Jean.

En l'absence du président de l'organisation conservatrice, M. Edmond Deschesnes, ce fut M. Oswald Fleury qui agissait comme maître de cérémonies et qui parla au nom de tous les délégues. Après avoir été chercher S.H. le maire chez lui, M. Fleury lui adressa la parole dans le magnifique parterre sur la propriété de M. le maire Levasseur. L'orateur souligna les grandes qualités de S.H. le maire Levasseur et l'invita à poser sa candidature à la prochaine convention du 28 juin prochain. Il souligna que c'était le désir de tout le comté, comme le prouvait l'importante délégation, qu'il porte l'étendard des conservateurs lors de la prochaine élection fédérale. De longs applaudissements accueillirent les paroles du maitre de cérémonies et se continuèrent longtemps lorsque S.H. le maire Levasseur prit la parole.

De longs applaudissements couvrirent les dernières paroles de S.H. le maire Levasseur et les délégués se retirèrent après avoir serré la main du premier magistrat d'Alma.

Funérailles de Mme Gonzague Tremblay

Le 19 juin dernier avaient lieu en la Cathédrale de Chicoutimi les funérailles de Madame Gonzague Tremblay, née Hélène Gauthier, décédée le 16 juin à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi, après une longue maladie souffert e avec la plus grande résignation.

Un nombreux cortège escortait la regrettée défunte des salons mortuaires Gravel de la rue Racine à la Cathédrale, où une foule nombreuse et recueillie envahissait l'église paroissiale.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Ls-Philippe Larouche. Le service fut chanté par un petit-neveu de la défunte M. l'abbé Guy Tremblay, professeur au Séminaire de Chicoutimi, assisté comme diacre de M. l'abbé Maurice Dussault et comme sous-diacre de M. l'abbé Ls-Philippe Larouche, tous les deux vicaires à la C thédrale.

Le corps était porté par quatre petits-fils de la défunte et deux neveux:; soit Gabriel Potvin, Bertrand Tremblay, Alain Tremblay, Jacques Tremblay, Robert Tremblay, Philippe BLackburn.

Les rubans étaient portés par les Dames de Ste-Anne:; Mesdames Henry Laberge, Pitre Laberge, Thomas Villeneuve, Georges Villeneuve.

Madame Gonzague Tremblay laisse pour pleurer sa perte un fils M. Gonzague Tremblay et une fille Madame Arthur Potvin (Bella de même que plusieurs petits-enfants.

NOUS PRÉSENTONS LA NOUVELLE AUSTIN DÉCAPOTABLE A-40

Voici la plus sensationnelle innovation en carrosserie depuis des années.
Ce coupé de ville d'une élégance extraordinaire se transforme, grâce à sa capote entièrement escamotable, pour vous permettre de goûter pleinement les joies de la route. Remise en place en quelques secondes, la capote vous offre le confort d'une voiture climatisée. Construite sur le célèbre châssis A-40, cette nouvelle AUSTIN décapotable vous mènera loin—avec tout le confort et la vitesse voulus—*pour la moitié du coût habituel.*

AUCUN SUPPLÉMENT—UNE VOITURE ENTIÈREMENT ÉQUIPÉE POUR $2195*



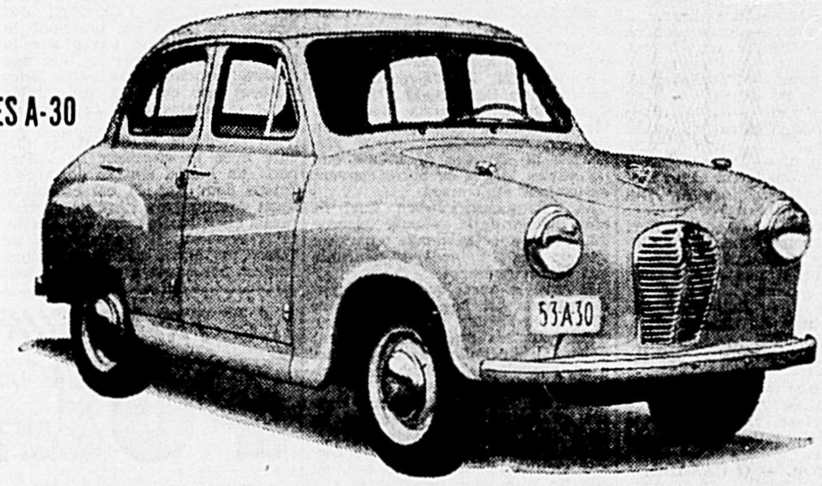


AUJOURD'HUI PLUS QUE JAMAIS Austin apporte la solution idéale au coût de plus en plus élevé de l'automobilisme

PASSEZ VOIR LA NOUVELLE AUSTIN SEDAN 4 PORTES A-30

Depuis la guerre, l'on n'a cessé de réclamer une nouvelle version de la AUSTIN Seven, la plus célèbre des petites voitures dans l'histoire de l'automobile. La voici enfin—la nouvelle AUSTIN sedan 4 portes A30, vous offrant à la fois un rendement incomparable et un maximum d'économie. Une carrosserie élégante—la souplesse de fonctionnement d'une sedan 4 portes qui permet de loger confortablement 4 personnes. La nouvelle AUSTIN sedan 4 portes A-30 est une voiture étonnante—vous le constaterez dès que vous vous mettrez au volant pour une randonnée d'essai.

AUCUN SUPPLÉMENT—UNE VOITURE ENTIÈREMENT ÉQUIPÉE POUR $1495*



AVEC:

1. *Une décapotable entièrement nouvelle à capote réglable en trois positions!*
2. *Une sedan 4 portes modèle familial!*
3. *Une édition 1953 de la plus célèbre petite voiture dans l'histoire de l'automobile!*

Voici trois AUSTIN différentes—construites pour répondre à toutes les exigences et présentant toutes le même avantage AUSTIN—celui de vous épargner des centaines de dollars tous les ans sur le prix d'achat et l'entretien, tout en vous assurant un rendement et un confort absolument supérieurs.

Si vous n'avez jamais discuté de la AUSTIN—jamais essayé une AUSTIN—jamais constaté le rendement et l'économie AUSTIN, nous vous demandons d'accepter une invitation qui vous en donnera la preuve: une randonnée au volant de la nouvelle AUSTIN. Vous saurez alors pourquoi plus de 70,000 canadiens conduisent une AUSTIN.

OU QUE VOUS ALLIEZ—VOUS TROUVEREZ Austin

AUCUN SUPPLÉMENT • LORSQUE VOUS ACHETEZ UNE AUSTIN

Tous les modèles Somerset sont livrés entièrement équipés, prêts à prendre la route, sans aucun supplément à payer. L'équipement standard comprend:

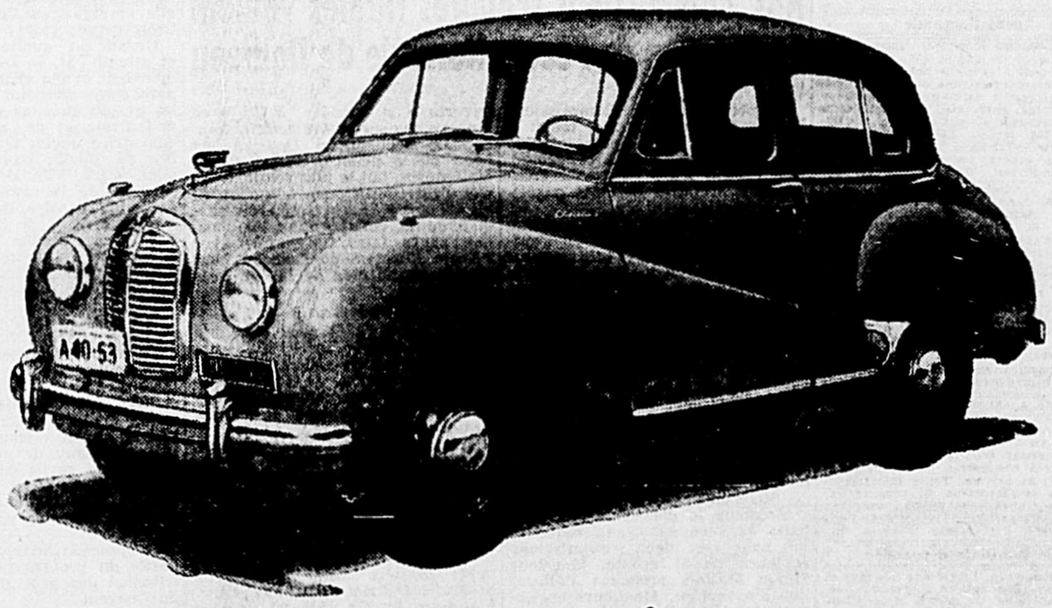
- Epais coussins de caoutchouc-mousse
- Tendus de cuir véritable
- Essuie-glaces électriques à vitesse constante
- Nouvelle chaufferette supérieure à climatisation perfectionnée
- Système électrique de 12 volts
- Flèches de signalisation
- Nécessaire complet d'outils

*Taxes municipales et provinciales dans certaines régions

PASSEZ VOIR LA CÉLÈBRE AUSTIN 4 PORTES SOMERSET A-40

Voici le modèle 1953 de la AUSTIN qui a créé une telle sensation l'an passé. Rien d'étonnant! Offrant les avantages suivants: épais coussins de caoutchouc-mousse, tendus de cuir véritable résistant à l'usure, champ de vision étendu, pare-brise monopièce incurvé, puissance à la fois nerveuse et silencieuse qui vous permettra de faire face à la circulation—la Somerset est une des meilleures voitures au point de vue rendement—élégance à l'intérieur comme à l'extérieur—et économie à l'achat comme à l'entretien.

AUCUN SUPPLÉMENT—UNE VOITURE ENTIÈREMENT ÉQUIPÉE POUR $1895*



LÉO AUTOMOBILE LIMITÉE

280, HÔTEL DE VILLE — CHICOUTIMI

Vendeur autorisé pour le Lac-St-Jean: Garage Laurent Hudon — Saint-Jérôme.

THE Austin MOTOR COMPANY (CANADA) LIMITED

Pour un résultat sûr servez-vous des annonces classées

TARIF

DES ANNONCES CLASSEES

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Caractère 6½ points, chaque mot 02
Minimum par insertion ..... .78
Annonces spéciales, la ligne agate ..... .10
Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux au plus tard le lundi midi

(1) Chambres à louer

Chambre à louer pour garçon ou fille. Près de la cathédrale. Usage de la chambre de bain et du téléphone. Téléphoner à 4-4818. (1)

Chambre à louer pour jeune fille ou jeune homme. S'adresser à 295 Labrecque, Chicoutimi. Tel: 4-4096 (1)

Chambre meublée à louer. Avec privilège de faire sa cuisine, ou usage d'une grande cuisine. Bain et téléphone. S'adresser à 493 Ste-Marthe, tel: 4-4046. (1)

(2) Etablissements commerciaux à louer

Deux bureaux à 324, avenue Lafontaine. S'adresser l'après-midi de 2 h. 30 à 4 h., par téléphone 4-3053 ou à 324, avenue Lafontaine, Chicoutimi. (2)

(3) Propriétés à vendre

Maison neuve située à 10, Bois-Joli, Rivière-du-Moulin (en face du Parasol.) 7 appartements, 2 chambres de bain, chauffage central à l'huile. Plan familial d'emprunt. Tél.: 4-3557. (3)

MAISON A VENDRE

Maison neuve, 6 appartements, plus chambre de bain - chauffage, air climatisé Gurney - terrain nivelé, haie, pelouse, arbustes, etc., trottoirs en ciment. S'adresser à 71 rue Richard, Chicoutimi-Nord, paroisse St-Luc. Téléphone: 4-6078.

(4) Terrains à vendre

A vendre ou à louer, terrains boisés sur le Saguenay, dans nouveau centre de villégiature près de Chicoutimi. Chemin et électricité. Tel: 4-5569. Conditions faciles. (4)

A VENDRE

UN CHALET d'été situé au Lac Docteur à St-Honoré. Magnifique plage en sable. Endroit rêveur pour se reposer.

UN CHALET d'été situé le long de la rivière Chicoutimi. Portage des roches. Eau courante, électricité, foyer. Terrain 100' x 200'. Prix $4,500, dont $1,200 comptant. La balance $500 par année.

UN CHALET d'été situé à Shipshaw en arrière d'Arvida. Très beau site enchanteur. Prix $2,700 comptant.

QUATRE BEAUX TERRAINS de club de 100' x 200' en bordure de la rivière Chicoutimi par le rang St-Pierre. Prix de $650 à $750.

UN BEAU TERRAIN de 50' x 100' situé voisin de l'église à St-Jean-Eudes. Entourage propre et bien construit. Prix $600.

UNE PROPRIETE de 6 pièces située rue Oeratedt Arvida. Chambre de bain, cave de 7', chauffage à l'huile. A vendre pour cause de départ. Prix $8,800 dont $3,800 comptant, la balance $50 par mois.

UNE PROPRIETE de 8 pièces située rue Mellon Arvida. Grand terrain borné par deux rues, garage. Prix $14,800.

UNE PROPRIETE de 6 appartements située rue Cartier Est, Chicoutimi. Salle de bain, foyer. Prix $10,800 à de bonnes conditions. Libre à 30 jours.

UNE PROPRIETE commerciale, située rue St-Hubert, Jonquière. Libre à l'acheteur. Endroit idéal pour épicerie restaurant ou tout autre genre de commerce. A vendre ou à échanger pour une autre propriété.

UN BUNGALO neuf de 26' X 36', 3 chambres, 1 cuisine, salon, 1 chambre de bain, cave de 7', Terrain de 62½ x 100'. Prix $6,800 dont $3,800 comptant la balance $50.00 par mois. Livraison immédiate.

Almas Brassard

Courtier en immeubles

121 est, rue Racine, Chicoutimi

Edifice Théberge

Tél.: bur. 4-5851 et rés. 4-5422

A VENDRE

UNE PROPRIETE située rue St-Georges Chicoutimi, en plein centre de la ville construction très bonne, 2 loyers revenu $110.00 par mois, à vendre au prix de $6,000.00 comptant, balance $600.00 par année.

UNE PROPRIETE rue Regina, Arvida, 2 loyers, à vendre à prix d'occasion, pour cause de départ.

UNE PROPRIETE genre bungalow, situe Blvd Renaud, construction neuve, système de chauffage, 2 loyers, à vendre au prix de $15,000.00 dont $7,000.00 comptant.

EPICERIE-BOUCHERIE-LICENCIE, avec propriété de 4 loyers, camion pour livraison, établie depuis 12 ans dans Chicoutimi, tout ameublement, compton frigorifique, balance toledo valeur reelle $7,000. Stock $4,000. Le tout à vendre à prix de sacrifice pour cause de départ, accepterais une propriete en echange.

A LOUER, local commercial situé rue Racine, Chicoutimi, avec vitrine de 8' x 10' établie depuis plusieurs années.

HOTEL de 26 chambres, plus 5 cabines un restaurant de $10,000.00 en valeur établi depuis 20 ans, situé dans un village le long du Saguenay. Beau site touristique. Valeur réelle comptant $50,000.00 A vendre au prix spécial de $25,000.00 dont $15,000.00 comptant

UNE PROPRIETE 4 étages, 20 pièces situee en plein centre de la ville, voisin du plus grand Hôtel à Chicoutimi avec un très grand terrain. Site parfait pour un acheteur désireux d'avoir une maison de chambres. Prix $50,000 00 dont $30,000.00 comptant.

UNE TERRE, de 175 acres en culture 20 vaches, tous les instruments aratoires neufs. Tracteur au complet bâtisses neuves, située à 3 milles de la ville sur route Régionale. Prix spécial, $20,000.00 comptant, balance conditions. Occasion pour un acheteur qui désire avoir une terre parfaitement organisee pour établir plusieurs garçons.

S'adresser à

Omer Tremblay

Courtier en immeubles

333 est, rue Racine — Chicoutimi

Tél.: Bur. et Rés. 4-5268

(5) Fermes à vendre

$20,000. 234 arpents, 9 de large par 28 de profondeur en culture et en plus une terre à bois de 42 arpents, bien bâtie, maison, 2 granges, étable en ciment, aqueduc, electricité, 23 vaches, 2 chevaux et des jeunes animaux, avec un bon roulant, pour garder 40 vaches, $11,000 comptant, balance payable $500. par année, sans interêt. S'adresser E. Lemieux, 114 des Franciscains, Quebec. (5)

(6) Commerces à vendre

Très bon poste de commerce à vendre, situé dans le centre commercial de Saint-Coeur-de-Marie, Lac Saint-Jean. Pour cause de départ. 5000 pieds de plancher avec hangar et dépendances à des conditions exceptionnelles, avec tout le stock et l'ameublement complet. S'adresser au Notaire Larouche, Saint-Coeur-de-Marie. Tél.: 117 (6).

HOTEL A VENDRE

Hôtel, sur la route Québec-Montréal, 23 pièces, belle apparence, propre, face au fleuve. $20,000 comptant, solde à termes faciles. Ecrire à C. P. 218, Dept. 134, Chicoutimi. (6)

(7) Articles de ménage à vendre

Poêle combiné automatique huile et électricité, marque "Facett". Un mois d'usage. Tuyau pour eau chaude, tuyau de poêle et support pour baril d'huile compris. Prix $300 ou environ. S'adresser à M. Kersey, R. C. A. F. Station, Bagotville. (7)

AVEC LES EQUIPIERES SOCIALES

Modes chrétiennes présentées à 5,000 dames et jeunes filles de la région

Arrivées dans notre région dimanche le 28 juin, trois Equipières Sociales, dont Mlle Madeleine Smith, de Chicoutimi, fille de l'exmaire, M. Georges Smith, ont rencontré environ 5,000 dames et demoiselles, afin de leur présenter le service de modes nouveau genre intitulé "Les Arts Myriam". Les trois jeunes filles ont visité quelques centres régionaux, dont Roberval, Alma, Hébertville, Chicoutimi. C'est ainsi que, mardi après-midi, elles s'adressaient au groupe de l'Ecole des Infirmières de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi.

Les Equipières Sociales ont leur siège à Montréal. Premier Institut Séculier au Canada, fondé en 1937, approuvé par Rome, le 18 novembre 1952, et érigé canoniquement, le 2 février 1953, par Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, les Equipières Sociales ont pour but "de pratiquer fidèlement dans le siècle les conseils évangéliques et de s'acquitter avec une plus grande liberté des offices de charité que le malheur des temps défend ou rend difficiles aux familles religieuses", selon la constitution apostolique "Provida Mater Ecclesia", de Sa Sainteté Pie XII, en date du 2 février 1947, qui régit les Instituts Séculiers. Pour atteindre cet idéal, les oeuvres des Equipières Sociales se partagent: au service de l'Eglise; au service de la famille; au service de l'enfance et au service de la jeunesse. C'est ce dernier service qui a inspiré "Les Arts Myriam", initiative répondant au désir de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, et mis en opération au printemps dernier.

S'adressant aux infirmières, mardi après-midi, le 30 juin, Mlle Andrée de Larochelle présenta une causerie claire, élaborée, relative au service de modes des Equipières Sociales, accompagnant son texte de projections et de démonstrations. Mlle de Larochelle énonça les grands principes qui régissent la modestie chrétiennne, à savoir que, depuis la chute originelle, étant donné le désordre de la nature déchue qui se révolte même après le baptême, il y a certaines mesures à prendre pour ne pas exciter les convoitises certaines parties du corps doivent être voilées, c'est le pourquoi de la modestie. La zélée conférencière expliqua ensuite que le service "Les Arts Myriam" exprime énergiquement son but par le mot d'ordre suivant: "L'esprit chrétien dans le mode". Ce service se présente sous trois aspects: **la création** de vêtements modernes, à la page... pour remplacer avantageusement des vêtements inconvenants ou indécents; **l'information** du public féminin sur les questions relatives à la mode et l'esprit à y mettre par des conférences, des publications, des rencontres, etc.; **la consultation** offrant, dans le domaine du vêtement, des suggestions et des conseils aux personnes qui le désirent.

Mlle de Larochelle présenta, *entres autres suggestions, un modèle* de jupe-culotte très chic et très seyante, remplaçant les shorts. Enfin, Mlle de Larochelle fit comprendre par de nombreux exemples et faits que chic et élégance se marient parfaitement avec modestie et pudeur. Elle cita, comme exemple frappant, qu'au bal annuel de l'Université de Montréal, quelques jeunes filles, parmi les plus brillantes, avaient pris l'heureuse initiative de créer et de façonner une robe de bal des plus jolies et des plus modestes à la fois; ce cran leur valut d'être l'objet de chaudes félicitations, d'éloges et d'admiration de la part de tous. Le sexe fort, nota l'intelligente conférencière, apprécie les femmes bien mises.

Parties de Chicoutimi mardi après-midi, les trois propagandistes poursuivront leur travail en d'autres parties de la province où elles continueront leur tâche apostolique.

(9) Poules-poussins

Le prix d'oeufs monte et il montera plus haut, ainsi ne manquez pas cette chance. Nous avons des poulettes approuvées canadiennes de 2 et 3 semaines aux prix économiques. Des poulettes de 2 semaines Leghor.. Blanche, Minorque Noir X Leghorn Blanche, au prix de $39.95 le cent, de 3 semaines $46.95; de la Qualité "Faiseurs d'argent" ajoutez $1.00; Profit Extra ajoutez $2.00; Accouplement spéciale ajoutez $3.00. Aussi des poulettes d'un jour dans les races ci-dessus au prix de $27.95; aussi des poulettes d'un jour de la Race Lourde au prix de $14.95. Prix Spécial pour Dindonneaux Bronzés pour Juillet non-sexés de la Qualité "Faiseurs d'argent" 75c; Profit Extra 80c; Accouplement Spéciale .83 Aussi des femelles et des mâles au prix bas. Faites de meilleurs profits des prix hauts que vous obtiendrez pour la viande de dinde cet hiver.

TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED

FERGUS ONTARIO

Poulets à faire frire? Ceux pour août et septembre devraient être commandées maintenant. Bray a aussi des poulettes, de un jour. Quelques-unes sont commencées. Livraison immédiate. Demandez-nous des détails. J.-E. Coudé, 375 ave Morin, Chicoutimi; Henri Plourde, St-Prime; Ernest Pilote, St-Jos-d'Alma.

(15) Ouvrage demandé

Une jeune fille dactylographe et possédant une 11ème année, désire s'engager dans un bureau. Les personnes intéressées devront écrire à C.P. 218 dept. 133, Chicoutimi. (15)

(18) Automobile

Camion à vendre, à prix d'aubaine, 3 tonnes, Bascule (domper). Modèle 1949, en très bonne condition. Téléphoner à 4-6126.

(19) Radio



LAMPES DE RADIO

"General Electric"

UN GROS et au DETAIL

Toujours en main un stock des plus complet

Attention spéciale aux commandes par la poste

Technicien toujours à votre service.

Prix spécial au technicien

BERT & FRERES LTÉE

401 est, rue Racine

Tél.: 4-4151 Chicoutimi

(20) Logements demandés

LOGEMENT de 5 pièces plus chambre de bain demandé, à Chicoutimi, Rivière-du-Moulin, Chicoutimi-Nord, pour couple sans enfants. S'adresser: "Progrès du Saguenay" tel: 4-4272 (20)

(22) FILLES-FEMMES DEMANDEES

Femmes demandées pour vendre lingerie pour dames. Expérience non nécessaire, mais commode. 20 heures par semaine. Pas de travail le samedi. Doit être prête à commencer immédiatement. Ecrire à: J.-E. Carrier, 251 St-Joseph, Québec, P. Q. (22)

DAMES: $1 $3. l'heure pour votre temps libre vous intéresse, écrivez-nous. Produits garantis, faciles à vendre à domicile sur démonstration d'une minute. Falconseel Co. Ltd. Cornwall 3, Ont. (22)

(24) A vendre divers

MASQUE DE NAGE A L'EPREUVE DE L'EAU, avec verres incassables. Pour la plage ou la baignoire. Commandez dès maintenant. Votre argent vous est retourné si vous n'êtes pas satisfait. $1.95. MANUFACTURERS WHOLESALE HOUSE, Dept. 205-R, 71 Blvd. Laurin, Montréal. (24)

Cuir chevelu: Démangeaison, chûte des cheveux, pelade, employez PILOCARP en friction légère, une fois par jour. En vente dans les pharmacies, formats $1.00 et $1.75, en usage chez les barbiers. Fabriqué par les Produits Chimiques Saguenay Enr., 28 est, rue Racine, Chicoutimi, tél.: 4-4591. (24)

Motocyclette B.S.A. 550 C.C., modèle 1952. Très bas millage En bonne condition, A vendre à prix avantageux Prière de s'adresser à Maurice Tremblay, rue des Ormes Rivière-du-Moulin, ou téléphoner à 4-6654.

(26) Agent demandé

"DESIREZ-VOUS améliorer votre situation et gagner de $60. à $70. par semaine en vendant à domicile nos 225 produits connus, garantis: articles de toilette médecines, nécessités culinaires, domestiques de ferme, thé, café, etc. Bons territoires vacants pour villes de Chicoutimi et Bagotville. $18 requis. SPECIAUX Gratis. Opportunité pour qui veut réussir en étant son propre patron. Détails Jito $130 Saint-Hubert, Montréal, P. Q. (26)

Excellents territoires disponibles dans: Pibrac, St-Cyriac, Aguanish, Baie-Ste-Catherine, Sept-Iles, Clark-City, Rivière Bersimis. Si vous êtes ambitieux et désirez d'augmenter votre revenu avec produits garantis, n'hésitez pas à nous écrire: Familex 1600 Delorimier, Dept. D Montréal, P.Q. (26)

Demandé: Homme pour voyager régulièrement parmi consommateurs, dans Chicoutimi. Relations permanentes avec manufacturier important. Brasseurs d'affaires seulement. Ecrire Rawleigh's dept. G-499-131, Montréal, P.Q. (26)

(31) Etablissement commercial

Je demande à acheter: épiceries, restaurants, hôtels, garages, terres et maisons ainsi que des commerces en général, dans la ville ou en dehors. Paiera argent comptant ou à termes, échangerai pour propriété ou autres commerces. 35 ans d'expérience à votre service. Toute information sera tenue confidentielle. Si vous désirez faire une transaction rapide, consultez toujours: J.-Edgar Tremblay, 138 St-Pierre, Jonquière. Tel: 2-8813 (31)

(32) Aide familiale demandée

Servante demandée. Libre tous les soirs et le dimanche. Bon salaire à personne sérieuse. S'adresser le soir à Mme Côme Blanchette, 51 Blvd St-Jean-Baptiste, tel: 4-6513 ou le jour à 4-4224.

(40) A vendre et à échanger

Chaloupe usagée en bois de cèdre et assemblée avec des rivets cuivrés. Très forte et en bonne condition. Valeur réelle $500 pour $125. A vendre ou à échanger pour du bois de construction, planche ou madrier. Pour toutes informations, s'adresser à Joseph-Edmond Gagné, Rang St-George, Port-Alfred, P.Q. Tel.: 1239-M (40)

(48) On demande à louer

On demande à louer ou à acheter, une repasseuse électrique. Téléphoner à 4-6553 (47)



Me EDOUARD MASSON, C.R. de Montréal, qui a été nommé récemment membre du Conseil législatif de la province. Il représente la division de Repentigny.

Fortes amendes commerce illégal

Plusieurs personnes ont payé des amendes de $100 ou $50 pour infractions à la Loi des Liqueurs. Ces amendes ont été imposées entre la période du 28 mai et du 19 juin. Voici la liste des personnes soumises à l'amende: Mme T. Boulianne de Laterrière, hôtelière, a écopé de trois condamnations de $100 chacune et a vu ses provisions de boissons, saisies et confisquées. M. Alfredis Lajoie de Chicoutimi a payé $100 et les frais; un hôtelier de Rivière-du-Moulin, M. Alex Tremblay a également payé $100 d'amende pour commerce illégal. L'on remarque également un taxi de Chicoutimi qui a payé $100. Les autres amendes sont de $50. Elles ont été imposées à MM. Henri Beaulieu, épicier de Jonquière, Elysée Rousseau, taxi de Jonquière et Thomas-Louis Girard, taxi de Grande-Baie.

M. Joseph Tremblay, hôtelier du Rond Point a payé 200. MM. Patrick Vaillancourt, de Desbiens Maurice Camiluci d'Alma, Almas Desbiens de Chicoutimi et C.O. Doucet de Chicoutimi ont payé $50 chacun tandis que M. Ths-Ls Girard de Grande-Baie a écopé d'une amende de $25.

Festival des fanfares du Saguenay à Chicoutimi les 11 et 12 juillet

C'est à Chicoutimi les 11 12 Juillet que se tiendra le grand Festival des Fanfares Amateurs du Saguenay.

A cette occasion la Fanfare de Chicoutimi, promoteur de ce ralliement, n'a rien ménagé afin de faire de ce festival un succès sans précédent.

Il y aura 20 fanfares invités, comprenant 800 membres; elles se réuniront à Chicoutimi afin de permettre aux nombreux mélomanes du Saguenay d'entendre de la belle musique.

En plus la Fanfare de Chicoutimi s'est assuré les services de la célèbre Fanfare de la Royal Canadian Air Force de Toronto, composée de 85 musiciens, et sous l'habile direction Carl Friberg. Il sera donné aussi à la population Sagnenéenne d'applaudir la célèbre garde de Van Buren (Maine, U.S.A.) dans une démonstration militaire rythmée.

Comme un congrès de fanfares ne serait pas complet sans un artiste de renommée internationale, la Fanfare de Chicoutimi à retenu les services de M. S.-M. Rascher, saxophoniste, qui saura vous charmer par sa virtuosité lors du concert qui sera donné au Colisée de Chicoutimi, dimanche soir, 12 juillet, à la cloture de ce grand Festival.

Pour ce qui est de la musique moderne, les amateurs n'auront rien à craindre en se rendant le samedi soir au Colisée de Chicoutimi à 10 hrs du soir entendre l'orchestre de la Royal Air Force de Toronto. Nous invitons toute la population à se rendre en grand nombre pour passer une des plus agréables soirées.

Voici le programme de ce Festival à Chicoutimi:

SAMEDI, le 11 juillet 1953

1.30 hres p.m. — Clinique musicale donnée par le professeur du Conservatoir de Musique de Québec et par M. S.-M. Rascher.

8.00 hres p.m. — Concert dans les différentes villes et les différents quartiers de Chicoutimi et des environs.

10.00 hres p.m. — Au Colisée de Chicoutimi — Soirée avec musique par l'orchestre de la Fanfare Royal Canadian Air Force. Buffet pour les présidents et les directeurs musicaux des fanfares. A cette réception, les musiciens pourront se faire accompagner.

DIMANCHE, le 12 juillet 1953

10.30 hres a.m. — Ralliement à l'hôtel-de-ville de Chicoutimi.

11.00 hres a.m. — Départ pour la messe qui sera célébrée à l'Eglise du Christ-Roi, avenue Ste-Anne.

12.00 hres a.m. — Dîner libre.

1.30 hres p.m. — Ralliement en face de la Cathédrale de Chicoutimi.

2.00 hres p.m. — Parade générale.

3.00 hres p.m. — Au Parc Jacques-Cartien, Chicoutimi (Mass band)

3.45 hres p.m. — Démonstration donnée par les musiciens et les musicoiennes de la fanfare de Van Buren, (Maine, U.S.A.)

5.00 hres p.m. — Banquet offert aux musiciens par la Cité de Chicoutimi, mais malheureusement les dames ne seront pas admises vu le manque d'espace.

7.00 hres p.m. — Ralliement général au Colisée de Chicoutimi

PARADE-REVUE

9.0 hres p.m. — Concert par les Fanfares.

10.00 hres p.m. — Fanfares de la Royal Canadian Air Force avec M. S.-M. Rascer, saxophoniste de réputation internationale, comme artiste invité.

11.30 hres p.m. — O CANADA.

Nos commissions scolaires rurales veulent le maintien de l'Ecole Normale de Dolbeau

L'association des Commissions Scolaires, section rurale, tenait il y a quelques jours son assemblée générale annuelle à Saint-Jérôme. Elle était l'invité des deux commissions scolaires de cette paroisse.

Plus de soixante commissions représentant au delà de 20 Commissions Scolaires assistaient à l'assemblée présidée par monsieur Simon Maltais, président de l'association. L'on remarquait aussi, la présence du docteur Wilbrod Dufour le Notre Dame d'Hébertville, vice-président de l'A.C.S., de monsieur l'abbé Adrien Bluteau, aumônier, de monsieur le chanoine Jos. Dufour curé de St-Jérôme, de monsieur Ulysse Duchesne, président de la Commission Scolaire de la paroisse de St-Jérôme et du docteur Fernand Lamy, président de la Commission Scolaire du village de St-Jérôme.

Monsieur le docteur Lamy souhaita la bienvenue aux délégués au nom des deux commissions scolaires de St-Jérôme. Monsieur Simon Maltais prononça l'allocution d'ouverture. Messieurs les abbés Bluteau et Dufour firent aussi bénéficie. messieurs les commissaires de leurs conseils.

Importantes décisions

IMPORTANTES DECISIONS

Messieurs les Commissaires prirent plusieurs décisions relativement à la question de salaire du personnel enseignant. Le travail de l'A.C.S. dans ce domaine est d'en arriver au juste salaire et au salaire uniforme.

Les commissaires d'écoles furent aussi saisie d'une rumeur qui veut que l'Ecole Normale pour fille, ouverte l'an dernier à Dolbeau n'ouvre pas ses portes cette automne. Le secteur de Dolbeau est celui où la pénurie d'institutrices diplômés se fait le plus sentir. L'A.C.S. regretterait donc énormément un tel geste. Aussi souhaite-t-elle, qu'avec la collaboration de tous, l'on saura faire un succès avec l'Ecole Normale de Dolbeau pour le plus grand bien de la cause de l'éducation.

Election

Les officiers élues pour la prochaine année sont: Messieurs Simon Maltais de Chicoutimi et le Dr Wilbrod Dufour de Notre Dame d'Hébertville respectivement président et vice-président de l'Association.

Voici maintenant pour les officiers de district: District No 29: Président: Mensieur Simon Maltais de Chicoutimi. Vice président: Monsieur Eugène Pedneault de Chicoutimi District No 30: Président: Monsieur Arthur Bouchard de St-Joseph d'Alma. Vice-président: Monsieur Lucien Bergeron de St-Bruno. District No 31: Président: Monsieur le Dr Wilbrod Dufour N.-D. d'Hébertville. Vice-président: Monsieur le Dr Fernand Lamy St-Jérôme. District No 32: Président: Monsieur Georges Bolly de N.-D. de la Doré. Vice-président: Monsieur Thomas Lamontagne de St-Prime District No 33: Président: Monsieur Alphonse Leboeuf d'Albanel. Vice-président: Monsieur Eloi Ouellet d'Albanel.

Le président de la section rurale est monsieur Simon Maltais de Chicoutimi. Le vice-président, monsieur le docteur Wilbrod Dufour de N.-D. d'Hébertville.

Congrès des gardes paroissiales du diocèse à Saint-Georges de Jonquière, le 5 juillet

Dimanche le 5 juillet se tiendra à St-Georges de Jonquière le 13e congrès de l'Union diocésaine des Gardes Paroissiales du diocèse de Chicoutimi. Ce sera l'un des congrès les plus imposants jamais eu dans le diocèse car l'Union compte présentement 20 unités donnant un effectif d'environ 800 membres costumés.

L'an dernier, l'Union ne comptait que 17 unités et 3 autres seront affiliés officiellement lors du congrès. Ce sont les Gardes de St-Honoré, St-Jean Vianney de Shipshaw et Ste-Cécile de Kénogami.

Plusieurs personnalités seront présentes a ce congrès. Mentionnons, Monsieur le Chanoine Henri Fortier, aumônier diocésain des Gardes du diocèse, Le Colonel Emile Caron, président général et le Lieut.-Colonel Joseph Savard, secrétaire-trésorier de la Fédération des Gardes du Canada.

La Garde St-Georges de Jonquière qui fêtera son 5e anniversaire de fondation à cette occasion n'a rien ménagé dans l'organisation pour que ce congrès soit le plus beau jamais eu auparavant afin de faire connaître à la population de la région le mouvement des Gardes Paroissiales.

Voici le programme de la journée.

PROGRAMME DU CONGRES DIOCESAIN

8.00 a.m.: Enregistrement des Gardes au local de la Garde St-Georges près de l'église.

8.30 a.m.: Assemblée de l'Union au collège St-Jean Baptiste.

10.00 a.m.: Rassemblement général sur le terrain de parage, Cour du Collège.

10.15 a.m.: Formation sur les marqueurs.

10.30 a.m.: Départ de la parade pour la messe.

11.00 a.m.: MESSE en plein air à la grotte en face de l'Eglise.

11.45 a.m.: Rompez la parade.

Midi: Dîner dans la salle du Collège.

2.00 p.m.: Rassemblement général sur le terrain de parade, Cour du Collège.

2.10 p.m.: Formation sur les marqueurs.

2.30 p.m.: Départ de la grande parade par les rues de la Ville.

6.00 p.m.: Souper intime aux autorités de l'Union, à l'"OREE DES BOIS" Chemin St-Georges.

8.30 p.m.: Grande soirée récréative à la salle du collège.

M. Léon-Georges Simard, de Chicoutimi-Nord, a été tué dans un accident de la route

Mardi matin en l'église Saint-Luc, Chicoutimi-Nord, avait lieu les funérailles de M. Léon-Georges Simard, de la rue des Ramparts, tué dans un accident de la route à Berthier, près de Montréal, vendredi dernier.

M. Simard, qui était âgé de 50 ans, était l'époux de dame Stella Reynald, qui lui survit, et père de neuf enfants. Il s'occupait d'entreprises forestières, commerce qui l'avait fait connaître très avantageusement.

Les funérailles furent célébrées par M. l'abbé Henri Tremblay, curé de Saint-Ambroise, cousin de la victime. Il était assisté à l'autel par le R.P Laperrière, o.m.i., délégué de l'Université d'Ottawa, où des fils de M. Simard avaient fait leurs études cette année, comme diacre et par M. l'abbé Gaston Blackburn, vicaire à Saint-Luc comme sous-diacre.

Le choeur était occupé par M. l'abbé Rosaire Néron, curé de Saint Luc, qui fit la levée du corps. M. le chanoine Albert Tremblay, curé de Sainte-Anne de Chicoutimi était aussi présent ainsi que M. l'abbé Bernard Nadeau, aumônier de l'Académie Commerciale.

Le drame qui coûtait la vie à M. Simard se déroula sur la route Montréal-Québec à Berthier, lorsqu'un pneu de la voiture conduite pour M. Simard par M. Roger Jalbert éclata, forçant le conducteur à zigzaguer pour éviter une autre voiture. M. Simard, qui sommeillait, s'éveillant à ces manoeuvres, tenta de sortir de la voiture en mouvement et fut tué entre son véhicule et un arbre.

Outre son épouse, le décès de M. Simard laisse dans le deuil ses enfants: Roland, Ronald, Aubert, Lévide, Lydia, Martin, Jovette, Arlette, Julia et Damien; ses trois frères: MM. Adjutor et Robert Simard de Chicoutimi et Aldebert Simard de Clova, et ses soeurs: Mmes Marcel Tremblay (Eglantine), Thomas-Eugène Blackburn (Hélène), et Raymond Gagnon (Mariette).

A la famille éprouvée, le Progrès du Saguenay offre ses sincères condoléances.

Lac Ste-Croix

DECORATION AU COUVNT DES URSULINES DE STE-CROIX

Lac-Ste-Croix (DNC) - Mardi soir, le 23 juin, le Département de l'Instruction publique décernait par l'entremise de M. Julien Ruel, Inspecteur, délégué pour la circonstance, la médaille du mérite scolaire à la Rév. Mère St-Jean-de-la-Croix.

Des personnalités nombreuses étaient présentes, telles que M. le Curé J.-A. Tremblay, M. l'abbé Rosaire Côté, M. le Président de la Commission scolaire, ainsi que son épouse, Mme Charles-Eugène Tremblay, M. le Maire du village et Mme Baillargeon, MM. les Commissaires d'écoles. La Rév. Mère Supérieure des Ursulines du Couvent de Ste-Croix, soeur Ste-Jeanne de Chantal de même que les autres Mères de notre couvent assistaient également.

M. l'Inspecteur Julien Ruel fit alors l'éloge de la dévouée décorée qui compte cette année quarante ans de vie religieuse et quarante ans d'enseignement.

Il rappela aussi que Sr St-Jean-de-la-Croix est née en septembre 1893 à St-Vallier de Beilechasse, qu'elle fit ses études au Couvent de la Congrégation Notre Dame, à St-François de Montmagny, qu'elle enseigna deux ans à la Durantaye. La vénérée religieuse entra au Noviciat des Ursulines en août 1913, y fit profession en 1915. elle enseigna au Couvent de Ste-Ans puis à l'Externat, 24 ans, où elle fut directrice pendant 16 ans En 1945, elle fut nommée directrice au Couvent de Chambord et elle enseigna au Couvent de Ste-Croix depuis 1949.

Devant un auditoire nombreux et attentif, M. le Délégué du Surintendant donna ensuite lecture du parchemin attestant officiellement les grands mérites de Sr St-Jean-de-la-Croix et de ce fait, cette éducatrice devint Officier de l'Ordre du Mérite scolaire au deuxième degré Vint alors le moment solennel de la remise de la médaille de l'Ordre du Mérite scolaire que fit M. le Curé Tremblay qui félicita ensuite l'heureuse récipiendaire, souhaita la bienvenue à M. le Délégué, se dit heureux de l'Honneur que reçoit mère St-Jean-de-la-Croix, lequel rejaillit également sur la Communauté des Ursulines et sur la paroisse. Il loua aussi le long et constant dévouement de cette femme pédagogue.

Alors la Commission scolaire rendit à son tour un tribut d'hommages en lui offrant par l'entremise de deux de ses élèves une magnifique gerbe de fleurs.

On souligna aussi l'heureux événement par des chants et de la musique exécutés par les élèves du Couvent.

On procéda, dans la deuxième partie du programme, à la distribution des prix chez les élèves du Couvent.

M. le Curé termina en réitérant ses félicitations et en laissant aux élèves de précieux et sages conseils pour les vacances.

Les médecins prétendent que huit heures de repos au lit signifient une économie de 7,000 pulsations du coeur chaque jour.

Les cargos qui effectuent présentement la navette entre Hambourg et les ports du Saint-Laurent et des Grands Lacs ne mesurent que 258 pieds de long, ce qui leur permet de passer par le système de canaux.

De Paris à...

(Suite de la 1ère page)

près égale Combien de temps cette situation durera-t-elle? De toute façon, les Anglais ne lâcheront pas pied facilement; ils détiennent là une position stratégique vis-à-vis tous les pays slaves, le Moyen-Orient et même le sud de la Russie

L'Arabie

Après trois heures d'un sommeil tout à fait relatif, je suis réveillé par le soleil et les soubresauts de l'avion; nous survolons un immense désert: l'Arabie saoudite. Il en est ainsi durant cinq heures. Pas un brin de végétation, semble-t-il; de temps en temps, on aperçoit quelques tentes de nomades arabes ou une station pétrolifère, le long du pipeline qui traverse tout le désert du Bahrein, dans le Golfe Persique, à Beyrouth, sur les bords de la Méditerranée.

Vers midi, dans une atmosphère de cuivre, où l'air lui même semble en ébullition, je crois voir des mirages en apercevant de l'eau à l'horizon. Mais, c'est bien le Golfe Persique: quelques minutes plus tard, nous atterrissons à Bahrein, un des endroits les plus chauds au monde. A notre descente de l'avion, il fait un peu plus de 100 degrés Farenheit, température que les Arabes de l'endroit trouvent très agréable.

Ici, nous nous apercevons que nous avons vraiment changé de continent. Le rythme de vie, le style des édifices, le vêtement, la nourriture, tout cela est différent de ce que nous avons vu à Chypre, lors de l'escale précédente. Autour des édifices de l'aéroport, des Arabes en guénilles prennent la sieste, une femme passe sur la route en portant sur la tête une énorme potiche, deux petits ânes trainent une charette qui semble sortir directement de l'époque biblique.

En attendant le départ, je discute avec le directeur de l'aéroport: un Indien émigré en Arabie depuis deux ans. Il est complètement désabusé de l'Arabie et désirerait aller au Canada. En Arabie, m'explique-t-il, il n'existe pas de classe moyenne; quelques millionnaires possèdent à eux seuls toute la richesse nationale. Un sheik tout puissant, appuyé par les compagnies pétrolifères américaines et canadiennes, exploite un peuple sans puissance. Pays à 99 p. 100 musulman, l'Arabie est en outre soumise aux lois d'acier de l'islamisme. Un homme convaincu de vol a les mains coupées; un indigène surpris à boire des liqueurs enivrantes est frappé de verges jusqu'à la mort. Rien d'étonnant que la meilleure chose qu'un homme un peu éduqué puisse songer à faire dans un tel milieu soit d'en sortir.

Arrivée a Bombay

Enfin, dernière envolée. Après avoir traversé le golfe Persique et la mer d'Arabie, nous atterrissons à Bombay vers minuit. A notre descente de l'avion, une jolie Indienne en sari safran nous dépose autour du cou une magnifique couronne de fleurs. Une fois les formalités douanières terminées, nous nous rendons à notre hôtel. De la ville, se dégage une odeur âcre, humaine et animale à la fois; on a beau nous faire passer par les plus belles parties de la ville, chaque carrefour nous ramène cette odeur par bouffées; de plus, à côté de buildings imposants, demeurent des taudis dont on n'a pas idée au Canada; sur les trottoirs, dans la rue même, des milliers de sans-logis dorment directement sur le ciment. Vue à trois heures de la nuit, Bombay nous laisse l'impression d'une cité-fantôme avec ses rues pleines de cadavres. Ces quelques scènes ne manquent pas d'impressionner profodément les nouveaux venus que nous sommes sur le sol de l'Inde.

Tempête sur...

(Suite de la 4ième page)

une grande nation, une nation vigoureuse, travailleuse, courageuse, voire orgueilleuse. La Russie ne pourra jamais détruire le génie du peuple allemand. Elle peut même être absolument certaine que tout ce qu'elle impose d'inique à l'Allemagne orientale lui sera rendue, un jour ou l'autre, au centuple. Les Etats-Unis ont eu à résoudre un problème du même ordre lors de l'occupation du Japon: ils ont eu le bon esprit d'imposer aux Japonais un régime doux, humain et honnête.

Les Russes n'ont apparemment rien compris au génie de la race allemande. Ils veulent triompher par la force. Sans doute cela peut-il durer quelque temps. Mais pas toujours. Les Russes doivent compter aussi avec l'Allemagne occidentale, le plus puissant pays de l'Europe. Celle-là, veille. Elle commence à se réarmer. Bientôt elle fera entendre sa voix. Dès ce moment-là les jours du Kremlin seront comptés. Et hélas, ceux de la paix mondiale aussi.

Léopold Richer

AVIS

Les bureaux des notaires de Chicoutimi seront fermés la journée du samedi pendant les mois de juillet et août.

ATTENTION! ATTENTION!

LAISSEZ LE SOIN DU GRAND MENAGE

Lavage de vitre, entretien général de bureau, maison privée ou institution à:

M. PAUL-ARMAND BOUCHARD

423 rue Verchères, Chicoutimi, tél.: 4-3216

Buvez le Coke...glacé

CONFERENCE DU PERE MULLER A ALMA

Conditions requises pour un bonheur réel et durable

Tenir une réunion de masse en juin, c'est souvent vouée à l'échec d'après les expériences. Les parents d'Alma ont donné un démenti formel à cette vérité expérimentale. Ils étaient plus de 1000 dans la nef de l'Eglise St-Joseph d'Alma, pour entendre le Père Muller qui avait été invité pour couronner les activités de l'Ecole des Parents d'Alma.

Plusieurs membres du clergé, dont le Chanoine Ludger Gauthier, rehaussaient la soirée de leur présence. Sans doute qu'ils ont voulu également, manifester leur approbation pour tout ce que l'Ecole des Parents a fait jusqu'ici.

L'Abbé Dufour présenta en termes très simples le distingué conférencier qui aimait autant ne pas se faire présenter....Après avoir donné un bilan des activités de l'Ecole durant l'année soclaire, l'abbé fit remarquer que le conférencier était un jésuite d'une grande valeur, un missionnaire de Chine pendant 20 ans et un prédicateur très recherché.

Et le Père Muller pris place sur un banc pour causer plus amicalement et intimement avec la foule. On aurait dit le Christ avec une masse de Judée.... Après avoir bien déridé son auditoire comme introduction, le Père annonça qu'il traiterait du **Bonheur**

C'est bien difficile de résumer cette conférence. Il faudrait tout écrire. La densité des idées émises n'accepte pas facilement une simplification. En tout cas, voici les grandes Lignes, prises comme ça à mesure qu'il parlait.

Le bonheur réside dans l'équilibre des individus, l'équilibre des foyers et l'équilibre du milieu social dans lequel vit la famille et les individus.

Si les individus ne sont pas équilibrés, ils ne peuvent pas former des couples équilibrés et si les individus et les couples ne sont pas équilibrés, le milieu social ne sera pas équilibré. Le premier échelon c'est l'individu.

Comment faire pour être équilibré individuellement? D'abord, il faut bien savoir que le péché originel nous a tous blessé individuellement et de cette blessure nous ne pouvons pas guérir tout seul, par nos propres moyens. Nous sommes tous un peu imbécile!

Nous devons donc savoir que notre connaissance est limitée et notre volonté infirme. Nous avons beaucoup de difficultés à nous connaître nous-même à plus forte raison à connaître les autres. C'est pour ça que nous ne comprenons pas 100 p.c. nos enfants. Conséquence: il faut être très prudent.

Nous devons accepter de voir nos défauts conséquence du péché originel. Nous sommes tous un peu détraqués. Nous subissons nos passions. Il faut savoir ses défauts et en se faisant, nous pouvons les contrôler plus. Autrement on cherche pas tous les moyens à justifier ses bêtises. Nous avons une volonté faible. Pas surprenant que l'enfant en ait une encore plus faible... Il faut savoir cela.

Un individu équilibré qui prend une femme équilibrée, ça fait un foyer équilibré. C'est-à-dire qu'ils auront ensemble tous les éléments indispensables à la croissance des enfants qui vont pousser sur eux. C'est comme le fumier qui sert à faire pousser un arbre. Si le fumier est bon, l'arbre sera meilleur: en santé sur toute la ligne. Les enfants vont puiser dans les parents tout ce qu'il faut pour devenir des hommes. C'est pourquoi, les parents doivent s'adapter à l'enfant et non l'enfant aux parents.

Ce n'est pas l'enfant qui doit étudier ses parents, mais les parents qui doivent étudier leur enfant.

Mais pour rétablir l'équilibre, il n'y a que Dieu qui puisse le faire. C'est pour cela qu'il nous a pris comme coopérateur. Plus les individus, plus les papas et les mamans posséderont Dieu en eux, plus ils ont des chances d'avoir un équilibre propice à une saine éducation des enfants. Mais voilà il faut posséder Dieu non pas comme une chose, mais comme un **Etre**, comme quelqu'un, comme une personne. Et le bon Dieu n'est pas un Dieu policier, un Dieu d'austérité, de tritesse, de mélancolie. Mais non. Notre Dieu est un Dieu de **Joie** Ce n'est pas nos croix fabriqués par nous-mêmes qui vont nous sauver, mais la **Croix du Christ.** Il faut porter les croix que le Bon Dieu nous envoie, mais pas les fabriquer. C'est Lui qui a donné de la valeur à la souffrance. Nous pouvons donner de la valeur à nos souffrances en autant que Dieu est en nous intensément pour nous anctifeir. Et alors ce n'est plus moi qui vit mais le Christ qui vit en moi . . .

Pour que l'équilibre du foyer se fasse bien il faut d'abord accepter que la femme n'est pas comme l'homme et l'homme n'est pas comme la femme. Plus un homme est homme et une femme est femme, plus il y a de chances d'un beau mariage. Puis il faut savoir avant de se marier apprendre ce qu'est l'amour. L'amour vrai respecte l'objet de son amour. Un jeune homme qui fait du mal avec son amie, prouve qu'il ne l'aime pas.

Il faut aussi savoir que l'union totale des époux ne peut pas se faire par les corps. Les corps ne peuvent pas faire plus que se juxtaposer. Seules les âmes peuvent profondément s'unir. Ce sont les âmes qui se compénètrent pour ne faire qu'un.

En définitive encore ici c'est l'amour qui va bâtir un bel amour. C'est le **Don de Soi** qui va conduire au bonheur. Si je n'accepte pas de l'homme et la femme ne savent me donner, je ne peux pas monter et servir et être utile. Et si les deux ensembles, ne saurons pas se donner ensuite aux enfants, pas se donner l'un à l'autre, tous Ils n'aimeront pas vraiment leurs enfants. Il faut comprendre qu'on est fait pour **Donner.** C'est la loi de la vie. La plus grande joie d'une pomme c'est de se faire manger par l'homme. Notre joie à nous ce doit être comme parents d'être mangé par nos enfants. Pour faire cela il faut avoir en soi un Dieu d'Amour, un Dieu de tou sles instants, un Dieu de joie, un Dieu papa, un Dieu maman. L'amour seul bonifie.

L'Harmonie d'Alma est applaudie

Alma D.N.C.- Le premier concert extérieur de l'Harmonie d'Alma, donné sous les auspices de Molson a remporté un magnifique succès cette semaine à Alma et la population a été à même de juger des progrès importants de notre fanfare, qui compte au delà de 25 musiciens, dont un grand nombre de jeunes sous l'habile direction du R.F. Gabriel-Marcellin. Ce premier concert, qui fait partie d'une série de concerts donnés à Alma, Isle-Maligne, Riverbend et Naudville, est une courtoisie de Molson, dont M. Laval Tremblay est le répresentant a Alma.

Malgré une température écrasante, une foule nombreuse et intéressée a assisté à ce premier concert de la saison par notrd fanfaré et les applaudissementf d'Alma avait un programme très chargé pour ce premier concert et a exécuté quatorze pièCES, DONT PLUSIEURS MARCHES.X

Signalons les principales pièces qui ont été particulièrement goutées par lse amateurs de belle Bay, Southland Melodies, La comparsita, Desert Song, American Patrol et autres.

Ces concerts Molson sont offerts pour l'agrément de la population et pour aider à developper le goût de la bonne musique grandement nos musiciens. Merci à Molson pour ces concerts; merci à notre Harmonie qui se dévoue pour nous faire aimer la belle musique et merci au dévoué Frère Gabrielle Marcellin, dont les connaissances et le dévouement ont réussi à remettre sur pied notre fanfare chancelante pour en faire une des meilleures de toute la région.



ROI DES AIRS — Sans le moindre doute, l'avion réacté de transport De Havilland Comet es lte roi des airs par son élégance et sa vitesse. On le voit dans la photo ci-dessus pendant qu'il exécute une envolée d'entrainement sur Ottawa. Seul l'avion réacté de transport en fabrication au monde, le Comet est muni de quatre moteurs à réaction Ghost, peut filer à plus de 500 milles à l'heure et atteint une altitude de 40,000 pieds. Le CARC en possède deux qui serviront à éprouver le réseau de défnese aérienne du Canada au moyen d'attaques simulées. En outre, nos aviateurs pourront se familiariser avec le pilotage et le maintien de ces immenses paquebots aériens.
(Photo de la Défense nationale)

Au cours du mois de mai la police d'Alma a distribué 137 billets pour infractions

Alma (DNC) — Les automobilistes d'Alma et ceux des alentours qui visitent la Ville d'Alma n'ont pas eu à se plaindre du Chef de Police Roger Bouchard et de ses hommes au cours des derniers six mois, puis que du 15 octobre 1953 au 1er mai 1953, il n'y eut que 111 billets distribués aux automobilistes pour infractions aux lois de la circulation dans la ville. C'est ce que relève le dernier rapport du chef de Police d'Alma, M. Roger Bouchard; rapport qui a été remis à M. l'échevin Albert Fortin, président du Comité de Feu et Police pour transmettre aux membres du Conseil.

Comme l'a expliqué le chef de police, cette période d'octobre au 1er mai de cette année a été une période d'éducation et nombre d'automobilistes ont bénéficié de la clémence de la police et n'ont reçu que des avertissements. Cependant, dès le 1er mai, des ordres sévères ont été donnés et dans ce seul mois, la police municipale a distribué 137 billets pour infractions aux lois municipales, soit plus que dans les derniers six mois. Les automobilistes ont trouvé que la police était sévère mais ils ont fini par comprendre que le tort était de leur coté et se sont soumis rigoureusement avec le résultat que la circulation s'est améliorée 100 p.c. depuis le début de mai dans la Ville d'Alma.

Il va sans dire que le travail a été énorme pour le corps de police qui n'a que le nombre strictement nécessaire de policiers. Aussitôt que les affiches ont été posées aux endroits stratégiques, les hommes en devoir ont forcé les automobilistes à suivre les règlements. Ceux qui n'ont pas voulu se soumettre ont passé par le bureau du chef où il a fallu délier les cordons de la bourse. Avec le chef d'Alma, pas d discussion, pas d'ingérence politique, pas d'amis ou d'influence indue: on est en tort ou on ne l'est pas. Et ça marche, à la grande satisfaction de tout le monde.

Les infractions d'octobre à mai, au nombre de 111, ont rapporté la somme de $302.00 au trésor municipal, soit une moyenne de $2.72 par infraction alors que les infractions du mois de mai, au nombre de 137, ont rapporté la somme de $337.00, soit une moyenne de $2.45 par billet.

Il y a un fait intéressant à noter dans ce rapport du chef de police d'Alma, c'est que la population commence à comprendre la signification des indications de circulation et s'y soumet graduellement. En effet, alors qu'auparavant le plus grand nombre d'infractions consistait a passer sur les feux rouges, suivi de près parle mauvais stationnement; au cours de mai les automobilistes qui ont passé sur les feux rouges n'ont été que de 13. Toutefois, il faut dire que nos gens oublient d'arrêter aux intersections où il y a des "stop" car 67 automobilistes ont payé l'amende pour l'aprrendre. Toutefois, il y a grande amélioration dans tous les domaines et c'est grâce au magnifique travail de notre corps de police qui obtient la coopération de tous les automobilistes en usant de jugement, de tact et de sagesse.

MM. William Cyr et Charles Bouchard nouveaux membres du Club des Pionniers

Alma D.N.C. - Le **Club des pionniers** de l'Aluminum Company compte maintenant deux nouveaux membres à l'Isle-Maligne. En effet, deux employés des filiales de l'Aluminum Company, comptent maintenant vingt-cinq ans de service, ce cont: M. William Cyr, a l'emploi de Saguenay Power et M. Charles Bouchard, employé de Duke Price Power et Co. Ltd.

M. WILLIAM CYR

M. William Cyr, préposé à la surveillance des différentes sous-stations des lignes de transmission électrique aux alentours de la station hydro-électrique de la Saguenay Power, à l'Isle-Maligne, est le 31ième employé à devenir éligible pour le club des pionniers d'Alcan, groupe du pouvoir d'Isle-Maligne, après avoir compté 25 années de service continu.

Pour M. Cyr, l'expression 25 années de service est bien appropriée, puisqu'il ne s'est jamais absenté de son travail, sauf pour quatre jours de maladie. M. Cyr est entré au service de Duke Price Power Company le 5 mai 1928, alors qu'il travaillait pour la Shawinigan Water et Power et que cette dernière terminait la construction de la sous-station à Isle-Maligne. Précédemment, il fut contremaitre de ligne pendant une année sur la construction de la ligne Isle-Maligne-Québec pour la il termina comme élève du Grammy.

M. Cyr fut, pendant plusieurs années en charge du département des compteurs et relais pour Alcan, de Shipshaw, ici au pouvoir d'Isle-Maligne. Il fut aussi assistant contremaitre du département électrique du pouvoir pendant quatre années. Son premier emploi fut un cours d'apprentissage de quatre années, comme mouleur de fer, pour la McLennan Foundry et Machine Works des maritimes.

D'ailleurs, c'est dans cette partie du pays, plus précisément à Campbelton, N.B., que M. Cyr a vu le jour le 30 août 1901. Il fit aussi ses études à cet endroit où il termina comme élève du Grmmar High School. Afin de se perfectionner davantage, il continua d'étudier même après sa sortie du collège. Il suivit un cours de perfectionnement en électricité pratique de L.L. Cooks de Chicago et aussi un autre cours d'une durée de 9 mois dans les compteurs (metering) de The Institute of America.

M. Cyr est très satisfait d'avoir travaillé pendant ces 25 années avec le groupe d'Alcan, et il déclare avoir été très favorisé en travaillant et en coopérant avec des gens de grande compréhension et avec qui il s'est toujours bien entendu.

M. Cyr est marié depuis 1928 à Mlle Maria LeMay de St-Wilbrod d'Hébertville. Ils eurent une belle famille de douze enfants, dont 10 garçons et 2 filles. L'aîné, Gérard, fait partie de l'aviation canadienne et est cantonné à Trenton en Ontario; Andrew termine sa 4ième année d'école technique à Shawinigan Fall; Gill poursuit sa 2ième année d'ingénieur à l'Université St-François-Xavier à Antigonish, N.E.; il y a aussi Raymond, Ruth, Ronald, Allan, Jean, Robert, Georges, Charlotte et Steven.

Billy, comme l'appellent ses amis, a aussi fait partie de la lière équipe de hockey de l'Isle-Maligne du temps des fameux Ménard, Gagnon Boulay, etc. Maintenant il se contente des sport plus aisés tels que: la chasse et la pêche. Il possède aussi sa propre maison à Isle-Maligne, située dans le quartier Numéro 4, une belle maison qu'il a pratiquement construite lui-même avec l'aide de ses fils.

M. Cyr fait partie du Cercle Lacordaire depuis plusieurs années. Il est membre de la Caisse de retraite et d'assurance-vie depuis sa fondation.

M. CHARLES BOUCHARD

Etant entré au service de Duke-Price Power et Company Ltd., le 7 mai 1928, M. Charles Bouchard, électricien No 1 à l'usine génératrice d'Isle-Maligne, vient de compleler ses vingt-cinq années de service continu.

Fils de cultivateur et habitué aux durs travaux de la ferme, M. Bouchard, malgré son jeune âge, a continué à effectuer de durs labeurs lorsqu'en 1934, ayant à peine 14 ans, il charroyait de longues pièces de bois devant servir à la confection des batardeaux lors de la construction du pouvoir d'Isle-Maligne. Il a aussi travaillé à forfait pour le transport du matériel sur la construction de la ligne de transmission de Port-Alfred.

Lorsque M. Bouchard est entré définitivement au service de la Compagnie, en 1928, il a d'abord travaillé sous la surveillance de M. W.-C. Hamilton, dans la cour de l'usine. Au bout de quelques mois, il fut transféré dans le département électrique, où il est encore aujourd'hui, ayant gravi les différents échelons conduisant à "électricien No 1".

M. Bouchard père de 9 enfants, s'est marié en premières noces en 1935 à Mlle Marie Tremblay, de St-Nazaire, et en deuxième noces, en 1949 à Mlle Eliane Cloutier, de Normandin.

M. Charles Bouchard est le trente-troisième employé à devenir membre du Club des Pionniers du groupe du pouvoir de l'Isle-Maligne. Il est membre de la Caisse de retraite de l'Aluminum Company.

Saint-Méthode

VA-ET-VIENT

St-Méthode (D.N.C.) — M. et Mme Joseph Larouche sont partis pour un voyage de plusieurs jours, à Montréal, pour assister au mariage de M. Baillargeon, frère de Mme Joseph Larouche. Ils rendront visite à leurs parents, M. et Mme Joseph Baillargeon, à cette occasion.

MARIAGES

Dernièrement, Mlle Mariette Doucet, fille de M. et Mme Denis Doucet, unissait sa destinée à M. Robert Girard, fils de feu Daniel Girard.

Récemment, Mlle Thérèse Doucet, fille de M. Denis Doucet, unissait sa detinée à M. André Bussières, fils de M. Honoré Bussières.

Fermeture des banques le samedi

Alma D.N.C. - Toutes les Banques d'Alma ainsi que la Caisse Populaire d'Alma fermeront leurs portes le samedi matin, à partir du 11 juillet prochain. Cette décision, qui affecte la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Nationale et la Caisse Populaire d'Alma ainsi que la Banque de Montréal de Naudville, a été prise afin que le personnel de ces institutions puisse profiter comme nombre d'autres de la semaine de cinq jours.

Cependant, pour accommoder la nombreuse clientèle de ces institutions, les banques seront ouvertes le vendredi, pendant une heure supplémentaire, soit de 4.30 heures à 5.30 de l'après-midi. Nous sommes assurés que toute la population voudra bien coopérer avec les Banques en s'accommodant à ces circonstances.

St-Ludger de Milot

INCENDIE

St-Ludger de Milot (DNC)—Dans la nuit de mercredi le 24 juin, vers 2 h. 30, les flammes ont fait de sérieux dommages à la maison de M. Joseph Pilote, demeurant à Jonquière. Le feu se serait déclaré dans la cave. Lorsque les pompiers sont arrivés pour porter secours, il était grand temps, car les flammes, animées par le vent, auraient pu produire une conflagration.

BAPTEME

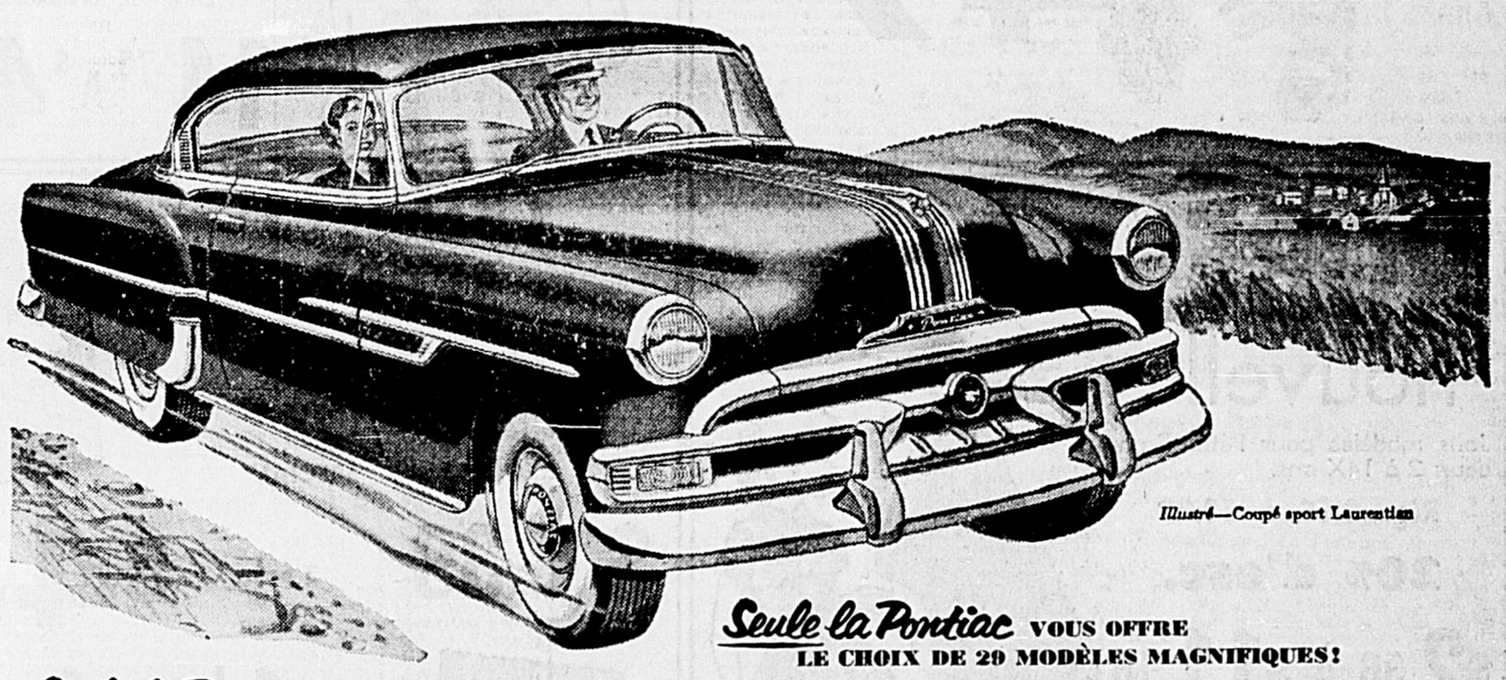
Le 14 juin, a été baptisé Joseph-Hubert-Claude, enfant de M. et Mme Wilbrod Duchesne (née Germaine Bérubé). Parrain et Marraine: M. et Mme Hubert Lavoie, d'Hébertville Village, oncle et tante de l'enfant.

DISTRIBUTION DES PRIX

Le 23 juin, avait lieu l'examen final des élèves et la distribution des prix. Il y eut partie récréative à cette occasion.



DANS UNE CLASSE à part!



Illustré—Coupé sport Laurentian

Seule la Pontiac VOUS OFFRE TANT DE MERVEILLEUSES CARACTÉRISTIQUES

La Pontiac a toujours fourni des standards de confort, de performance, de beauté et de caractéristiques avancées, à un bas prix compatible, c'est chez elle une tradition. Prenez, par exemple, les célèbres moteurs Pontiac à haute compression: l'excellent moteur 8 cylindres de la Pontiac est le huit le moins cher de la General Motors, comme aussi le plus perfectionné de l'industrie. Et le six économique de la Pontiac présente une imposante augmentation de puissance en vue d'une performance plus douce et plus brillante que jamais. Rappelez-vous aussi que la Pontiac pour '53 vous offre la direction hydraulique comme équipement facultatif à coût additionnel.
Franchement, il n'y a pas d'autre voiture de la même catégorie de prix qui puisse se comparer à la Pontiac en fait de valeur générale, de sûreté de fonctionnement et de caractéristiques avancées. Voyez votre marchand Pontiac pour vous en rendre compte personnellement!

Seule la Pontiac VOUS OFFRE LE CHOIX DE 29 MODÈLES MAGNIFIQUES!

Voici une raison, en particulier, du fait que la Pontiac a monté plus rapidement que toute autre voiture dans l'estime du public! La Pontiac vous offre un choix de 29 beaux modèles . . . et chacun est un chef-d'oeuvre de conception et de construction. Nulle autre auto n'offre l'assortiment de couleurs extérieures, d'harmonies deux tons et les luxueux intérieurs dont les couleurs sont assorties à celle de l'extérieur. Remarquez bien, aussi, qu'on a ingénieusement accru la spaciosité de toutes les Pontiac 1953 sans accroître la dimension hors tout; les caractéristiques avancées comme les volets d'aération avant commandés par manivelles et de superbes tableaux de bord panoramiques sont d'équipement standard dans tous les modèles.

Seule la Pontiac VOUS OFFRE 5 SÉRIES SUPERBES

Voici d'autres preuves de la supériorité générale de la Pontiac. Seule la Pontiac vous offre un choix de 5 séries superbes—Pathfinder Pathfinder Deluxe Laurentian, Chieftain et Chieftain Deluxe. Et puis, seule la Pontiac vous offre un choix de DEUX grandes transmissions automatiques! La nouvelle Powerglide meilleure, facultative à coût additionnel dans les séries Pathfinder Deluxe et Laurentian, pour nouvelles reprises éclatantes, plus d'économie et meilleure performance en général. Et la remarquable commande hydraumatique à double portée, facultative à coût additionnel dans les deux séries Chieftains elle vous donne exactement la puissance que vous voulez, où vous la voulez, quand vous la voulez!

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Pontiac

Nulle autre auto n'a monté si vite en faveur auprès du public

R-1653BF

BOIVIN & FILS AUTO LTÉE

31, RUE JACQUES-CARTIER — CHICOUTIMI

DERNIER JOUR DE NOTRE GRANDE

Vente des Chefs de Rayon

Gagnon Frères
NOUVEAUTÉS - CHICOUTIMI



COMPLETS

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

De beau worsted anglais, 100% laine, confection très soignée, finis à la main. Modèle nouveau.

Statures. 34 à 46.

Rég. 59.50 à 75.00

SPÉCIAL:

$49.50

COSTUMES

POUR DAMES ET JEUNES FILLES



Belle confection, entièrement doublés de riche satin. Teintes: gris, beige, marine, rouge, cacao, or, mauve et blanc. Tissus: worsted, gabardine, toile, charmine. **Tailles: 11 à 17, 10 à 20, 16½ à 24½.**

Rég. 35.00 à 89.50 SPECIAL

$17.50 À $44.75

Manteaux

POUR DAMES ET JEUNES FILLES

Confectionnés de beaux lainages tels que: gabardine, barathéa, worsted, mohair, tweed. Entièrement doublés de satin. Teintes: beige, marine, gris, noir, vert-eau, bleu-porcelaine et rouge. **Tailles: 11 à 17, 10 à 20, 16½ à 24½.**

Rég. 29.50 à 89.50
SPECIAL

$14.75 À $44.75



Robes d'après-midi

POUR DAMES ET JEUNES FILLES

Modèles tailleur et fantaisie. Tissus: coton, ticotina, faille, jersey. Teintes: bleu, noir, marine, rouge. Aussi imprimés sur fond blanc ou de couleurs. Tailles: 9 à 17, 10 à 20, 18½ à 24½.

Rég. 6.95 à 18.95

SPECIAL

$3.98



LOT DE ROBES DE TOILETTE

Pour dames et jeunes filles. Modèles tailleur et fantaisie. Tissus: ticotina, bengaline, sheer et toile. Teintes: marine, brun, beige, aussi imprimés sur fond blanc ou de couleurs. **Tailles: 9 à 17, 10 à 20, 18½ à 24½.**

Rég. 29.95 à 55.00

SPECIAL

$19.95



ROBES nouvelle



Jolis modèles pour l'été. Grandeur: 2 à 14X ans.

Rég. 2.95 à 13.95

20% d'esc.

$2.36 À $11.16

ROBES DE PICOLAY



Pour enfants. Teintes pastels. Modèles nouveaux. **Grandeur 2 à 3X.**

Rég. 1.98 Spécial

$1.49

Rég. 4.95 à 11.95
Spécial

$1.95

Aussi robes pour fillettes de 8 à 16 ans.

BOURSES DE PAILLE

Teinte: blanc

Rég. 2.49 à 3.49 **$1.25 à $1.75**

50% d'escompte

COSTUMES SPORTS

"Jeans" de denim bleu, chemise quadrillée, teintes assorties. **Grandeurs: 2 à 6X** **20% escompte** **SPECIAL** **$2.36 à $3.00**

Rég. 2.95 à 3.75

CHEMISES SPORT



Pour garçons, de broadcloth de coton sanforisé, manches courtes. **Ages: 6 à 16 ans.**

REG. 2.95 **SPECIAL**

$1.39 3 pour **$4.00**



Culottes Courtes

De gabardine, pour garçons, **âges: 6 à 12 ans.**

Rég. 2.79

SPÉCIAL **$2.19**

SOUS-VETEMENTS

De coton, pour garçons. Short et camisole. **Ages: 6 à 16 ans.**

Rég. .50 **SPECIAL .39**

.39

BAS COURTS

Un lot de bas courts pour l'été. Bas de coto
Teintes rayées. **Pointures: 7 à 10½**
Rég. 0.50 Spécial

.39





LOT de JUPES

De gabardine, fin lainage. Coupe droite et par plis, teintes variées. **Tailles: 12 à 20 ans, 40 à 44.**

Rég. jusqu'à 6.95 SPECIAL

$2.49

"TRENCH" MILITAIRE

De belle gabardine, bonne confection. Teinte: marine. **Tailles: 12 à 20 ans.**

Rég. jusqu'à 22.95
SPECIAL

$15.00

SERVIETTES DE RATINE

Pour la plage, motifs décoratifs. Bonne grandeur.

Rég. 5.95 SPECIAL

$3.95

